Ne
1, XIII

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0002

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
TOME HUITIEME.

Gymnasium zu Quedlinburg

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
TOME HUITIEME

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues;
CONTENANT
CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,
DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ;
AVEC LES MOEURS DES HABITANS,
LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.
POUR FORMER UN SYSTEME COMPLET
d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations:
ENRICHI
DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES,
TOME HUITIE'ME.

A DRESDE 1747.
Chez GEORGE CONRAD WALTHER,
LIBRAIRE DU ROI.
Avec Privilege de Sa Maj. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0007

Universitäts- und Landesbibliothek
Zweigstelle Aufklärung

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(SAALE)

1941 g 845

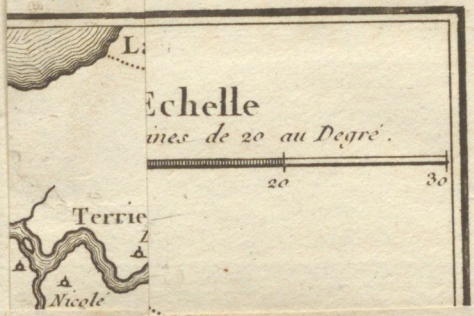
Echelle
20
30
Terrie
Nicolé

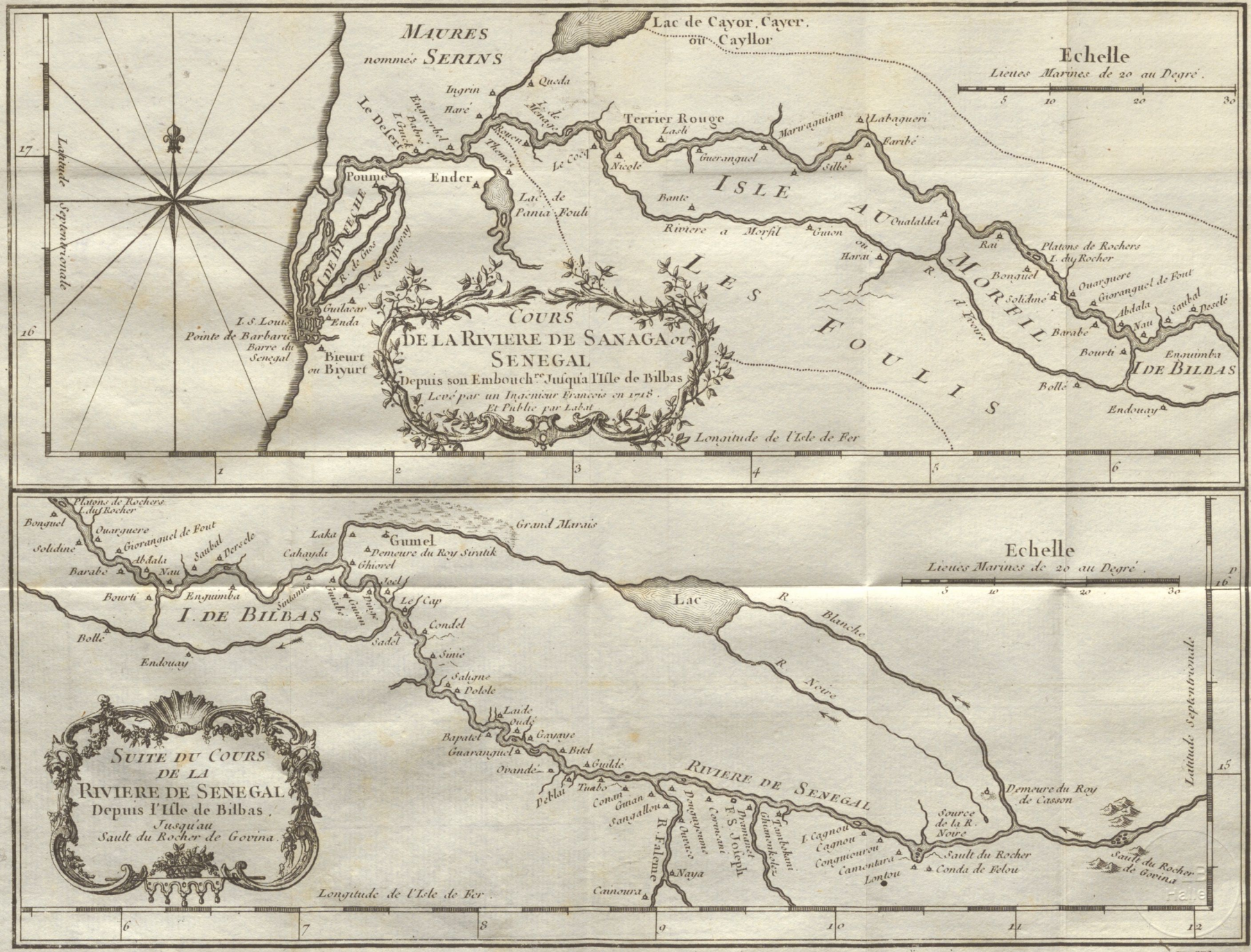
MAURES
nommés SERINS
Lac de Cayor, Cayer,
ou Cayllor
Echelle
Lieues Marines de 20 au Degré.
5 10 20 30
Ingrin
Haré
Queda
Le Desert
Terrier Rouge
Lasli
Marragniam
Labagueri
Faribé
Le Coq
Nicole
Gueranguel
Silbé
Poume
Ender
ISLE
AU
Lac de
Pania Fouli
Bante
Oualaldei
Riviere a Morfil
Guion
ou
Harai
Rai
Platons de Rochers
I. du Rocher
MORFIL
Bonguel
Solidine
Ouarguere
Giorangel de Fout
Abdala
Saubal
Desele
Nau
Barabe
Bourti
Enguimba
I DE BILBAS
Bolle
Endouay
LES FOULIS
R. de Gros
R. de Segueny
I DE BIEURT
Guiacar
Enda
I. S. Louis
Pointe de Barbarie
Barre du
Senegal
Bieurt
ou Biyurt
COURS
DE LA RIVIERE DE SANAGA ou
SENEGAL
Depuis son Embouch.re Jusqu'a l'Isle de Bilbas
Levé par un Ingenieur Francois en 1718.
Et Publié par Labat
Longitude de l'Isle de Fer
Latitude Septentrionale
17
16
1 2 3 4 5 6
Platons de Rochers
I. du Rocher
Bonguel
Ouarguere
Giorangel de Fout
Soldine
Abdala
Saubal
Desele
Barabe
Nau
Bourti
Enguimba
I. DE BILBAS
Bolle
Endouay
Laka
Gumel
Grand Marais
Cahayda
Demeure du Roy Sinatik
Ghiorel
Joal
Le Cap
Condel
Sadel
Simie
Saligne
Polole
Laude
Oudé
Bapatel
Guaranguel
Gayaye
Bitel
Ovandé
Guilde
Péblai
Tuabo
Conan
Guan
Sangallon
R. Faleme
Cainoura
Naya
Dramanet
Ouaco
Comenent
F. S. Joseph
Dramanet
Ghiamboki
Ghiambokiez
Ghambokani
I. Cagnou
Cagnou
Congniouron
Camontara
Lontou
Sault du Rocher
Conda de Felou
Source
de la R.
Noire
Demeure du Roy
de Casson
Sault du Rocher
de Govina
Lac
R. Blanche
R. Noire
RIVIERE DE SENEGAL
Echelle
Lieues Marines de 20 au Degré.
5 10 20 30
Latitude Septentrionale
16
15
Longitude de l'Isle de Fer.
6 7 8 9 10 11 12
SUITE DU COURS
DE LA
RIVIERE DE SENEGAL
Depuis l'Isle de Bilbas,
Jusqu'au
Sault du Rocher de Govina.

Tom. II. N.o 21.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
ULB Halle
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0011

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

Depuis le commencement du XV. Siécle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE SIXIE'ME.

Voyages au long de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra Leona ; contenant la Description de plusieurs Pays & de leurs Habitans.

CHAPITRE IV.

Description de la Riviere du Sénegal, tirée des Mémoires de M. Brue.

Où l'on examine si cette Riviere est le Niger ou un de ses bras.

BRUE. 1701.

LE cours du Sénegal est d'environ huit cens lieues de l'Est à l'Oüest, depuis le lac de *Burnu*, où cette riviere prend sa source, jusqu'à deux

Cours de la riviere du Sénegal.

BRUE. 1701.

lieues & demie (95) de l'Océan Occidental. Là, faisant un coude, elle tourne tout d'un coup au Sud; & n'étant séparée de la mer que par une langue (96) de terre, qui n'a pas dans quelques endroits plus de cent toises de largeur, & qui s'élargit dans d'autres depuis une lieue jusqu'à deux & demie; elle coule encore l'espace de vingt-cinq lieues du Nord au Sud, pour se perdre enfin dans l'Océan à quinze degrés cinquante-cinq minutes de latitude (97).

Cette riviere, qui divise presque continuellement la Région des Négres de celle des Mores de Zarra ou du Desert, s'avance l'espace de trois cens lieues par divers détours de l'Est à l'Oüest, c'est-à-dire depuis les Cataractes de Galam, au-delà desquelles les François n'ont pas encore pénétré, jusqu'à son embouchure près de *Biyurt* ou *Bieurt* (98), dont on a déja

(95) Brue ou Labat parlent ici sans doute d'après l'opinion des Géographes, puisqu'il ajoute qu'aucun François n'a pénétré si loin.

(96) Nommée la *Pointe de Barbarie*.

(97) Si ce n'est pas une faute d'impression dans Labat, il s'est fort trompé en mettant 25 degrés 55 min.

(98) Voyez la Carte qui est copiée d'après celle que Brue fit lever sur les lieux par un habile Ingénieur, en 1718. On doit la regarder par toutes sortes de raisons comme une piece autentique.

vû la description. Ses eaux sont fort rapides ; ce qu'on attribue à la longueur de son cours dans un canal fort étroit. BRUE. 1701.

Son embouchure est large d'une demi-lieue ; mais elle est masquée par une barre ou un banc qui s'est formé de l'abondance du sable que le courant y amene, & qui est repoussé par la marée. Cette barre est doublement dangereuse, & parce qu'elle a peu d'eau, & parce que tous les ans les flots impétueux qui sortent de la riviere au tems des inondations, lui font changer de place. L'entrée du Sénegal seroit inaccessible, si la force de son cours & celle de la marée n'avoient ouvert deux passages, dont le plus large est ordinairement de cent cinquante ou deux cens toises sur deux brasses de profondeur. Aussi ne reçoit-il que des barques de quarante ou cinquante tonneaux. Le plus petit n'est que pour les Canots. Ces deux ouvertures changent tous les ans de situation. L'Isle de Saint Louis est quelquefois à quatre lieues de la barre, quelfois à deux. Mais le même inconvénient qui empêche les Bâtimens de quatre ou 500 tonneaux d'entrer dans la riviere & d'y pouvoir débarquer

Difficultés de son embouchure.

BRUE.

1701.

leurs marchandiſes, devient une ſûreté pour le Fort, & rend le commerce des François fort tranquille. La Compagnie entretient une Barque & des Négres également adroits & robuſtes pour décharger ſes propres Vaiſſeaux.

Elles ſervent à la ſûreté du commerce François.

Saiſons où l'on paſſe la Barre du Sénegal.

La ſaiſon la plus commode pour paſſer la barre, eſt depuis le mois de Janvier juſqu'au mois d'Août, parce que les vents ſont alors variables, & que la direction des marées eſt au Nord. Mais dans cet intervalle même les mois les plus favorables ſont Avril, Mai, Juin & Juillet. La mauvaiſe ſaiſon eſt depuis Septembre juſqu'à la fin de Décembre, parce que les vents d'Eſt enflent beaucoup la mer, & rendent le commerce abſolument impoſſible.

Intérieur de cette riviere.

Après avoir paſſé la barre, on trouve une riviere d'une belle largeur, d'une eau fort claire & fort unie, dont le cours eſt auſſi agréable que l'entrée en a paru difficile. Sa profondeur eſt depuis 18 pieds juſqu'à 25. La terre du côté gauche en montant, eſt une pointe de ſable baſſe & ſtérile. Elle n'a pas plus de cent toiſes de largeur à l'entrée de la barre; mais on a déja fait remarquer qu'étant longue d'en-

viron vingt-cinq lieues, sa largeur augmente dans cet espace d'une lieue jusqu'à deux & demie. Cette Peninsule est remplie d'une sorte de petites crabbes que les François appellent *tourlouroux* dans les Isles sous le vent, & d'une espece d'oiseaux qu'ils ont nommés *grands-goziers* ou *pélicans*. Une lieue au-delà de la barre, la même Peninsule devient moins stérile, & présente des pâturages, où la Compagnie fait nourrir des troupeaux de moutons & de chevres, à la garde desquels elle entretient quelques Laptots armés. Mais le côté droit de la riviere aussi-tôt qu'on a passé la barre, forme un meilleur & plus beau pays, qui se nomme (99) *Terre de Guinée*, c'est-à-dire en Langue Négre *Pays du Diable*. Il est uni, couvert de verdure & de petits bois de différens arbres, entremêlés de palmiers & de cocotiers, qui forment une charmante perspective. Ce canton appartient au territoire de *Biyurt* ou *Bieurt*, & fait partie du Royaume de Kayor, qui a de ce côté-là pour bornes la pointe de Bi-

BRUE. 1701.

Tourlouroux.

Grands Goziers ou Pélicans.

Terre de Guinée.

(99) Il y a de l'apparence que c'est un reste du Pays de *Ghinea* ou *Gehenoa*, qui, suivant Leon & Marmol, étoit situé vers l'embouchure du Sénegal, au côté du Sud.

BRUE.

1701.

Canal de Biyurt.

fescha, éloignée de la barre d'environ six lieues.

Du même côté, deux lieues au-dessus de la barre, on trouve un Canal ou un bras de la riviere, qui remonte jusqu'à Biyurt. L'entrée est bouchée par une basse, qui la rend quelquefois fort dangereuse. Elle contient aussi deux petites Isles, dont la plus proche de la grande riviere se nomme *Bokos*. C'est dans cette Isle que la Compagnie Françoise avoit établi son premier Comptoir. On en voyoit encore les restes en 1724. Le terrain est bas, & fort mal sain parce qu'il est sujet (1) aux inondations; ce qui obligea les François de l'abandonner. L'Isle de *Moghera*, qui est derriere celle de Bokos, est deserte & sans culture. Au long de cette Crique, ou du rivage de ce Canal, la nature a formé des salines fort riches & dans une situation fort singuliere. On en compte huit, éloignées d'une lieue ou deux l'une de l'autre. Les cinq principales sont celles de *Guianean*, où la

Salines extraordinaires.

(1) Ces inondations sont causées, comme celles du Nil, par les pluies qui tombent dans les Pays situés entre les Tropiques aux mois de Juin, de Juillet, d'Aoust & de Septembre. On en parlera ci-dessous. Voyez aussi la Relation de Dom Juan de Castro au Tome I.


CARTE
DE L'ENTRÉE
DE LA RIVIERE
DE
SANAGA ou SENEGAL.
Echelle.
De Deux Lieues Communes.
1.
2.
1/4
1/2
Tourcade
Engioul
Mongina Marigot du Bel
Guiomar
I. de Grielle
I. a Bois
Guiars
Ehkiongue
RIVIERE DE SENEGAL
Pointe de l'Isle de Bifeche
Emboulan
Guiaover
Riviere de Giore ou du Petit Brac
Riviere de Sagueray
Guiodon
Riv. de Guilacar
Guiacalel
I. S. Louis
Fort
I. de Sor
Jansee
Jean de Bare
Isle de Guiogou
I. de Dourourmour
Enda
Le Bart
Islet aux Anglois
Gombongue
I. de Bocos
I. de Mougue
Guen
Bare
Del
Marigot de Bieurt
Bieurt
Les Salines
Pointe de Barbarie
La Bare
Enguiebene
Engucat
Moiut
Ouaror
La Bare n'est pas toujours à la même place il y a deux passes dessus une grande et une petite. Le fleuve rompt quelque fois la Pointe de Barbarie plus haut qu'à l'ordinaire.

Tom. II. N°. 22.

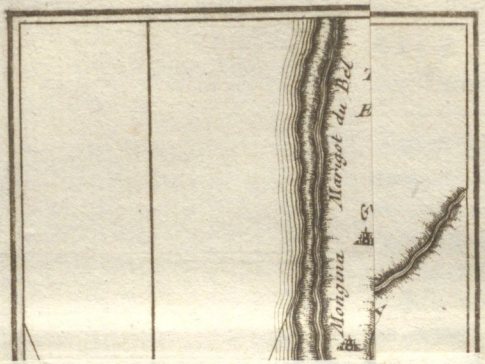

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0022

BRUE. 1701.

Compagnie fait ses cargaisons, de *Dambur*, de *Luiango*, de *Guingha* & de *Quiert*. Les plus petites se nomment *Yunja*, *Matay*, & *Kab*. Ce sont de grands étangs d'eau salée, au fond desquels le sel se forme en masse. On le brise avec des crocs de fer pour le faire sécher au soleil. A mesure qu'on le tire de l'étang, il s'en forme d'autre. On s'en sert pour saler les cuirs. Il est corrosif, & fort inférieur en bonté au sel de l'Europe. Chaque étang a son Fermier particulier, qui se nomme *Ghiodin* ou *Komessu*, sous la dépendance du Roi de Kayor. La même Crique est fort abondante en huitres, dont les écailles servent aux Negres pour composer une sorte de chaux qu'ils emploient à leurs Bâtimens. Ces huitres sont fort grandes. On les fait sécher, pour servir d'aliment; & l'usage en est fort commun dans le canton.

Huitres. Usage de leurs écailles.

Entre l'Isle de *Bokos* & la grande Isle de *Bifescha*, il y a une autre Isle de cinq ou six lieues de tour, nommée l'*Isle de Jean Barre*. Le terroir en est fertile, & couvert, dans quelques endroits, de fort gros arbres. Il appartient à deux Chefs des Negres, *Jean Barre* & *Yansuk*, qui y possedent cha-

Différentes Isles du Sénegal.

BRUE. 1701.

cun leur Village. Le premier de ces deux Negres est Interprete héréditaire de la Compagnie au Fort Saint-Louis. Près de la même Isle, il y en a deux autres plus petites, qui appartiennent aussi à des Chefs Negres. L'une se nomme *Ghrogu*, & l'autre *Doremur*. Un peu au-dessus de *Jean Barre*, on en trouve une autre, qui s'appelle l'*Isle du Galet*; nom tiré d'une sorte de cailloux fort durs, fort pesans & fort unis, dont la forme est un ovale plat. On s'en sert quelquefois pour faire de la chaux. Vis-à-vis l'Isle de Bokos, on voit encore une Isle que les François ont nommée (2) l'*Isle aux Anglois*; basse, marécageuse, & qui n'a rien de recommandable. Enfin, trois quarts de lieue plus loin, vers l'embouchure du Sénegal, est située l'Isle qui porte le nom même de cette riviere, ou celui de *Saint-Louis*, qu'elle tire de son Fort, réſidence ordinaire du Directeur Général.

Isle de Saint Louis.

L'Isle du Sénegal, ou de Saint-Louis, est à seize degrés cinq minutes de latitude du Nord. Sa situation est au

(2) Labat prend beaucoup de peine à prouver que les Anglois n'ont jamais possédé cette Isle. Mais pourquoi n'en auroient-ils pas été les maîtres dans le peu de tems qu'ils l'ont été de l'Isle Saint-Louis?

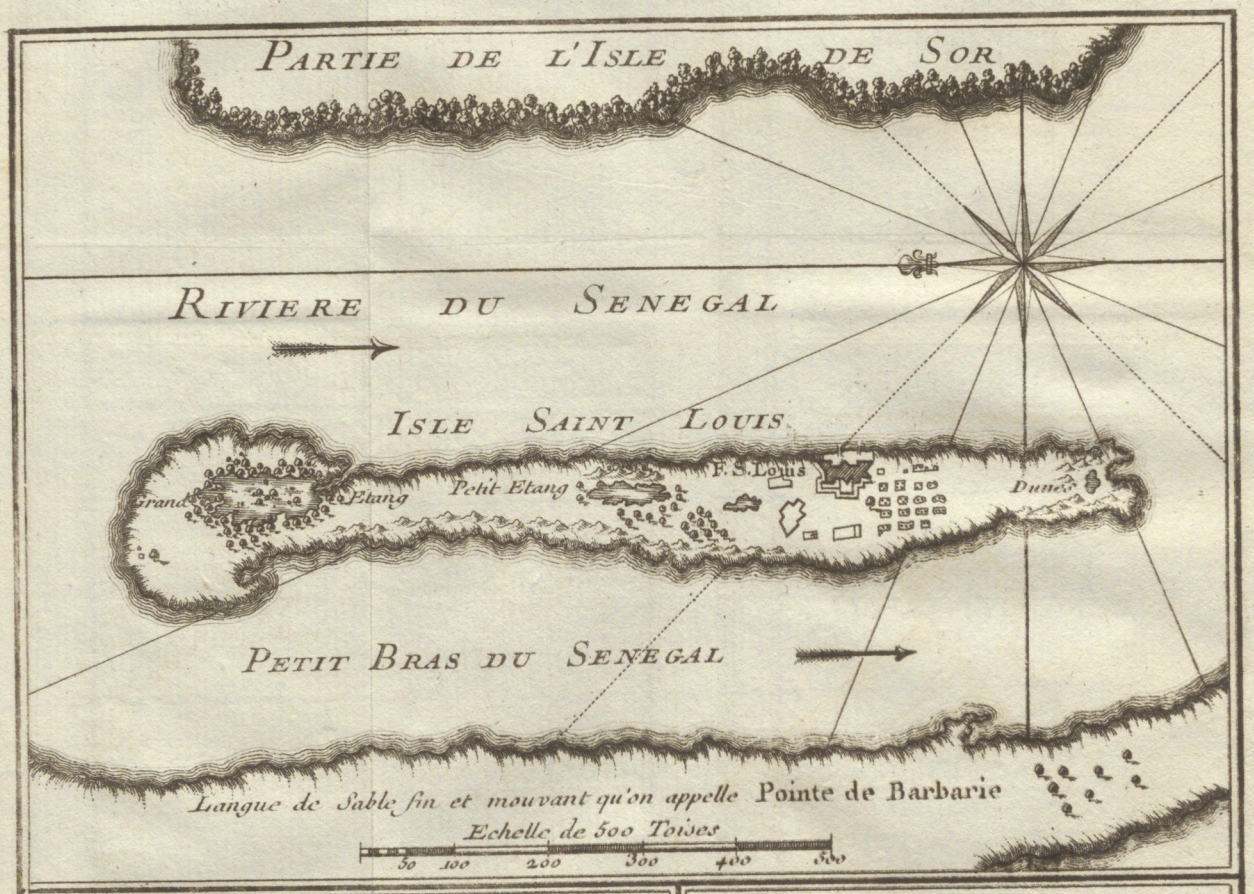
PARTIE DE L'ISLE DE SOR
RIVIERE DU SENEGAL
ISLE SAINT LOUIS
Grand Etang
Petit Etang
F. S. Louis
Dunes
PETIT BRAS DU SENEGAL
Langue de Sable fin et mouvant qu'on appelle Pointe de Barbarie
Echelle de 500 Toises
50 100 200 300 400 500

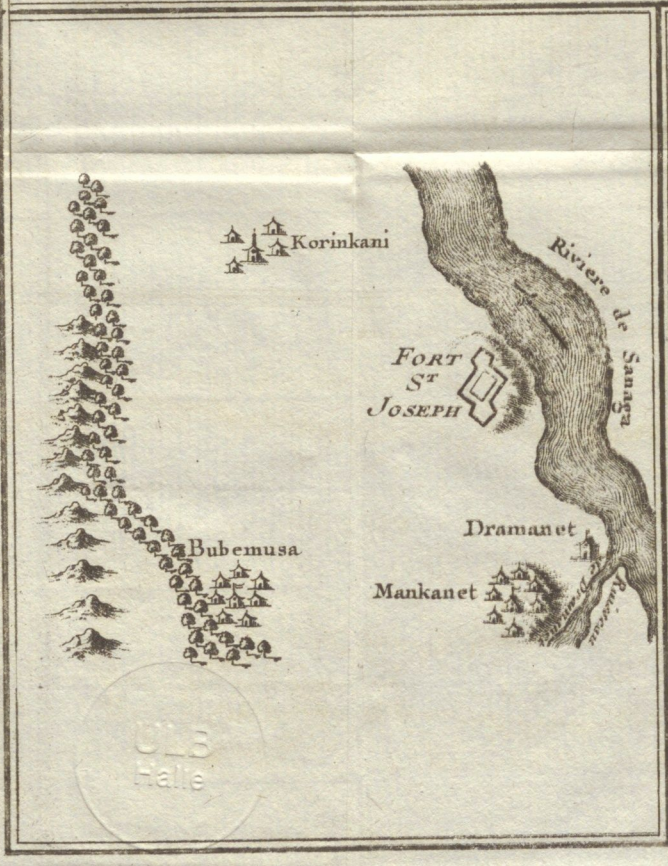
Korinkani
Riviere de Sanaga
FORT St JOSEPH
Dramanet
Bubemusa
Mankanet

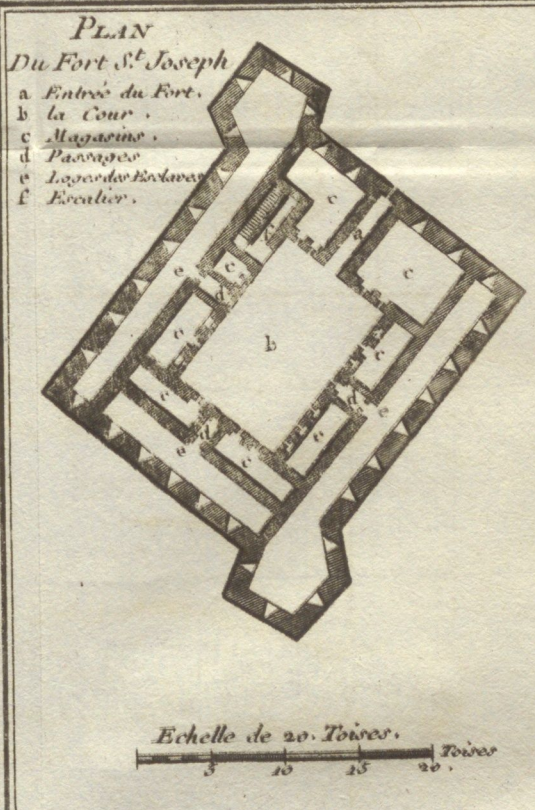
PLAN
Du Fort St. Joseph
a Entrée du Fort.
b la Cour.
c Magasins.
d Passages
e Logemens des Esclaves
f Escalier.
Echelle de 20. Toises.
Toises
5 10 15 20.

Tom. II. Nº. 23.


PART

milieu de la riviere, à deux, trois, ou quatre lieues de l'embouchure, ſuivant les variations de la Barre. Quelques Voyageurs lui donnent une lieue de circonférence. Froger qui la meſura en 1705, compte onze cens cinquante toiſes du Nord au Sud, c'eſt-à-dire dans ſa longueur; mais comme ſa largeur eſt inégale, il ne l'a pas déterminée. Un Ingénieur, qui prit le même ſoin en 1714, lui donne de largeur, du côté de la Barre, quatre-vingt-dix toiſes; cent quatre-vingt-douze du côté oppoſé, & cent trente dans l'endroit où le Fort eſt ſitué. Le bras oriental de la riviere eſt large de trois cens quatre-vingt toiſes; & celuî de l'Oueſt, de deux cens dix. On ne trouve dans l'Iſle qu'une terre plate, ſablonneuſe, & ſtérile. Le côté du Sud étoit autrefois ſujet aux inondations; mais la marée & les vents du Nord y ont pouſſé tant de ſable, qu'il s'en eſt formé des Dunes, qui couvrent le Fort & qui le font paroître dans un creux. Cependant il eſt reſté vers cette pointe un *Marigot* ou un étang d'eau ſalée. La pointe du Nord eſt couverte de grands arbres, qui ont l'apparence d'une Forêt; mais ce ne

Son étendue.

Ses propriétés.

BRUE. 1701.

sont que des *Mangles* (3), qui demandent, pour croître, d'avoir toujours leurs racines dans l'eau. Il se trouve un autre étang au milieu de ces arbres. Il s'en trouve encore un, mais plus petit, vers le centre de l'Isle; avec un petit bois voisin, qui sert à donner de l'ombre aux moutons & aux chevres du Fort: car le fond sablonneux du terroir n'empêche pas qu'il n'y croisse une herbe courte, qui engraisse les bestiaux, & qui les rend d'un fort bon goût. Les étangs sont peuplés de porcs, qui s'y rafraîchissent dans la boue.

Elle manque d'eau. Comment on y supplée.

L'Isle manque d'eau pendant la moitié de l'année, parce qu'il ne s'y trouve ni source ni puits, & que durant la mousson du Sud, c'est-à-dire depuis Décembre jusqu'au mois de Juillet, la riviere est salée. Dans le tems des inondations, l'eau est assez bonne; mais, dans les saisons séches, on est forcé d'ouvrir, au milieu du sable, des puits d'une eau somache dont on ne peut faire usage qu'après l'avoir filtrée au-travers d'une pierre qui vient des Canaries. Pour la rafraîchir,

(3) Labat dit Mangles ou Peletuviers. Les Anglois, *Mangroves*. Ces arbres reparoîtront souvent,

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0032

PLAN du FORT St LOUIS dans l'ISLE de SANAGA ou du SENEGAL

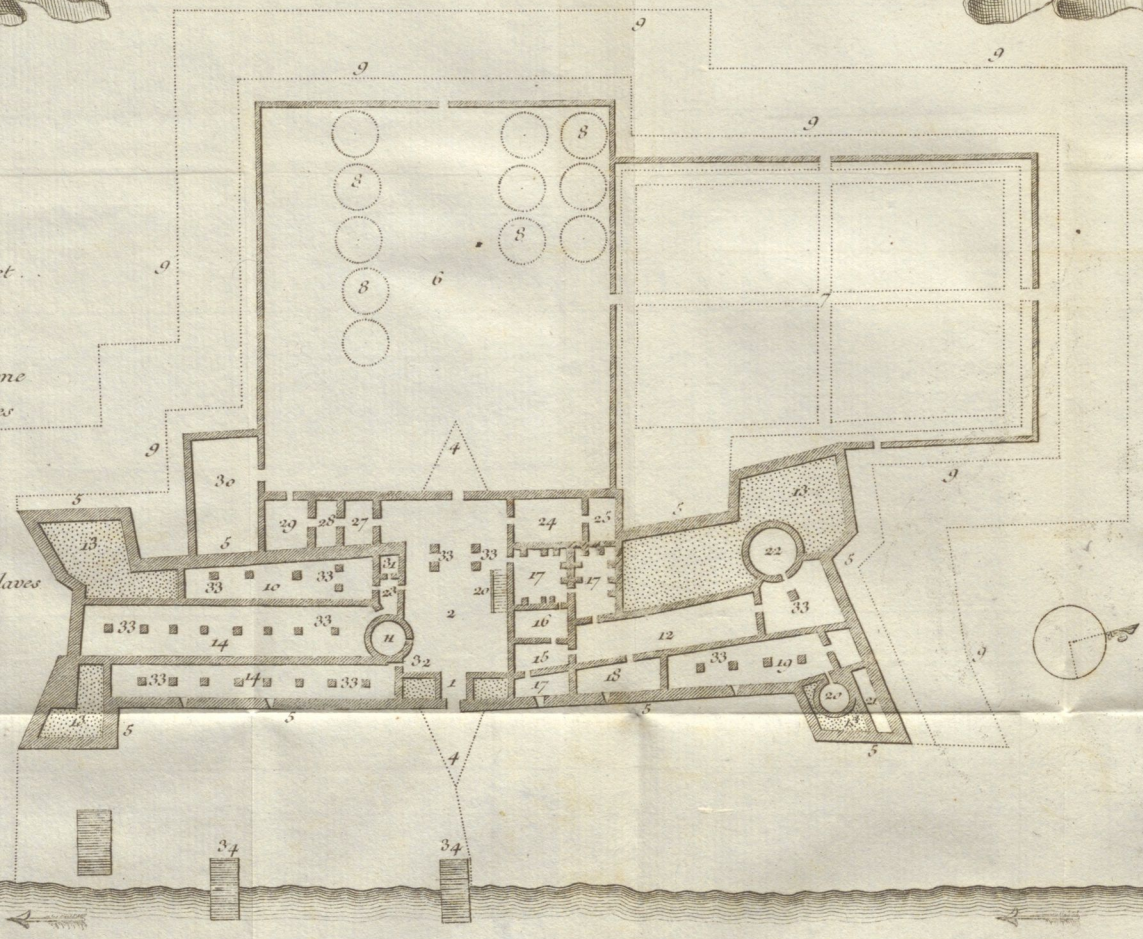

1. Entrée du Fort.
2. Grande Cour.
3. Porte de derriere.
4. Palissades devant les Portes.
5. Muraille d'Enceinte et Parapet.
6. Grande Cour.
7. Petit Jardin.
8. Les Cases ou l'on met la Gome
9. Double Enceinte de Palissades
10. Petite Cour
11. Tour ou est la Chapelle
12. Autre Cour ou Fossé.
13. Quatre Bastions pleins
14. Lieu ou l'on renferme les Esclaves
15. Bureau du Garde Magasin
16. Entrée du Magasin.
17. Les Magasins.
18. Magasin au Fer.
19. La Cave
20. Magasin a poudre.
21. Le Creux sous les Lieux
22. Magasin pour l'Ivoire.
23. Entrée de la grande Captiverie
24. La Cuisine.
25. La Laverie.
26. Escalier pour monter sur la Plateforme.
27. La Dépense.
28. Cabinet joint a la dépense
29. La Tonnellerie
30. Magasin d'Armement
31. Petit Magasin pour les outils et Ustanciles
32. Entrée de la petite Captiverie
33. Pilliers pour soutenir la Plateforme et le toit.
34. Deux ponts pour aborder les barques.

LA RIVIERE

Echelle de Toises.

5 10 20 30 40 50

Tom. II. N° 24.

ULB Halle

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0033

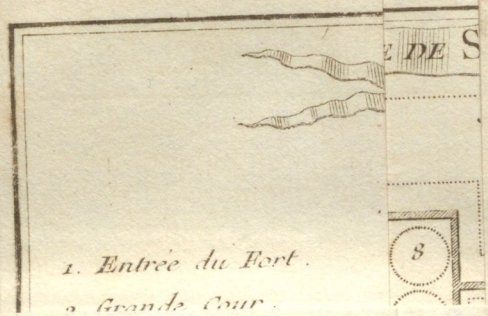

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0034

on la met dans des pots de terre qui ne soient pas vernis, dans lesquels on l'expose aux vents du Nord. On admire avec raison que l'eau devienne salée dans ces puits, lorsque celle de la riviere devient douce ; & qu'au contraire la riviere commence à devenir salée, lorsque les puits cessent de l'être. BRUE. 1701.

Il ne reste aujourd'hui de l'ancien Fort de Saint-Louis, que quatre tours rondes, fort bien bâties à l'antique, & couvertes de tuiles en piramides (4). Elles ont été jointes aux murailles, & renfermées par une fortification de palissades, revêtue de terre, au-dessous de laquelle sont les magasins & quelques bastions mal formés ; de sorte que le Fort n'a pas de meilleure défense qne sa situation naturelle. Son artillerie est de trente pieces, distribuées en plusieurs batteries. L'Arsenal est bien fourni de petites armes & de munitions. On ne nous apprend pas si la Garnison est nombreuse ; mais on fait observer que la Compagnie employe ordinairement deux cens hommes dans les six Etablissemens qu'elle a sur cette Côte, & qu'ils sont dispersés suivant les ordres du Gouverneur. Ses fortifications.

(4) Voyez son Plan.

BRUE.

1701.

Maniere dont le Gouverneur François reçut un Prince Négre.

On peut juger de la figure que le Directeur Général fait dans ce Pays (5), par la maniere dont le sieur Brue reçut, en 1691, un Prince Négre nommé *le Petit-Brak*. Ce Prince s'étant rendu, de *Maka*, dans l'Isle de Bifescha, avec un cortege de quinze ou vingt Négres, envoya un canot dans celle de Saint-Louis, pour donner avis de sa visite au Général, & pour le prier de le faire prendre dans une chaloupe. Lorsqu'il fut arrivé à la porte du Fort, il s'assit à terre avec sa suite, qui étoit armée de zagayes, de sabres & de targettes. Il demeura dans cette posture, en attendant le retour de son Interprete, qui étoit allé sçavoir du Général François s'il étoit disposé à le recevoir. L'Interprete revint aussi-tôt, avec ordre de l'introduire. Il le conduisit à la salle de l'audience, accompagné seulement de deux de ses Officiers & de deux *Guiriots*, ou Musiciens Poëtes, qui dans ces occasions ne s'éloignent jamais de leur Maître. Le Général étoit assis dans un fauteuil, la tête couverte, avec ses Officiers autour de lui. En entrant dans la salle, le Prince Né-

(5) Jobson en parle beaucoup dans son Voyage à la Gambra.

gre ôta son bonnet, s'approcha de Brue, & mit sa main dans la sienne, qu'il leva trois ou quatre fois jusqu'à son front, sans prononcer un seul mot. Brue fit la même chose ; mais sans se lever & sans se découvrir.

BRUE. 1701.

Le Prince s'assit sur un tabouret. Ses deux Officiers se placerent à ses côtés dans la même posture, & les deux Guiriots se mirent à terre derriere lui. C'étoit un vieillard de fort bonne mine. Il avoit la barbe & les cheveux gris, & le visage maigre & ridé ; mais beaucoup de vivacité dans les yeux, & le son de la voix fort agréable, avec un air de grandeur qui marquoit celle de sa naissance. Sa robe, qui lui tomboit jusqu'aux genoux, étoit d'une étoffe (6) blanche de coton, à raies bleues, avec de grandes manches, de la forme des surplis de l'Oratoire. Par-dessous il avoit des hautes-chausses de la même étoffe, mais si larges qu'elles ne contenoient gueres moins de six aunes, & plissées par derriere, de maniere à pouvoir lui servir de coussin. Sur sa robe il portoit un baudrier de drap écarlate, d'un demi-pied de large, auquel son

Habil'ement & figure du Prince.

(6) Ces étoffes de coton s'appellent *pagnes*, du mot Portugais *Panna*.

BRUE. 1701.

sabre étoit suspendu. La poignée & le fourreau étoient travaillés en argent, avec un art surprenant pour un ouvrage des Négres. Toutes les parties de la robe & du baudrier étoient garnies d'amulets, ou de grisgris, cousus proprement dans de petites pieces d'écarlate, de maroquin rouge du Levant, & de peau des bêtes sauvages du Pays. Mais la forme de toutes ces pieces étoit différente. Les unes étoient quarrées, d'autres rondes, ou longues, ou poligones; & chacune attachée sur la partie du corps qu'elle avoit la vertu de préserver. Les hautes-chausses étoient sans poches; mais le Prince portoit, au côté droit, un petit sac qui contenoit son trésor. Sa robe, quoiqu'on l'ait comparée à nos surplis, étoit échancrée par-devant comme une chemise de femme, & relevée autour du cou par une broderie de drap rouge, qui représentoit des boutons & d'autres figures. Son bonnet étoit de la même étoffe que la robe, étroit par le bas, mais large au sommet; de sorte que ne pouvant se soutenir, il penchoit beaucoup à côté de la tête. Au lieu de plumes, il étoit orné de la tête d'un paon d'Afrique, qui contenoit un grisgris. Le

Prince avoit d'ailleurs les jambes nues, avec des sandales aux pieds, telles qu'on représente celles des Romains.

Il demeura quelque tems en silence, regardant le Général avec beaucoup d'attention. Enfin il lui adressa un discours, qui fut expliqué par l'Interprete, & qui portoit en substance,

Harangue du Prince Négre.

» Qu'ayant appris l'arrivée du Sieur » Brue au Sénegal, avec la qualité » de Général pour la Compagnie, & » n'ayant entendu que des éloges de » son caractere, il s'étoit fait un de- » voir de le prévenir par sa visite, & » de lui offrir son amitié : qu'il s'étoit » toujours senti de l'inclination pour » les François, & qu'il leur avoit ren- » du tous les services qui dépendoient » de lui : qu'il promettoit de perséve- » rer dans les mêmes dispositions ; & » que Brue pouvoit compter en par- » ticulier sur son affection, dont il » vouloit lui donner un témoignage » en lui faisant présent d'un Esclave ».

Il est fort bien traité par Brue.

Les deux Officiers & les Guiriots firent aussi leur compliment, que le Général reçut d'un air civil & gracieux. Il fit ensuite apporter de l'eau-de-vie ; car si la qualité de Mahométans rend quelques Négres fort réservés sur l'usage de cette liqueur, le

BRUE. 1701.

plus grand nombre regarde le précepte de l'Alcoran comme un conseil, & se livre sans scrupule au plaisir de boire. Le Prince vit paroître avec plaisir sa bouteille. Un de ses Officiers remplit un verre, en fit l'essai, & le présenta joyeusement à son Maître, qui se leva, but à la santé du Général, & rendit le verre à l'Officier avec un petit reste de liqueur ; ce qui passe pour une faveur entre les Négres. Après le premier coup, il alluma sa pipe & se mit à fumer. Ses deux Officiers suivirent son exemple ; tandis que les Guiriots commencerent à chanter, en accompagnant leur voix du son d'un petit instrument, qui n'a que trois cordes & ressemble assez à nos luts. Le ventre est composé d'une piece de calebasse, avec un manche qui y est attaché. Le chevalet en est fort bas, & les cordes sont de crin de cheval. Ils les pincent & les frappent en mesure. Cette musique n'a rien de desagréable. Leurs chansons sont martiales, & roulent sur les louanges de leur Prince. Ils relevent sa naissance. Ils disent qu'il est Seigneur de la mer, qu'il a vaincu tous ses ennemis, & qu'ils n'ont jamais eu de Maître si magnifique & si libéral. Ils finissent par

Instrumens & chansons de ses Musiciens.

des vœux pour sa santé & pour la prolongation de sa vie.

Le concert des Guiriots n'interrompit pas la conversation. Comme il étoit assez tard, Brue proposa au Prince de loger dans le Fort. Cette invitation fut acceptée. Il fut conduit dans un appartement séparé, parce que les Négres ne mangent pas volontiers avec les Blancs. On lui envoya du kuskus & diverses viandes, que ses gens préparerent à leur maniere. Le vin de palmier & l'eau-de-vie ne lui furent pas épargnés. Son arrivée avoit attiré dans l'Isle quantité de Négres, qui passerent toute la nuit à danser. Le lendemain, il prit congé du Général, après avoir reçu le *Tago*, c'est-à-dire un présent, qui valoit beaucoup mieux que son Esclave. Brue fit aussi quelques libéralités à ses Officiers & à ses Musiciens.

Description continuée.

Pour reprendre notre description, la pointe de la grande Isle de Bifescha est d'environ deux lieues au-dessus du Fort Saint-Louis, du côté droit de la riviere. Elle fait, des deux côtés, les limites du Royaume de Kayor & de Hoval; car le premier est à droite, & l'autre à gauche de la riviere. Cette région étoit connue autrefois sous le

Royaumes de Hoval & de Kayor.

BRUE. 1701.

nom de *Jalofs*, nom général, qui comprenoit plusieurs Nations différentes. Le Royaume de Hoval s'étend de l'Est à l'Oueſt, l'espace d'environ quarante-six lieues. Ses bornes sont incertaines au Nord, parce qu'il est fort exposé de ce côté-là aux incursions des Mores, qui s'avancent ou se retirent suivant les occasions qu'ils trouvent d'y exercer leurs pillages. Le Roi de Hoval porte le titre de *Brak*, qui signifie *Roi des Rois*. C'est purement un nom de Majesté, comme le *Damel*, le *Siratik*, & plus anciennement celui de *Pharaon* & de *Cæsar*. Ses Etats ont plus d'étendue au Sud du Sénegal qu'au Nord. A l'Est ils sont séparés du Royaume des *Fulis* ou *Foulis* par le lac de *Kayor*, & s'étendent au long du Sénegal jusqu'au Village d'*Embakana* ou *Embakan*, sur les frontieres du Royaume de Galam, qui a cent quatre-vingt-seize lieues d'étendue de l'Est à l'Oueſt, mais dont les bornes sont encore inconnues au Sud. L'Empereur ou le Roi de Galam porte le titre de *Siratik*.

Royaume de Galam, dont le Roi se nomme Siratik.

Dix ou douze lieues au-dessus du Fort Saint-Louis, on trouve une pointe où la fertilité du terroir a porté les Négres à bâtir sept ou huit Villages,

dont le principal se nomme *Bucksar*. Plus on s'avance vers la mer, plus le Pays au long de la riviere semble fertile & cultivé. Il abonde en maïz, & cette sorte de grain n'y manque jamais.

BRUE. 1701. Village de Bruksar.

L'Isle de Bifescha n'a pas moins de vingt-huit lieues de long, sur huit dans sa plus grande largeur. Elle est fermée par un bras du Sénegal, qui la sépare du Village d'*Enschoie*, & qui se divise en deux autres bras au Village d'*Auschasur*. Le dernier de ces deux bras se subdivise encore au Village de *Pama*; de sorte que l'Isle de Bifescha est bornée à l'Est par un bras du Sénegal, qui se nomme la *Riviere de Sagheray*, à l'Oueſt par le Sénegal même, & se trouve divisée en trois parties par la petite riviere de Jor & le Kora ou le Bekio. Le terroir en est riche & fertile, ce qu'on attribue principalement aux inondations du Sénegal. Il abonde en maïz des deux especes, en riz, en légumes, en tabac, & en indigo. Le froment y croît fort bien, mais après la seconde moisson; comme s'il avoit besoin de se naturaliser au terroir. Le coton y est aussi en fort grande abondance. On y voit de vastes prairies, qui nourrissent quantité

Isle de Bifescha.

Divisions du Sénegal.

BRUE. 1701.

de grands & de petits beſtiaux, tous excellens dans leur eſpece. La volaille & le gibier y foiſonne, ſur-tout les perdrix, les pigeons ramiers, & les pintades. Outre les forêts, il s'y trouve de grands bois de palmiers; & les Villages, qui ſont fort fréquens ſur la riviere, rendent témoignage que le Pays eſt bien peuplé.

Iſles de Buckfar & des Palmiers.

Au-deſſus de l'Iſle de Bifeſcha eſt celle de *Buckſar*, que les François ont nommée l'*Iſle aux Bois*, parce qu'elle en eſt remplie. Elle eſt ſituée à demi-lieue de la pointe Nord de l'Iſle Saint-Louis. Sa longueur eſt d'environ trois lieues & demie, ſur trois quarts de lieue de largeur. L'Iſle *Bichon* ou *des Palmiers*, eſt à neuf lieues de Saint-Louis, & ne forme qu'une langue fort étroite, quoiqu'elle ait deux lieues de longueur. Ces deux Iſles ſont habitées & cultivées par les Négres. Ils ont bâti leurs Villages ſur des terrains élevés pour ſe garantir des inondations annuelles de la riviere.

Serinpeta.

En continuant de remonter le Sénegal, le premier endroit remarquable qui ſe préſente à gauche eſt le Village de *Serinpeta*, nommé auſſi *Serimfalli*, où la riviere qui a coulé, de-là, du Nord au Sud, deſcend deſormais

de l'Eſt à l'Oueſt. Entre ce lieu & Buckſar, le Pays n'offre que des pâturages où les Mores de la Tribu de *Sargentes* viennent nourrir leurs chameaux & leurs autres beſtiaux dans les tems de ſéchereſſe, en payant un tribut au Brak. C'eſt à Serinpeta que ſe font les meilleurs Canots du Sénegal. Ce Village appartenoit en 1715 à un Seigneur Négre, nommé *Caye*, neveu du Brak. Quelques lieues au-deſſus de Serinpeta, au Nord de la riviere, commence *le Déſert*, canton célebre par le commerce des gommes, que les Mores de la Tribu de Had-al-Agi y viennent exercer. C'eſt une plaine vaſte & ſtérile, bornée par des montagnes de ſable rouge, & qui n'a pour arbres que quelques buiſſons, ſans aucune ſorte de verdure.

BRUE. 1701.

Deſert, lieu célebre pour le commerce des gommes.

Deux lieues plus haut ſur la riviere, on trouve *Angherbel*, réſidence du grand Brack, Roi de Hoval. C'eſt une grande Ville, qui a, vis-à-vis, ſur l'autre rive, un Village nommé *Ingherbel*. Du côté du Sud, le Sénegal reçoit une riviere qui vient du lac *Pania Fuli* ou *Fouli*, & qui ſe nomme *Riviere Portugaiſe*. Elle eſt à trente-ſept lieues de l'embouchure du Sénegal. C'eſt une eſpece de Canal natu-

Anggherbel & Ingherbel.

Riviere Portugaiſe.

BRUE. 1701.

rel, par lequel les eaux de cette riviere montent dans le lac au tems des inondations, & reviennent enſuite lorſque ce déluge eſt fini. Il a cinq ou ſix lieues de longueur. Ses rives ſont plantées d'arbres, & couvertes de Villages. Le terroir en eſt auſſi fertile que les habitans ſont pareſſeux. L'entrée de cette Riviere Portugaiſe eſt embarraſſée par un petit banc de ſable, que ſa ſituation néanmoins ne rend pas dangereux. Le lac même eſt ovale dans ſa forme. Sa longueur eſt de ſix lieues, du Nord au Sud, & ſa largeur de trois, de l'Eſt à l'Oueſt. Il eſt fermé par deux pointes & par une petite Iſle qui préſente une Crique formée par un aſſez grand ruiſſeau, dont les rives diſparoiſſent pendant l'inondation du Sénegal. Lorſque les flots ſe ſont retirés, la plus grande partie du lac demeure à ſec, & produit d'abondantes moiſſons de maïz, de riz, de tabac, & de légumes. Mais cette fécondité de la terre & l'abondance de ſes habitans n'empêchent pas que le Pays ne ſoit ſouvent deſolé par la famine; ce qui vient autant de la pareſſe des Négres que du ravage des Sauterelles qui devorent dans certaines années toutes les plantes & tous

Lac de Pania-Fuli.

les fruits. Les Négres mangent ces insectes ; mais le nombre en est si grand, que l'air en est quelquefois obscurci, & qu'il ne reste pas la moindre verdure dans tous les lieux où elles ont passé. BRUE. 1701.

Un peu plus haut du côté du Nord, le Sénegal reçoit le *Marigot* ou la petite riviere de Kayor, qui sort du lac de même nom. Il est à 50 lieues du Fort Saint-Louis ; & comme celui de *Paniafuli*, il s'est formé par les débordemens du Sénegal. A trois lieues sur la rive gauche de ce canal, on trouve le Village de *Grain* ou d'*Ingrin* qui est gouverné par un Seigneur Négre, sujet du grand Brak. Le Pays est agréable & bien cultivé. Quatre lieues plus loin sur la rive droite, est le Village de *Queda*, de la dépendance du Siratik, Rois des Foulis. Dans le tems de la sécheresse, il ne faut pas espérer de remonter plus haut vers le lac, à cause des roseaux qui bouchent le reste du canal. Quelques lieues au-dessus, dans la riviere du Sénegal, on trouve une petite Isle nommée par les François *Menage*, d'un lieu du même nom, qui est à l'opposite sur la rive méridionale de la riviere. Cette Isle est agréable & fertile ; mais si basse, Riviere de Kayor. Ingrin. Queda. Menage.

BRUE. 1701.

qu'elle eſt couverte tous les ans par l'inondation. Auſſi-tôt que l'eau s'eſt retirée, les Négres y font leurs lugans, c'eſt-à-dire leurs plantations de tabac, de riz, de millet & de légumes, qui leur rendent une riche moiſſon. Cinq lieues plus haut du côté du Sud, eſt le Village de *Cock*, directement oppoſé à la pointe Eſt de l'Iſle du *Morfil* (*) ou d'Ivoire, & au Village de *Niolé* qui eſt ſitué ſur cette pointe.

Iſle d'Ivoire ou du Morfil.

L'Iſle d'Ivoire eſt longue de quatre lieues ſur trois, quatre, cinq & ſix de largeur. Elle eſt formée par un bras du Sénegal, qui la ſépare de l'Iſle de *Bilbas*, qu'on en peut regarder néanmoins comme une partie. Le grand canal de la riviere eſt du côté du Nord, & conſerve le nom de Sénegal. Celui du Sud prend le nom de *riviere d'Ivoire*.

Au Sud de la riviere d'Ivoire, le Pays eſt uni, fertile, bien cultivé, rempli d'arbres, & diviſé par des Prairies d'une grande étendue. Il nourrit quantité d'éléphans qu'on y voit paître tranquillement, en troupeaux de quarante & cinquante. Mais lorſqu'ils peuvent entrer dans les plan-

(*) L'ivoire même eſt nommée *morfil* par les Marchands.

tations

tations des Négres, ils y font de terribles ravages. A dix lieues de la pointe Oueſt de l'Iſle d'Ivoire, ſur la rive Nord du Sénegal, eſt le Village de *Lali*, près duquel on trouve un Village nommé par les François *Terrier rouge*, d'où l'on compte ſoixante-dix lieues juſqu'à l'embouchure du Sénegal. Ce lieu eſt célebre par le commerce des gommes, qui ſont apportées par les Mores de la Tribu d'*Ebraghena*, & dont les échanges ſe font comme au Deſert. Depuis Terrier rouge juſqu'à *Hovolalda*, les deux côtés de la riviere préſentent une perſpective charmante. Ce ſont de vaſtes Plaines, remplies de toutes ſortes de beſtiaux, mais expoſées à d'étranges ravages dans le tems des inondations. Les Habitans ſont alors obligés de ſe retirer plus loin dans des lieux élevés, avec leurs troupeaux & tous leurs effets. Quinze lieues au-deſſus de Hovalalda, on rencontre au milieu de la riviere, une chaîne de rocs qui la traverſe. Elle ſe nomme *Platon de Donghel*. Dans les tems ſecs, l'eau y eſt ſi baſſe, qu'à peine le paſſage eſt-il ſûr pour les Canots. Un peu au-delà de cet écueil, eſt une petite Iſle, ſi haute dans une de ſes parties, qu'on y eſt à

BRUE. 1701.

Lali.

Terrier rouge.

Hovolalda.

Rocs de Platon Donghel.

BRUE.

1701.

sec dans les plus grandes inondations. Les François y avoient autrefois un petit Comptoir qu'ils ont abandonné.

Donghel. L'Isle d'Yvoire a du côté du Sud, un Village nommé *Donghel*, où il se fait quelque commerce. Vers la pointe

Burti. Oueſt, elle a le Village de *Burti* (7)

Isle de Bilbas. vis-à-vis l'Isle de *Bilbas*, dont elle n'est séparée que par un petit bras du Sénegal. Bilbas n'est pas si grande, à beaucoup près, que l'Isle d'Yvoire. Elle est formée par deux bras (8), qui se divisent près d'un Village nommé le *Cap*, au Nord de cette riviere. Elle ressemble, pour le terroir & les productions, à l'Isle d'Yvoire, & n'est pas moins peuplée. Plus haut, sur la rive Nord du Sénegal, est le Village de

Kahaydé. *Kahaydé*, qui étoit autrefois la derniere borne des voyages François. Un peu plus loin, on trouve une Isle qui produit du coton, du tabac, & des légumes en abondance. Au-dessus de cette Isle, le Sénegal reçoit une grande riviere qui vient de Gumel, réGumel, résidence du Siratik. sidence du Siratik, Roi des Foulis. Cette riviere s'enfle beaucoup dans les

(7) Ce Village ne se trouve pas dans la premiere Carte.

(8) Ici & dans plusieurs autres endroits, Labat donne le nom de *Niger* au Sénegal.

inondations du Sénegal; & surpassant ses bords, elle forme un Lac d'une étendue considérable. Ensuite, elle laisse, en se retirant, une espece de glaire qui contribue beaucoup à la fertilité du terroir. Près de l'endroit où elle se joint au Sénegal, il y a du côté du Nord, un grand Village, nommé *Ghiorel*, qui est le Port du Siratik. L'espace, qui est d'environ dix lieues entre Gumel & ce Village, est extrémement fertile & fort peuplé.

BRUE. 1701.

Ghiorel.

Quarante lieues au-dessus de Ghiorel & du même côté, on trouve *Layda*, Ville ou Village d'un grand commerce; plus haut, le Village d'*Embakana* près duquel, au côté du Nord, est le Village de *Betel*, sur la frontiere du Royaume de Galam. Betel est un lieu remarquable par l'abondace de toutes sortes de volailles. *Ghilda*, premiere Ville des Etats de Galam, est située du même côté à quatorze degrés cinquante-sept minutes de latitude du Nord. A l'opposite de Ghilda, du côté du Sud, est *Tuabo*, résidence ordinaire du Roi de Galam, & renommée par quelques carrieres de beau marbre. On trouve ensuite le Village de *Yaferé*, au-dessus duquel, sur la rive droite du Sénegal, est celui de *Burna-*

Layda.

Embakana.

Bétel.

Ghilda.

Yaferé.

Burnaghi.

BRUE. 1701.

ghi, dont la latitude est de quatorze degrés neuf minutes du Nord. Quelques lieues plus haut, du côté du Sud, est la Ville de *Tafalisga*, fort bien peuplée & célebre par son commerce. On y voit une petite Mosquée, bâtie, si l'on en croit les Négres, sur le modéle de celle de la Mecque; & près de la Ville, on trouve une montagne de marbre rouge, mêlé de veines blanches.

Tafalisga.

Un peu au-dessous de Tafalisga, près du Village de *Dongiama*, la riviere de *Falemé*, après avoir traversé le Pays de *Bambuk*, vient se décharger dans le Sénegal du côté du Sud. Au-dessus de Tafalisga, on trouve le Village de *Buba Segalle*. Plus haut, du côté du Sud, on arrive à *Dramanet*, Ville grande & bien peuplée. Le nombre de ses Habitans est d'environ quatre mille, la plûpart Mahométans, qui vivent indépendans du Roi de Galam. Ils ont un génie particulier pour le Commerce, qu'ils portent jusqu'au Royaume de Tombuto, & jusqu'aux Etablissemens des Anglois sur la riviere de Gambra. Tout le Pays, au Sud du Sénegal, est fort bien peuplé; mais du côté du Nord on ne rencontre pas de Villages au-dessus de Ghilda, parce

Riviere de Falemé.

Buba Segalle.

Dramanet, Ville d'un grand commerce.

que cette partie est sans cesse exposée aux incursions des Mores. C'est à Dramanet que les François avoient bâti leur Fort de Saint Joseph, qui fut surpris en 1702 & détruit par les Négres. Ils l'ont transporté à *Mankanet*, Village un peu au-dessous, du côté Sud de la riviere. Entre Dramanet & *Kaygnu*, le Pays est rempli de Villages, & le Sénegal reçoit du côté du Sud plusieurs petites rivieres, dont la plus considérable est celle de *Ghianon*. Elle a quarante lieues de cours au Sud-Sud-Est, & porte des Canots.

Brue. 1701.

Riviere de Ghianon.

De Dramanet, on compte vingt-cinq lieues par terre jusqu'à l'Isle de *Kaygnu* ou *Kagnou*, nommée par les François *Orléans* ou *Pontchartrain*. Elle est si haute, qu'elle n'est jamais entierement couverte dans les inondations. Le terroir est bon & fertile. A l'opposite, du côté Sud du Sénegal, on trouve la Ville de Kaygnu ou *Gonghiru*, qui contient cinq mille Habitans Négres, & qui jouit d'un commerce considérable, occasionné par le passage des Caravanes qui prennent cette voie pour se rendre à la riviere de Gambra. Les cataractes de Felu, qui ne sont pas loin au-dessus de cette Ville, sont les limites du

Isle de Kaygnu.

Ville du même nom.

Cataractes de Felu.

BRUE. 1701.

Royaume de Galam à l'Eſt, comme Ghilda du côté de l'Oueſt. Le Sénegal tombe ici de la hauteur de trente toiſes, après avoir coulé quelque tems dans un Canal étroit, entre les montagnes. Ses limites, Nord-Oueſt, ſont des Deſerts habités par les Mores, dans des Villages mobiles, c'eſt-à-dire, dans des tentes.

Iſle & Royaume de Kaſſan.

Au Nord-Eſt, on trouve le Royaume de *Kaſſan* ou *Kaſſu*, dont le Souverain porte le titre de Segadora & réſide au Nord du Sénegal, dans une grande Iſle qui commence entre les cataractes de Felu & *Govina*. Cette Iſle eſt formée par deux bras du Sénegal, qui prennent le nom de *Riviere Noire* & *Riviere Blanche*, & qui après ſoixante lieues de cours vont ſe décharger dans le lac de Kaſſan, peu connu juſqu'à préſent des Européens. Il y a beaucoup d'apparence que la riviere de Gumel, qui tombe dans le Sénegal à Kahaydé, vient du même lac; parce que les débordemens du lac arrivent en même tems que ceux de cette riviere. L'Iſle de *Kaſſan* n'a pas moins d'environ ſoixante lieues de longueur, ſur ſix de largeur. Elle eſt fort peuplée, extrémement fertile & bien cultivée. Le Roi eſt ſi puiſſant & ſi reſ-

Sa longueur & puiſſance de ſon Roi.

pecté, que la plûpart des Rois voisins lui payent un tribut, sans en excepter celui de Galam.

BRUE. 1701.

§. II.

Recherches sur le Niger. Où l'on examine si les rivieres du Sénegal & de Gambra en sont des bras.

AVant que de finir la Description du Sénegal, le sujet nous porte à chercher si cette riviere est la même que le Niger, comme un grand nombre d'Ecrivains modernes en paroissent persuadés. Cada Mosto, le premier qui ait voyagé sur ses bords, étoit (9) de cette opinion. Leon, dans sa Description de l'Afrique, l'assure avec certitude, & s'explique ensuite sur son origine d'une maniere qui rend ses lumieres fort douteuses. Il déclare que cette riviere commence à l'Est d'un Desert que les Habitans nomment *Sen*. D'autres assurent, dit-il aussitôt, que sortant d'un lac elle coule vers la mer à l'Oüest. Les Géographes Afriquains prétendent qu'elle vient du Nil, & qu'ayant coulé longtems sous terre, elle reparoît dans ce lac. D'autres s'imaginent qu'elle prend

Témoignages incertains de Cada Mosto & de Leon.

(9) Voyez ci dessus la Relation de Cada Mosto.

BRUE. 1701.

source à l'Oueſt, & qu'après avoir coulé vers l'Eſt, elle forme elle-même ce grand lac. Mais cette opinion, continue-t-il, eſt peu probable, parce que naviguant à l'Oueſt depuis Tombuto juſqu'à Gheneva & Melli, *nous* (10) *ſuivîmes le cours de l'eau.* Dans un autre endroit, il dit que le lieu où les Marchands s'embarquent eſt *Kabra*, Ville ſur le Niger, à douze lieues de (11) Tombuto; de ſorte que ſes ſuppoſitions n'ont pas d'autres fondemens.

C'eſt néanmoins ſur l'autorité de ces deux Auteurs, que ſans autre diſcuſſion la plûpart des Voyageurs & des Géographes ont regardé ce point comme accordé. *Atkins*, dans ſon voyage de Guinée, en 1721, ne fait pas difficulté d'aſſurer (12) que les rivieres du Sénegal & de Gambra ſont deux bras du Niger. *Moore*, dans ſa Relation des Régions intérieures de l'Afrique, publiée en 1738, eſt non-ſeulement de la même opinion, mais ajoute que le Niger (13) eſt un bras du Nil. Cependant il ne parle pas ſur

On n'a parlé que d'après eux.

(10) *Noi navigammo ſcorrendo per l'acqua. Deſcrit. de l'Africa*, Part. I. dans la Collection de Ramuſio.

(11) *Ibid.* Part. VII. p. 78.

(12) Voyage d'Atkins, p. 35.

(13) Labat rejette tou-

ſes propres informations, mais ſur le témoignage des Ecrivains qui l'ont précédé. Il en cite quatre ; Hérodote, la Géographie Nubienne, Leon l'Afriquain, & Ludolf dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie. Mais le premier ne dit rien qui favoriſe ce ſentiment. Le Géographe de Nubie a peu d'autorité, quand on conſidere combien ces Régions étoient inconnues aux Arabes ; & Ludolf fonde l'opinion que le Niger eſt un bras du Nil, ſur l'autorité du Géographe Nubien & ſur le rapport des Abyſſins.

BRUE. 1701.

Hérodote. Géographie Nubienne.

Ludolf.

De ces quatre Auteurs, Leon eſt le ſeul qui eût voyagé ſur le Niger ; & l'on voit néanmoins qu'il ne dit rien de certain touchant la ſource de cette riviere. Il ne ſe fonde que ſur divers rapports, qui paroiſſent d'un poids fort médiocre. A l'égard de ſon cours, il s'explique plus poſitivement. Depuis Kabra, dit-il, le cours de la riviere eſt à l'Oueſt ; les Marchands le ſuivent de cette Ville juſqu'aux Régions de Ghinea & de Melli ; & ces deux Pays ſont ſitués ſur le Niger, & vers l'Ocean occidental où le Niger

Leon avoit voyagé ſur le Niger.

tes ces notions. En effet elles ſont détruites par les Relations de pluſieurs Jéſuites qui ont été dans l'Abyſſinie, tels que Manuel d'Almeyda, Baltazar, Tettez, &c.

BRUE. 1701.

se décharge. C'est prendre un ton de certitude. Mais Leon ne produit aucune autorité. Il ne parle pas non plus sur le témoignage de ses propres yeux; & quiconque examinera sa Description, la trouvera superficielle & défectueuse, pour ne pas dire remplie d'erreurs sur plusieurs points de Géographie. En particulier il assure que la Contrée de Melli s'étend l'espace de trois cens milles au long d'une riviere qui se jette dans le Niger; tandis qu'on est sûr aujourd'hui que cette riviere n'existe pas. Mais quoi qu'il en soit, le Niger, suivant sa Description, ne sçauroit être la riviere de Gambra, & ne peut être que le Sénegal, du moins si c'est l'une ou l'autre. On se persuadera moins encore que la *Ghinea* ou *Gheneoa* de Leon, à laquelle il donne cinq cens mille d'étendue, & deux cens cinquante au long du Niger, puisse être, comme Moore le suppose, le petit Royaume de (14) *Yani*, sur la riviere de Gambra.

Il n'en parle pas avec plus de certitude.

Les Etablissemens & les Voyages des François sur le Sénegal leur ont donné plus d'occasions qu'aux autres

(14) Le *g* ou plutôt le *gh*, est une lettre fort gutturale chez les Arabes, qui ne ressemble point à notre consonante *j*, & bien moins à l'*y* grec.

Européens d'approfondir ce secret. Mais après bien des recherches, il paroît qu'ils en ont tiré peu de fruit. Les témoignages des Habitans n'ont jamais pû s'accorder ; soit que cette opposition vienne de leur ignorance, ou d'un dessein formé d'ôter aux Etrangers le pouvoir & l'envie d'étendre plus loin leur commerce.

BRUE. 1701.

Brue, qui avoit fait trois voyages sur le Sénegal, en a rapporté quelques lumieres que Labat a publiées. Les *Mandingos*, qui voyagent beaucoup, & qui sont les plus habiles Commerçans de toutes les Nations des Négres, prétendent, suivant cet Ecrivain, que le Niger (15) sort d'un lac nommé *Maberia*, dont la situation ne peut être bien déterminée sur leur rapport, parce qu'ils n'ont aucune connoissance des longitudes & des latitudes. Ils ajoutent que dans un lieu qui se nomme *Barakota*, il se divise en deux bras ; que celui du Sud, appellé Gambra, va se perdre, après un fort long cours, dans un lac marécageux, & rempli d'herbes & de roseaux qui en rendent le passage impossible ;

Lumieres que Brues a tirées des Madingos.

(15) C'est-à-dire la riviere que l'Auteur nomme le *Niger* ; car les Négres ne connoissent pas ce nom, ni celui de Sénegal ou Sanaga.

BRUE. 1701.

& qu'en sortant de ce lac, il recommence à couler dans un fort beau lit jusqu'à *Barakonda*, où les Portugais & les Anglois, qui ont formé plus bas des Etablissemens, se rendent pour commercer avec les Marchands Mandingos; qu'elle est navigable, pour les Canots, depuis Barakonda jusqu'au lac; mais que dans la saison même des pluies, les Barques n'y peuvent remonter, à cause des bancs & des rocs qui coupent le passage, ou qui ne laissent que de fort petits intervalles (16).

Les Mandingos disent encore qu'au-dessus de *Barakota*, où le Niger forme la Gambra, il se divise en deux autres canaux; que celui qui traverse le Pays de Bambuk au Sud-Est, s'appelle la riviere de *Falemé*, & se rejoint au Niger un peu au-dessus de Ghion, dans le Royaume de Galam; qu'après avoir formé la Gambra, le Niger se divise encore en deux bras, pour former une grande Isle, à laquelle ils donnent le nom de *Baba Degu*; que le Canal gauche se nomme *Riviere noire*, celui de la droite, *Riviere blanche*; que ces deux bras se réunissent à *Kassan*, environ vingt lieues au-dessus

(16) Le Journal de la suite, s'accorde avec Stibbs, qu'on verra dans cette circonstance.

de la cataracte de Govina, & forment la continuation du Niger.

BRUE. 1701.

Suivant les mêmes témoignages, à l'Eſt du lac Maberia eſt ſitué le Pays ou le Royaume de Ghingala, gouverné par un Prince Négre qui ſe nomme *Tonka Quata*. Ce Pays eſt arroſé par la riviere de Ghien, qui paſſe au-travers de *Tombuto*, Ville conſidérable par le commerce de l'or, de l'yvoire & des Eſclaves. On compte ſoixante journées, ou le chemin de deux mois, depuis le roc de Felu juſqu'à cette Ville; ce qui fait environ quatre cens cinquante lieues.

Les Marchands Négres que Brue interrogea ſur la ſituation du Royaume de Tombuto ou Tombuktu, dont ils avoient fait pluſieurs fois le voyage, l'informerent que la Ville n'eſt pas ſituée ſur le Niger, & qu'elle en eſt même aſſez loin dans les terres; que pour s'y rendre ils avoient d'abord ſuivi pendant pluſieurs jours le côté Sud de la riviere; & qu'après l'avoir quitté, ils avoient eu cinq jours de marche pour arriver à la Ville.

De Kaignu, dernier endroit où la riviere eſt navigable, juſqu'à *Jaga*, il y a cinq journées de chemin. Il y en a une enſuite juſqu'à *Bayogne*; une de

BRUE. 1701.

Bayogne à *Konguru* ; & continuant cette route, une à *Sabaa*, deux à *Baramaga*, une à *Goury*, une à *Galama*, & quinze à *Timbi*. Là, quittant la riviere, & prenant au Sud-Eſt, on arrive dans l'eſpace de cinq jours à Tombuto. Là, diſent les Mandingos, on voit arriver tous les ans une grande Caravane de Blancs, avec des armes à feu, qui apportent des marchandiſes, & qui en prennent d'autres, particulierement de l'or. Il faut entendre apparemment les Mores de Barbarie. Ces trente deux journées, à dix lieues par jour, donnent trois cens vingt lieues depuis le roc de Felu juſqu'à Tombuto. La raiſon qui fait quitter le Niger aux Mandingos, vers Timbi, eſt pour abreger le chemin, parce que cette riviere fait alors un grand détour vers le Nord. Ils y virent des Barques près de Tombuto ; & l'Auteur juge qu'elles pouvoient avoir amené les Marchands de Tripoli, qui viennent à Tombuto tous les ans.

Ces deux Deſcriptions ſont extrémement différentes. Suivant la premiere, la ſource du Niger eſt au Sud-Oueſt de Tombuto (17), à beaucoup

(17) Cette ſituation de la riviere obligeroit auſſi de la traverſer pour aller à Tombuto, après l'a-

de distance ; & la riviere qui passe dans cette Ville, ou fort près, coule à l'Est, au lieu de l'Ouest, conformément à l'opinion de ceux dont Leon cite le témoignage. *De l'Isle* a suivi cette hypothèse dans ses dernieres Cartes, en donnant à cette riviere le nom de *Sénegal* ou *Niger*, après qu'elle a passé le lac *Maberia*. Mais la seconde Description s'accorde avec l'opinion même de Leon, & suppose tout à la fois que le Niger vient de l'Est, & qu'il est le même que le Sénegal. Lequel des deux sentimens doit prévaloir ? Ce qu'il y a d'étrange, c'est que malgré de si justes sujets d'incertitude, Labat (18) regarde comme une vérité hors de doute, que le Niger est le Sénegal, & que la Gambra en est une branche ; quoique le Canal de la Gambra, étant beaucoup plus large, méritât bien mieux d'être regardé comme le lit principal.

BRUE. 1701.

Réflexions sur les deux descriptions précédentes.

Il est difficile de juger sur quelles autres lumieres De l'Isle s'est déterminé pour l'opinion contraire. A la vérité il s'efforce de concilier les deux

Carte de l'Isle fondée, l'on ne sçait sur quoi.

voir côtoyée du côté du Sud ; au lieu que dans l'autre situation, cela n'est pas nécessaire, & s'accorde avec le Journal.

(18) Afrique Orient. Vol. III. p. 361. & suiv.

BRUE. 1701.

Descriptions, en plaçant Timbi sur le lac Maberia, à quarante milles de la source du Ghien, qu'il fait sortir d'un autre lac. Mais les distances qu'il assigne dans sa Carte ne répondent pas au Journal Mandingo. D'ailleurs il ne paroît pas qu'il arrive jamais aucune Barque de Tombuto par le Sénegal, & que les Marchands fassent le voyage par eau comme par terre ; d'où il faut conclure que le Niger, ou la riviere de Tombuto, n'a pas de communication avec le Sénegal, ou qu'elle est coupée par des cataractes & des bancs de sable. A quelque parti qu'on s'arrête, le récit de Leon & celui de Marmol doivent être faux, lorsqu'ils rapportent que les Marchands suivoient le Niger jusqu'aux Royaumes de Ghinea & de Melli ; puisque les cataractes du Sénegal, dont on connoît quelques-unes à neuf cens milles de la mer, devoient nécessairement les arrêter.

Moyen pour éclaircir la difficulté.

Il paroît assez, par la différence de ces Descriptions, que si les Européens veulent éclaircir la difficulté, ils ne doivent s'en fier qu'à leurs propres soins. Labat propose un moyen. (19) Ce seroit d'envoyer d'*Arguim* & de

(19) Labat, Vol. IV. p. 5. & suiv.

Galam quelques Facteurs éclairés jusqu'à Tombuto, avec les Marchands Arabes ou Mandingos. Mais il eſt douteux que les Mandingos vouluſſent le permettre; car juſqu'à préſent rien n'a pû les y faire conſentir. Cependant on a peine à ſe perſuader que ce ſecret eût pû demeurer ſi long-tems caché, ſi les Marchands & les Facteurs qui réſident dans ces contrées avoient fait quelques efforts pour le découvrir. Labat, parlant des Arabes qui font le commerce de l'or à Tombuto (20), dit que ce n'eſt pas leur ignorance, ni leur mauvaiſe volonté, qui empêche les Européens d'en tirer les lumieres néceſſaires pour entrer dans le même commerce; mais que les Facteurs de l'Europe ſe renferment dans les entrepriſes où ils ſe trouvent engagés, ſans avoir la curioſité de pouſſer plus loin leurs vûes & leurs recherches. Il en rejette la faute ſur les Compagnies de Commerce, qui ne donnent point cette Commiſſion à leurs Agens, & qui ne penſent jamais à les recompenſer lorſqu'ils ſe portent d'eux-mêmes à faire quelque nouvelle découverte.

BRUE. 1701.

Raiſon qui empêche qu'on ne l'emploie.

A l'égard du nom de *Niger*, Mar-

Orig'ne du nom de Niger.

(20) *Id.* Vol. I. p. 301. & ſuiv.

BRUE. 1701.

mol le fait venir des Arabes, qui nomment cette riviere (21) *Hued*, ou plutôt *Wad Nickar*, c'eſt-à-dire, la *Riviere Noire*. Mais cette étimologie paroît forcée; car on ne connoît pas, dans la Langue Arabe, de mot tel que *Nickar* ou *Nijar*, comme l'écrit *Ortelius*, qui ſignifie *noir*. Le nom que leurs Auteurs lui donnent eſt *Nil ad Sudan*, ou le *Nil des Noirs*. Il eſt certain d'ailleurs que *Wad Nickar* eſt un nom inconnu à tous ſes Habitans. Ils connoiſſent bien moins celui de *Sanaga*, ou de Sénegal, qu'il a reçu des Nations de l'Europe qui ſe ſont établies ſur ſes bords. Marmol, après avoir obſervé qu'il a pris le nom de *Sanaga* d'un Seigneur du Pays avec qui les premiers Portugais s'étoient liés, ajoute que les Azanaghis (22) ou Seneghis l'appellent *Senedeck*; que les Jalofs, les Denghis & les Tukorons, ou Tukorols, qui habitent plus loin dans les terres, lui donnent le nom de *Maye*; les Saragols, ou Sarakolez, qui ſont encore plus loin, celui de (23) *Kolle*; les Peuples encore plus

Divers noms de la même riviere.

(21) Afrique de Marmol en François, Vol. I. p. 35.

(22) Voyez ci-deſſus, Tome I. chap. I.

(23) Kolez eſt un nom général de riviere dans la Langue de Mandingo.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0068

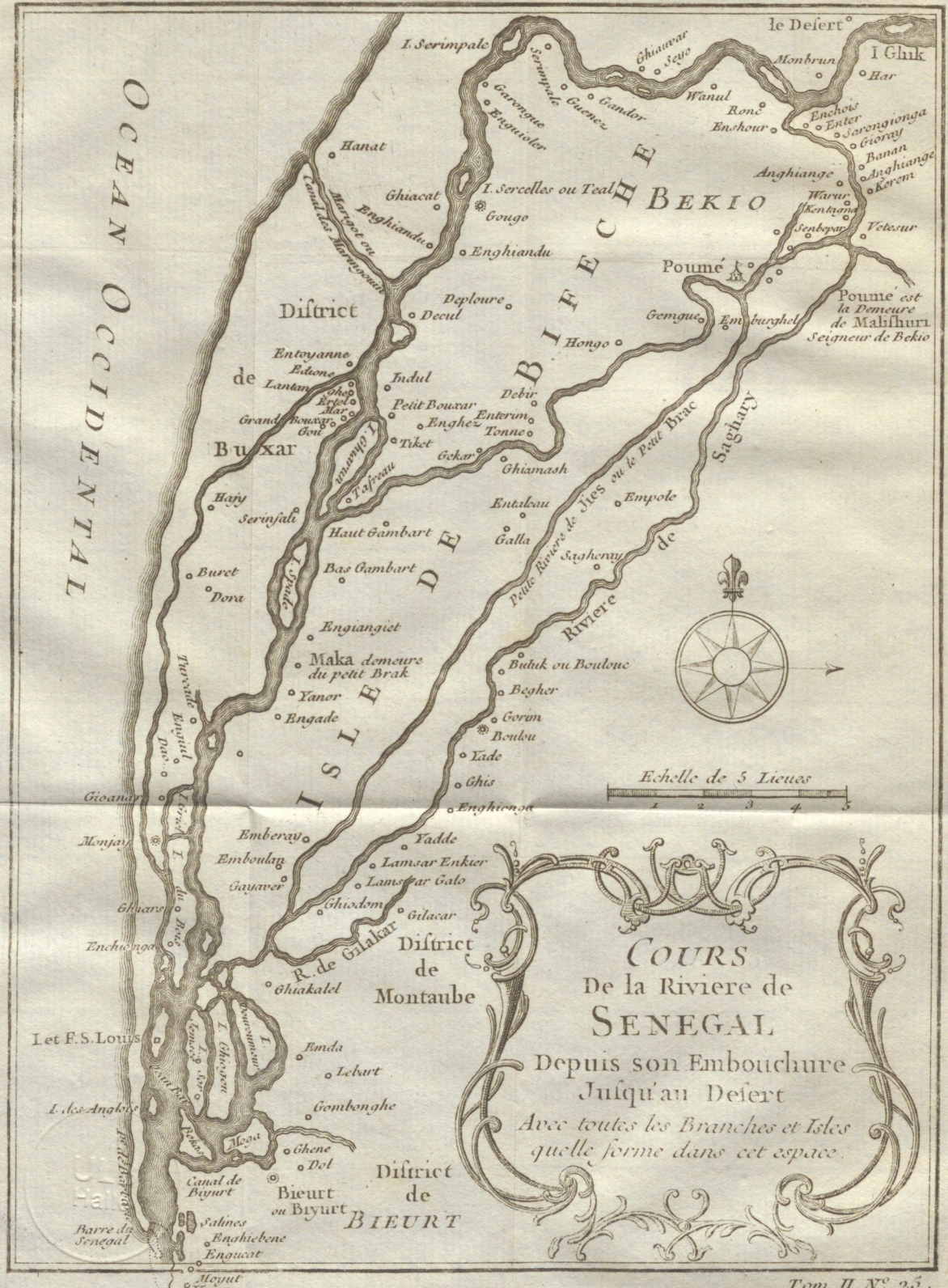
COURS
De la Riviere de
SENEGAL
Depuis son Embouchure
Jusqu'au Desert
Avec toutes les Branches et Isles
quelle forme dans cet espace.
Echelle de 5 Lieues
1 2 3 4 5
OCEAN OCCIDENTAL
ISLE DE BIFECHE
BEKIO
District de Buxar
District de Montaube
District de BIEURT
Riviere de Saghary
Petite Riviere de Jies ou le Petit Brac
le Desert
I Glik
Poumé
Poumé est la Demeure de Malishuri Seigneur de Bekio
Maka demeure du petit Brak
I. et F. S. Louis
Barre du Senegal
Canal de Biyurt
Bieurt ou Biyurt
Salines
Enghiebene
Engucat
Moyut
Varar
Tom. II. N°. 25.

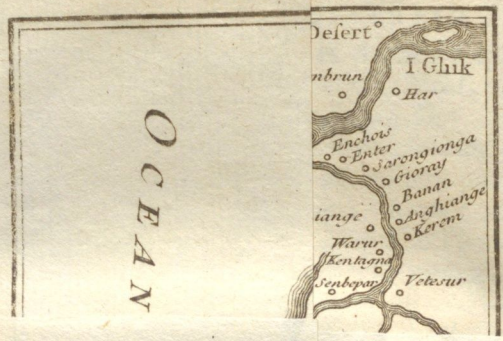
Desert
nbrun
I Ghik
Har
Enchois
Enter
Jarongionga
Gioray
Banan
Anghiange
Kerem
iange
Warur
Kentagne
Senbepar
Vetesur
OCEAN

à l'Eſt, celui de *Zimbale*; & que dans le Royaume de Tombuto, on lui donne celui d'*Iza*, qu'il porte juſqu'à ſa ſource. BRUE. 1701.

La trace de tous ces noms pourroit devenir utile à prouver que le Sénegal eſt le Niger, ſi l'on pouvoit y prendre quelque confiance. Mais Marmol ne nous apprend pas comment cette connoiſſance lui eſt venue; & ſi l'on ſuppoſoit qu'il l'eût reçue de ceux dont il parle (24), il ne s'enſuivroit pas que cette opinion fût ſans erreur; car puiſqu'ils ſe trompent ſur le cours de la même riviere, ils ne doivent pas être plus infaillibles ſur le nom (*).

CHAPITRE V.

Premier Voyage du Sieur Brue ſur le Sénegal en 1697.

LA curioſité eut moins de part à ce premier Voyage, que le mauvais état des affaires de la Compagnie, & la néceſſité d'éclairer les fraudes & les malverſations des Agens qu'elle avoit ſur cette riviere. Brue entreprenoit de

(24) Marmol. *ubi ſup.* Vol. III. p. 47.

(*) On verra dans la ſuite d'autres remarques ſur le Niger à l'occaſion de la Gambra au Volume III.

BRUE.

1701.

Tems de son départ.

rétablir le commerce & le crédit de sa Nation dans tous les Etats voisins.

Dans ce dessein, il partit du Fort Louis le 28 Juillet 1697 (25) avec trois Barques & quelques petites Chaloupes, bien pourvûes de marchandises & de vivres; sans avoir oublié de rendre les cabanes commodes, parce que l'expérience avoit appris combien cette précaution étoit nécessaire. Il se fit préceder d'une Barque & de deux Canots, pour donner avis de son voyage, & particulierement pour annoncer au Siratik (26), Roi des Foulis (27) qu'il venoit lui payer les droits, c'est-à-dire remplir un devoir que les Directeurs de la Compagnie avoient long-tems négligé. Ses avant-coureurs avoient ordre aussi d'exercer le commerce dans le cours de leur route, & de s'avancer jusqu'à *Galam* pour y attendre son arrivée. Il étoit résolu de rendre sa navigation fort lente. Le Sénegal étoit alors navigable dans toutes ses parties; & la saison

(25) Dans l'Original il y a 1698; mais il est clair que c'est une erreur d'impression.

(26) D'autres écrivent *Schiratik*, & Labat *Siratique*.

(27) Labat (Vol. III. p. 168.) rapporte plusieurs remarques de M. Brue sur les Foulis. On les renvoie ici à la Description générale.

des pluies ne faisant qu'expirer, les arbres & les prairies commençoient à se revêtir de tout leur éclat. Brue visita soigneusement les deux côtés de la riviere, s'arrêtant dans les endroits les plus célebres pour le commerce, achetant les marchandises que les Négres lui apportoient, & faisant des présens aux Chefs de chaque Village. BRUE. 1701.

Rien ne pouvoit surpasser la beauté du Sénegal dans cette saison. Il n'avoit pas moins d'une demi-lieue de large. Ses rives étoient couvertes de grands arbres de toutes les especes, chargés de verdure, & peuplés d'une grande variété d'oiseaux, aussi-bien que de singes & d'écureils, dont les mouvemens & les tours comiques faisoient un spectacle amusant. Entre les oiseaux, les uns étoient bleus, les autres rouges, d'autres noirs, un grand nombre de la grosseur des linots, & bigarrés des plus brillantes couleurs. Un peu au-dessous de *Donay*, Village où les Mores de la Tribu d'Ebraghena viennent faire quelquefois le commerce des gommes, on trouve une Isle que les François appellent *Menage*, du nom d'un Village qui est situé vis-à-vis sur la rive droite de la Beauté des rives du Sénegal.

BRUI. 1701.

riviere. Elle eſt baſſe, & par conſéquent ſujette aux inondations. Mais auſſi-tôt que l'eau s'eſt retirée, les Négres y forment des plantations, qu'ils appellent (28) *Lugans*, & la moiſſon eſt toujours fort abondante. Cinq lieues plus haut on trouve un autre Village, nommé *le Coq*, avec une petite Iſle du même nom, qui eſt à la pointe Oueſt de la grande Iſle d'Yvoire ou du Morfil, & vis-à-vis un Village de cette Iſle, qui ſe nomme *Niolé*. L'Iſle d'Yvoire eſt d'une grandeur conſidérable. Sa longueur eſt de quarante-quatre lieues, ſur trois, quatre, cinq & ſix de largeur. Son nom lui vient de la quantité de dents d'éléphans que les François y achetent. Le terroir eſt riche & bien cultivé. Il nourrit un grand nombre d'éléphans, qui forment des troupeaux paiſibles de quarante ou cinquante, mais qui ſans nuire aux Habitans font quelquefois de grands ravages dans les plantations. Les Négres n'ayant pas la hardieſſe de les attaquer ouvertement, emploient l'artifice pour ſe venger. Ils creuſent de grandes foſſes, qu'ils couvrent de branches & de feuilles d'arbres. Lorſqu'un

Village du Coq.

Iſle d'yvoire.

(28) Atkins les appelle *Lugars*, & dit que ce ſont des Plaines ſemées de riz.

éléphant y est tombé, ils le tuent facilement à coups de fleches, & font un délicieux festin de sa chair, après lui avoir laissé le tems de se mortifier. BRUE. 1701.

Dix lieues au-dessus de la Pointe Oueſt de l'Isle d'Yvoire, sur la rive Nord du Sénegal, on rencontre le Village de Laly, près duquel est un lieu célebre pour le commerce des gommes avec les Mores de la Tribu d'Ebreghena. Les François l'ont nommé *Terrier rouge*, & comptent de-là soixante-six lieues jusqu'au Fort S. Louis. Depuis Terrier rouge jusqu'à Hovalalda, les deux côtés de la riviere sont charmans. On n'apperçoit que de vastes Prairies, couvertes de bestiaux. Mais dans les inondations annuelles du Sénegal, le Pays est si rempli d'eau, que les Habitans sont forcés de se retirer dans des lieux plus élevés avec leurs troupeaux & leurs effets. Brue fut reçu, à Hovalalda, par le (29) *Farba*, ou le Chef du Village. C'étoit un ancien ami de la Nation Françoise. Il apporta un présent au Général qui lui fit aussi le sien, & qui le remercia Laly & Terrier rouge.

(29) Farba est un titre Négre de dignité, qui signifie *Seigneur* ou Chef d'un Village. Dans les Royaumes de Galam & de Bambuck, c'est *Farim* & *Elemanni*.

BRUE. 1701.

Barque Françoise submergée.

du soin qu'il avoit pris de l'Equipage d'une Barque Françoise qui avoit été submergée par une sorte d'ouragan, ou de vent subit, qui s'appelle *Puchot* dans le Pays. Cette partie du Sénegal y est fort exposée, autant par sa largeur que par la disposition naturelle de ses bords & par l'immense étendue des plaines. Le Farba de Hovalalda étoit fort riche en troupeaux. Il aimoit passionnément l'eau-de-vie, avantage extrême pour les François, qui étoient sûrs d'entretenir son amitié par cette voie. Il donnoit volontiers un bœuf gras pour une pinte de cette liqueur chérie. Brue remarque qu'il n'est jamais à propos de donner aux Négres une bouteille à demi-pleine, parce que soit l'orgueil ou simplicité, ils préferent un petit vase plein à un baril auquel il ne manqueroit qu'un pouce de sa mesure. En général, comme ils aiment l'eau-de-vie à l'excès, c'est toujours la meilleure marchandise qu'on puisse leur proposer pour les échanges. On peut juger par-là des immenses profits de la Compagnie, quand ses magasins en sont bien remplis. L'eau-de-vie ne lui revenant qu'à 20 sols la pinte, elle y gagne cent pour cent.

Passion des Négres pour l'eau-de-vie.

Les

BRUE.

1697.

Les bords du Sénegal près de Hovalalda abondent dans cette saison en *kubalots* qui sont une espece d'oiseaux dont le nombre est toujours fort grand lorsque celui des poissons l'est aussi dans la riviere. Ils font leurs nids (30) à l'extrémité des branches qui sont suspendues sur la riviere, pour éviter les poursuites des singes que la crainte de tomber dans l'eau empêche de les chercher si loin. Quinze lieues au-delà de Hovalalda on rencontre une chaîne de rocs, nommée *Platon de Donghel*, qui traversent la riviere, mais au-travers desquels on pourroit ouvrir facilement un passage en les faisant sauter. On trouve au-dessus une petite Isle que sa hauteur préserve des inondations. La Compagnie s'y étoit formé autrefois un Comptoir pour le millet, les cuirs, les bestiaux & l'ivoire. La riviere étant alors navigable, Brue n'eut pas de peine à passer. Il laissa dans l'Isle un Facteur & quelques Laptots, pour saisir toutes les occasions du commerce.

Oiseaux nommés *Kubalots*.

La multiplication des Comptoirs auroit été d'un grand avantage pour la Compagnie, si les Agens qu'elle y

Observations sur les Comptoirs.

(30) Les Négres appellent ces rangées de nids *des Villages d'Oiseaux*.

BRUE. 1697.

employoit, eussent été en plus petit nombre, ou s'ils eussent été plus honnêtes gens. Le projet du Directeur général pour augmenter le commerce, auroit été de faire venir de France un certain nombre de pauvres familles, dont la Compagnie auroit encouragé l'établissement sur les bords du Sénegal en leur donnant des terres, en leur fournissant des marchandises; en un mot de les attacher par nécessité aux intérêts de la Compagnie.

Brue reçut dans son voyage (31) un Exprès du Siratik, Empereur ou Roi des Foulis, pour lui apprendre l'impatience que ce Prince avoit de le voir, ou plutôt de recevoir le payement de ses droits. Il continua sa navigation jusqu'au Village de Burty à l'extrémité Orientale de l'Isle d'Ivoire, & séparé de l'Isle de Bilbas par un bras du Sénegal. L'Isle de Bilbas est longue d'environ trente-cinq lieues sur deux & quatre de largeur. Le terroir ressemble beaucoup à celui de l'Isle d'Ivoire. Son principal commerce consiste aussi dans la multitude des dents d'éléphans, qui s'achettent sur

Grandeur & fertilité de l'Isle de Bilbas.

(31) Ces Couriers vont fort vîte, parce que la route est excellente, & que leurs chameaux ou leurs chevaux sont très-prompts.

le pied de six sols pour le poids de dix livres. Les cuirs se donnent à quarante sols piece ; les moutons & les chevres pour trois sols, & les autres alimens à proportion. Mais si les Négres font un présent, ils s'attendent à recevoir le double. Par exemple, s'ils vous donnent un bœuf, ils comptent de recevoir cinq ou six aunes d'étoffe ; au lieu que si vous l'achetiez au marché, il ne vous couteroit que 25 ou 30 sols.

Visite que Brue reçoit d'un Chef & de sa famille.

Brue fit voile ensuite à *Kahaydé*, où il fut visité par le Chef de ce Village, qui étoit accompagné de sa femme & de ses enfans. Ce Seigneur Négre étoit monté sur un fort beau cheval ; & pour cortége il avoit vingt hommes bien équipés & chargés de grisgris. Sa femme & ses filles, suivies de leurs servantes, étoient sur des ânes fort gras, & vêtues d'étoffes de coton. Ce Village faisoit autrefois les bornes des voyages & du commerce des François. Cette raison leur y faisoit entretenir un Comptoir & payer des droits au Chef ; mais depuis l'extension de leur commerce, cet Etablissement leur est devenu tout-à-fait inutile. Un peu au-dessus de Kahaydé, on voit une Isle fort riche en coton,

Isle fort fertile.

BRUE. 1697.

en tabac, & en toutes sortes de légumes. Elle n'a rien à souffrir des inondations; & l'on auroit peine à trouver un lieu plus avantageux pour établir un Comptoir, si dans le tems de la séchereſſe, lorſque la riviere eſt fort baſſe, elle n'étoit ouverte aux incurſions des Négres & des Mores, qui inſultent ſouvent cette contrée. Elle eſt trop voiſine auſſi de la réſidence d'un Roi Négre. Tous ces Princes ſe rendent ſi importuns par leurs demandes, que les Mendians les plus effrontés de l'Europe pourroient prendre d'eux des leçons. S'ils ne peuvent rien obtenir à titre de préſent, ils prennent le parti d'emprunter; & pour le moindre refus, ils défendent le commerce, ou le chargent de nouveaux impôts. Auſſi leur voiſinage eſt-il fort incommode. Ils s'attendent ſans ceſſe à de nouveaux préſens; & du premier qu'ils reçoivent, ils ſe font un droit pour demander qu'il ſoit renouvellé conſtamment.

Avarice des Rois Négres.

A Kahaydé Brue reçut un ſecond Courier du Siratik pour preſſer ſon arrivée. Comme la petite Flotte n'étoit plus qu'à deux lieues de Ghiorel, Port de ce Prince ſur le Sénegal, le Général François y arriva bientôt.

Port & Capitale du Sirarik.

Ghiorel est un grand Village, dont le Siratik a fait le centre de son commerce. Sa résidence est dans celui de Gumel, qui en est à dix lieues vers l'Est-Nord-Est sur les bords d'une fort belle riviere qui s'enfle beaucoup pendant les inondations du Sénegal, & qui porte les siennes dans tout le Pays voisin. Ces grands débordemens ne contribuent pas peu à rendre la terre plus grasse par une sorte d'écume qu'ils y laissent, & qui produit consécutivement deux recoltes. Celle du riz surtout est d'une abondance extraordinaire dans un si bon terrain. Elle se fait immédiatement à l'arrivée des eaux. Le tabac n'y est pas moins excellent; & si les habitans étoient accoutumés au travail, il est certain que la France en pourroit tirer beaucoup d'avantage. Mais tous les efforts de la Compagnie pour engager les Négres à cultiver une plante si précieuse, ont produit peu d'effet jusqu'aujourd'hui. Brue fit convenir plus d'une fois Jean Barre & Yamsec de l'utilité qui leur reviendroit d'en planter dans leur Isle. Ils lui promirent même de l'entreprendre. Mais lorsqu'on en vint à l'exécution, ils trouverent des difficultés de la part des Négres, qui s'excuserent

BRUE. 1697.

Plan du Général François pour le commerce.

BRUE.

1697.

Son arrivée à Ghiorel, & sa reception.

sur l'exemple de leurs ancêtres.

En arrivant à Ghiorel, Brue fit tirer trois coups de canon, pour annoncer son arrivée. A peine eut-il mouillé l'ancre, qu'il reçut la visite du Farba. Ce Négre qui étoit oncle du Siratik, & qui avoit toujours eu beaucoup d'affection pour les François, fut reçu d'eux avec beaucoup de civilité. Il promit au Général de dépêcher sur le champ un Exprès au Roi son neveu. Dès le même soir, *Bukar Siré*, un des fils du Siratik, qui avoit ses terres entre Ghiorel & Gumel, se rendit à bord, & répondit au Géneral de l'amitié que son pere avoit conçue pour lui, sur la seule réputation de son mérite. Ce compliment fut accompagné d'un présent de deux bœufs gras & d'une petite boëte d'or du poids d'une once. Le Géneral fit aussi ses présens au Prince, & le salua de plusieurs coups de canon à son départ. Ensuite ayant fait descendre ses Facteurs pour commencer le commerce, il trouva dans le Village tant d'avidité pour ses marchandises, que ses Barques furent bientôt chargées de celles du Pays.

Le Siratik lui envoie son grand Bouquenet.

Le Siratik n'eut pas plûtôt appris l'arrivée des François, qu'il fit complimenter Brue par son grand *Bouque-*

BRUE. 1697.

net, c'eſt-à-dire par le Grand-Maître de ſa Maiſon. Cet Officier étoit un Vieillard vénérable, de fort belle taille, avec la barbe & les cheveux gris, ce qui marque parmi les Négres une vieilleſſe fort avancée. Mais il n'en paroiſſoit pas moins vigoureux, ni moins vif & moins poli. Son nom étoit *Baba Milé*. Après les premiers complimens, il reçut le payement des droits, & les préſens annuels. C'étoient des étoffes noires & blanches de coton, quelques pieces de drap & de ſerge écarlate, du corail, de l'ambre jaune, du fer en barre, des chaudrons de cuivre, du ſucre, de l'eau-de-vie, des épices, de la vaiſſelle, & quelques pieces de monnoie d'argent au coin d'Hollande, avec un ſurtout de drap écarlate à la maniere du Brandebourg, & deux boëtes pour renfermer la plus précieuſe partie du préſent. Le Bouquenet reçut auſſi les droits qui revenoient aux femmes du Prince, & qui montoient à la moitié des premiers; ſans oublier ce qui lui revenoit à lui-même. Le Kamalingo, ou le Lieutenant général du Roi, qui eſt ordinairement l'Héritier préſomptif de la Couronne, vint recevoir à ſon tour le préſent ou le droit annuel qui

BRUE. 1697.

lui devoit être payé. Tous ces préſens peuvent monter à la valeur de quinze ou dix-huit cens livres. Enſuite le Bouquenet offrit au Général, de la part du Roi, trois grands Bœufs ; & l'ayant invité à ſe rendre à la Cour, il fit paroître les Officiers qui étoient nommés pour le conduire. On avoit déja préparé un grand nombre de chevaux pour les gens de ſa ſuite, & des chameaux pour tranſporter ſon bagage.

Val ur des préſens.

Le jour ſuivant, Brue prit terre au bruit de ſon propre canon, & ſe mit en marche pour la Cour du Siratik. Son cortége étoit compoſé de ſix de ſes Facteurs, deux Interpretes, deux Trompettes, deux Hautbois, & quelques domeſtiques, avec douze Laptots ou Négres libres bien armés. Il traverſa un Pays fort uni & bien cultivé, plein de Villages & de petit bois. En approchant de *Bukar* ou *Bukſar*, il découvrit de vaſtes prairies, dont les parties baſſes ſe ſentoient déja de l'inondation qui commençoit à gagner dans le Pays. Ce qui reſtoit de terrain ſec étoit ſi couvert de toutes ſortes de beſtiaux, que les Guides du Géneral avoient peine à lui faire trouver un paſſage. Le convoi ne put arriver à Bukſar qu'à l'entrée de la nuit.

Arrivée des François à la Cour du Siratik.

Ils passent à la Cour du Prince Siré.

Le Prince Siré, à qui ce Village appartenoit, vint au-devant des François, à la tête de trente chevaux. Aussi-tôt qu'il eut apperçu le Géneral, il s'avança au grand galop en secouant sa zagaye, comme s'il eût voulu la lancer. Brue l'aborda de la même maniere, c'est-à-dire avec le pistolet en joue. Mais lorsqu'ils furent près l'un de l'autre, ils mirent pied à terre & s'embrasserent. Ensuite étant remontés à cheval, ils entrerent dans le Village; & le Prince conduisit son hôte dans une maison qu'il avoit fait préparer pour lui, dans le même enclos que celle de ses femmes. Aprés l'avoir introduit dans son appartement, il le laissa seul; mais au même moment le Géneral fut conduit à l'audience de la Princesse. Elle lui parut d'une taille médiocre, mais très-bien faite, jeune & fort agréable. Ses traits étoient réguliers, ses yeux vifs & bien fendus, la bouche petite, & les dents extrêmement blanches. Son teint couleur d'olive auroit beaucoup diminué les agrémens de sa figure, si elle n'eût pris soin de le relever avec un peu de rouge.

Accueil qu'on y fait à Brue.

Elle reçut Brue fort civilement, & le remercia de ses présens avec beau-

BRUE. 1697.

coup de grace. Il fit successivement sa visite à deux ou trois autres femmes du Prince ; après quoi retournant auprès de lui, il y passa le tems jusqu'à l'heure du souper. Il fut reconduit alors dans son appartement, où il trouva plusieurs plats de kuskus, du sanglet, des fruits & du lait en abondance, qui lui étoient envoyés par les femmes du Prince. Quoiqu'il se fût fait préparer à souper par un Cuisinier de sa nation, la civilité lui fit goûter de tous ces mets Afriquains. Après qu'il eut soupé, le Prince vint, s'assit sans cérémonie, mangea quelque chose du dessert, but plusieurs coups de vin & d'eau-de-vie, & se mit à fumer avec lui, jusqu'à ce qu'on fût venu l'avertir que tout étoit prêt pour le Folgar ou le Bal. L'assemblée étoit composée de toute la jeunesse du Village, qui danse & chante, tandis que les plus âgés sont assis sur des nattes autour de celle où se fait le Folgar. Il s'y entretiennent agréablement ; & cette conversation, dont ils font un de leurs plus grands plaisirs, s'appelle *Kalder*. Chacun parle librement. C'est dans ces cercles qu'on remarque aisément l'étendue surprenante de leur mémoire, & combien ils seroient de pro-

Femmes du Prince.

Folgar ou Bal des Négres.

grès dans les sciences, si leurs talens naturels étoient cultivés par l'étude. Ils s'expriment en termes fort nobles; ce qu'il ne faut entendre néanmoins que des personnes de distinction, tels que les Seigneurs, les Officiers, & les Marchands; car les payſans, les ouvriers & les pâtres, n'y sont pas moins ignorans & moins grossiers que dans les autres Pays du monde.

BRUE. 1697.

Le Village de Buksar est situé sur une petite éminence au centre d'une grande plaine. L'air y est fort sain. Les maisons ressemblent à toutes celles du Pays. Elles sont rondes, & se terminent en pointe, comme nos glacieres de France: les fenêtres en sont fort petites, apparemment pour se garantir des moucherons qui sont extrêmement incommodes dans tous les lieux bas. Le Folgar, auquel Brue fut invité, se tint au centre du Village. Il dura deux heures, & ne fut interrompu que par une pluie violente qui força tout le monde de se mettre à couvert.

Situation de Buksar.

Le lendemain, on vint de la part du Prince s'informer de la santé du Géneral. Cette politesse fut suivie du déjeuner. Le Prince ayant envoyé du kuskus & du lait, parut aussi-tôt lui-

BRUE. 1697.

même, & se mit à table avec Brue, contre l'usage des Négres. Ensuite ils partirent ensemble, escortés d'environ quarante chevaux. La route se trouva remplie d'une foule de peuple qui s'étoit rassemblé de tous les lieux voisins pour voir les Européens, & pour entendre leur musique. En approchant de Gumel, Brue vit venir à sa rencontre le Kamalingo, suivi de vingt Cavaliers, qui le complimenta au nom du Siratik. Ce grand Officier de la Couronne portoit des hautes-chausses fort larges, avec une chemise de coton, dont la forme ressembloit à celle de nos surplis. Autour de la ceinture il avoit un large ceinturon de drap écarlate, d'où pendoit un cimetere, dont la poignée étoit garnie d'or. Son chapeau & son habit étoient revêtus de grisgris; & dans sa main il portoit une longue zagaye. Le Géneral le reçut avec une décharge de sa mousqueterie. Ils continuerent leur marche, & traverserent le Village de Gumel, pour se rendre au Palais du Roi, qui en est éloigné d'une demi-lieue.

Le Kamalingo vient au-devant du Géneral.

La demeure de ce Prince est composée d'un grand nombre de cabanes qui sont environnées d'un enclos de

Cour du Siratik.

roseaux verds, entrelacés & défendus par une haie vive d'épines noires, si serrée, que le passage en est impossible aux bêtes sauvages. Le Roi informé de l'approche du Géneral, envoya les principaux Seigneurs de sa Cour au-devant de lui; de sorte qu'en arrivant au Palais son train étoit d'environ trois cens chevaux. Tout ce cortége descendit à la premiere porte, excepté le Géneral, le Prince Siré & le Kamalingo, qui entrerent à cheval, & qui ne mirent pied à terre qu'à deux pas de la salle d'audience.

BRUE. 1697.

Brue trouva le Siratik assis sur un lit avec quelques-unes de ses femmes & de ses filles, qui étoient à terre sur des nattes. Ce Prince se leva, fit quelques pas au-devant de lui la tête découverte, lui donna plusieurs fois la main, & le fit asseoir à son côté. On appella un Interprete. Alors Brue déclara qu'il étoit venu pour renouveller l'alliance qui subsistoit depuis un tems immémorial entre le Siratik & la Compagnie Françoise. Il protesta que dans toutes sortes d'occasions la Compagnie étoit prête à l'aider de toutes ses forces. Il insista sur les avantages que les Sujets du Prince tiroient de cet heureux commerce; & pour con-

Audience de ce Prince.

Discours du Géneral François.

BRUE. 1697.

clusion, il l'assura de ses sentimens particuliers de respect & de zele. Pendant que l'Interprete expliquoit ce discours, Brue observa que la satisfaction du Siratik s'exprimoit sur son visage. Il prit plusieurs fois la main du Géneral pour la presser contre sa poitrine. Ses femmes & ses courtisans répétoient avec la même joie: *les François sont une bonne Nation; ils sont nos amis.*

Réponse du Siratik.

Le Siratik répondit d'un ton fort civil, qu'il rendoit graces au Général d'être venu de si loin pour le voir: qu'il avoit une véritable affection pour la Compagnie & pour sa personne en particulier: qu'il vouloit oublier quelques sujets de plainte qu'il avoit reçus des Agens de la Compagnie: que dans la confiance qu'il prenoit à son caractere, il lui accordoit la liberté d'établir des Comptoirs dans toute l'étendue de ses Etats, & de bâtir des Forts pour leur sûreté. Enfin il conclut en assurant les François de sa faveur & de sa protection.

Faveur importante accordée aux François.

L'article des Forts étoit une grace importante. Pour le bien comprendre, il faut observer qu'à la vérité les Rois Négres aiment passionnément le commerce des Européens, sur-tout celui

des François qui ont plus de complaisance pour eux que toutes les autres Nations de l'Europe ; mais qu'ils ne craignent pas moins de leur voir former des Etablissemens dans leurs Etats, parce qu'ils ne sçauroient oublier la tirannie avec laquelle ils ont été traités par les Portugais & les Hollandois. Cette défiance pour leur liberté les dispose à regarder toujours avec horreur tout ce qui a l'apparence de fortifications, quoiqu'ils accordent volontiers des magasins pour y placer des marchandises. D'un autre côté, les Européens, qui ont appris par une longue expérience quels avantages ils ont à tirer de leur commerce en Afrique, mais qui ont reconnu l'avidité des Princes du Pays, & la mauvaise foi des Négres, n'abandonnent pas volontiers leurs marchandises aux insultes qu'ils ont toujours à redouter. Ainsi la liberté de fortifier les Comptoirs étoit la plus grande faveur que les François pussent espérer. Le Général, charmé de l'avoir obtenue, en remercia vivement le Siratik, & lui fit divers présens en son propre nom. Ils consistoient en quelques riches étoffes de l'Inde, en épées à monture d'argent, accompagnées d'une

BRUE. 1697.

Observation sur les Forts d'Afrique.

BRUE. 1697.

paire de pistolets fort bien travaillés, de quelque telescopes, de quelques verres ardens, & d'autres curiosités. Le Siratik en fut d'autant plus satisfait qu'ayant été payé de ses droits, il ne s'attendoit pas à cette nouvelle galanterie. Il combla le Géneral de caresses. Il lui fit l'honneur de le faire fumer dans sa propre pipe. Enfin, il le reconduisit lui-même jusqu'à la porte de la salle.

Audience des Princesses.

Deux Officiers, qui étoient à l'attendre, le menerent ensuite à l'audience des Reines & des Princesses filles du Roi. Il fit à toutes ces Dames des présens, moins considérables par le prix que par leur nouveauté. Une des Reines ayant observé que pendant l'audience du Siratik, il avoit regardé avec beaucoup d'attention une jeune Princesse de dix-sept ans, qui étoit sa fille, s'imagina qu'il avoit pris de l'amour pour elle, & proposa au Roi de la lui donner en mariage. Ce Prince y consentit aussi-tôt, & fit offrir au Géneral les premiers postes de son Royaume, avec un grand nombre d'esclaves. Brue s'excusa sur ce qu'étant marié, sa Religion ne lui permettoit d'avoir qu'une femme. Cette réponse fit naître quantité de réflexions

Elles veulent marier le Géneral en Afrique.

& de discours entre les Dames Négres, sur le bonheur des femmes de l'Europe. Elles demanderent à Brue comment il pouvoit vivre si long-tems sans la sienne, & ce qu'il pensoit de sa fidélité dans une si longue absence. BRUE. 1697.

Le Siratik avoit alors près de cinquante-six ans. Il étoit d'une taille médiocre. Ses cheveux & sa barbe commençoient à blanchir. On l'auroit pris à son teint pour un Mulâtre plutôt que pour un Négre. Il avoit le nez aquilin & fort bien fait, la bouche petite, & les dents belles. Quoiqu'il eût les yeux petits, sa physionomie étoit belle, avec l'air vif & ouvert. Il étoit vêtu fort simplement d'une chemise de coton noir, avec un bonnet de la même couleur & de la même étoffe, des botines de cuir d'Espagne, & un sac de velours rouge sur l'estomac, qui contenoit son Alcoran. Il étoit déja fort zélé pour la Religion de Mahomet, & son zele augmenta dans la suite jusqu'aux derniers excès de la superstition. Portait du Siratik.

Il étoit fort tard, lorsque le Géneral sortit de l'appartement des Princesses. Elles l'avoient arrêté longtems par mille questions sur les usages de France. A son retour, il trou-

BRUE. 1697.

Complimens des Seigneurs Négres.

va trois des principaux Officiers du Roi, qui l'attendoient pour lui faire leur compliment. L'un se nommoit l'*Amadi Ardé*, Surintendant de la Maison Royale ; & les deux autres, *Lam Ghiondé Bulu*, & *Lam Ghiondé Homé*, tous deux Gouverneurs de Province. Ils étoient vêtus d'une étoffe à raies blanches & noires, que les Négres tirent des Mores, à qui elle vient des Hollandois. Brue leur offrit de l'eau-de-vie ; mais étant fort attachés à leur Religion, ils refuserent d'y toucher. Il leur fit quelques petits présens, avec lesquels ils se retirerent fort satisfaits. Quelques momens après, on lui apporta de la part des Reines un grand souper dans des plats de bois & dans des calebasses. Les mets étoient les mêmes que le soir du jour précédent. Il en goûta par respect, comme il avoit fait la veille. Pendant qu'il étoit à table, le Roi lui envoya un jeune esclave, dont il lui faisoit présent.

Le jour suivant, ce Prince, après avoir fait demander des nouvelles de sa santé, entra dans sa chambre ; & s'étant assis familierement sur son lit, prit long-tems plaisir à l'entretenir pendant qu'il s'habilloit. Il lui propo-

sa d'aller faire la revûe de sa Cavalerie. On amena aussi-tôt des chevaux pour le Roi, pour le Géneral, & pour les Officiers de leur suite. Ils se rendirent dans une grande plaine à trois quarts de mille du Palais. Le Géneral François se fit accompagner de ses trompettes & de ses hautbois, qui imposerent silence à ceux de la Cavalerie Négre. Les instrumens du Pays sont d'yvoire & de différentes grandeurs; mais ils rendent un son fort desagréable. La Cavalerie consistoit en sept cens hommes bien-faits & fort bien montés. Ils passerent deux ou trois fois devant le Roi & le Géneral; après quoi se divisant en deux corps, ils firent plusieurs évolutions à leur maniere avec beaucoup d'agilité, mais fort peu d'ordre. Tous les chevaux étoient barbes, ou sortis de cette race. Leur grand défaut est de n'avoir pas de bouche. Les étriers des Négres sont forts courts, comme ceux des Mores. Entre les chevaux du Roi, Brue en vit plusieurs d'une grande beauté, qui étoient de véritables barbes, & dont chacun valoit quinze esclaves.

Revûe de la Cavalerie Négre.

Les Négres ont des chevaux barbes.

Après la revûe qui dura trois heures, le Roi revint au Palais, & prit la

BRUE.

1697.

Administration de la justice par le Siratik.

peine de conduire le Géneral à son appartement. De-là il se rendit à la salle d'audience, pour y administrer la justice à ses Sujets. Brue curieux d'assister à ce nouveau spectacle, obtint d'être placé dans un lieu d'où il pouvoit tout voir sans être apperçu. Il trouva le Siratik environné de dix vieillards qui écoutoient les Parties séparément, & qui lui rapportoient ce qu'ils avoient entendu. Après quoi ce Prince, sur l'avis des mêmes Conseillers, prononçoit la décision. Elle étoit exécutée sur le champ. Brue n'apperçut point d'Avocats ni de Procureurs. Chacun plaidoit sa propre cause. Dans les causes civiles, il revient au Roi un tiers des dommages. Il y a peu de crimes capitaux parmi les Négres. Le meurtre & la trahison sont les seuls qui soient punis de mort. La punition ordinaire est le banniſſement, c'est-à-dire que le Roi vend les coupables à la Compagnie, & dispose de leurs effets à son gré. Un débiteur insolvable est vendu avec toute sa famille, jusqu'à la pleine satisfaction du créancier ; & le Roi tire son tiers de cette vente.

Brue, à son retour, trouva un dîner qui lui avoit été envoyé par les

BRUE. 1697.

Reines, comme le souper du jour précédent. De son côté il leur envoya quelques pieces de pâtisserie à la Françoise, telles que ses gens les avoient pû faire sans four. Il passa une partie de l'après-midi avec le Roi, & l'autre avec les femmes de ce Prince, qui lui parurent fort satisfaites de ses tartes, & qui prirent soin de lui envoyer son souper. Le lendemain, le Roi se trouvant fort incommodé des moucherons, que l'eau sembloit amener en se débordant, & qui commençoient à remplir l'air, prit la résolution de se retirer plus loin dans le Pays avec sa Cour. Il fit appeller Brue en public; &, dans la présence de tous ses Courtisans, il l'assura de son amitié & de sa protection. Il ajouta que si les François recevoient quelque tort ou quelque outrage de ses sujets, il leur permettoit de se faire justice en les tuant sans aucune forme de procès. Il embrassa le Général; & lui ayant fait présent de quelques esclaves, il lui promit d'en fournir bientôt un grand nombre pour le commerce. Après quoi lui permettant de se retirer, il donna ordre au grand Bouquenet de lui procurer les chevaux & les chameaux dont il avoit besoin pour son

Le Roi congédie Brue avec de nouvelles faveurs.

BRUE. 1697.

équipage. Brue prit congé immédiatement du Siratik, des Reines, & des principaux Seigneurs. Enſuite, il fut conduit ſous une eſcorte de trente chevaux, dans un endroit de la route, où il ſouhaita de s'arrêter, pour voir paſſer la Maiſon du Roi.

Brue voit la marche de la Maiſon Royale.

Cette marche commença par un corps de cent-ſoixante chevaux, avec de petits tambours, des trompettes d'yvoire, & des timbales de cuivre, couvertes d'un parchemin groſſier, qui rendoit un ſon fort bruyant, mais ſans aucune harmonie. Les Reines & les Princeſſes venoient après cet avant-garde, montées ſur des chameaux, & renfermées dans de grands paniers d'oſier, où l'on ne leur voyoit que la tête. La croupe des chameaux & les paniers étoient couverts de tapis de coton. Chaque chameau portoit deux Dames, ſous la conduite de deux hommes, qui tenoient les paniers, pour les empêcher de tourner. Les Dames ſuivantes étoient ſur des ânes, & marchoient autant qu'il leur étoit poſſible à côté de leurs maîtreſſes, pour les amuſer par leur entretien, allumer leur pipe, & leur rendre d'autres ſervices. Cette troupe galante ſalua le Général avec beaucoup de po-

Montures des femmes.

liteſſe, & lui ſouhaita un heureux voyage. Elle étoit ſuivie d'un long train de chameaux, de bœufs & d'ânes, chargés du bagage de la Cour. Un corps de trois cens chevaux fermoit cette premiere partie du convoi.

A peu de diſtance, les tambours, les trompettes & les timbales du Roi ſe firent entendre, à la tête d'un autre corps de Cavalerie, bien armé, d'environ deux cens hommes. Le Roi ſuivoit ſeul à cheval, vétu d'un ſurtout d'écarlate, avec le ceinturon & l'épée à la Françoiſe. Il portoit ſur la tête un chapeau bordé d'or, orné d'un plumet blanc, que Brue lui avoit donné. Il avoit deux piſtolets au pommeau de la ſelle, & la zagaye au poing. En approchant du Général, qui le reçut la tête découverte, il mit auſſi le chapeau à la main. Après quelques complimens, ils prirent enfin congé l'un de l'autre. Le Roi étoit ſuivi de quatre ou cinq cens chevaux, qui marchoient ſur quatre de front. Les premiers rangs étoient compoſés des principaux Seigneurs de ſa Cour, tous fort bien montés. Outre le ſabre & la zagaye, chacun avoit ſon arc & ſon carquois paſſés en ſautoir ſur le dos, avec une écharpe de plu-

BRUE.

1697.

Derniers adieux du Général François.

sieurs couleurs autour de la ceinture. Toute cette Noblesse salua civilement le Général, qui lui rendit quelques fanfares de sa musique, avec une décharge de sa mousqueterie. Les équipages du Roi suivoient en bon ordre sur des chameaux, des bœufs, & des ânes, & même sur le dos de quelques Négres. Cette longue marche étoit fermée par deux cens chevaux, qui composoient l'arriere-garde.

Le Siratik peut mettre en campagne une armée fort nombreuse, parce que ses Gouverneurs des Provinces & ses autres Officiers sont obligés de fournir chacun leur contingent; ce qui rend sa puissance redoutable à tous les Rois voisins. Mais comme ces troupes sont mal disciplinées, & qu'elles sont mal pourvues d'armes à feu, elles n'ont rien de terrible pour les Européens. Brue ayant continué sa route, rencontra bien-tôt la Princesse *Bukſar Siré*, belle-fille du Roi, qui étoit en chemin pour aller joindre la Cour. Elle étoit avec une de ses filles sur un chameau, environné de plusieurs suivantes, dont les unes étoient à pied, d'autres montées sur des ânes, avec une escorte de

de cent chevaux, & de plusieurs chameaux qui portoient le bagage. Elle s'arrêta pour recevoir les complimens du Général, auſquels elle répondit avec beaucoup de civilité. Deux heures après, Brue fut ſurpris de ſe voir joindre par le Prince ſon mari, accompagné de dix Cavaliers fort leſtes. Il avoit ordre du Roi ſon pere de le conduire juſqu'aux bords du Sénegal. En chemin les gens du Général tuerent un oiſeau bleu, d'une eſpece rare, plus gros que ceux dont on a parlé, & le plumage du plus beau bleu céleſte. Dans tout leur voyage ils n'en virent qu'un de cette ſorte; & le Prince aſſura Brue qu'il s'en trouvoit fort peu, excepté vers l'Iſle de *Sadel*, où ils ſe rendent dans une certaine ſaiſon, & où l'on obſerve qu'ils viennent du côté du Nord.

BRUE. 1697. Il eſt eſcorté par le jeune Prince.

On arriva le ſoir à Bukſar. Le Prince y traita Brue comme la premiere fois, lui fit l'honneur de ſouper avec lui, & lui donna un grand *Folgar*, qui dura pendant toute la nuit. Quatre ou cinq heures de danſe ſont un rafraîchiſſement pour les Négres après la plus longue marche. Le lendemain, il y eut une chaſſe, où Brue trouva beaucoup d'amuſement. Le jour d'a-

BRUE. 1697.

près, on quitta Bukſar; & le ſoir on arriva au port de Ghiorel. Là, Brue qui ſe trouvoit au milieu de ſes gens, reçut galamment le Prince à bord, & ſe mit en devoir de le bien traiter à ſon tour. Enfin le quittant, après des civilités & des préſens mutuels, il le ſalua d'une décharge de toute ſon artillerie.

Il le traite à bord.

Commerce puérile de quelques François.

En arrivant à Ghiorel, Brue fut témoin d'une ſinguliere eſpece de commerce. Les femmes de ce lieu s'étant imaginé que l'eau qu'on pompoit dans les barques avoit la vertu de guérir les maux de dents, ceux des yeux & la ſurdité, apportoient du lait en échange pour ce remede. Un Chirurgien, nommé *Berenger*, s'étoit rendu le Directeur de ce trafic, & le ménageoit ſi habilement, qu'un jour qu'il ne put s'accorder avec une de ces pauvres femmes pour la quantité de lait qu'il exigeoit d'elle, il remit gravement ſon eau dans la pompe, comme s'il eût fait beaucoup de cas de cette liqueur. Le Général même ne trouva pas ces petits gains indignes de lui. Ayant apporté de la pointe de Barbarie, à l'embouchure du Sénegal, de petites écailles plates, qui paroiſſoient argentées, il en don-

na d'abord à quelques Négres, pour les récompenſer de pluſieurs petits ſervices. Mais lorſqu'il s'apperçut qu'ils y attachoient beaucoup de prix, parce qu'ils étoient éloignés de la mer, qu'ils les tailloient en rond comme des médailles, ou que leur donnant d'autres formes, ils y gravoient des caracteres pour leur ſervir de griſgris, il réſolut d'en partager le profit avec les Marbuts, qui leur attribuoient des vertus extraordinaires. Il en fit un commerce, dont il ne tira pas peu d'avantage. BRUE. 1697.

Quelques jours après ſon arrivée à Ghiorel, il y avoit vû arriver les deux barques qu'il avoit envoyées devant lui à Galam, mais qui ne s'étoient pas avancées au-delà de *Laydé* ſur les frontieres de ce Royaume, parce qu'elles y avoient trouvé à ſe charger ſi promptement d'eſclaves, d'or, & de coton, que leurs propres marchandiſes étant épuiſées, elles ſe trouvoient obligées de retourner au Fort Saint-Louis pour y renouveller leur cargaiſon. Brue loua la conduite de ſes Facteurs. Comme il venoit d'établir un Comptoir à Ghiorel, après y avoir ouvert un commerce fort avantageux, il prit le parti de ren- Succés d'un commerce plus utile.

BRUE. 1697.

voyer effectivement les deux barques au Fort Saint-Louis, & d'attendre leur retour.

Visite que Brue fait au Kamalingo.

Pendant le séjour qu'il fit à Ghiorel, le *Kamalingo*, ou le Lieutenant Général du Roi, le fit inviter à passer quelques jours avec lui dans le lieu de sa résidence, qui se nommoit *Laka*, grand village à quatre lieues de Ghiorel vers le Nord. Il se crut obligé à cette complaisance pour un Seigneur qui étoit dans une haute faveur à la Cour; d'autant plus que le Kamalingo lui faisoit offrir des chevaux & toutes sortes de commodités pour son voyage. Dans cette route il traversa plusieurs villages; & de toutes parts il remarqua que le Pays étoit fort bien cultivé. La maison du Kamalingo étoit à cinq cens pas de Laka, sur une éminence, & couverte de grands arbres au Sud & au Sud-Est, avec une esplanade devant sa principale face. C'étoit une multitude de bâtimens, qui ressembloient beaucoup aux grandes métairies de France, où l'on trouve plusieurs cours entourées d'édifices. Il y en avoit trois fort spacieuses: la premiere, environnée d'une double haie de roseaux & d'épines, contenoit des étables pour toutes sor-

Maison de ce Seigneur Négre.

tes de beſtiaux. La ſeconde ſervoit de logement au Kamalingo, à ſes femmes, à tous ſes domeſtiques, & contenoit auſſi ſes greniers & ſes magaſins. La troiſiéme étoit un vaſte enclos, derriere les deux autres. BRUE. 1697.

Le Général & tous les gens de ſon cortége furent logés dans la ſeconde, près du Kamalingo, qui n'épargna rien pour lui faire trouver de la ſatisfaction dans cette viſite. Les Dames furent charmées de la muſique Françoiſe, & ne ſe laſſoient pas de l'entendre. Brue obſerva ici qu'elles ſe couvroient le viſage devant lui, lorſqu'il étoit amené dans leur appartement par le Kamalingo, & qu'elles paroiſſoient à découvert dans l'abſence de leur mari. Uſage de ſes femmes.

Quoique ce canton ne fût pas le plus fertile du Pays, l'excellence de la culture y faiſoit regner l'abondance. Les habitans ſont beaucoup plus laborieux que le commun des Négres. Ils font un commerce conſidérable avec les Mores du voiſinage; & le Général auroit ſouhaité de le pouvoir détruire, parce qu'il emportoit beaucoup d'or & d'yvoire, qui ſeroit venu dans les magaſins de la Compagnie. La ſeule voie étoit d'établir Projet de Brue pour l'a-

BRUE. 1697. vancement de son commerce.

quantité de Comptoirs dans le Royaume du Siratik, & de fournir les Foulis, ses sujets, non-seulement de marchandises Françoises, mais encore de calicos rayés, de fer, de *haiks*, de cuirs d'Espagne rouges, jaunes & noirs, & de les vendre à meilleur marché que les Mores, qui les apportent de Maroc & de Barbarie. Les Hollandois d'Arguim en fourniſſant auſſi, c'étoit le moyen de ruiner en même tems leur commerce.

Richeſſes des Foulis.

L'or qui ſe trouve dans le Pays des Foulis leur vient de Galam; car il ne paroît pas qu'il y ait des mines dans les Etats du Siratik. Mais ils ont l'yvoire en abondance. Le Pays, au Sud de la riviere, eſt rempli d'éléphans, comme le côté du Nord l'eſt de tigres, de lions, & d'autres animaux féroces. Ces peuples ont auſſi quantité d'eſclaves, autant de leur propre contrée que des régions voiſines. Quoiqu'ils les emploient à cultiver leurs terres, la néceſſité les force quelquefois de les vendre.

Les barques Françoiſes revinent du Fort S. Louis, avec de nouvelles marchandiſes, pour continuer leur commerce ſur les bords de la riviere juſques dans le Pays de Galam. Mais

BRUE. 1697.

l'arrivée d'un vaisseau de France à la barre du Sénégal empêcha le Général d'exécuter lui-même ce projet. Il en laissa la commission à ses Facteurs ; & reprenant la route du Fort S. Louis, il la fit en six ou sept jours, quoiqu'il en eût mis quarante à se rendre à Ghiorel, sans y comprendre le séjour qu'il avoit fait dans plusieurs autres villages. La raison qui l'avoit arrêté si long-tems, c'est que les bords de la riviere étant couverts d'arbres, il est impossible d'employer des chevaux pour la remonter. On n'avance qu'avec le secours des Négres Laptots, qui ont beaucoup de peine à tirer les barques, lorsque le fil de l'eau les pousse au milieu du canal. A la vérité, on va fort vîte avec un vent d'Oüest; mais il souffle rarement, & tous les autres sont contraires, ou souvent dangereux, parce que l'espace est trop petit pour louvoier. Mais la descente est fort aisée, quelque vent qui puisse souffler. Le cours de l'eau est toujours assez fort pour entraîner les barques, & l'on avance nuit & jour sans aucun obstacle.

Difficultés à remonter le Sénegal.

A l'occasion du voyage de Galam, que les Facteurs François devoient faire pour le commerce, on peut join-

BRUE. 1697.

dre ici un trait de Barbot, qui ne paroîtra pas déplacé. Il le rapporte d'après un Gentilhomme François, qui fut amené prisonnier de guerre à Southampton en 1711, & qui avoit été long-tems au service de la Compagnie Françoise en Guinée, pour le commerce des Négres. « Dix ou douze ans auparavant, un autre François nommé *Des Marchais*, qui avoit demeuré long-tems au Fort-Louis, entreprit de passer les Cataractes de Galam, par le moyen de quelques barques plates; & surmontant en effet cet obstacle, il continua de remonter la riviere l'espace de cinq cens lieues. Il y établit un commerce très-avantageux, par un grand nombre de Comptoirs qu'il forma sur ses bords. Il y trouva quelques Nations presque blanches. Enfin, pour récompenser des travaux si pénibles, & faire naître de l'ardeur à ses Sujets pour les mêmes entreprises, le Roi de France honora Des Marchais de la qualité de Chevalier de S. Lazare (32)».

Des Marchais passe les cataractes de Galam.

Doutes sur ce fait.

On est porté à s'imaginer, sur ce recit, que le Chevalier Des Marchais

(32) Description de la Guinée par Barbot, page 424.

fut l'Agent employé par Brue pour remonter jusqu'à Galam, quoique ce Pays soit moins éloigné de deux cens lieues que Barbot ne le représente. Cependant il manque quelque chose à cette conjecture, puisque Des Marchais n'est pas ici nommé dans les Mémoires du sieur Brue, & qu'il ne paroît pas même qu'il ait jamais fait de voyage sur le Sénegal. On a de lui la Relation d'un voyage de Guinée, qui trouvera place dans la suite de ce Recueil; mais Labat, à qui l'on en doit la Préface, ne nomme pas non plus le Voyage du Sénegal entre ceux qu'il lui attribue (33).

BRUE. 1697.

§. II.

Remarques sur la Nation des Foulis, sur leur Pays, & sur leur Gouvernement.

LE Lac de Kayor sépare le Royaume des Jalofs, dont le Roi porte le titre de Brak, du Royaume des Foulis, qui donnent à leurs Souverains le nom de Siratik. Ces deux titres sont des noms d'honneur & de dignité,

(33) Barbot assure d'après le même témoignage, que l'expédition de Des Marchais sur le Sénegal, fut imprimée par ordre du Roi. Cependant on ne connoit pas cet ouvrage. Voyez ci-dessous sa Relation d'un Voyage en Guinée.

BRUE. 1697.

comme ceux de Roi & d'Empereur en Europe.

Etendue du Royaume des Foulis.

Le Pays des Foulis a plus d'étendue que celui de Hoval. Depuis le Lac de Kayor juſqu'au Village d'*Embakané*, c'eſt-à-dire de l'Oueſt à l'Eſt, on lui donne environ cent quatre-vingt-ſeize lieues. Mais ſes dimenſions ſont moins connues du Nord au Sud, parce que les François ont borné juſqu'à preſent leur commerce aux rives du Sénegal, ſans avoir cherché à pénétrer dans les terres. On ſçait ſeulement qu'il s'étend beaucoup plus au Sud qu'au Nord. Le Pays eſt fort peuplé, le terroir fertile; & ſi les Habitans avoient plus d'induſtrie, ils pourroient tirer, des productions de leurs propres terres, le fond d'un commerce fort avantageux avec les Etrangers.

Figure & caractere des habitans.

On ignore l'étymologie de leur nom. La plûpart ſont d'une couleur fort bazanée; mais on n'en voit pas qui ſoient d'un beau noir, tel que celui des Jalofs au Sud de la riviere. On prétend que leurs alliances avec les Mores ont imbu leur eſprit d'une teinture de Mahométiſme, & leur peau de cette couleur imparfaite. Ils ne ſont pas non plus ſi hauts & ſi robuſtes que les Jalofs. Leur taille eſt médiocre, quoi-

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0112

Vue d'une Ville des Foulis et de ses Plantations *tiré du voyage de* Moore.

A. *Loge d'un garde pour les Bestiaux.*
B. *Cotton.*
C. *Bled d'Inde*
D. *Habitant qui porte du Bois.*

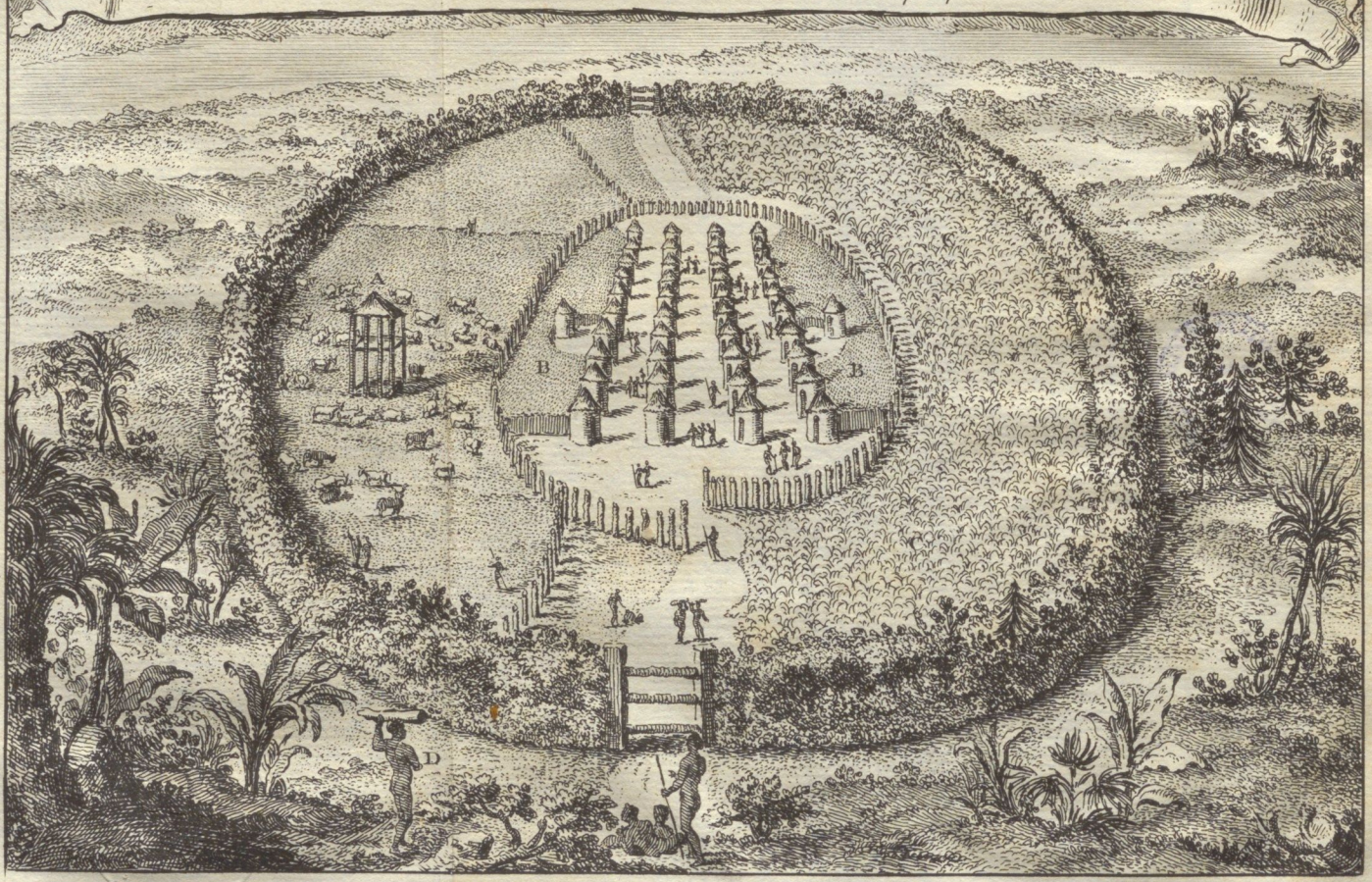

T. II. N.° XIV



Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0114

que fort bien prise & fort aisée. Avec un air assez délicat, ils ne laissent pas d'être propres au travail, bons Fermiers, & capables de se procurer d'abondantes moissons de millet, de coton, de tabac, de pois & d'autres légumes, & d'entretenir un grand nombre de bestiaux, dont la plus grande partie sert à leurs propres besoins. Aussi vivent-ils beaucoup mieux que les Jalofs. Leurs chevres & leurs moutons sont d'une bonté extraordinaire, leurs bœufs fort gras, & la Compagnie n'a pas de meilleurs cuirs ni à meilleur marché que ceux qu'elle tire de cette Contrée. BRUE. 1697.

Les Foulis aiment la chasse, & l'exercent avec beaucoup d'habileté. Leur Pays est rempli de toutes sortes d'animaux, depuis l'éléphant jusqu'au lapin. Outre le sabre & la zagaye, ils se servent fort adroitement de l'arc & des fleches. Ceux qui ont appris des François l'usage des armes à feu, s'en servent aussi avec une adresse surprenante. Ils ont l'esprit plus vif que les Jalofs, & les manieres plus civiles. Ils sont passionnés pour les Merceries de l'Europe, & cette raison les rend fort careſſans à l'égard de tous les Marchands. Mais il ne faut jamais ou- Leurs inclinations & leurs exercices.

BRUE. 1697.

blier qu'ils ſont tous fripons & trompeurs. La différence n'eſt que dans le degré.

Leur goût pour la muſique & la danſe.

Ils aiment la muſique ; & les perſonnes du premier rang ſe font honneur de ſçavoir toucher quelque inſtrument, tandis que les Princes & les Seigneurs Jalofs regardent cet exercice comme un opprobre. Ils en ont de pluſieurs ſortes, & leur ſymphonie n'eſt pas ſans agrément. Leur inclination pour la danſe leur eſt commune avec tous les Négres. Après des jours entiers d'un travail ou d'une chaſſe pénible, trois ou quatre heures de danſe ſervent à les rafraîchir.

Leur habillement.

Leur habillement reſſemble beaucoup à celui des Jalofs ; mais ils ſont plus curieux dans le choix de leurs étoffes ; & quoique leurs voiſins donnent la préférence au rouge, le jaune eſt leur couleur favorite.

Caractere de leurs femmes.

Les femmes ne ſont pas d'une haute taille ; mais elles ſont bien faites, belles, & d'une complexion délicate. La muſique, la danſe & la parure ſont leurs plus fortes paſſions. Il n'y a rien de trop beau pour elles entre les étoffes de coton qui leur viennent des François & des Mores. Il eſt ſurprenant que l'uſage de la ſoie ne s'y ſoit

pas encore introduit. Labat eſt perſuadé qu'elles le recevroient avec joie. Elles ſont paſſionnées pour l'ambre jaune & les grains de verre de la même couleur. Elles ont l'art d'en faire des nœuds & des garnitures, qu'elles entrelaſſent dans leurs cheveux, ce qui releve beaucoup leurs agrémens. La plûpart ont l'eſprit vif, les manieres douces & polies; & ſi l'on en croit (34) Labat, elles ſont auſſi propres qu'aucunes autres femmes du monde à tirer parti de la foibleſſe des hommes pour les ruiner. BRUE. 1697.

Les grands avantages que la Compagnie Françoiſe tire du Commerce des Foulis, & de celui de Galam, où ſes Facteurs ne peuvent aller qu'en traverſant les Etats du Siratik, l'obligent de traiter ce Prince avec beaucoup de conſidération. Il permet auſſi aux François le commerce des gommes avec les Mores de Bakkard, dans cette partie de ſon Royaume qui s'appelle *Terrier-rouge*. C'eſt ce qui porte la Compagnie à lui envoyer tous les ans une certaine quantité de marchandiſes de l'Europe, à titre de droits ou de préſent. Avantages que les François tirent du commerce des Foulis.

(34) Afrique Occidentale, Vol. III. p. 171, & ſuiv.

BRUE.

1697.

Puissance du Siratik.

Le Siratik est un Prince puissant. Entre ses Vassaux, il compte le grand Brak & tous les Seigneurs du Royaume de Hoval, qui lui payent tous les quatre ans un tribut de quarante-trois Esclaves & d'un certain nombre de bœufs. Son Armée n'est pas moins forte en Cavalerie qu'en Infanterie ; car les Mores, ses voisins, lui fournissent autant de chevaux qu'il en desire. Les armes de ses Troupes sont l'arc & le sabre. Sa Noblesse est dispersée dans les Provinces, pour y exercer les diverses fonctions du Gouvernement. Le premier Emploi du Royaume est celui de *Kamalingo*, ou de Lieutenant général. Ensuite les principaux Offices (35) sont ceux de *Solidiné*, *Ardobude*, *Gheri Samba*, *Lama Bossé*, *Farma Vovalardé*, *Akson*, *Boukar*, *Lauktor*, *Lali*, *Lamenage*, *Ardoghedé*, *Farba Voagali*, *Boniveré*, *Siratik de Belle*, & *Siratik de Klayé*. Les Seigneurs qui sont revêtus de ces titres, fournissent, à l'ordre du Roi, leur contingent de Troupes, pour former son armée, & se rembourssent de leur dépense par le droit de faire Esclaves tous les Négres qu'il rencon-

Seigneurs du pays.

(35) Il seroit à souhaiter qu'avec ces noms de dignité on eût pû nous expliquer ce qu'ils signifient.

trent en chemin dans l'étendue de leurs Provinces ou de leurs Seigneuries ; privilege dont le Roi même ne jouit qu'à l'égard de ceux qui ſont convaincus de quelque crime, ou accuſés de ſorcellerie, c'eſt-à-dire, parmi les Négres, d'empoiſonnement. BRUE. 1697.

Loix de ſucceſſion.

Suivant les Loix des Foulis, & de la plûpart des Etats Négres, quoiqu'il n'y ait que les Princes du Sang qui ſoient appellés à l'héritage de la Couronne, elle ne deſcend pas néanmoins du pere au fils, mais au frere ou au neveu ; & ſi le Roi n'a pas de frere, c'eſt à ſon neveu par ſa ſœur, ou même par ſa ſœur utérine, parce que la voie des femmes eſt regardée comme la plus ſûre. A l'égard des enfans du Roi, leur ſang eſt toujours fort incertain, car les Reines ont ordinairement quelque galanterie. Elles n'en ſont pas crues ſur leur parole ; & s'il eſt vrai qu'il y eut autrefois des méthodes établies pour les forcer de déclarer la vérité, ces anciens uſages ne ſubſiſtent plus. Le ſeul cas où les Princes fils d'un Roi puiſſent prétendre à ſa ſucceſſion, eſt lorſqu'il s'eſt marié à quelque Princeſſe du même ſang, parce qu'alors on ſe croit ſûr, de part ou d'autre, de l'origine des enfans.

BRUE.

1697.

Histoire du Prince Sambaboa.

Le Siratik Siré, qui regnoit à la fin du dernier siécle, entreprit, sans respect pour cette loi, de faire monter son fils sur le trône; & dans cette vûe il le revêtit de la dignité de Kamalingo, qui est toujours reservée pour l'héritier présomptif. C'étoit le Prince Sambaboa, son neveu, qui possédoit alors cet Office. Ses bonnes qualités le faisoient aimer également de la Noblesse & du Peuple, qui le regardoient déja comme leur Maître. Il étoit d'une belle figure. Ses inclinations étoient nobles; son caractere doux & libéral, & son courage éprouvé dans la guerre, qu'il entendoit parfaitement. Le Siratik l'ayant dépouillé de son titre, entreprit de l'empriſonner. Mais Sambaboa s'éloigna de la Cour & se tint sur ses gardes. Quoiqu'il n'eût rien à craindre des Négres, qui devoient être ses Sujets, il redoutoit les Mores, que le Roi son oncle avoit fait entrer dans ses intérêts & dans ses vûes. S'étant donc retiré sur la frontiere, pour épargner à sa Patrie les malheurs d'une guerre civile, il ne put empêcher que la plûpart des Grands, avec une partie de la Nation, ne se rassemblassent autour de lui. Cette espece de revolte à laquelle il n'avoit pas contribué,

Son excellent caractere.

irrita si vivement le Siratik, que levant une armée nombreuse il s'avança pour châtier son neveu & ses partisans. Mais Sambaboa, résolu de ne pas tirer l'épée contre son oncle, auquel il avoit toujours donné le nom de pere, continua de se retirer avec son parti. Cependant lorsqu'il eut appris que le fils du Siratik, son Compétiteur, étoit chargé du Commandement, sous le titre même qu'il avoit usurpé, il chercha l'occasion d'en venir aux mains, & le défit entierement avec les Mores qui composoient l'Armée Royale. BRUE. 1697.

Enfin, considérant que la guerre ne pouvoit servir qu'à la ruine de sa Nation, & qu'à faciliter la conquête du Royaume aux Mores, qui étoient déja maîtres du cœur du Roi, il prit la résolution de passer dans quelque Pays éloigné, & de laisser finir ses jours en paix à son oncle, qui étoit dans un âge fort avancé; après quoi il espéroit de rentrer facilement en possession de ses droits. Une conduite si modérée faisoit autant d'honneur à sa bonté qu'à sa prudence. Mais le Siratik, dont l'esprit s'affoiblissoit avec le corps, tomba tout d'un coup dans un excès de dévotion, qui lui fit aban- Sa modération dans une longue suite d'infortunes.

BRUE. 1697. donner les rênes de l'Etat à son fils. Sous prétexte de se perfectionner dans la Loi de Mahomet, il se retira parmi les Marbuts, que les Mores avoient placés près de lui, pour le disposer à les laisser maîtres du Gouvernement. Ce foible Prince devint si passionné pour l'Alcoran, qu'il le portoit constamment à son col, dans un gros *in-folio* qui contenoit le Texte & la Glose; & quoiqu'il soutînt à peine cet énorme volume, il ne voulut jamais souffrir qu'on en diminuât le poids. Il combla d'honneurs & de bienfaits les Marbuts qui trouverent de l'accès près de lui sous ombre de piété. Un pélerinage à la Mecque étoit à ses yeux un titre infaillible de sainteté; & le Saint n'étoit pas moins sûr d'être enrichi que respecté. En 1701, il envoya dans le Royaume de Kayor *Barba Voalgali*, un de ses principaux Ministres, pour lui amener un célebre Marbut, à qui l'on attribuoit des vertus extraordinaires. L'Officier & le Marbut rendirent une visite, dans l'Isle de Saint Louis, au Directeur François, qui, par respect pour le Roi, les reçut avec de grands témoignages de distinction.

La disgrace du Prince Sambaboa

dura trente ans, dont il passa une partie sur les frontieres du Royaume, sans cesse sous les armes, pour se défendre tout à fois contre la violence & les piéges du Siratik. Mais il fit demander enfin au Roi de Galam une retraite dans ses Etats, pour y vivre sous sa protection avec tous ses Partisans. Ce Monarque, qui connoissoit la valeur de Sambaboa, se seroit volontiers dispensé de recevoir un Hôte si dangereux. Cependant il fut rassuré par la noblesse de son caractere, qu'il ne connoissoit pas moins. Il lui assigna des terres; & loin de se voir trompé dans ses espérances, il lui trouva autant d'attachement & de fidélité, que de reconnoissance. Sambaboa laissa même passer plusieurs années sans causer la moindre inquiétude à son oncle. Mais quand il le vit entierement affoibli par l'âge, il s'avança par degrés vers l'héritage dont on avoit voulu l'exclure. En 1700, il se mit en possession d'environ trente lieues de Pays au long du Sénegal; & le Siratik étant mort en 1702, il monta sur le Trône sans opposition.

BRUE. 1697.

Sambaboa monte sur le Trône des Foulis.

Son regne commença par l'expulsion des Mores qui s'étoient établis, & qui commençoient à se fortifier dans

Sagesse de son regne.

BRUE. 1697.

pluſieurs cantons du Royaume. Enſuite il reforma pluſieurs abus qui s'étoient introduits par la foibleſſe de ſon prédéceſſeur. Son deſſein étoit de rendre ſes Sujets heureux, & de le devenir lui-même par le bonheur d'autrui. Mais la mort l'enleva au mois d'Avril 1707. Les François ne douterent pas qu'il n'eût été empoiſonné, ou, ſuivant les idées des Négres, *enſorcelé* par les Mores. Il eut pour ſucceſſeur *Samba Dondé*, qui fut défait & tué dans une bataille par Bubaka Siré ſon propre frere. L'uſurpateur ne jouit pas long-tems du fruit de ſon crime. Ghelonghaya qu'il avoit choiſi pour ſon Kamalingo, ſe ſouleva contre lui, le força de fuir devant une armée de rebelles, & ſe ſaiſit de ſes Etats dont il jouiſſoit paiſiblement en 1720.

Sa mort & ſes ſucceſſeurs.

Deux ſujets de plainte qu'il avoit contre la Compagnie Françoiſe.

Le Prince Sambaboa avoit reçu deux ſujets de plainte de la Compagnie Françoiſe; l'un dès l'année 1680, dans la plus grande chaleur de ſes affaires. Etant à la veille d'un combat général, dont le ſuccès étoit fort incertain, il avoit mis ſon tréſor, qui conſiſtoit dans la ſomme de mille écus, entre les mains d'un Facteur, pour le garder juſqu'à la déciſion du ſort. Cet

infidele dépositaire s'étoit hâté de transporter le dépôt au Fort Louis, d'où le Prince ne put jamais parvenir à le retirer. Quelques années après, le sieur Chambonneau, Directeur du commerce François, avoit enlevé une des femmes du Prince, qui se nommoit *Veragha*, sœur du grand Brak, & l'avoit fait conduire à son frere, parce qu'elle se plaignoit des froideurs de son mari qui avoit donné sa tendresse à quelque autre femme.

Ces deux raisons avoient refroidi le Prince pour la Compagnie ; & si son caractere l'eût porté à la vengeance, il auroit pû satisfaire son ressentiment, tandis qu'il résidoit dans les Etats de Galam. Brue, qui prévît les conséquences de son mécontentement lorsqu'il seroit monté sur le Trône, eut la prudence de les prévenir en 1720, par une lettre d'excuse, qui fut accompagnée d'un présent. Le Messager fit connoître au Prince que la Compagnie n'avoit pas eu de part à la friponnerie de son Facteur ; qu'il s'étoit dérobé au châtiment par la fuite ; mais que si le Prince pouvoit le faire retrouver, on abandonneroit le coupable à sa justice. Quant à la Princesse Veragha, on reconnut que le

BRUE. 1697.

sieur Chambonneau avoit été trop crédule ; mais on prétendit que le Brak avoit assuré lui-même que la retraite de sa sœur se faisoit du consentement secret de Sambaboa, & Brue offrit de la ramener entre les bras de son mari, quand il voudroit la recevoir.

Il reçoit les justifications de la Compagnie.

Sambaboa reçut fort civilement les justifications de la Compagnie, & remercia Brue de ses offres ; mais il déclara qu'il se croyoit heureux d'être défait d'une femme dont la conduite avoit marqué qu'elle se sentoit peu d'affection pour lui, & qu'il ne félicitoit pas moins la Compagnie d'être délivrée d'un fripon qui la deshonoroit ; qu'il promettoit d'oublier le passé, & d'assister la Compagnie dans le dessein qu'elle avoit de s'établir à Galam. Il ajouta qu'il conserveroit les mêmes sentimens, lorsqu'il seroit sur le Trône.

Négociation qui fait honneur à Brue.

Brue entreprit dans le même tems une autre négociation qui lui fit autant d'honneur qu'elle procura d'avantage à la Compagnie. Il sçavoit que par jalousie ou par inconstance une des filles du Siratik Siré, femme de *Lali*, Seigneur du Terrier rouge, avoit quitté son mari, & s'étoit reti-

rée chez son pere, qui approuvant la conduite de sa fille, ne vouloit pas consentir à la rendre. Brue étoit lié si étroitement avec Lali, qu'au mois de May 1720, il avoit obtenu par ses bons offices un contrat de trois mille six cens quintaux de gomme dans son Port, c'est-à-dire la moitié plus que la Compagnie n'en avoit jamais tiré. Il se chargea de le reconcilier avec sa femme & son beau-pere. Cette entreprise ne lui couta qu'une Lettre au Siratik, avec le payement des droits & quelques présens. La Princesse fut renvoyée à son mari sur une des Barques de la Compagnie; & Lali dans sa reconnoissance accorda aux François non-seulement la permission d'établir des Comptoirs dans tous ses Etats, mais encore le domaine absolu de l'Isle de *Sadel*, pour y former une Colonie, avec la liberté d'y bâtir un Fort. La mere de la Princesse ne fut pas moins sensible au service du Directeur. Elle lui envoya des présens considérables, en le faisant assurer qu'elle s'efforceroit toujours d'entretenir la bonne intelligence entre le Roi & la Compagnie. Les Reines de cette Contrée soutiennent la grandeur de leur rang avec une majesté singu-

BRUE. 1697.

Elle vaut l'Isle de Sadel & d'autres avantages aux François.

Majesté des

BRUE. 1697. Reines du pays.

liere. Jamais elles ne tournent la tête pour marquer de l'attention à ce qui se fait autour d'elles. Quand elles se sentent quelque démangeaison à la tête, elles ne se gratent jamais qu'avec une éguille d'or. Leur titre est *Galami*, c'est-à-dire Souveraine.

CHAPITRE VI.

Second Voyage du Sieur Brue sur le Sénegal jusqu'au Royaume de Galam, en 1698.

II. Voyage. 1698.

TOus les Directeurs qui avoient précédé Brue, avoient formé le dessein de pénétrer jusqu'au Royaume de Galam, & d'y établir un Comptoir pour le progrès d'un commerce qui avoit été commencé avec beaucoup d'avantage. Mais soit que les forces ou les informations leur eussent manqué, soit qu'ils eussent été rebutés par les obstacles, ils n'avoient pas poussé leurs voyages & leur trafic au-delà de *Laydé* & de *Bitel* ou de *Ghildé*, sur les frontieres de cet Etat. Ils n'avoient pas même entrepris de former des Etablissemens dans ces deux lieux. Quelques Barques qu'ils s'étoient contentés d'y envoyer, n'avoient pas eu



COURS DE LA RIVIERE DE SENEGAL

Depuis le Desert Jusqu'a l'Isle de Morfil

Avec

LE LAC DU PANIER FOULE

Tiré de Labat.

ULB
Halle

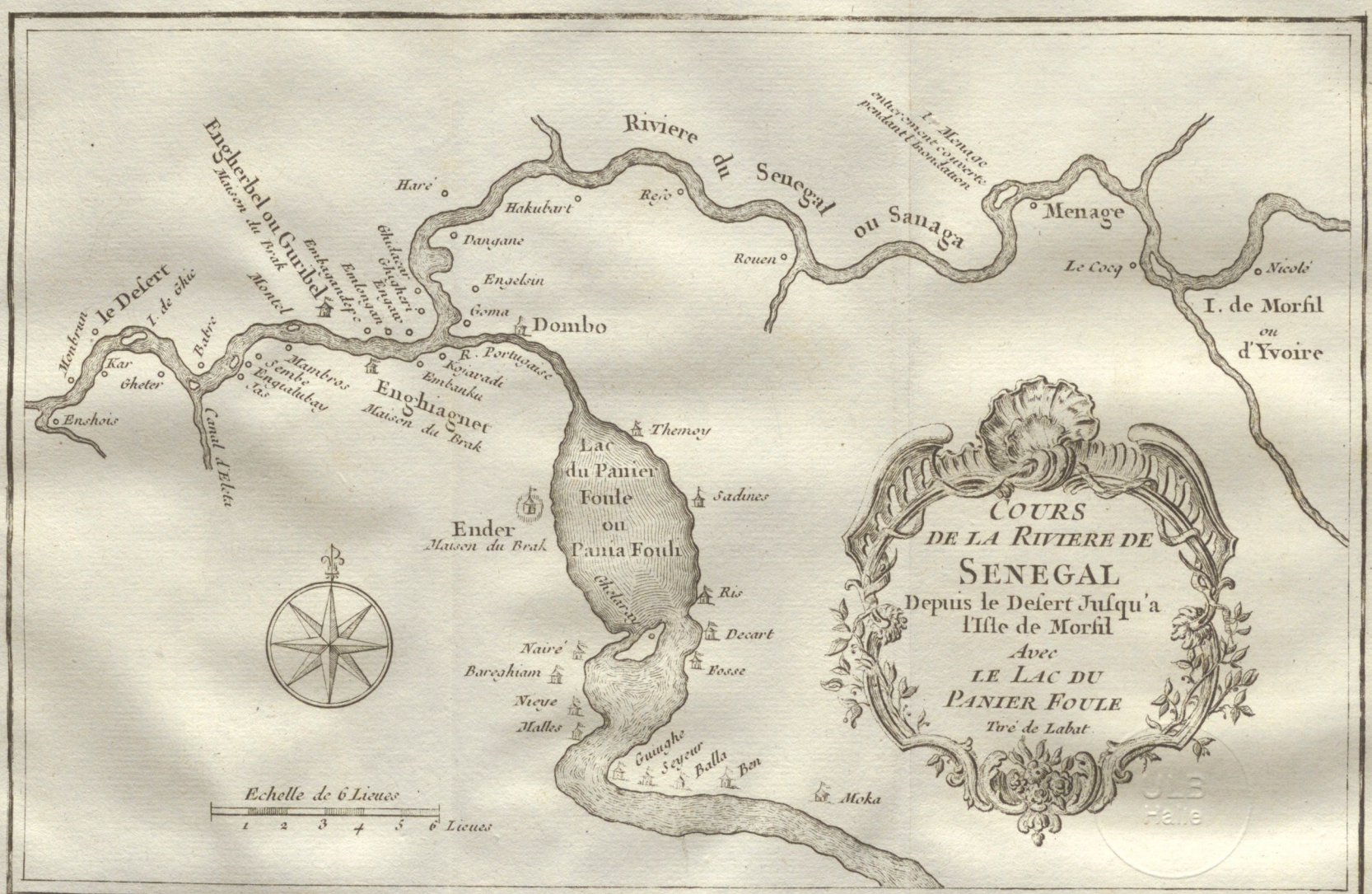

Tom. II. N°. 26.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0130

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
ULB Halle
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0131

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

eu jusqu'alors d'autre commission que d'y prendre les esclaves, l'or & l'ivoire que les Marchands Mandingos ne jugeoient pas à propos de transporter sur la riviere de Gambra. L'Etablissement de Galam étoit reservé aux soins d'un Directeur aussi intelligent que Brue. Au premier moment de son arrivée sur les bords du Sénegal, dans le cours du mois d'Août 1697, il prit la résolution de faire le voyage de Galam. Mais les affaires de la Compagnie ne lui permettant pas de s'absenter si promptement, il passa cette année & la moitié de la suivante à faire ses préparatifs pour une entreprise de cette importance. Le Journal de sa navigation est si curieux, & la Compagnie en tira tant d'avantages, qu'on ne peut en rapporter trop exactement les circonstances.

Brue entreprend de pénétrer jusqu'au pays de Galam.

Il partit du Fort Saint-Louis avec deux Barques, une grande Chaloupe & quelques Canots chargés des marchandises les plus propres au commerce, & d'une provision de vivres pour trois mois. Les gens de son cortége étoient choisis. Quoiqu'il lui manquât quelques marchandises particulieres, stipulées dans les articles du Traité, pour le payement des droits,

BRUE. II. Voyage. 1698.

& que les Princes Négres ſoient ſcrupuleuſement attachés à ces conventions, il ſe flatta que la réputation qu'il s'étoit établie par ſa conduite, leur feroit agréer tout ce qu'il voudroit leur offrir.

Les vents ayant été favorables à l'Eſt & au Sud-Eſt, il arriva le jour ſuivant à l'Iſle du Deſert, où il fit tuer quelques bœufs qu'il y avoit fait engraiſſer. Ils furent ſalés pour augmenter la proviſion. Le 29, il continua ſon voyage; mais les vents qui l'avoient ſi bien ſervi, commencerent à lui manquer. Il arriva néanmoins à Maka, réſidence du Brak, à qui il fit faire auſſi-tôt ſon compliment. Ce Prince monta ſur le champ à cheval, pour lui rendre une viſite à bord, & lui fit un reproche obligeant de n'être pas venu dans le deſſein de s'arrêter quelque tems avec un ami ſi fidele. Il reçut les droits & les préſens, tels qu'il plut à Brue de les offrir.

Il arrive à Maka, réſidence du Brak.

La petite Flotte alla mouiller enſuite dans l'Isle de *Roc*, où le Général François avoit établi un Comptoir l'année d'auparavant. Mais trouvant que les Mores y étoient venus, & qu'ils avoient emporté toute la char-

Iſle de Roc.

pente du magasin, il prit le parti d'abandonner un poste si dangereux, pour transporter le Comptoir à Hovalalda.

Vallées remplies de lions & d'éléphans.

Entre ces deux lieux, le Pays est coupé par de profondes vallées, où les lions & les éléphans se rassemblent en grand nombre. Les éléphans y sont si peu farouches, qu'ils ne s'effraient pas de la vûe des hommes, & qu'ils ne leur font aucun mal, s'ils ne sont attaqués les premiers. Ces fonds ou ces terres basses produisent des épines d'une prodigieuse hauteur, qui portent des fleurs d'un beau jaune & d'une odeur fort agréable. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que l'écorce de ces épines étant de différentes couleurs, l'une rouge, l'autre blanche, noire ou verte, & la couleur du bois étant presque la même que celle de l'écorce, toutes les fleurs ne laissent pas d'avoir une parfaite ressemblance. Elles forment le plus bel ombrage du monde, s'il étoit possible d'en jouir sans être cruellement tourmenté par les chenilles rouges dont elles sont couvertes, & qui forment des pustules sur tous les endroits de la peau où elles tombent. Le seul remede est de laver les parties infectées

Epines singulieres.

BRUE. II. Voyage. 1698.

avec de l'eau fraîche, qui dissipe tout-à-la-fois l'enflure & la douleur. Le bois des épines est si dur & si serré, que l'Auteur le prit pour une espece d'ébene.

La nécessité & la fatigue de faire remonter les Barques à force de bras, fit prendre à Brue le parti de s'arrêter au Village d'*Enghinuba* dans l'Isle de *Bilbas*, pour attendre un vent plus favorable. Le Chef du Village s'empressa de venir à bord, & d'inviter le Général à prendre sa maison pour logement. Brue descendit à terre, & prit son fusil pour se faire en chemin un amusement de la chasse. Vers l'entrée du Village il trouva un grand arbre couvert de singes. Comme ces animaux sont fort nuisibles aux plantations, & qu'entrant même dans les cabanes, ils y gâtent tout ce qu'ils rencontrent, les Négres, qui leur font continuellement la guerre, ne peuvent concevoir pourquoi les Européens les achettent, lorsqu'ils ne paroissent propres qu'à nuire. Quelques-uns d'entr'eux en ont pris occasion d'apporter des rats à vendre aux Comptoirs François, dans l'opinion qu'ils ne devoient pas être de moindre prix que les singes, puisqu'ils n'étoient pas

Singes du pays.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

moins pernicieux. Les femelles des singes portent leurs petits sur le dos, à l'imitation des femmes du Pays. Brue en tua plusieurs qui tomboient avec leurs petits. On observe en tirant sur eux, de les blesser au visage, parce que portant aussi-tôt leurs pattes à la blessure, ils se rendent si aveugles, qu'ils tombent de l'arbre à terre. Autrement ils montent jusqu'aux dernieres branches qu'ils ne quittent que lorsqu'ils tombent en pourriture. Les François du Sénegal, plus délicats que ceux de l'Amérique, se font un scrupule d'en manger. Pour les Négres, ils en trouvent la chair excellente. Il y a plusieurs especes de singes qui ne se mêlent jamais les unes avec les autres.

Les Négres en mangent la chair.

Le 9 d'Août, Brue arriva à Ghiorel, où il apprit qu'une Barque dont il s'étoit fait précéder, avoit passé cinq ou six jours auparavant. Il rendit une visite au Siratik, qui reçut pour droits & pour présens les marchandises qu'on voulut lui donner. S'étant arrêté trois jours avec ce Prince, il apprit que depuis sa derniere visite, les Hollandois avoient fait quelques démarches pour supplanter les François. Ils avoient envoyé dans cette vûe un homme de leur Nation au Si-

Démarches des Hollandois auprès du Sirarik.

BRUE. II. Voyage. 1698.

ratik, avec un préſent de deux bracelets travaillés en or, d'une courtepointe de ſatin jaune, & d'une piece de mouſſeline brochée. Mais il avoit paru diſpoſé à demeurer ferme dans l'alliance des François.

Combat contre un Lion.

Il pria le Général de lui prêter quelques Laptots pour l'accompagner à la chaſſe d'un lion, qui avoit fait depuis peu de grands ravages dans le Pays. Brue lui en accorda quatre. S'étant joints aux Chaſſeurs du Roi, ils trouverent ce furieux animal qui ſe défendit avec tout le courage qu'il a reçu de la nature. Il tua deux Négres. Il en bleſſa dangereuſement un troiſiéme, qu'il auroit achevé, ſi du coup le plus heureux du monde, un des Laptots du Général ne l'eût tué ſur le champ. Il fut porté au Palais comme en triomphe; & le Roi fit préſent de ſa peau au Général. C'étoit un des plus grands lions qu'on eût jamais vûs dans le Pays. Foulé Diné, Seigneur Négre, dit à Brue dans une viſite qu'il lui rendit, qu'il avoit voulu lui faire préſent d'un jeune éléphant, mais que les François de ſa Barque ayant refuſé de le recevoir à bord, il avoit été obligé de le tuer & de le manger. A la priere

du Général, il promit de faire ses efforts pour en prendre un autre qui lui seroit payé au même prix qu'un esclave. Ses Chasseurs avoient pris le premier après avoir tué sa mere. Il étoit demeuré tranquille auprès du corps; & se laissant attirer par la nourriture qu'on lui avoit présentée, il avoit suivi les Chasseurs jusqu'à l'enclos de leur Maître, où il étoit devenu aussi familier que les animaux domestiques.

Brue partit de Ghiorel le 15 d'Août, & continua de remonter le Sénegal jusqu'au Village d'Embakané près des frontieres du Royaume de Galam. Il y arriva le 21; mais il eut dans cet intervalle un spectacle fort étrange. Tout d'un coup le Soleil fut éclipsé par un nuage épais qui dura presqu'un quart-d'heure. Les François reconnurent bientôt que c'étoit une légion de sauterelles. En passant au-dessus de la Barque, elles la couvrirent d'excrémens. Quelques-uns de ces animaux étant tombés dans le même tems, ils parurent entierement verds, plus longs & plus épais que le petit doigt, avec deux dents affilées & très-propres à la destruction. Cette terrible armée fut plus de deux heures à tra-

Le Soleil s'éclipse par les sauterelles.

BRUE. II. Voyage. 1698.

verser la riviere. Brue n'apprit pas qu'elle eût causé beaucoup de mal dans le Pays. Il supposa qu'un vent Sud-Est, qui se leva aussi-tôt, & qui devint fort violent, la poussa vers le Desert au Nord du Sénegal, où elle périt apparemment faute de subsistance.

Avant son arrivée à Bitel, le Général rencontra la Barque qu'il y avoit envoyée devant lui. L'Officier qui la commandoit avoit été jusqu'à Konan, & n'avoit osé pénétrer plus loin, effrayé par les menaces du Prince Sambaboa, qui sembloit vouloir tirer vengeance de l'affront qu'il avoit reçu de Chamboneau. Mais Brue, supérieur à ces craintes, s'avança jusqu'à Bitel, le canton de toute l'Afrique où la volaille est en plus grande abondance. Les poulets y valent mieux que les meilleurs chapons de l'Europe. Une poularde grasse s'y donne pour une feuille de papier. Le 26 d'Août, la Flotte Françoise arriva au Village de Ghildé, premiere place du Royaume de Galam, à quatorze degrés cinquante-sept minutes de latitude Nord. Les habitans s'appellent *Saracolez*, peuple léger & turbulent. En 1689, *Sendigha*, Chef de ce Vil-

Extrême abondance de volaille à Bitel,

lage, trompa le Directeur Chamboneau, en se faisant passer pour le Roi de Galam, & tirant des François les droits & les présens ordinaires pour la liberté du commerce. L'erreur avoit continué jusqu'en 1697, que Brue secoua le joug de cette imposition.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Les François trompés par un Négre.

A son arrivée, le successeur de Sendigha vint le recevoir au bord de la riviere, dans l'espérance de recevoir aussi les présens; mais lorsqu'il s'apperçut que l'artifice étoit découvert, il abandonna ses prétentions, par la seule raison sans doute qu'il manquoit de force pour les faire valoir.

Les rives du Sénegal, depuis *Embakané* jusqu'à *Tuabo*, sont couvertes de ronces fort picquantes : elles ont la forme de l'if; & le nombre en est si grand, qu'elles ne permettent pas de marcher au long de la riviere pour tirer les Barques contre le courant. En arrivant à Tuabo, Brue trouva une nouvelle espece de singes, d'un rouge si vif qu'on l'auroit pris pour une peinture de l'art. Ils sont fort gros, & moins adroits que les autres singes. Les Négres les nomment *Patas*, & paroissent persuadés que c'est une sorte d'hommes sauvages, qui refusent de parler, dans la crainte d'être forcés

Espece de singes rouges.

BRUY. II. Voyage. 1698.

au travail & vendus pour l'eſclavage. Rien n'eſt ſi divertiſſant. Ils deſcendoient du haut des arbres juſqu'à l'extrémité des branches, pour admirer les Barques à leur paſſage. Ils les conſidéroient quelque tems; & paroiſſant s'entretenir de ce qu'ils avoient vû, ils abandonnoient la place à ceux qui arrivoient après eux. Quelques-uns devinrent familiers juſqu'à jetter des branches ſéches aux François, qui leur répondirent à coups de fuſil. Il en tomba quelques-uns; d'autres demeurerent bleſſés, & tout le reſte tomba dans une étrange conſternation. Une partie ſe mit à pouſſer des cris affreux; une autre à ramaſſer des pierres pour les jetter à leurs ennemis; quelques-uns ſe vuiderent le ventre dans leurs mains, & s'efforcerent d'envoyer ce préſent aux ſpectateurs: mais s'appercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, ils prirent le parti de ſe retirer.

Ils ſe défendent contre les François.

Un Marbut que le Général avoit rencontré à Tuabo, & qui avoit conſenti à l'accompagner, parce qu'il ſçavoit pluſieurs Langues de différentes Nations du Pays, lui apprit qu'il étoit arrivé depuis peu une grande révolution dans le Royaume de Galam,

par la dépoſition de Tonka Mouka, dernier Roi de cette contrée, & par l'élévation de Tonka Bukary ſur le trône. Brue feignit de ne pas croire ce récit, & ſe crut obligé, pour l'intérêt de la Compagnie, de payer les droits aux deux Concurrens.

Homme extraordinaire qui ſe faiſoit nommer *le Roi des abeilles.*

Cependant il trouva la confirmation de cette nouvelle en arrivant à *Ghiam.* Mais il fut beaucoup plus frappé de la viſite d'un homme qui ſe faiſoit nommer *le Roi des Abeilles.* Ici, ſans rien perdre de la confiance qu'on croit devoir au témoignage du Général François, on eſt porté à craindre que ſon Editeur n'ait mêlé ſes propres imaginations au récit de la vérité. A quelque ſecret, lit-on dans le Journal, qu'on veuille attribuer la vertu de cet homme extraordinaire, il eſt certain que dans quelque lieu qu'il allât, les abeilles le ſuivoient comme les moutons ſuivent leur Berger. Il en avoit le corps ſi couvert, ſur-tout la tête, qu'on auroit cru qu'elles en ſortoient. Elles ne lui faiſoient aucun mal, ni à ceux qui ſe trouvoient avec lui. Lorſqu'il ſe ſépara des François, elles le ſuivirent comme leur Général; car outre celles qui fourmilloient ſur ſon corps, il en avoit des millions à ſa

BRUE. II. Voyage. 1698.

Serpens monstrueux.

suite. Ghiam fut un lieu de merveilles pour la Caravane Françoise. On leur fit voir, sur les mêmes arbres que les Patas fréquentoient, un grand nombre de serpens de l'espece des viperes. Le Chirurgien du Général en tua un; & l'ayant mesuré, il lui trouva neuf pieds de long sur quatre pouces de diametre. Les Négres s'imaginent que les serpens de la race de celui qu'on a tué ne manquent pas de venger sa mort sur quelque parent du meurtrier. Mais les singes vivent en parfaite intelligence avec ces monstrueux reptiles.

Crocodile fort gros.

La riviere abonde ici en crocodiles, beaucoup plus gros & plus dangereux que ceux qui se trouvent à l'embouchure. Les Laptots du Général en prirent un de vingt-cinq pieds de long, à la joie extrême des habitans, qui se figurerent que c'étoit le pere de tous les autres, & que sa mort jetteroit l'effroi parmi tous les monstres de sa race.

Brue ayant jetté l'ancre à Ghiam pour faire reposer ses gens, reçut à bord deux Négres, qui l'assurerent que Tonka Bukary avoit été reconnu Roi de Galam. Il leur répondit que son dessein n'étoit pas de refuser les droits à ce Prince s'il étoit réellement

sur le trône, mais qu'il vouloit en être éclairci dans le lieu même de sa résidence. Les deux Négres étant partis avec cette réponse, un autre messager vint dire à Brue que Tonka Bukary étoit dans un Village voisin, & qu'il demandoit les droits qui avoient été payés à ses prédécesseurs ; sans quoi il déclareroit la guerre aux François pour empêcher qu'ils ne pénétrassent plus loin sur la riviere. Le Général répondit encore qu'il prendroit de justes informations, mais qu'il mépriſoit d'ailleurs les menaces de Tonka Bukary : qu'il continueroit malgré lui son voyage ; & que si ce Prince lui déclaroit la guerre, il ravageroit le Pays. Cependant une sage précaution lui fit jetter l'ancre au milieu de la riviere, pour se garantir des fleches des Négres.

Brue est sollicité par le nouveau Roi de Galam.

Bientôt il remarqua sur le rivage une foule & des mouvemens extraordinaires. Un de ses Négres, qu'il y avoit envoyés, lui rapporta qu'il y avoit vû quantité de gens armés, & qu'on y avoit rassemblé des Canots qui sembloient menacer la Flotte Françoise. Comme Brue ne vouloit pas pousser les choses à l'extrémité, il prit le parti de demeurer sur la dé-

Menaces des Négres.

BRUE. II. Voyage. 1698.

fensive. Cependant il envoya ses tambours & ses trompettes, dont le bruit fut accompagné de quelques coups de canon sans boulets, dans la seule vûe d'intimider les Négres. Cet expédient eut tant de succès, qu'après avoir passé tranquillement la nuit, la Flotte partit le lendemain sans obstacle; & le vent se trouvant favorable, elle arriva dans peu d'heures à *Yaferé*.

Brue envoya prendre sur le champ des informations. Le Chef du Village & le Marbut l'assurerent tous deux que Tonka Bukary étoit en possession du trône, & qu'il n'y avoit aucune apparence que Tonka Mouka y remontât jamais, parce que les *Bagheris*, ou les Seigneurs du Pays, étoient résolus de soutenir leur nouvelle élection. Le même jour il s'éleva un orage si violent, que les Barques furent arrachées de dessus leurs ancres. Brue, persuadé enfin que Tonka Bukary étoit en possession de la Couronne, prit la résolution de lui payer les droits; & sûr de la paix à cette condition, il fit voile droit à *Burnaghi*, résidence du nouveau Monarque. Ce Village est à quatorze degrés neuf minutes de latitude du Nord.

Brue se détermine à payer les droits.

A son arrivée, il fit descendre un

BRUE. II. Voyage. 1698.

Députation qu'il fait au Roi de Galam.

de ſes Facteurs qui ſe nommoit *Perere*, & qui parloit fort bien le Mandingo, accompagné de deux Marbuts & de deux Interpretes, avec ordre de complimenter le Roi ſur ſon élection, & de l'aſſurer que dans l'eſpérance d'obtenir ſon amitié, la Compagnie Françoiſe étoit diſpoſée à lui payer les droits. Les Officiers du Prince Négre voulurent obliger Perere à lui parler derriere une ſorte d'eſtrade couverte d'un drap de coton, qui auroit donné au Roi le moyen de l'entendre ſans être vû. Mais ayant rejetté cette propoſition, il obtint une audience à découvert. Le Roi parut à cheval, environné de pluſieurs femmes qui chantoient ſes louanges. Après avoir fait faire quelques courbettes à ſon cheval, il deſcendit pour s'aſſeoir ſur une natte. Perere ſe plaça près de lui. Au compliment qu'il lui fit en Mandingo, ce Prince répondit en langage Sarakolez, dialecte du Pays, qu'il ſe réjouiſſoit de l'arrivée des Etrangers, & qu'il iroit voir le Général. Enſuite ayant reçu les droits, il congédia Perere avec de nouvelles marques de ſatisfaction. Les Barques Françoiſes eſſuyerent dans cet intervalle des vents fort impétueux, qui les obligerent de

BRUE. II. Voyage. 1698.

jetter deux ancres ; & les Négres qui étoient à bord regarderent cet orage comme l'effet des enchantemens ou des grisgris de Tonka Mouka, qui se vengeoit de l'hommage que les François étoient venus rendre à son rival. Le Roi de Galam envoya le lendemain au Général un présent de quelques bœufs & de volaille. Le jour suivant il se rendit lui-même au bord de la riviere avec une suite nombreuse. Brue détacha une Pinace pour l'amener sur sa Barque avec cinq de ses Officiers. Il le reçut la tête couverte, mais avec divers témoignages de confiance & d'amitié. Ensuite l'ayant fait entrer dans sa cabane, sans autre suite que les deux Interpretes, il s'entretint familiérement avec lui. Entre plusieurs rafraîchissemens, il lui fit présenter du chocolat. Le Roi qui n'en avoit jamais goûté, parut y prendre plaisir ; mais ce ne fut qu'après s'être fait assurer qu'il n'y entroit pas de vin ni de graisse de porc. Cependant après avoir marqué tant de scrupule sur ces deux points, il ne fit pas difficulté de boire de l'eau-de-vie & d'autres liqueurs. En prenant congé du Général, il lui demanda un présent. Brue lui promit de le satisfaire lorsqu'il lui rendroit sa visite.

Visite qu'il reçoit de ce Prince.

Brue. I. Voyage. 1698.

Elle ne fut pas remiſe plus loin qu'à l'aprèsmidi du même jour. Les tambours & les trompettes de la Flotte commencerent la marche, à la vûe de tous les habitans du canton, que ce ſpectacle avoit attirés. Les Officiers du Roi amenerent un cheval à Brue, quoique le Palais ne fût qu'à deux cens pas de la riviere. Il n'étoit différent des autres maiſons du Pays que par ſes fondemens, qui étoient compoſés de grands quartiers brutes de marbre rouge, & qui s'élevoient d'environ trois pieds au-deſſus de la terre. Le pavé étoit auſſi de marbre. Tonka Bukary reçut le Général à la porte, ou plutôt au guichet, car elle étoit ſi baſſe que Brue fut forcé de ſe mettre à genoux pour y entrer. Il jugea que dans une élévation ſi récente, ce Prince n'avoit pas encore eu le tems de ſe loger avec plus de dignité. Il étoit alors fort pauvre, ſans pouvoir cacher ſa miſere.

Il lui rend la ſienne à ſon tour.

Forme du Palais Négre.

Après les premiers complimens, Brue lui fit un préſent, qui conſiſtoit dans une écharpe de ſoie cramoiſie, bordée de franges d'or & d'argent. Il la reçut avec de vives marques de reconnoiſſance, mais il n'offrit rien en retour; ce que les François attribue-

BRUE. II. Voyage. 1698.

rent à sa pauvreté. Le vent étant devenu Oueſt, c'eſt-à-dire favorable pour la continuation du voyage, Brue prit congé du Roi pour rentrer auſſitôt dans ſes Barques. Il arriva dans peu d'heures à *Tafaliſga*, Village fort peuplé & d'un grand commerce. Il y obſerva une petite Moſquée de terre, que les Négres Mahométans croyoient bâtie ſur le modele de la grande Moſquée de la Mecque. Près du même Village il vit une Montagne de marbre rouge, mêlé de veines blanches fort brillantes, & de la dureté du caillou. Il en prit quelques morceaux pour ſervir de montre à la Compagnie. Le ſoir du même jour, il jetta l'ancre à *Babe Segaglié*, réſidence de Tonka Mouka, Roi dépoſé ; & ſans entrer dans la diſcuſſion de ſes droits, il lui fit faire un compliment, accompagné de quelques petits préſens. Ce Prince reçut les civilités des François, ſans paroître irrité de ce qu'ils avoient reconnu ſon Compétiteur. Mais il envoya ſon fils au Général, pour l'aſſurer qu'il avoit été trompé ; qu'à la vérité quelques rebelles s'étoient ſouſtraits à l'autorité de ſon pere, mais qu'ils ſeroient bientôt forcés de rentrer dans le devoir ; qu'en attendant

Moſquée à Tafaliſga.

Conférence du Général avec le fils du Roi dépoſé.

il conseilloit aux François de payer les droits, s'ils n'aimoient mieux que le Roi son pere interrompît leur commerce, & leur coupât le retour sur la riviere. Ces menaces irriterent Brue jusqu'à lui faire répondre, non seulement qu'il ne payeroit aucun droit, & qu'il exerceroit le commerce à son gré; mais que si le Roi entreprenoit de lui faire la moindre insulte, il brûleroit sa Ville & l'enverroit Esclave en Amérique. Un ton si ferme réduisit le jeune Prince à la raison. Il protesta que son pere avoit toujours eu de l'inclination pour les François, & n'aimoit pas à se faire des querelles avec ses amis. Cependant il revint encore à demander, sinon les droits, du moins quelque présent qui pût satisfaire le Roi. Mais voyant l'inutilité de ses instances, il prit le parti de se retirer. Brue fit voile le même jour vers Dramanet, où il arriva le premier jour de Septembre.

Ville de Dramanet, & commerce de ses habitans.

C'est une Ville fort peuplée, sur la rive Sud du Sénegal. Elle n'a pas moins de quatre mille habitans, la plûpart Mahométans, les plus justes & les plus habiles Négocians qu'on connoisse entre les Négres. Leur commerce s'étend jusqu'à *Tombuto*, qui

suivant leur calcul est cinq cens lieues plus loin dans les terres. Ils en apportent de l'or & des Esclaves *Bambarras*, qui tirent ce nom du Pays de *Bambarra Kana*, d'où ils sont amenés. C'est une grande Région située entre Tombuto & Kasson, fort peuplée quoique stérile, & peu connue d'ailleurs des Géographes. Les Marchands de Dramanet font quelque trafic d'or avec les François du Sénegal, mais ils en portent la plus grande partie aux Anglois de la riviere de Gambra. Aussitôt que les Barques eurent jetté l'ancre, le Chef de la Ville s'empressa de venir voir le Général à bord, & parut charmé d'y trouver le Facteur Perere, qu'il avoit connu dans une autre occasion. Cette visite fut suivie de celle de plusieurs autres Chefs, qui prierent tous le Général d'ouvrir incessamment le commerce, en promettant de lui fournir de l'or, des Esclaves & de l'yvoire en abondance. Ils l'assurerent qu'il n'avoit rien à craindre du ressentiment de Tonka Mouka tandis qu'il s'arrêteroit dans leur Ville, parce qu'avec le secours de leurs Alliés ils étoient en état de résister aux forces réunies des deux Rois de Galam. Le commerce fut ouvert dans cette con-

fiance. Les François reçurent en six jours deux cens quatre-vingt Esclaves, avec une grosse quantité d'or, mais peu d'yvoire. Dans d'autres tems néanmoins il s'en trouve beaucoup à Dramanet. Il y est apporté des Pays intérieurs, car les Mahométans de ce canton s'exercent peu à la chasse, & laissent leurs éléphans fort tranquilles. Ils croient même que la chair en est impure ; suivant la Glose apparemment de quelques-uns de leurs Marbuts, puisque l'Alkoran ne met pas l'éléphant au nombre des animaux immondes. La Compagnie Françoise pourroit établir dans ce lieu un commerce d'autant plus avantageux, qu'il épargneroit aux Négres la fatigue de porter leurs marchandises par terre jusqu'à la riviere de Gambra. Leur méthode constante est de faire régler le prix de leurs commodités par deux ou trois de leurs principaux Négocians, & ce tarif devient une loi pour tous les autres. En 1698, un Esclave mâle, entre dix-huit & trente ans, se donnoit pour la valeur de vingt livres de France en marchandises ; l'once d'or, pour la valeur de douze francs, & l'yvoire à quatre sols la livre.

Au Sud du Sénegal, jusqu'aux Ca-

BRUE. II. Voyage. 1698.

Les François y ouvrent le commerce.

Prix des marchandises.

BRUE. II. Voyage. 1698.

taractes de *Felu*, on trouve plusieurs villages Mahométans, entre lesquels Dramanet tient le premier rang. Tous ces petits peuples forment une République, dont on prétend que la Capitale se nomme *Konyur*, ville dont les édifices sont de pierre & couverts de tuile.

Distribution du pays.

Ils sont indépendans des Princes Négres; & la multitude de leurs Marbuts les rend redoutables à leurs voisins, parce qu'avec tant de Prêtres ils ne manquent pas de grisgris. Le côté de la riviere au Nord, est couvert de lataniers & d'autres arbres, mais tout-à-fait desert, à cause des incursions continuelles des Mores qui viennent du Royaume de Maroc. Le Sénegal leur sert de frein, parce qu'ils n'ont aucune méthode pour traverser cette riviere.

Tonka Mouka poursuit les François à Dramanet.

Tandis que Brue exerçoit heureusement le commerce à Dramanet, il fut informé que Tonka Mouka s'avançoit avec un corps de troupes. Le Chef de la ville, de qui il reçut cet avis, l'assura que tous les habitans perdroient plûtôt la vie que de lui laisser faire la moindre insulte, & que pour se mettre en état de le défendre, ils avoient demandé le secours des

villages voisins. Quelque mépris qu'il eût pour un Roi si foible, il rappella tout ce qu'il avoit de gens à terre, il fit disposer son artillerie, & se tint prêt contre toutes sortes d'attaques. Tonka Mouka arriva le soir avec environ trois cens hommes. Il s'arrêta quelque tems à l'entrée de la ville, comme si les habitans eussent fait difficulté de le recevoir. Cependant il entra malgré eux au bruit de ses tambours. Mais dans le même tems il y arrivoit près de mille hommes, qui étoient envoyés à leur secours par les villages confédérés. Enfin Tonka Mouka voyant la partie inégale, eut la sagesse de se retirer à mille pas de la ville, où il assit son camp.

Il se retire sans qu'on sçache pourquoi.

Le lendemain il fit renouveller aux François la demande de ses droits, en les menaçant de la guerre. Brue rejetta ses prétentions, & lui offrit le combat. Le Marbut qui avoit été chargé de cette députation revint bien-tôt, & lui déclara que le Roi de Galam aimoit mieux se retirer, que d'en venir aux mains avec les François. Il s'éloigna effectivement dès le premier jour, sans qu'on pût pénétrer d'où lui venoit cette crainte ou cette modération. Le commerce recom-

BRUE. II. Voyage. 1698.

mença fort tranquillement; & Brue se crut obligé de récompenser, par quelques présens, les services qu'il avoit reçus des Chefs de la ville. Une si bonne preuve de leur affection lui inspira le dessein d'établir un comptoir dans le Pays. Il chercha un lieu commode; & son choix étoit prêt à se déclarer pour une des petites Isles de la riviere, qui, dans un tems où l'inondation avoit toute sa hauteur, lui paroissoit inaccessible aux flots. Mais en consultant quelques-uns des principaux Négres, il reconnut qu'elle convenoit mal à ses vûes; parce que dans les tems secs l'eau du canal du Nord se trouvoit si basse, que la crainte des Mores les empêchoit eux-mêmes d'y mettre leurs troupeaux. Ce canal néanmoins étoit alors aussi large que la Seine l'est à Paris devant le Louvre. Le Général, déterminé par cette raison pour le côté du Sud, choisit entre Dramanet & Mankanet une place également éloignée de ces deux villes, qui lui parut tout à la fois à couvert de l'inondation, & capable d'être aisément fortifiée. Il y forma le plan d'un Fort, dont il confia l'exécution à son Ingénieur.

Brue établit un Comptoir & bâtit un Fort à Dramanet.

Il pénetre

Pendant que ses Facteurs continuoient

nuoient le commerce, & qu'il attendoit le retour d'un Officier qu'il avoit envoyé avec deux Marbuts pour reconnoître la riviere de Falemé, il prit la résolution de visiter les villes qui sont au long du Sénegal jusqu'aux Cataractes de Felu. Ces Cataractes sont formées par un rocher qui coupe entierement la riviere, & d'où elle tombe avec un bruit épouvantable, de la hauteur d'environ quarante brasses. Les montagnes qui préparent cette chute d'eau, commencent à une demi-lieue du village de Felu, & rendent le Pays presque inaccessible. Le courant même de la riviere, au-dessus de la Cataracte, est interrompu par quantité de rocs qui le rendent dangereux pour les canots, sur-tout pour ceux des Négres, qui sont ordinairement fort mauvais Matelots. Brue laissa ses barques deux lieues au-dessous du rocher de Felu, & fit le reste du chemin à pied jusqu'aux Cataractes. A son retour, il visita l'Isle de *Kaygnu*, ou *Kaygnoux*, qui porte à présent les deux noms de Pontchartrain & d'Orléans. Ce lieu lui parut d'autant plus commode pour y bâtir un Fort, qu'il est voisin de *Ganghiuru*, grande ville où passent les Caravanes

BRUE. II. Voyage. 1698.

jusqu'aux cataractes de Felu.

Il visite l'Isle de Kaygnu.

BRUE. II. Voyage. 1698.

des esclaves Bambarras, & riche par le commerce de quatre ou cinq mille Mahométans qui l'habitent. Le seul obstacle qui refroidit le Général pour cet établissement fut la distance de la riviere de Falemé. Il en revint au projet du Fort de Dramanet.

Dans le voyage qu'il avoit entrepris, il s'étoit proposé de pénétrer jusqu'aux Cataractes de *Govina*, & les guides ne lui manquoient pas pour l'exécution de ce dessein. Il auroit visité en chemin le Roi de *Kassom* ou de *Kassou*. Mais l'eau du Sénegal diminua si promptement, qu'en vingt-quatre heures elle se trouva baissée à dix-huit pieds; & pour peu que cette diminution continuât, il pouvoit devenir fort difficile de repasser les rocs de Donghal. Une grosse pluie qui survint, fit remonter la riviere de huit pieds.

Variations de la riviere du Sénegal.

Ces variations obligerent le Général de retourner à Dramanet, où il trouva que Perere avoit acheté une assez bonne quantité d'or & d'yvoire, avec un grand nombre d'esclaves Bambarras, jeunes & bien faits, mais d'une maigreur qui faisoit pitié. Leur Pays avoit été affligé d'une si furieuse famine, que les Marchands d'esclaves en avoient perdu plusieurs, pour n'avoir

pû leur donner chaque jour une poignée de bled verd. Il ne fut pas facile aux François de rétablir ceux qu'ils avoient achetés. Des diarrhées violentes qui les prenoient auſſi-tôt qu'on leur donnoit quelque nourriture, en firent périr pluſieurs. Mais ceux qui échapperent à cette maladie devinrent les plus beaux eſclaves qu'on eût jamais tirés de l'Afrique.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Un homme de la ſuite du Général tua un oiſeau extraordinaire, que les François nommerent *Quatr'aîles*. Il étoit de la groſſeur d'un cocq d'Inde, le plumage blanc, le bec gros & crochu, les pieds armés de fortes griffes, avec toutes les autres marques d'un oiſeau de proie. Comme le tems de ſa chaſſe eſt la nuit, on ne put juger quelle eſt ſa proie ; mais il étoit ſi gras & ſon ventre étoit ſi plein, qu'il ne paroiſſoit pas avoir manqué d'alimens. Il avoit les aîles très-grandes, très-fortes, & bien garnies de plumes ; mais dans la partie qui touchoit à l'épaule, les plumes de deſſous étoient nues, & couvertes néanmoins d'autres plumes plus longues que les premieres, qui, à la longueur de quatre ou cinq pouces, portoient une ſorte de poil long & épais ; de ſorte qu'une

Oiſeau nommé *Quatr'aîles*.

BRUE. II. Voyage. 1698.

aîle, en s'étendant, paroiſſoit en former deux, l'une à la vérité plus grande que l'autre, avec un eſpace vuide entre les deux. De-là vint le nom de *Quatr'aîles*, que les François donnerent à cet oiſeau, & tout le monde auroit cru qu'il n'en avoit pas moins. Comme il eſt robuſte, elles jouent parfaitement. Il doit voler fort haut & fort long-tems. Brue ſe flattoit d'en rapporter un vivant, ſi les Négres euſſent exécuté leur promeſſe.

Députation de Tonka Bukari au Général.

Le Kamalingo de Tonka Bukari attendoit les François à Dramanet, tandis qu'ils faiſoient le voyage de Felu. Il vint voir le Général à ſon retour, & lui offrit ſes ſervices. Mais ſa commiſſion étoit de demander un préſent ou des droits, que le Général lui accorda, tels qu'il crut les devoir. Cet Officier avoit rempli la dignité de Kamalingo ſous Tonka Mouka, ce qui le rendit un peu ſuſpect aux François, juſqu'à ce qu'ils eurent appris que la haine étoit mortelle entre ſon ancien Maître & lui. D'ailleurs étant proche parent de Tonka Bukary, il devoit avoir naturellement plus de zele pour ſes intérêts. Auſſi promit-il ſa protection aux Agens de la Compagnie qui devoient s'établir à

Dramanet, ou qui viendroient ensuite dans le Pays. On a dû remarquer que le nom de Tonka est un titre de dignité pour les Rois de Galam. Après avoir terminé ses affaires à Dramanet, la Flotte Françoise retourna droit au Fort Saint-Louis.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Retour des François au Fort Saint-Louis.

§. III.

Observations sur le Royaume de Galam, & sur les découvertes des François au-delà, avec quelques recherches sur le Pays de Tombuto.

Etendue & situation du pays de Galam.

LA situation du Royaume de Galam est à l'Est du Pays des Foulis, ou du Siratik. Il commence au village de Ghildé, à deux cens quarante-deux lieues de la Barre du Sénegal, une lieue au-dessous de Tuabo. Son étendue, de l'Oüest à l'Est, en remontant la riviere, est d'environ quarante-cinq lieues. Il se termine au rocher de Felu, où le Sénegal ayant comme forcé le passage entre deux montagnes, se précipite d'environ quarante brasses de hauteur. Cependant Brue raconte dans un autre endroit que le Pays de Galam commence au village d'Embakané, qui est de trois ou quatre lieues à l'Oüest de Ghildé; ce qui ne lui fait pas com-

BRUE. II. Voyage. 1698.

pter néanmoins plus de quarante-cinq lieues jusqu'aux Cataractes de Felu. Il ajoute au même endroit, que le Royaume au-delà de Felu s'étend du côté de l'Est.

Au Nord & au Nord-Oueſt, il eſt borné par ces deſerts ſablonneux qui portent le nom de *Sarra*, ou *Deſert de Barbarie*, Région fort vaſte où les Mores ont des habitations mobiles, & par quelques villages fixes des Foulis de la dépendance du Siratik. A l'Eſt & au Nord-Eſt, ſes bornes ſont le Royaume de *Kaſſon* ou *Kaſſou*. Suivant la Carte poſthume de M. Deliſle, la partie du Royaume de Galam ou des *Sarakolez*, qui eſt au Nord du Sénegal, eſt occupée par les Négres de *Heré*, Nation fugitive d'un autre Pays; le même Géographe place les Foulis à l'Oueſt, & le Pays de Bambuk au Sud. Mais, ſuivant les Mémoires employés par Labat, le Royaume de Bambuk fait partie de celui de Galam; & dans cette ſuppoſition, Galam aura les Jalofs auſſi pour limites à l'Oueſt, & les Mandingos du Nord de la riviere de Gambra, au Sud.

Différence d'opinions entre Deliſle & Labat.

Le titre du Roi de Galam eſt Tonka, qui ſignifie Roi. Les principaux

Noms particuliers des

Seigneurs du Pays, qui ſont autant de petits Rois lorſqu'ils ont pû parvenir au gouvernement d'un village, ſe font nommer *Siboyez*. Le commun des habitans portent le nom de *Sarakolez*, tiré ſans doute du lieu même de leur habitation; parce qu'en langage du Pays, *Kolez* ſignifie *riviere*. On a déja fait remarquer qu'ils ſont inquiets & turbulens, capables de détrôner leurs Rois ſous les moindres prétextes; pareſſeux d'ailleurs, & ſi peu portés à s'éloigner de leur Pays, que leurs plus longues courſes ne vont gueres au-delà de Jaga, cinq journées au-deſſus du rocher de Felu; ou de Bambuk, grande contrée au Sud qui mérite des obſervations particulieres dans ſon propre article, quoiqu'elle ſoit regardée comme une partie du Royaume de Galam. Ils amenent des eſclaves de Jaga; & de Bambuk, ils apportent de l'or.

Seigneurs & des Habitans de Galam.

La Nation qu'on appelle les *Mandingos*, eſt originaire de Jaga; mais elle s'eſt établie dans le Pays de Galam, où elle eſt devenue fort nombreuſe, avec aſſez d'union pour former une eſpece de République, qui n'a pas plus de conſidération pour le Roi qu'elle ne juge à propos. Tout

Eclairciſſemens ſur les Mandingos.

Caractere singulier de cette Nation.

le commerce du Pays eſt entre les mains des Mandingos. Ils l'étendent dans les Royaumes voiſins ; & n'étant pas moins ardens pour la Religion de Mahomet que pour les richeſſes, ils font gloire d'être tout à la fois Marchands & Miſſionnaires. Ils ſe qualifient tous du nom de *Marbuts*, que les François ont changé en *Marabous*, c'eſt-à-dire, Religieux & Prédicateurs. Si l'on excepte les vices propres aux Négres, il y a peu de reproches à faire à leur Nation. Elle eſt douce, civile, amie des Etrangers, fidelle à ſes promeſſes, laborieuſe, induſtrieuſe, capable de tous les Arts & de toutes les Sciences. Cependant tout leur ſçavoir conſiſte à lire & écrire l'Arabe. On a peine à juger ſi c'eſt par inclination qu'ils aiment les Etrangers, ou pour le profit qu'ils tirent d'eux par le commerce.

Les Habitans naturels du Pays de Bambuk, qui ſe nomment *Malinkops*, ont reçu auſſi les Mandingos, & les ont même incorporés avec eux juſqu'à ne former qu'une même Nation, où la Religion, les mœurs & les uſages des Mandingos ont ſi abſolument prévalu, qu'il n'y reſte aucune trace des anciens Malinkops.

Mais outre le Pays de Jaga, d'où sont venus les Mandingos du Royaume de Galam, on trouve au Sud de Bambuk une vaste Contrée, ou un Royaume qui porte leur nom. Cette Région de Mandingo est extrémement peuplée, autant parce que les femmes y sont d'une rare fécondité, que parce qu'on n'y fait aucun Esclave du Pays, comme dans tous les Etats voisins. On n'y vend du moins que les Criminels. L'abondance des Habitans s'est quelquefois trouvée si excessive, qu'il s'en est formé des Colonies dans diverses parties de l'Afrique, sur-tout dans les Pays où le commerce est en honneur. Telle est l'origine des Mandingos de Galam, de Bambuk, & de plusieurs autres lieux.

Grand Pays qui se nomme *Mandingo*.

Des cataractes de Felu jusqu'à celles de Govina, qui sont encore plus hautes & plus inaccessibles, la distance est d'environ quarante lieues, suivant le calcul des Facteurs François qui firent ce voyage en 1719. Brue dit ici que la cataracte de Felu a plus de trente toises de hauteur, quoiqu'on ait déja rapporté d'après lui qu'elle a quarante brasses. La riviere se trouve comme pressée entre deux hautes montagnes; non que le Canal n'ait as-

Cataractes de Felu & de Govina.

BRUE. II. Voyage. 1698.

ſez de largeur ; mais il eſt rempli de rocs au-travers deſquels il ſemble que l'eau ſe ſoit ouvert un paſſage en chariant toute la terre qui les environnoit. Elle coule ainſi par cent boyaux fort rapides, dont aucun ne paroît navigable. Au-delà de ces Détroits, on trouve une belle Iſle ſans nom, vis-à-vis le Village de *Lantu*, qui eſt ſur la rive droite de la riviere. La ſituation de cette Iſle ſeroit fort commode pour un Etabliſſement, & pour un magaſin de marchandiſes, d'où le commerce pourroit s'étendre ſur les deux bords de la riviere, & plus haut juſqu'au-deſſus des cataractes de Govina.

Entrepriſes des François pour découvrir les Pays voiſins.

Brue avoit conçu l'importance de cette découverte pour l'intérêt de la Compagnie, & s'étoit propoſé de la faire lui-même avec celle de tout le Pays qui eſt aux environs : mais d'autres affaires l'ayant obligé de mettre des bornes à ſon abſence, il engagea quelques-uns de ſes plus courageux Facteurs à tenter une ſi belle entrepriſe. Ils ſe rendirent du Fort Saint Louis au Fort de Dramanet, qui avoit reçu le nom de *Saint Joſeph*, ſous la conduite de quelques Négres qui connoiſſoient le Pays. Enſuite s'étant

avancés jusqu'au pied des cataractes de Felu, ils y quitterent leurs Chaloupes. Les bords du Sénegal leur parurent d'une beauté admirable, mais mieux peuplés sur la droite, c'est-à-dire au Sud, que du côté du Nord. Ils furent bien reçus dans tous les lieux du passage, en se faisant des amis par leurs présens. Après avoir suivi à pied le bas de la montagne, ils arriverent à Lantu: ils visiterent l'Isle dont on a parlé; & s'étant procuré quelques mauvais Canots par l'entremise de leurs Guides, ils pousserent leur navigation jusqu'au pied d'un roc, nommé *Govina* par les Habitans, à quarante lieues de Lantu.

BRUE. II. Voyage. 1698.

La cataracte de Govina leur parut plus haute que celle de Felu. Comme la riviere y est assez large, elle forme, en tombant avec un bruit horrible, une épaisse bruine, qui des différens points d'où elle peut être observée réflechit différens Arcs-en-ciel. Les Avanturiers François, encouragés par le succès de leur route, chercherent de quel côté de la riviere ils pouvoient espérer de franchir plus facilement les montagnes qui font la cataracte. Mais les Négres qui leur servoient de Guides refuserent constamment de les ac-

Elle manque par le caprice des Négres.

BRUE. II. Voyage. 1698.

compagner plus loin, sous prétexte qu'ils étoient en guerre avec les Peuples du Pays supérieur, & qu'ils n'entendoient pas leur langage. Les Facteurs se virent dans la nécessité de retourner au Fort S. Louis sans avoir exécuté leur dessein.

Avantages qu'on en pouvoit espérer.

Quoique ces cataractes rendent le passage de la riviere fort difficile, elles ne mettent point d'obstacle insurmontable au commerce. Les Habitans ne manquent ni de bœufs ni de chevaux pour le transport des marchandises. Ils ont aussi des chameaux en abondance; de sorte que si ces Régions étoient une fois bien connues, & l'ouverture assurée par de bons Etablissemens, on pourroit entreprendre un riche commerce avec le Royaume de Tombuto & les Pays du même côté.

Royaume de Kasson, son étendue & sa puissance.

A l'Est & au Nord-Est de Galam, on trouve le Royaume de *Kasson*, ou de *Kassou*, qui commence à la moitié du chemin entre les rochers de Felu & de Govina. Le Souverain s'appelle *Sagedova*. Il fait sa résidence ordinaire à Gumel, dans une grande Isle, ou plutôt une Péninsule formée par deux rivieres au Nord du Sénegal, qui après un cours de plus de soixante lieues vont se perdre dans un grand Lac du

même nom que le Royaume. La plus méridionale de ces deux rivieres, qui forment l'Isle de Kassom, se nomme la *Riviere noire*, de la couleur sombre de ses eaux, & ne prend pas sa source à plus d'une demie lieue de celle du Sénegal; mais à moins d'une lieue de son origine, elle devient si forte qu'elle cesse d'être guéable. L'autre, qui est au Nord, porte le nom de *Riviere blanche*; parce que la terre blanchâtre & glaireuse où elle passe, lui fait prendre cette couleur; fort différente de celle du Sénegal, d'où elle sort, à demi-lieue, au plus, de la source de la riviere noire.

L'Isle, ou la Péninsule de Kassom, qui est longue d'environ soixante lieues, n'en a gueres que six dans sa plus grande largeur. Le terroir en est fertile & bien cultivé. Elle est si peuplée, & son commerce a tant d'étendue, qu'elle doit être fort riche. Son Roi passe pour un Prince puissant, qui n'est pas moins respecté de ses Voisins que de ses Sujets. Galam & la plûpart des Royaumes voisins sont ses tributaires. On connoît peu ses limites au Nord; mais il est certain qu'au Sud il s'étend jusqu'au Pays de Godova & de Jaga; & que les Mandingos de

BRUE. II. Voyage. 1698.

Bambuk & de Tombuto sont ses tributaires, s'ils ne sont ses Sujets. On prétend que les Habitans de Kassou étoient Foulis dans leur origine, & que leur Roi possédoit anciennement tout le Royaume de Galam & la plûpart des Pays qui forment aujourd'hui les Etats du Siratik. Peut-être faut-il rapporter à cette cause le tribut que ces Peuples lui payent encore. On assure qu'il a des mines d'or, d'argent & de cuivre en fort grand nombre, & si riches que le métal paroît presque sur la surface; de sorte que si délayant un peu de terre dans un vase on le vuide avec un peu de précaution, ce qui reste au fond est le métal pur. C'est ce qu'on appelle l'*or de lavage*.

Abondance des mines qui s'y trouvent.

Comme les François n'ont pas pénétré plus loin, à l'Est, que les cataractes de Govina, toutes les lumieres qu'on a sur les richesses du Royaume de Kassou viennent des Marchands Négres du Pays, qui ont beaucoup de passion pour les Voyages, & plus d'habileté dans les affaires que tous les autres Peuples de leur couleur. Ils conviennent tous qu'il s'étend plusieurs journées au-delà du rocher de Govina, & qu'il est borné à l'Est par un autre Royaume qui touche à celui de

Recherches sur le commerce de Tombuto & sur les entreprises des Européens.

Tombuto; Pays qu'on cherche depuis si long-tems.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Comme l'opinion qui s'eſt répandue des richeſſes de Tombuto & le deſir d'entrer en partage ou plutôt de ſe ſaiſir du commerce de l'or, eſt le principal motif qui a porté les Européens à s'établir ſur la Côte occidentale d'Afrique, il ne ſera pas inutile de faire ici quelques recherches ſur l'état de ce commerce & ſur les progrès qu'on a faits juſqu'à préſent dans cette découverte.

Nous n'aſſurerons pas que Cada Moſto ſoit le premier qui ait fait connoître en Europe le nom de Tombuto & ſon commerce; mais il eſt en effet le premier Voyageur qui nous en ait donné de juſtes idées dans ſa Relation. Il avoit fait en 1455 le voyage des deux rivieres du Sénegal & de la Gambra. Suivant les lumieres (36) qu'il s'étoit procurées, l'or venoit de l'Empire de Melli, Région des Négres à trente journées de Tombuto au Sud-Oueſt. De Tombuto il paſſoit, par les Caravanes, en Egypte, à Tunis, à Hoden, (*Guiden* ou *Whaden*) ſix ou ſept journées à l'Eſt d'Arguim. De

Témoignages de divers Auteurs.

(36) Voyez ci deſſus la Relation de Cada Moſto.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Hoden, il étoit transporté à Oran; Fez, Maroc, & dans les Ports de ce dernier Royaume, où les Italiens & les autres Nations de l'Europe l'alloient prendre; tandis que les Portugais le recevoient des Mores qui l'apportoient directement de Hoden dans (37) la Baye d'Arguim. Hoden, suivant le même récit, est situé au Nord-Oueſt de Tombuto, à quarante ou cinquante (38) journées de distance, & lui fournissoit du sel, d'une Ville ou d'un Canton nommé *Teggazza*, dont Hoden n'est qu'à six journées au Nord-Est.

Leon, qui étoit à Tombuto vers l'année 1500, en parle comme d'un Pays fort riche en or, mais s'étend peu sur son commerce. Cependant l'occasion lui fait toucher quelque chose d'une correspondance établie par les Marchands avec divers Can-

(37) Une Lettre écrite d'Arguim à Lisbonne en 1591, parle des riches mines du Royaume de Darba, soixante lieues dans les terres; mais se plaint que les Portugais d'Arguim n'ayant pas de marchandises pour attirer ces richesses de leur côté, les Mores les transportent à Fez en Barbarie, quoiqu'ils en soient éloignés de 250 milles; & à Tombuto qui est à trois cens lieues d'eux au midi. Il paroît par cette Lettre, que les Portugais avoient alors un Fort dans la Baye d'Arguim, mais sans commerce. Voyez la Collection de Hakluyt, Vol. II. part. II. p. 188.

(38) Leon met cinq cens milles, & Marmol 600.

tons de Barbarie. Il parle auſſi de la poſſibilité de communiquer avec l'Océan par le Niger, qui eſt dans ſes idées la même riviere que le Sénegal. Marmol fit auſſi le voyage de Tombuto, quelques années après Leon; mais il ne donne pas plus d'éclairciſſemens ſur les voies du commerce.

En 1594, un Marchand (39) nommé Antoine *Daſſel*, envoya juſqu'à Maroc, pour y recevoir de ſon Correſpondant, Laurent *Madoc*, des informations ſur Tombuto & Gago, & ſur la conduite des Mores qui avoient fait depuis peu la conquête de ces deux Pays ſous *Alkayd Hamet*. Madoc confirma l'idée qu'on avoit de la richeſſe de ces Contrées, & rendit témoignage qu'il en avoit vû arriver, au mois de Juillet de la même année, trente mulets chargés d'or.

L'Ecrivain anonyme d'une Lettre, qui ſe trouve jointe au voyage de Fréjus en Mauritanie, imprimé en 1671, entre dans quelque détail (40) ſur le commerce de l'or entre Maroc & Tombuto, & ſur la maniere dont on traverſe les Deſerts de ſable. Il donne

(39) Collection de Hakluyt, Vol. II. part. II. pag. 192.

(40) Page 13 de cette Lettre.

BRUE. II. Voyage. 1698.

pour distance huit cens milles au Sud. Il représente les deux rivieres du Sénegal & de Gambra, comme deux branches du Niger, & place le lieu de leur division à quatre cens milles à l'Oueſt du Royaume de *Gago*, dont il regarde Tombuto comme la Capitale. Il obſerve que ſuivant l'opinion de quantité de perſonnes on peut arriver au Royaume de Gago par ces deux rivieres; que les Anglois en ont formé l'eſpérance plus que toute autre Nation; mais que toutes leurs entrepriſes ont manqué parce qu'ils n'ont pû remonter leur riviere au-delà de quatre ou cinq cens milles. Il ajoute qu'il avoit ſouvent demandé aux Habitans des bords du Sénegal ſi cette riviere eſt plus navigable que celle de Gambra, & s'il n'étoit pas poſſible de remonter plus de quatre ou cinq cens milles; qu'ils l'ont aſſuré qu'on ne pouvoit remonter plus loin, par trois raiſons inſurmontables; les maladies cauſées par le climat, la méchanceté des Mores, & les rochers qui traverſent la riviere. On doit remarquer que cet Auteur attribue aux trois mêmes cauſes le mauvais ſuccès des Anglois ſur la riviere de Gambra; quoiqu'au fond le grand obſtacle, ſur les deux

Obſtacles qui arrêtent les Européens.

rivieres, soit la hauteur des rocs & des cataractes qui les rend peu propres à la navigation.

Mouette qui voyageoit en 1670 dans les Royaumes de Fez & de Maroc, explique la maniere dont se faisoit alors le commerce des Arabes à (41) *Sudan*, en Guinée & dans le Pays de Tombuto. Ils apportoient de ce dernier lieu du *tibis* ou de la poudre d'or, qu'ils y recevoient en échange pour du sel; & la vendant aux Mores & aux Juifs, ceux-ci la revendoient dans les Ports de *Zafy* ou *Asafy*, & d'*Agader* ou *Santa-Cruz*, aux Marchands de l'Europe, qui la transportoient dans leur Pays (42).

On pourroit citer quelques autorités plus modernes, si tous ces témoignages ne suffisoient pas pour prouver que le commerce de l'or dans la Nigritie n'est pas imaginaire, & que pendant trois cens ans les Arabes & les Mores l'ont exercé de Barbarie à Tombuto & à Gago. Depuis qu'on a sçû dans l'Europe que c'étoit effectivement delà que venoit tout l'or de l'Afrique, on s'est efforcé d'y péné-

(41) C'est plutôt *Belad ad Sudan* qui signifie *Terre des Négres.*

(42) Voyez les Voyages de Mouette, p. 80. & suiv.

BRUE. II. Voyage. 1698.

trer, dans la vûe de partager avec les Arabes & les Mores un commerce si utile, ou plutôt de le faire passer de leurs mains dans les nôtres. Les Portugais formerent les premiers cette entrepriſe ; & quoiqu'ils l'ayent négligée du côté d'Arguim, parce qu'ils deſeſpérerent de pouvoir arriver à Tombuto par terre, Marmol nous apprend qu'ils penſerent enſuite à s'ouvrir une route par la riviere de Gambra, en faiſant ſauter le roc de Barakonda. Mais il eſt à préſumer qu'ayant été découragés par la grandeur de l'obſtacle, ils abandonnerent entierement leur entrepriſe (43).

Les Portugais veulent faire ſauter un roc ſur la riviere de Gambra.

Les Anglois formerent enſuite le même deſſein par la même riviere, dans la ſuppoſition qu'elle ſortoit du Niger. Ils conſervent encore cette idée, ſans pouvoir l'éclaircir avec certitude, ni pénétrer plus loin que les rocs de Barakonda.

Tentative des Anglois.

Enfin les François ont pouſſé leurs découvertes par le Sénegal, mais avec auſſi peu de ſuccès que les autres Nations, pour le principal objet

Et des François.

(43) Le Roi de Portugal envoya des Ingénieurs pour faire ſauter un roc au-deſſus de Cantor. La peine & la dépenſe furent perdues. Marmol, Vol. III. p. 74. Ce fut apparemment environ l'an 1520.

de leur entrepriſe. Ils ont trouvé des rocs inſurmontables à trois cens lieues de l'embouchure de cette riviere. Ils ſont encore incertains s'ils doivent la prendre pour le Niger ; & quand ce le ſeroit en effet, ils ignorent ſi dans la ſuppoſition qu'il fût navigable au-deſſus de Govina, il les conduiroit à Tombuto.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Mais tandis que pluſieurs autres Nations cherchoient comme eux à découvrir Tombuto par les rivieres, ils ont pris des informations ſur les routes par terre. Brue faiſant conſtruire ſon Fort à Dramanet, demanda ſoigneuſement la ſituation de Tombuto à divers Marchands Négres qui en avoient fait pluſieurs fois le voyage. Ils lui apprirent que la Ville de ce nom n'eſt pas ſur le Niger, mais à quelque diſtance de ſes bords : que pour s'y rendre ils avoient ſuivi pendant pluſieurs jours la rive du Sud ; & qu'ayant quitté cette riviere à Tombir où elle tourne vers le Nord, ils avoient mis ſix jours de marche pour arriver à Tombuto. Trente-deux jours qu'ils avoient employés dans tout le voyage, en les comptant à dix lieues par jour, font trois cens vingt lieues depuis les cataractes de Felu juſqu'à cet-

Informations ſur les routes par terre.

BRUE. II. Voyage. 1698.

te Ville. Les Négres ajouterent qu'il venoit tous les ans à Tombuto une groſſe Caravane d'hommes blancs, armés de fuſils, pour faire l'échange de leurs marchandiſes, & qu'ils emportoient beaucoup d'or. Brue ne douta pas qu'ils ne parlaſſent des Mores de Barbarie.

Lumieres que Brue ſe procure à Tripoli.

Etant lui-même à Tripoli en Barbarie, il eut pluſieurs fois l'occaſion de voir partir les Caravanes des Mores pour un Pays méridional qu'ils appellent *Faiſon*, *Faiſan*, ou *Faiſaon* & *Faizzan*. Ces Caravanes étoient cinquante jours en chemin, ſans y comprendre les jours de repos; d'où l'Auteur conclud que Faiſan n'étant qu'à cent ou cent vingt lieues de Tripoli, il y a beaucoup d'apparence qu'au lieu de Faiſan les Caravanes alloient à Tombuto. D'ailleurs les Marchands Mandingos qui ont fait le voyage de Tombuto, racontent qu'outre l'or de ce Pays ils en apportent auſſi du Royaume de Zanfara, & que les Marchands de ce Royaume emploient cinquante jours dans leur voyage; or Zanfara n'eſt pas à plus de deux cens lieues de Faiſan. Ainſi l'on doit conclure que les Caravanes de Tripoli vont à Tombuto, & que leur voyage eſt de quatre

cens cinquante lieues, qui peuvent fort bien prendre cinquante jours de marche. Les Marchands de Zanfara y emploient le même tems, parce que leur distance est à peu près la même. Il est probable que les Barques à mâts dont on a parlé, & que les Mandingos voient sur le Niger à quelques lieues de Tombuto, sont celles que les Tripolitains emploient depuis le premier endroit où ils rencontrent cette riviere, & qu'ils laissent aussi dans l'endroit le plus proche de Tombuto, qui suivant l'opinion de plusieurs Géographes n'est qu'à six lieues du Niger. La Caravane de Tripoli est ordinairement composée d'environ mille hommes, assez bien armés pour se défendre contre les bêtes farouches ou les Voleurs qu'ils peuvent rencontrer dans les Deserts. Ils y trouvent de l'eau & du fourage pour leurs chevaux & leurs chameaux. Les marchandises qu'ils portent à Tombuto sont presque les mêmes que les François portent à Galam; des draps & des serges de diverses couleurs, bleu, verd, violet, jaune & rouge, mais rouge sur-tout, jusqu'à la valeur de vingt mille écus; des cristaux & des glaces, pour la même somme; du co-

Caravane de Tripoli.

Marchandises qu'elle porte.

BRUE. II. Voyage. 1698.

rail travaillé de différentes sortes, pour douze mille écus ; du papier, du cuivre, des bassins & des vases pour dix mille. Toute la cargaison peut monter ainsi à soixante deux mille écus, & l'on jugera de leur profit par les marchandises qu'ils prennent en retour. C'est ordinairement trois mille quintaux de dattes, qu'ils vendent dans leur Pays à deux écus le quintal ; douze cens quintaux de sené, dont il tirent quinze écus pour chaque quintal ; des plumes d'Autruche pour la valeur de quinze mille écus ; huit cens, ou mille Esclaves, & mille marcs d'or. L'article seul de l'or monte à cent mille écus ; & comptant les Esclaves à cinquante écus par tête, c'est encore quarante mille écus. Ainsi les cinq articles ne font pas moins de cent soixante-dix-neuf mille écus ; desquels, si l'on déduit les soixante-deux mille où l'on a fait monter le premier fonds des marchandises, il reste pour profit cent dix-sept mille écus, gagnés dans l'espace de cinq mois. Les François pourroient se procurer ce gain avec plus de facilité, & par conséquent avec encore plus d'avantage.

Marchandises qu'elle tire & ses profits.

Richesses &

Il est certain que le Royaume de Tombuto

Tombuto produit beaucoup d'or. Mais on y en apporte aussi de Gago, de Zanfara, & de plusieurs autres Régions; ce qui ajoute aux avantages de la Ville de Tombuto, qui est déja riche en elle-même, celui d'être le centre du Commerce pour toutes les parties de l'Afrique. Son Pays a d'ailleurs en abondance toutes les nécessités de la vie. Le maïz, le riz, & toutes sortes de grains y croissent en perfection. Les bestiaux y sont en grand nombre & les fruits fort communs. Il s'y trouve des palmiers de toutes les especes. Enfin le seul bien qui leur manque est le sel. Comme la chaleur du climat le rend absolument nécessaire, il y est aussi cher que rare. On l'y reçoit des Marchands Mandingos, qui l'achettent des Européens & des Mores. L'Auteur regrette qu'un si beau Pays soit si peu connu. Il est persuadé qu'on parviendroit plus aisément à cette découverte aujourd'hui; parce que la Compagnie Françoise ayant des Etablissemens dans le Royaume de Galam, il ne seroit pas difficile d'engager les Marchands Mandingos à prendre avec eux quelque Agent François. Mais il faudroit choisir, pour cette entreprise, un homme de sçavoir

BRUE. II. Voyage. 1698.

fertilité du Royaume de Tombuto.

Vûes & conseils pour étendre les découvertes.

BRUE. II. Voyage. 1698.

& d'expérience, capable de dresser une Carte du Pays, & de lever sur son passage le plan des Villes & des routes. Il seroit même à souhaiter qu'il fût versé dans la Physique, la Botanique & la Chirurgie ; qu'il sçût les Langues Arabe & Mandingo, & qu'il fût excité à courir les dangers d'une si grande entreprise par des espérances proportionnées aux difficultés du travail. On obtiendroit bientôt, par cette voie, une parfaite connoissance, non-seulement de Tombuto, mais encore de toutes les Régions intérieures de l'Afrique, dont on n'a publié jusqu'aujourd'hui que des Relations puériles & fabuleuses.

Utilité que la Compagnie en pourroit tirer.

Après une découverte de cette importance, il seroit aisé à la Compagnie de pousser son commerce par ses propres Facteurs, avec un bon nombre de Négres armés pour la sûreté de leur voyage. Elle pourroit former un Etablissement au-dessus des cataractes de Govina, où elle entretiendroit de petits Bâtimens propres à naviguer sur le Niger (44) jusqu'à l'opposite de Tombuto, & s'épargner ainsi les trois quarts de la peine & des

(44) L'Auteur parle toujours dans la supposition que le Sénegal est une branche du Niger, &c.

frais du voyage par terre. Cette méthode la mettroit en état d'acheter sur les lieux, à très-bas prix, l'or, l'yvoire & les esclaves qu'elle achette à présent des Mandingos, & lui épargneroit les profits qu'ils font sur les marchandises Françoises. Elle excluroit les autres Nations du même commerce. Elle couperoit le cours à celui qu'ils portent sur la riviere de Gambra.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Telles étoient les vûes de Brue. La juste opinion qu'on a de son courage & de ses lumieres fait juger qu'il les auroit exécutées, si le changement des affaires de la Compagnie ne l'eût obligé d'abandonner son entreprise.

CHAPITRE VII.

Différends entre les François & les Anglois pour le Commerce de la Riviere de Gambra.

IL n'est pas aisé de fixer le tems où les Anglois commencerent à s'établir sur la riviere de Gambra. Ce seroit d'eux-mêmes qu'on (45) devroit

Ignorance des Anglois sur l'origine de leurs propres Etablissemens.

(45) Labat, Vol. III. p. 366. & suiv. Il n'est pas plus surprenant que les Anglois n'ayent rien de certain sur l'origine de leurs Etablissemens en Afrique, qu'il ne l'est de les trouver dans la même ignorance

BRUE. 1698.

l'apprendre, si les fréquentes interruptions de leur commerce & les changemens des différentes Compagnies qui se formerent pour cette entreprise, n'avoient jetté de la confusion dans un événement déja fort obscur. Il est certain que les Marchands de la premiere Compagnie de Dieppe & de Rouen avoient connu & fréquenté la riviere de Gambra long-tems avant les découvertes des Portugais. Ces Voyageurs Normands trouvant plus d'avantage pour leur commerce en Guinée que sur la Gambra, négligerent leurs premiers Etablissemens sur cette riviere pour en former de plus solides à *Mina* ou *la Mina*, au *Petit-Dieppe*, *au Grand & au Petit-Paris*, & dans d'autres Parties de la Côte Méridionale. Le commerce des Esclaves n'étoit point encore commencé, & les Marchands Mandingos n'avoient pas pris l'habitude d'apporter vers la Mer, l'or, l'yvoire & les autres richesses qu'ils tirent des Royaumes de Tombuto, de Galam & de Bambuk.

Succession des François, des Portugais & des Anglois sur la riviere de Gambra.

Les Portugais, qui vinrent ensuite,

sur d'autres points de leur ancien commerce & de leurs premieres navigations. On en a déja fait remarquer la raison. C'est l'ignorance & la grossiereté de leurs Marchands, qui n'avoient de recommandable alors que leur avidité pour le gain.

BRUE. 1698.

remplirent la place que les Normands avoient quittée, & firent divers Etabliſſemens ſur la Côte, depuis le Cap Blanco, & dans l'intérieur même du Pays. Il en reſte des témoignages dans leurs Forts & leurs Comptoirs, dont les ruines ſubſiſtent encore ; & malgré la décadence de leurs affaires, ils en ont conſervé quelques-uns, à Kachao, à Bintam & Biſſao, ſans parler de ceux de la riviere de Gambra, où ils font par commiſſion un commerce aſſez conſidérable, pour les François, les Anglois & les Hollandois (46).

Les Anglois, qui ſuccéderent aux Portugais, les chaſſerent de pluſieurs lieux dont ils étoient en poſſeſſion, & choiſirent pour leur principal Etabliſſement une petite Iſle au milieu de la riviere, entre Albreda & Jilfray, à quatorze lieues de l'embouchure. Ils y bâtirent un Fort, qu'ils auroient pû défendre aiſément, s'ils y avoient eu des Citernes & des Magaſins à l'épreuve des bombes. Mais le défaut de ces deux avantages l'ayant expoſé aux incurſions des François & des (47) Pyrates, il fut pris pluſieurs fois, pillé, démoli, & les affaires de la Compagnie

Jamesfort bâti par les Anglois.

Pris & raſé par les François.

(46) Voyez le Voyage d'Afrique par M. Moore.

(47) Johnſon, Hiſtoire des Pirates, p. 221.

BRUE. 1698.

Angloise réduites si bas, qu'elles n'auroient jamais pû se rétablir sans l'assistance du Parlement. Cet Etablissement portoit le nom de *Jamesfort*, & le tems de sa plus grande disgrace fut l'année 1695, où il fut pris & rasé par le Comte de Genes.

Aussi-tôt que cette nouvelle fut arrivée en France, la Compagnie Françoise d'Afrique envoya ordre au sieur Bourguignon son Directeur général au Sénegal, de prendre possession des ruines du Fort Anglois, & d'établir un commerce reglé sur la riviere de Gambra. Il exécuta la premiere partie de cette commission (48) au mois de Septembre 1696; mais négligeant l'autre, il ne laissa personne dans le Fort pour y résider. Le sieur Brue, qui retourna au Sénegal le 20 d'Août 1697, avec la qualité de Directeur, s'appliqua plus sérieusement au progrès du commerce sur la Gambra. Il y envoya, au mois de Septembre de la même année, une Barque qui exerça le commerce sur la riviere jusqu'à Guioches, & qui fit les Traités nécessaires avec le Roi de Barra & les autres Princes du Pays. L'année suivante, il y établit des Comptoirs à Albre-

Brue établit des Comptoirs sur la Gambra.

(48) Labat, Vol. IV. p. 276.

da & à Jereja sur la riviere de Bintam ou Vintain, où il mit un Facteur avec quatorze François. Plusieurs Chaloupes Françoises remonterent assez loin la riviere de Gambra, & renouvellerent le commerce avec les Nations qui en habitent les bords. BRUE. 1698.

On pourroit s'étonner que les François n'eussent pas choisi pour leur établissement la Ville même de Bintam, dont la situation est plus favorable au commerce que celle de Jereja. Mais lorsque M. de Genes avoit pris Jamesfort, il avoit brûlé deux Chaloupes Angloises qui se carenoient près de cette Ville; ce qui avoit tellement irrité l'Empereur de *Foigny* ou *Fonia*, dont Bintam est la Capitale, qu'il fut long-tems sans vouloir souffrir qu'ils s'établissent dans ses Etats. Ils se firent une autre querelle avec le Roi de Barra, dont ils prévinrent sagement les suites. Brue ayant donné des ordres rigoureux pour arrêter l'Interlope, un Vaisseau de la Compagnie Françoise, nommé *la Marianne*, se saisit d'un Bâtiment Anglois sur lequel ce Prince avoit quelque intérêt. Mais le Facteur lui restitua de bonne grace cent Esclaves qui se trouverent à bord. La conduite de cet Officier, après

Querelle des François avec deux Rois Négres.

ERUE.

1698. avoir été blâmée par la Compagnie, obtint enſuite des éloges lorſqu'elle fut mieux approfondie. Il avoit jugé qu'il valoit mieux renoncer au petit avantage d'une ſaiſie, que de fournir au Roi de Barra un prétexte pour piller le Comptoir François.

Le commerce de la Gambra eſt reſtitué aux Anglois.

La Compagnie de France continua de jouir du commerce juſqu'à la Paix de Riſwick, où Jamesfort fut reſtitué à la Compagnie Royale d'Afrique qui n'avoit pas ceſſé de ſubſiſter en Angleterre. Elle y envoya M. *Corker* pour Gouverneur, au commencement de

1699. l'année 1699. Le Parlement d'Angleterre voulant rétablir ce Fort ſans aucune dépenſe pour l'Etat, rendit le commerce libre dans la riviere de Gambra, ſous la ſeule condition de payer au Directeur de la Compagnie dix pour cent à l'arrivée de chaque Vaiſſeau, ou vingt pour cent à leur retour en Angleterre. Il eſt impoſſible de repréſenter quelle multitude de Vaiſſeaux Anglois cette permiſſion conduiſit en Afrique, & quelle confuſion elle mit dans le commerce. Chaque Capitaine ſe hâtant de prévenir les autres, pour être plutôt chargé, le prix d'un Eſclave monta juſqu'à quarante barres. Les Marchands Man-

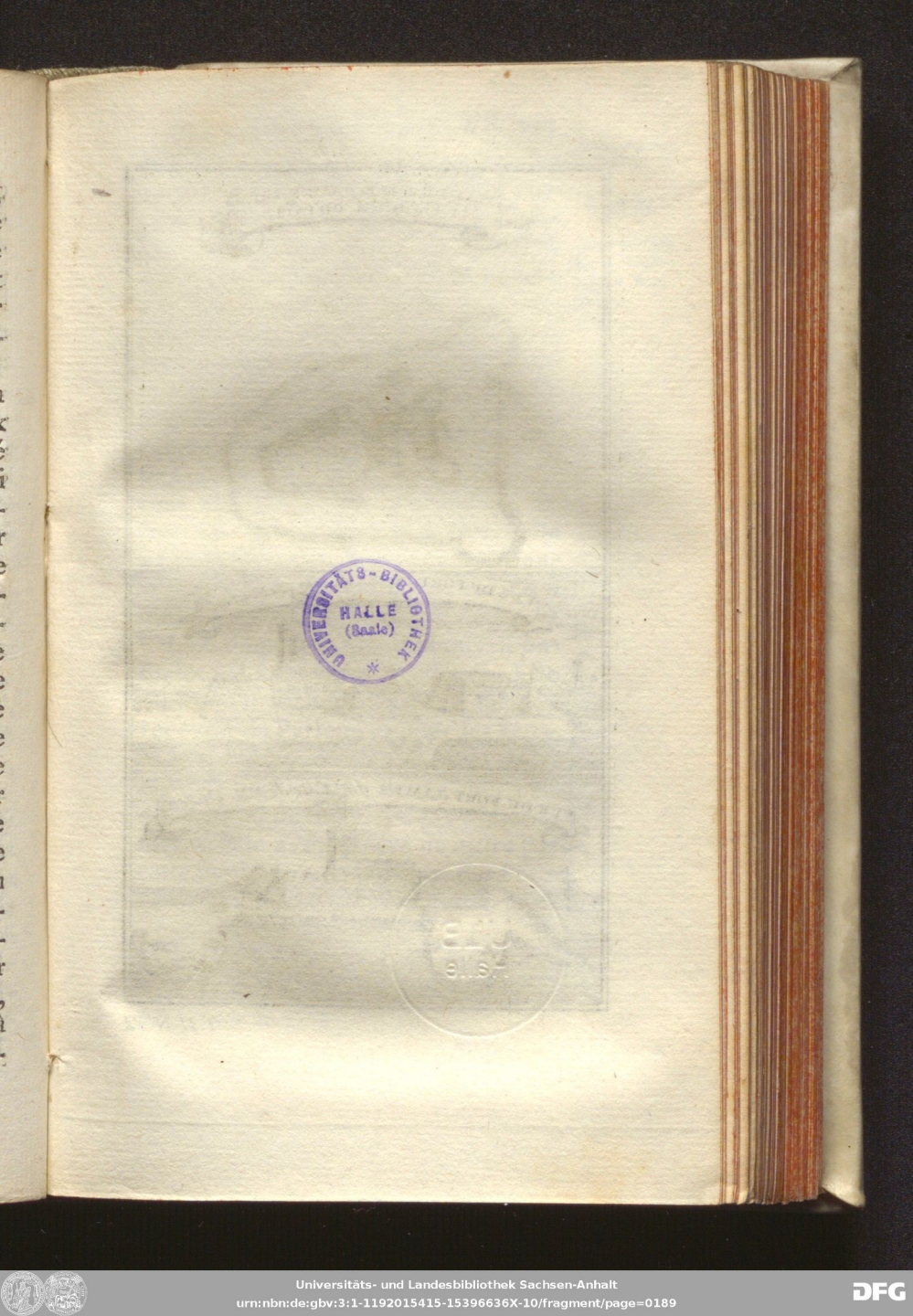
UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

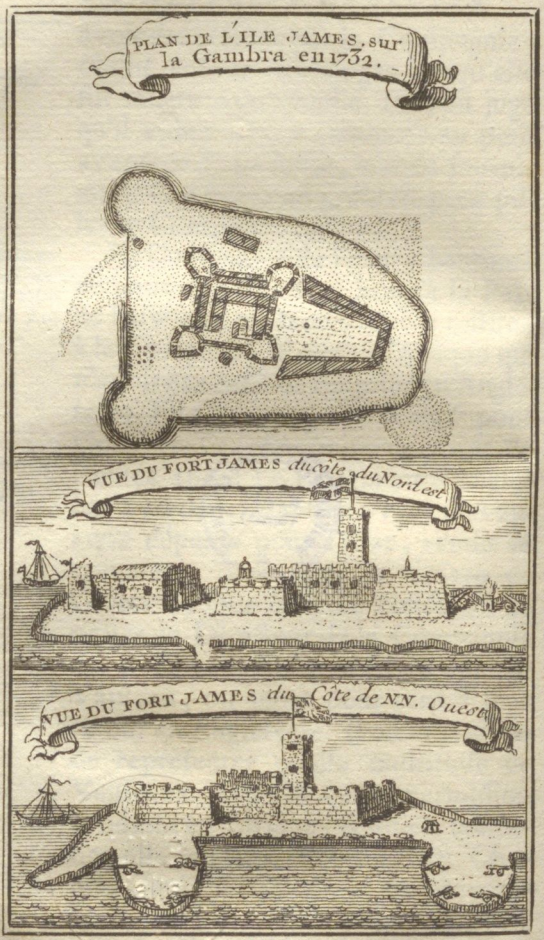
PLAN DE L'ILE JAMES, sur la Gambra en 1732.
VUE DU FORT JAMES du côté du Nord est.
VUE DU FORT JAMES du Côté de NN. Ouest

T. II. N.° 2

dingos, qui n'en tiroient que quinze ou dix-sept de la Compagnie de France & de celle d'Angleterre, à Barakonda ou à Guioches (49), furent attirés à l'embouchure de la riviere par l'espérance d'un profit qui compensoit avantageusement leurs peines. Ainsi les Agens des deux Compagnies se virent forcés de demeurer oisifs, & d'attendre patiemment la fin de ce ruineux commerce. Depuis le mois de Janvier 1699 jusqu'au mois de Juin, tous ces Négocians particuliers ne transporterent pas moins de trois mille six cens Esclaves, & répandirent dans le Pays plus de marchandises qu'il n'en falloit pour plusieurs années.

BRUE. 1699.

Imprudence de la Compagnie Angloise.

La Compagnie Angloise ouvrit enfin les yeux sur son imprudence. Elle sentit qu'il auroit mieux valu ne rien recevoir du Parlement pour les réparations de Jamesfort, que d'accepter un bienfait pernicieux, dont l'effet manifeste étoit de ruiner son propre commerce. Elle avoit espéré de nuire par cette méthode au commerce des François, & les plus grandes pertes tom-

(49) Autrement *Joar*. On ne doit pas être surpris de voir porter deux, trois noms, & quelquefois plus, au même lieu; c'est-à-dire celui qu'il a dans le Pays, & celui qu'il a reçu des François, des Portugais, des Anglois, &c.

BRUE. 1699.

berent sur elle-même. Cependant M. Corker avoit établi des Comptoirs dans plusieurs endroits où sa Compagnie n'en avoit jamais eu. Outre ceux des bords de la riviere, & de Jereja, il en avoit à *Joval* (50) & à *Portodali*. Il avoit envoyé au Roi de Kayor, qu'on a vû paroître tant de fois sous le titre de *Damel*, quelques-uns de ses Facteurs, avec des marchandises, & l'ordre de les vendre à ce Prince avide fort au-dessous de leur prix, en les accompagnant de présens considérables. Ces libéralités avoient eu si peu de succès, que le Damel, après avoir promené les Facteurs Anglois de Ville en Ville, comme il avoit déja fait dans une autre occasion, les avoit renvoyés sans payement, & fort heureux d'être échappés de ses mains. Corker avoit fait beaucoup plus. Il avoit vendu les marchandises de la Compagnie au même prix, c'est-à-dire aussi bas que les Vaisseaux d'Interlope: il avoit employé la force pour fermer l'entrée de la riviere aux Bâtimens de la Compagnie Françoise: il en avoit arrêté quelques uns, & fait feu sur les autres, sous prétexte qu'ils étoient sans passeport. En un mot, il

Son Directeur général y met le comble.

(50) Joal, Juali ou Joala.

avoit déclaré dans toutes les occasions une haine ouverte aux François.

Il reconnut enfin son erreur; & dans le chagrin de tant d'imprudences, il écrivit à la Compagnie Royale qu'il valoit mieux renoncer au dix pour cent, réparer le Fort à ses propres frais, & vivre en bonne intelligence avec la Compagnie Françoise, que de s'exposer tôt ou tard à la nécessité d'abandonner le commerce. D'un autre côté, il proposa au Directeur François un accommodement, par lequel le prix des marchandises devoit être réglé de concert entre les deux Compagnies, avec des mesures unanimes pour arrêter le commerce d'Interlope aussi-tôt que l'Acte de 1695 auroit été révoqué par le Parlement d'Angleterre. Il envoya dans cette vûe un Officier au Fort Saint-Louis, le 10 de Novembre 1699, chargé de ses complimens pour Brue, & d'un projet de Concordat dont on nous a conservé les articles.

Il s'apperçoit de sa faute.

I. Que la Compagnie Françoise conserveroit sur la riviere de Gambra le même commerce dont elle avoit joui avant la guerre, c'est-à-dire le droit d'entretenir des Comptoirs à Albreda & Jereja; & que les Agens

Projet d'un Concordat avec les François.

BRUE. 1699. vivroient, comme auparavant, en bonne intelligence avec ceux de la Compagnie Royale d'Angleterre.

II. Que la Compagnie Angloise ayant eu avant la guerre des Comptoirs à Joal & à Portodali, elle continueroit de jouir des mêmes Priviléges.

III. Que la Barque Françoise du sieur *Desnos* étant la seule qui eût été saisie par les Anglois, elle seroit restituée à l'ordre du sieur Brue ; & que s'ils s'étoïent portés à cette violence, c'étoit uniquement parce que le sieur Desnos, sous prétexte de se rendre à *Guikar* (51) pour se faire payer de quelques dettes, avoit exercé un commerce illicite, & menacé outrageusement le Général Anglois de détruire son Fort.

IV. Que comme il venoit encore un si grand nombre de Vaisseaux d'Angleterre, il paroissoit impossible d'établir actuellement un Tarif pour les Esclaves ; mais que cet article seroit réglé aussi-tôt que le Général Anglois auroit reçu les ordres de sa Compagnie.

V. Que la Compagnie Royale

(51) Ce lieu est nommé ailleurs *Ginhor* ; c'est vraisemblablement le même que *Joar*.

d'Angleterre ne pouvant chagriner les Marchands particuliers, tant qu'ils seroient autorisés par l'Acte du Parlement, le Général François ne devoit pas prendre en mauvaise part qu'elle leur accordât son secours dans l'occasion. BRUE. 1699.

Brue envoya cette réponse aux Anglois par le même Officier.

Réponse du Général François.

I. Qu'on étoit convenu, par la Paix de Riswick, que les conquêtes seroient restituées de part & d'autre, & toutes les affaires rétablies dans le même état où elles étoient avant la guerre. Qu'avant la guerre le commerce de la Compagnie Angloise étoit borné à la riviere de Gambra ; au lieu que celui des François s'étendoit par Lettres Patentes depuis le Cap-Blanco jusqu'à la riviere de Sierra Leona : que la Compagnie Françoise avoit toujours eu le même droit que les Anglois de commercer sur la riviere de Gambra, témoins les Comptoirs qu'elle avoit toujours entretenus à Albreda & à Jereja : qu'assurément on ne pouvoit lui contester d'en avoir autant que les Interlopiers Anglois & Portugais : qu'il étoit de l'intérêt mutuel des deux Compagnies de s'unir dans un commerce libre, & d'établir

BRUE. 1699. pour les marchandises un Tarif auquel les Négres seroient forcés de se soumettre, lorsqu'ils ne pourroient plus prendre avantage de la mauvaise intelligence des deux Nations pour troubler le commerce.

II. Que la Compagnie Angloise étant limitée à la riviere de Gambra, il n'étoit pas raisonnable qu'elle prétendît s'établir à Joal & à Portodali, puisque c'étoit empiéter sur les droits de la Compagnie Françoise.

III. Que le sieur Brue se promettoit de l'équité du Général Corker qu'il restitueroit au sieur *Marchand*, Magasinier de la Compagnie Françoise à Albreda, la Chaloupe & les effets qui avoient été saisis, suivant l'Inventaire qui seroit délivré : qu'à l'égard du sieur Desnos, le sieur Brue auroit rendu au Général Anglois la justice qui étoit dûe à son caractere, s'il eût pris la peine de la demander : que le sieur Brue avoit déja rappellé Desnos pour lui faire rendre compte de sa conduite ; mais qu'il prioit le Général Anglois d'éviter à l'avenir toutes les voies violentes, qui ne pouvoient servir qu'à rompre l'harmonie & l'amitié que les François souhaitoient d'entretenir.

1699.

IV. Qu'il souhaitoit ardemment que le Général Anglois voulût représenter à sa Compagnie la nécessité de fixer, pour le prix des Esclaves, un Tarif qui fût commun aux deux Nations, & que les Officiers des deux Compagnies fussent obligés d'observer fidellement.

V. Qu'avec toute la déférence qui étoit dûe au Parlement d'Angleterre, il ne faisoit pas difficulté de dire, qu'il y avoit eu de l'injustice à donner la liberté du commerce aux Marchands particuliers, au préjudice non-seulement de la Compagnie d'Angleterre, mais de celle même de France, dont les intérêts dans cette occasion n'étoient pas différens.

Brue finissoit en exhortant M. Corker à presser sa Compagnie d'employer tout son crédit pour faire supprimer la permission du commerce particulier; & lui promettoit d'engager la sienne à s'unir, pour représenter au Parlement l'importance de cette suppression.

Voyage que Brue fait à la riviere de Gambra.

L'inclination que Brue avoit à fixer, avec la Compagnie d'Angleterre, un Tarif ou un prix réglé pour les marchandises, sur un pied dont les deux Nations pussent tirer autant de

BRUE. 1700.

satisfaction que d'avantage, lui fit naître la pensée d'entreprendre un voyage à la riviere de Gambra, sur la *Princesse*, Vaisseau de trente-deux pieces de canon. Il entra dans cette riviere le 10 de Février 1700. Son premier soin fut d'envoyer faire des complimens au Général Corker. Mais apprenant qu'il étoit allé à *Kachao*, il prit ce tems pour visiter les Comptoirs d'Albreda, de Jereja & de Bissao. En chemin il se saisit d'un Vaisseau Hollandois nommé l'*Anne*, qui faisoit le commerce sur cette Côte. Comme il falloit passer devant Jamesfort pour se rendre avec sa prise au Comptoir d'Albreda, il salua les Anglois de neuf coups de canon, & leur envoya un de ses Officiers pour sçavoir quand leur Général pourroit recevoir sa visite. Ils répondirent à son artillerie coup pour coup. Le lendemain un Capitaine de Vaisseau, nommé *Joanes*, vint faire les complimens de M. Corker au Général François, & l'assurer qu'aussi-tôt qu'il seroit délivré de sa goute, il s'empresseroit de l'aller voir à Albreda.

Il se présente devant Jamesfort.

Politesses qu'il reçoit des Anglois.

Cependant on convint que Joanes iroit prendre Brue à Albreda, lorsque Corker commenceroit à se porter

mieux. Il s'y rendit trois jours après, avec deux magnifiques Barques, au bruit des trompettes & des hautbois. Sept Vaisseaux Anglois, qui étoient à l'ancre dans la riviere, déployerent leurs pavillons au passage du Général François, & le saluerent de leur artillerie. En descendant, il trouva le Lieutenant du Fort & tous les Capitaines des Vaisseaux assemblés pour le recevoir. La Garnison étoit sous les armes. Corker, qui n'étoit pas encore bien remis de sa goute, ne laissa pas de venir au-devant de lui jusqu'à la porte. Après le premier compliment, les deux Généraux entrerent dans une grande salle, où la table du festin étoit déja préparée. Elle étoit faite en longueur. Corker fit placer Brue au sommet. Il se mit à sa droite, & le Lieutenant du Fort à sa gauche. Les Officiers François furent placés d'un côté, & les Capitaines Anglois de l'autre. On servit beaucoup de grosse viande, & des pâtés de différentes sortes. Le vin, le *punch*, le *sangris* & l'eau-de-vie brûlée ne furent point épargnés. Les santés des Rois de France & d'Angleterre, des Compagnies Angloise & Françoise, & des deux Généraux, furent bûes avec autant de

BRUE. 1700.

BRUE. 1700.

décharges de l'artillerie du Fort. Enfin, la fête ayant duré jusqu'à deux heures après minuit, Brue fut reconduit à Albreda, & salué comme en arrivant par tous les Vaisseaux Anglois.

Il reçoit leur visite à son tour.

Deux jours après cette visite, il reçut celle de Corker, qui s'étoit promis de le surprendre, mais qui se trouva fort loin de ses espérances. Les Anglois furent surpris de la magnificence avec laquelle ils furent traités; & tout prévenus qu'ils sont en faveur de leurs propres usages, ils convinrent que rien n'approchoit de la galanterie des François. A l'égard du cérémonial, il fut le même qu'à Jamesfort. Le Général Anglois & ses Officiers se retirerent fort satisfaits, après être convenus avec Brue de se revoir le lendemain sur le Vaisseau Anglois du Capitaine *Brown*, qui étoit entre Albreda & Jilfrey. Mais la fête & les plaisirs avoient été poussés si loin, qu'on fut obligé de remettre cette assemblée au 19 Avril, & de régler qu'elle se feroit sans cérémonie dans le Fort.

Conférence dans le Fort Anglois.

Brue s'y rendit, & la conférence s'ouvrit après le dîner. Corker parut fort disposé à suivre toutes les vûes du Général François; mais ses pou-

voirs n'étant pas assez étendus pour rien conclure sans le consentement des Capitaines qui étoient à l'ancre dans la riviere, il devint nécessaire de les faire inviter à l'assemblée, quoiqu'il fût aisé de prévoir qu'ils ne goûteroient pas des résolutions qui devoient mettre fin à leur commerce. Cependant ayant été appellés, Brue leur représenta le préjudice extrême que les Marchands particuliers apportoient au commerce des deux Nations, en fournissant aux Négres des marchandises au-dessous de l'ancien prix; ce qui leur avoit donné l'occasion d'augmenter à l'excès celui des Esclaves & des provisions. Pour remédier à ce desordre & rétablir le commerce sur l'ancien pied, il leur demanda la permission de proposer quatre articles.

BRUE. 1700.

Articles proposés par Brue.

I. Que si l'on vouloit couper desormais la source à toutes les contestations, il falloit nécessairement fixer les lieux où les deux Compagnies avoient le droit du commerce, soit ensemble, soit séparément: que dans cette vûe il falloit que les Comptoirs des deux Compagnies à Joal & à Portodali commençassent par se retirer de ces deux lieux, jusqu'à ce que le

BRUE. 1700.

fond des affaires fût ajusté entre les Supérieurs respectifs.

II. Que si les Anglois persistoient, après cette convention, à faire le commerce du côté de Joal & de Portodali, les François auroient la même liberté sur la riviere de Gambra.

III. Qu'il paroissoit convenable aux intérêts des deux Compagnies que le Gouverneur Anglois fît saisir & confisquer les Vaisseaux Portugais qui viendroient commercer dans la Gambra.

IV. Que si le Tarif n'étoit pas bientôt réglé, suivant le quatriéme article du Mémoire qu'il avoit envoyé au Général Anglois, le Commerce de l'Europe étoit perdu sans ressource; puisque les Négres ne cessoient pas d'augmenter de jour en jour le prix de leurs marchandises, & de diminuer celui des marchandises de l'Europe. Il en donnoit pour exemple le prix des Esclaves, qui étoit monté à trente ou quarante barres par tête, tandis que celui de la Compagnie n'avoit jamais surpassé vingt ou vingt-deux barres.

Difficultés de la part des Anglois.

Brue reconnut bientôt que ses propositions ne s'accordoient pas avec les intérêts de la plus nombreuse par-

tie de l'Assemblée. Les Capitaines étant sortis un moment avec leur Général, rentrerent presqu'aussi-tôt, & Corker répondit à Brue en leur nom, que sans un ordre exprès de la Compagnie d'Angleterre, autorisé par le Parlement, ils ne pouvoient consentir au Tarif proposé entre les deux Nations : qu'ils ne troubleroient pas les François dans la possession de leur commerce à Albreda & à Jereja, mais qu'ils ne leur accorderoient jamais la liberté de remonter plus haut dans la riviere, puisque les François la leur avoient ôtée dans celle du Sénegal : qu'à l'égard de la Felouque du sieur Desnos, qui n'avoit été qu'arrêtée, elle seroit rendue au sieur Brue lorsqu'il voudroit la demander : que la proposition d'interdire aux Anglois le commerce de Joal & de Portodali regardoit le Parlement d'Angleterre, qui prendroit soin sans doute de régler cet article ; & que la restitution du Vaisseau de William-Jane contribueroit à terminer là-dessus tous les différends.

BRUE. 1700.

Telle fut la fin de la conférence. On prit de part & d'autre le Mémoire de ce qui s'y étoit passé, & les deux Généraux se séparerent avec de

BRUE.

1700.

grands témoignages d'amitié & de civilité.

La Compagnie Angloise nomme un nouveau Gouverneur.

Brue s'étant apperçu que le Général Anglois favorisoit sécretement son opinion, se flatta qu'il employeroit son crédit auprès de la Compagnie Angloise pour avancer le succès de ses intentions. Mais Corker fut rappellé vers la fin d'Avril, & le sieur Pinder nommé pour lui succéder. La Compagnie d'Angleterre envoya dans le même tems à Jamesfort une Compagnie de Grenadiers, avec des ouvriers pour la réparation du Fort, qui portoit encore des marques de l'expédition de M. de Genes. Brue ne manqua point d'écrire au nouveau Général pour le complimenter sur son élévation, aussi-bien qu'au sieur Corker, pour le féliciter du bonheur qu'il avoit de quitter un climat si préjudiciable à sa santé, & d'aller jouir dans sa Patrie (52) des richesses qu'il avoit acquises en Afrique. Pinder en recevant la lettre du Général François, lui envoya son Lieutenant avec son Chapelain & le Capitaine du vaisseau qui l'avoit amené pour lui rendre ses politesses. Ils s'assemble-

Espérances d'accommodement.

(52) Il avoit gagné en peu de tems treize mille cinq cens livres sterling.

rent plusieurs fois ; & cherchant tous deux les véritables intérêts de leur Compagnie, ils formerent enfin un plan de paix & de commerce, qu'ils entreprirent de faire approuver à Paris & à Londres. En même tems Pinder communiqua au Général François un Mémoire présenté au Parlement d'Angleterre par la Compagnie Royale d'Afrique, en lui apprenant qu'il y avoit lieu d'espérer que les soins des Ambassadeurs des deux Couronnes dans les Cours respectives produiroient bien-tôt une parfaite intelligence.

BRUE. 1700.

Après beaucoup d'efforts, Brue perdit l'espérance de réussir dans ses vûes. Quoique le Gouverneur Anglois les approuvât, les Marchands particuliers, dont les intérêts étoient fort différens de ceux de la Compagnie, ne cesserent pas de s'y opposer ; &, par leur crédit ou leurs libéralités, ils obtinrent du Gouvernement d'Angleterre un vaisseau de guerre de cinquante pieces de canon pour assurer leur Commerce.

Raisons qui les font manquer.

Aussi-tôt que ce vaisseau, nommé le *Rochester*, fut arrivé dans la riviere (53) de Gambra, le Capitaine

Un Vaisseau Anglois se présente devant Gorée.

(53) Il étoit arrivé le 12 de Mars 1701.

BRUE. 1700.

Mayn qui le commandoit, écrivit à Brue que sur diverses plaintes des Sujets de l'Angleterre, qui accusoient la Compagnie Françoise de les troubler dans leur commerce, & d'avoir fait saisir plusieurs Bâtimens Anglois, contre les articles formels du Traité de Riswick, le Roi son maître l'avoit envoyé pour protéger le commerce Anglois sur cette Côte, & pour demander la restitution des vaisseaux saisis, particulierement celle du Brigantin le *Saint Georges*. La réponse du Général François n'étant pas venue aussi-tôt que Mayn l'attendoit, il sortit de la riviere pour aller mouiller devant Gorée, hors de la portée du canon ; & dépêchant un de ses Officiers à Brue avec le pavillon blanc, il lui fit demander si sa Nation étoit en paix ou en guerre avec les Anglois. Le Député déclara aux François que le vaisseau qui avoit mouillé dans leur rade étoit un vaisseau de guerre Anglois de cinquante pieces de canon : que si le Fort lui faisoit l'honneur de le saluer, les Anglois rendroient coup pour coup ; mais qu'ils demandoient du moins que le Fort fît feu de deux pieces, pour leur faire connoître qu'on n'étoit

BRUE. 1700.

toit pas en guerre avec eux. Brue répondit que ce n'étoit pas l'uſage des Forts Royaux de ſaluer les premiers; mais que ſi les Anglois vouloient commencer, on leur rendroit coup pour coup. L'Officier Anglois n'eſpérant plus de faire tomber Brue dans le piége, lui demanda une réponſe à la Lettre du Capitaine. Elle lui fut accordée ſur le champ. Brue lui marquoit qu'il lui avoit envoyé la copie d'un Arrêt du Conſeil d'Etat, daté le 24 d'Avril 1700, dans lequel il trouveroit les explications qu'il demandoit, ſur-tout par rapport au vaiſſeau le *William-Jane*, qui malgré les repréſentations du Lord Mancheſter, Envoyé d'Angleterre à Paris, & quoiqu'il eût payé dix pour cent à la Compagnie Angloiſe, avoit été déclaré de bonne priſe: que le brigantin le *Saint Georges*, que Mayn réclamoit, ayant été pris ſans permiſſion & ſans paſſeport, étoit encore plus ſujet à confiſcation. Il ajoutoit que toute ſa paſſion étoit de vivre en bonne intelligence avec les Anglois, ſuivant les ordres du Roi ſon Maître, & ceux de ſa Compagnie, pourvû que les Anglois ne fiſſent rien de propre à la troubler. Après avoir reçu cette Let-

Artifices des Officiers.

BRUE. 1700.

tre, Mayn leva l'ancre, & s'éloigna de Gorée.

Ils se retirent.

Les Officiers de la Compagnie Angloise furent bien-tôt forcés de reconnoître que les propositions de Brue étoient ce qu'ils pouvoient accepter de plus utile. La guerre ayant éclaté dans l'Europe, toute la diligence qu'ils apporterent à mettre Jamesfort en état de se défendre, ne l'empêcha point d'être pris au commencement de 1703 par le sieur de la Roque avec un seul vaisseau; & l'année suivante il fut pillé par Henri Baton, Armateur de la Martinique, qui montoit un brigantin nommé *le Fanfaron*, avec cent vingt hommes. Ainsi le commerce de la Compagnie Angloise fut réduit si bas sur cette côte, qu'elle se vit obligée de proposer à la Compagnie Françoise un Traité de neutralité, dont les articles furent signés à Londres le 8 Juin 1705 par les Agens des deux Partis. On nous en a conservé la substance.

Jamesfort pris & pillé.

Neutralité proposée par la Compagnie Angloise.

Articles dressés.

I. Que les deux Compagnies ordonneront à leurs Gouverneurs & leurs Officiers dans tous leurs établissemens sur la côte d'Afrique, depuis le Cap Blanc jusqu'à la riviere de *Sierra Leona*, de vivre en bonne

intelligence & de s'aider réciproquement contre les Négres, ou quiconque entreprendroit de troubler leur commerce. II. Que la Compagnie Angloise s'engage à ne pas permettre qu'aucun de ses Officiers, de ses Agens, & de ses Commandans de vaisseaux, attaque ou chagrine, par mer ou par terre, aucun Fort, aucun comptoir, ni aucun autre établissement de la Compagnie Françoise, depuis le Cap Blanc jusqu'à la riviere de Sierra Leona, ni aucune barque, vaisseau, ou bâtiment de la même Compagnie, exerçant le commerce dans les rivieres ou sur la côte. III. Que la Compagnie Françoise du Sénegal promet les mêmes égards pour la Compagnie Angloise entre le Cap Blanc & les rivieres de Sierra Leona & de Scherbaro inclusivement. IV. Que si quelque vaisseau de l'une ou l'autre Compagnie étoit pris par les Armateurs, les Pyrates, ou les vaisseaux de guerre de la Nation opposée, cette violence qu'aucune des deux Compagnies ne peut prévenir, ne sera pas regardée comme une infraction du Traité. V. Que les deux Compagnies s'employeront auprès de leurs Cours respectives pour obtenir

BRUE. 1700.

BRUE. 1700.

que les vaisseaux de guerre de l'une & l'autre Nation ne commettent pas d'hostilités dans les bornes qu'on a nommées. VI. Que pour l'exécution de ces articles, le Traité sera dépose entre les mains du sieur André de la Porte à Leyden, & qu'on s'engage de part & d'autre à le signer & le ratifier aussi-tôt que la défense du commerce sera levée par les deux Cours. VII. Qu'on promet aussi de ne rien négliger des deux côtés auprès du Ministre de chaque Nation. VIII. Que les deux Compagnies donneront ordre à leurs Gouverneurs, leurs Facteurs & leurs Agens, de se rendre fidellement les Deserteurs.

Deux avantures de Brue.

Pendant que Brue étoit au comptoir d'Albreda, il eut deux avantures remarquables. La premiere fait honneur à sa continence, dans l'attaque qu'elle reçut d'une fameuse Courtisane du Pays. C'étoit une femme de distinction, fille d'un Roi, & veuve d'un Portugais. Elle n'avoit pas été moins galante pendant son mariage que depuis qu'elle étoit veuve; & ses charmes ayant fait impression sur le Roi de Barra, elle avoit fait avec lui quelques marchés fort avantageux. L'Auteur loue la beauté de sa taille

Caractere d'une Courtisane du Pays.

& celle de ſon viſage. Elle étoit adroite & ruſée. Elle parloit en perfection les Langues Françoiſe, Angloiſe, & Portugaiſe. Elle ſçavoit même écrire dans ces trois Langues. Ses richeſſes, la beauté de ſa maiſon & la multitude de ſes Domeſtiques relevoient encore l'éclat de ſes qualités perſonnelles. Elle ſe nommoit *la Signora Belinguera*. Jamais femme ne fut plus exercée dans l'art de plaire, & ne connut mieux celui de ruiner ſes amans. Pluſieurs Européens en ont fait une expérience qui leur a coûté bien cher. Cependant l'intérêt de la Compagnie obligeoit les Facteurs d'entretenir ſon amitié par des préſens.

BRUE. 1700.

Brue n'ayant pû ſe diſpenſer de lui rendre une viſite, elle le reçut dans une grande ſalle ouverte de trois côtés, à la maniere des Portugais, & fort bien ornée de fauteuils & de tapiſſeries. Il ne paroît pas qu'il eût deſſein de rendre ſa viſite fort longue. Mais la Signora qui penſoit à le mettre au nombre de ſes conquêtes, le retint à dîner avec les careſſes les plus flatteuſes. Le repas fut ſervi fort proprement. D'abord il ne manquoit rien à la beauté du linge. Le premier ſervice conſiſtoit en fruits du Pays, tels

Repas qu'elle donne à Brue.

BRUE. 1700. que des citrons, des oranges, des melons, & deux ou trois sortes de bananes & de kurbatis. Il fut relevé par trois poulets au riz où le poivre dominoit beaucoup, & par deux pintades desossées & farcies. Pour rôti, c'étoient des poulets gras, du mouton, & d'autres viandes, accompagnées de jambons & de langues à l'Européenne. Les liqueurs furent d'excellent vin de palmier & du punch. La Signora ne but que de l'eau pendant le dîner, mais elle prit un peu de punch au dessert. Elle entretint la Compagnie avec tout l'agrément possible. Brue, ou son Editeur, passe modestement sur les efforts qu'elle fit pour plaire, & se contente de remarquer que si elle perdit ses peines, ce ne fut pas pour les avoir épargnées.

Sa parure. Elle étoit vêtue d'une chemise d'homme fort fine, avec des boutons d'or au col & aux poignets. Par-dessus elle portoit un corset de satin à la Portugaise, & pour jupe une de ces belles étoffes du Cap-Verd, qui se nomment *Pagne alte*. Sa coëffure étoit une sorte de turban de mousseline blanche brochée d'or, qui s'élevoit un peu sur le front. Elle avoit un colier de grains d'or entremêlés d'ambre & de corail,

& de très-belles bagues presqu'à tous les doigts. Cette parure ne contribuoit pas peu à relever ses charmes naturels. Brue lui fit un fort beau présent, & se crut fort heureux d'être échappé aux piéges d'une femme si dangereuse. BRUE. 1700.

Sa seconde avanture fut avec un imposteur Négre, qui se donnoit pour Prophete, & qui se prétendoit inspiré du Ciel pour découvrir les secrets les plus cachés. Il se vantoit de pouvoir se rendre invisible, & faire entendre sa voix à toutes sortes de distances. Ses Disciples & ses Partisans attestoient la vérité de ses miracles, & la confirmoient par cent relations fabuleuses ; de sorte que le peuple toujours crédule & passionné pour les nouveautés, donnoit avidement dans le prestige. Ce Charlatan se disoit envoyé du Ciel pour rétablir l'ordre & la justice, & prenoit le titre de *Mamayenbuk*, c'est-à-dire de grand Justicier. Il étoit sans cesse accompagné d'une multitude armée de ses disciples. On n'approchoit de lui qu'avec des marques extraordinaires de soumission. S'il parloit, tous les assistans demeuroient dans un profond silence. Il auroit été dangereux de le contre- Avanture d'un imposteur Négre.

BRUE. 1700.

dire ou de révoquer en doute la vérité de sa mission. Enfin la faveur du peuple l'avoit rendu si redoutable, que si sa prudence & sa conduite avoient répondu à son impudence, il n'auroit pas eu de peine à s'élever sur le trône. On voyoit courir de toutes parts des troupes de Négres, pour se mettre sous sa protection; car ceux à qui il donnoit une fois le titre de ses enfans, ne se croyoient plus soumis à l'oppression du Roi & des Grands. Dans sa marche il se faisoit précéder d'un petit tambour. S'il ouvroit la bouche pour prêcher ou pour parler, c'étoit avec un ton d'autorité qui faisoit trembler le peuple, & qui disposoit tous ses Partisans à lui rendre une obéissance aveugle.

Brue passant un jour près d'un bois, fut surpris d'y voir une nombreuse assemblée. S'étant avancé vers un grand arbre qui sembloit attirer les regards de cette populace, il apperçut des habits suspendus. C'étoient ceux de l'imposteur; & les Négres paroissoient persuadés qu'il y étoit lui-même, quoique par la vertu de ses secrets il se rendît invisible. Brue, qui étoit à cheval, voulut s'approcher davantage, pour examiner mieux en quoi

BRUE. 1700.

consistoit l'artifice ; mais tout le peuple s'efforça de l'arrêter par de grands cris, en le menaçant d'une mort certaine, s'il avoit la hardiesse de toucher aux habits. Ses Laptots mêmes le voyant sourd aux prieres & aux menaces, se mirent à pleurer, comme s'ils eussent déja perdu leur maître. Cependant il arriva au pied de l'arbre, & frappant les habits d'une canne qu'il avoit à la main, il fit voir à l'assemblée qu'il n'y avoit rien d'extraordinaire. Le Prophete apprenant cette insulte, déclara qu'il avoit pardonné au Général François, parce qu'il se sentoit de l'affection pour lui, & qu'il sçavoit qu'un jour il devoit se convertir. Après cet incident, Brue eut la curiosité de le voir. Quelques présens qu'il lui envoya, le déterminerent à se rendre au Comptoir, mais suivi d'un grand cortége. Sa robbe d'écorce d'arbre étoit si longue, qu'elle traînoit à terre, quoiqu'il s'en enveloppât la tête pour se cacher la moitié du visage, & qu'il eût aussi les mains couvertes de ses grandes manches. Brue lui fit faire diverses questions par ses Interpretes. Mais il ne fit aucune réponse. De tems en tems il se mettoit à danser au son de son

Brue détruit ses préjugés.

Il reçoit une visite au Comptoir.

BRUE. 1700.

tambour. La couleur de sa peau étoit fort noire, & son âge paroissoit d'environ 30 ans.

CHAPITRE VIII.

Voyage du Sieur Brue, d'Albreda à Kachao.

PEndant le séjour que Brue fit au Comptoir d'Albreda, il forma le dessein de quitter les bords de la riviere pour s'avancer par terre jusqu'à Kachao (54), moins dans la vûe de satisfaire sa curiosité, que dans la résolution d'y établir un nouveau commerce, & d'examiner par ses propres yeux ce qu'il avoit à se promettre du Pays, sans se fier aux Officiers subalternes qui ont toujours beaucoup d'intérêt à cacher une partie de la vérité à leurs Supérieurs.

Défiance nécessaire à l'égard des subalternes.

Il partit d'Albreda sans autre suite que deux Facteurs, son Chirurgien, ses domestiques, & un petit nombre de Laptots, pour le transport de son bagage & de quelques marchandises, dont il vouloit faire des présens sur la

Départ du Général.

(54) Les François prononcent *Kachau*. Les Portugais écrivent *Chacheo*. Les Anglois écrivent *Kachew*, & prononcent *Kachiou*.

route. En traverſant la riviere de Gambra, il rendit une viſite au Gouverneur Anglois de Jamesfort, qui le reçut fort civilement, & qui lui donna pour guide un de ſes Officiers, fort verſé dans la connoiſſance du Pays & des différentes Langues des Négres.

De Jamesfort il entra dans la riviere de Vintain ou Bintam, qui ſe jette dans la Gambra du côté du Sud, une lieue au-deſſus du Fort Anglois. Les Européens l'ont nommée la riviere de *Saint-Grigou*. L'entrée en eſt facile & le canal profond. Ses rives offrent ſur la droite des collines chargées de grands bois; & ſur la gauche, de vaſtes plaines ou des prairies qui s'étendent à perte de vûe. La Ville du même nom eſt ſituée ſur la rive droite, au pied d'une colline, & couverte d'arbres qui garantiſſent les maiſons de l'ardeur du Soleil. Brue prit ſon logement au Comptoir Anglois.

Situation de la Ville de Vintain ou Bintam.

Il trouva dans cette Ville quantité de Portugais qui s'y ſont fait des établiſſemens, & qui ont une plus belle Egliſe qu'à Jilfray. Leurs Chefs ſe rendirent auprès du Général François en habits de cérémonie, c'eſt-à-dire vêtus de longues robbes noires, avec l'épée au côté, le poignard à la cein-

BRUE. 1700.

Portugais qui s'y sont établis.

ture, de grands chapelets à la main gauche, qui pendoient sur le pomeau de leurs épées, des chapeaux plats comme ceux des Quakers, & de longues moustaches. Ils firent un compliment fort grave qui fut suivi de présens & d'offres de service. L'Alkade ou le Chef Négre de la Ville vint faire aussi sa cour au Général, qui le renvoya fort satisfait avec quelques flacons d'eau-de-vie. Le soir, Brue rendit visite à ceux de qui il l'avoit reçue, & crut en devoir une aussi à la femme d'un Capitaine Anglois nommé *Agis*. C'étoit une Mulâtre qui n'avoit pas encore trente ans, grande, bien faite, & d'une figure agréable, mais sans beauté. Elle avoit épousé en premieres nôces un Portugais qui l'avoit laissée veuve dans une grande jeunesse, avec un bien assez considérable. Aussi sa maison & le nombre de ses domestiques répondoient-ils à sa fortune. Brue la trouva sous son portique assise sur une natte avec trois servantes Négres qui filoient du coton autour d'elle. Aussi-tôt qu'elle eut apperçu la Compagnie du Général, elle se fit apporter un pagne pour se couvrir. Ses fileuses se retirerent. Il ne resta qu'une de ses filles & deux escla-

Visite que Brue rend à Madame Agis.

ves Négres qui se tinrent debout derriere sa chaise ; car elle en prit une, après en avoir fait donner à toute la Compagnie. Elle parloit fort bien les Langues Portugaise & Angloise, mais elle ne sçavoit le François que pour l'entendre. BRUE. 1700.

Après les premiers complimens, une de ses esclaves, jeune & fort jolie, mais vêtue avec peu de modestie, présenta au Général du *kola* dans un bassin d'étain. C'est un fruit fort estimé des Portugais. Il est amer, & jaunit les dents & la salive. La même esclave lui offrit ensuite dans une coupe de terre de Portugal de l'eau fraîche qu'il ne trouva pas meilleure après avoir mangé du kola, quoique les Portugais en ayent cette opinion. Madame Agis fit voir au Gouverneur deux petits canons de cuivre, qui avoient appartenu à son premier mari. Brue promit de les acheter. Elle l'invita à diner le jour suivant. Comme il lui reconnut l'esprit adroit, & qu'il avoit appris qu'elle étoit fort bien à la Cour de l'Empereur de Foigny ou Fonia, il accepta volontiers son invitation. Le Capitaine Agis étoit alors à Barakonda. Quelques mois après, ayant trouvé à son retour que

BRUE. 1700.

sa femme étoit accouchée d'un petit Négre, & la soupçonnant de l'avoir eu de l'Alkade, avec lequel il prétendoit avoir découvert qu'elle étoit en commerce de galanterie; il poussa la rage jusqu'à écraser l'enfant dans un mortier, & le jetter ensuite aux chiens. Sa femme, épouvantée de cette barbarie, prit pendant quelque tems le parti de se cacher; mais ils se reconcilierent enfin, & recommencerent à vivre ensemble.

Effet barbare de la jalousie.

Vers le soir Brue fit une promenade autour de la Ville, pour observer les bords de la riviere, & le grand nombre de ruisseaux qui s'y jettent. Il y vit une si prodigieuse quantité d'Abeilles, qu'il ne fut pas surpris que le Pays produise tant de cire. Les Habitans de cette Contrée sont distingués par le nom de *Flups* ou *Floupes*. Ils ont une langue, ou plutôt un dialecte qui leur est propre. Leur Religion n'a pas d'objet fixe; ou s'ils ont quelques divinités, ils ne leur rendent que des adorations arbitraires. Ceux qui habitent l'intérieur des terres sont farouches, & souvent cruels pour les autres Négres qui passent dans leur Pays, à moins qu'ils ne soient à la suite de quelque Européen. A Bin-

Caractere des habitans du Pays.

tam, & dans les lieux voisins, ils ont le naturel beaucoup plus doux. Ils aiment les Etrangers, ils sont de bonne foi dans le commerce; mais comme ils ne sont pas capables de tromper, ils n'aiment pas non plus qu'on abuse de leur simplicité. Brue passa quatre jours à Bintam, pour y jetter les fondemens d'un Comptoir, qui reçut bientôt sa perfection. Elle ne fut d'abord retardée que par l'absence de l'Empereur, qui étoit allé secourir le Roi de Komba contre ses Sujets rébelles.

Etablissement d'un Comptoir François.

Le Général François quitta Bintam pour se rendre à *Jereja*. La distance n'étant que de sept lieues, il étoit à peine six heures lorsqu'il y arriva; mais les Crépuscules sont si courts dans ces Régions Equinoxiales, que la nuit le surprit tout d'un coup. Il fut reçu dans cette Ville avec de grands honneurs, par l'Alkade Négre, par les Portugais, & par les Facteurs des Comptoirs Anglois & François. Le lendemain, il se rendit au Palais du Roi, qui n'est qu'à une demi-lieue de la Ville. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il se procura des chevaux pour son cortege. Ils sont non-seulement rares dans le Pays, mais petits & fort mal

Brue se rend à Jereja.

BRUE. 1700.

faits. La plus grande partie du commerce s'y fait par eau.

Il fait sa cour au Roi qui le traite à dîner.

Les cabanes du Roi sont en assez grand nombre pour former un petit Village. Brue trouva ce Monarque sur le seuil de sa porte. C'étoit un petit homme, d'une figure assez agréable, les yeux vifs, la bouche riante, & les dents fort blanches. Son habillement n'étoit pas différent de celui des Négres; excepté qu'il portoit sur la tête un chapeau à la Portugaise, & qu'il tenoit à la main une longue épée Espagnole, sur laquelle il s'appuyoit. Après les premiers complimens, il conduisit le Général François dans sa salle, & s'assit avec lui sur des siéges de bois. La conversation dura jusqu'à l'heure du dîner. Le Roi fit passer ses Hôtes dans une seconde chambre, où l'on avoit déja servi. Il s'assit avec ses femmes, mais en laissant une place entre la Reine & lui, qui fut remplie par le Général. Il ne parut que des femmes, pour servir à table. Le dîner consista dans une grande fricassée de poulets & quelques plats de riz, de kuskus, & de biscuit. On prodigua le vin de palmier; & Brue ayant fait apporter de l'eau-de-vie, du vin de l'Europe & des confitures, le repas fut

BRUE.
1700.

poussé jusqu'au soir avec de grands témoignages d'une satisfaction mutuelle. Le Général fit divers présens au Roi & à la Reine. Mais ceux qu'il fit au Roi lui furent si agréables, que ce Prince avoua qu'il n'avoit jamais rien vû de si magnifique. Il étoit passionné pour les armes à feu, & l'adresse ne lui manquoit pas pour s'en servir. Ses Sujets ne sont pas moins belliqueux. De bons Officiers en feroient d'excellentes Troupes; & les Anglois l'ont reconnu par plus d'une expérience. Quelques mois avant l'arrivée du Général Brue, sur quelques sujets de plainte qui regardoient les droits & les présens, ils envoyerent une Chaloupe bien armée jusqu'à *Jereja*. Le Roi qui avoit mis ses gens en embuscade, derriere quelques arbres, sur le bord de la riviere, reçut ses Ennemis avec un feu si vif, que pendant deux heures ils n'oserent paroître sur le pont; & vraisemblablement il auroit abîmé la Chaloupe, si le reflux de la marée n'étoit arrivé à propos pour tirer les Anglois d'embarras. Bientôt la paix fut conclue à l'avantage du Roi, qui fut bien payé de la poudre & des balles qu'il avoit employées à se défendre. Outre quanti-

Bravoure de ce Prince & de ses Sujets.

BRUE. 1700. té de Portugais qui vivent dans ſes Etats, & qui lui payent un tribut annuel, ſes Sujets ſont compoſés de deux Nations Négres, les *Bagnons* (55) & les *Flups*. Les premiers habitent la rive Sud de la riviere de Gambra, & forment une Nation civiliſée, brave & induſtrieuſe. Leurs femmes paroiſſent entierement livrées à l'économie domeſtique & au ſoin de leurs familles, avec une application qui n'eſt pas ordinaire aux Négres. On rapporte que pour éviter la médiſance & l'inutilité des diſcours, elles ſe rempliſſent la bouche d'eau pendant qu'elles ſont au travail. Le Roi fait ſa réſidence au Nord (56) de Kaſamanſa. Il eſt idolâtre, lui & tous ſes Sujets (57), & par conſéquent plus facile à convertir que les Mahométans. C'étoit du moins l'opinion de Dom *Juan Felipe*, Gentilhomme Eſpagnol établi depuis longtems dans le Pays, & ſi agréable au Roi, que ce Prince lui avoit donné en mariage une de ſes filles, qui ne

Sageſſe de leurs femmes.

Eſpagnol marié à la fille du Roi.

(55) Autrement *Bannons* ou *Baneays*. Moore écrit *Banyans* dans ſon Voyage d'Afrique, p. 40.

(56) A douze ou treize lieues de la mer, dit l'Auteur anonyme de la Relation qui eſt à la fin de le Maire, p. 125.

(57) Le même Auteur dit qu'ils adorent les bois & les forêts, parce que ces lieux ſont remplis de voleurs, & qu'ils les craignent beaucoup.

manquoit ni de jeuneſſe, ni d'agrémens.

BRUE. 1700.

Dom Juan aſſura le Général qu'il avoit converti ſa femme, & que le Roi ſon beau-pere avoit embraſſé ſecrettement le Chriſtianiſme. Il racontoit même que le ciel avoit confirmé cette converſion par un miracle. Un jour que le Roi étoit tombé dans un précipice, par un faux pas que ſon cheval avoit fait ſous lui, il ne fit que prononcer avec confiance, Seigneur Jeſus, ayez pitié de moi; & par la vertu de cette priere il ſe retrouva dans ſon chemin, à l'étonnement extrême des témoins de ſa chute, & ſans ſçavoir lui-même comment cette merveille étoit arrivée. D. Juan avoit offert aux Portugais du Pays de partager les frais d'une Miſſion. Ils avoient refuſé d'entrer dans une ſi pieuſe intention; ce qui lui faiſoit croire que c'étoit autant de Juifs déguiſés, que la crainte de l'Inquiſition avoit chaſſés du Portugal. Quoiqu'ils portent de grands chapelets, il eſt certain, ajoute l'Auteur, qu'ils ne menent pas une vie fort chrétienne.

Converſion ſecrette de ce Monarque.

Juifs Portugais établis en Afrique.

Pour remercier le Général de ſes préſens, le Roi donna ordre à l'Alkade de *Jereja* de lui fournir des che-

BRUE. 1700.

vaux, & lui prêta trois des siens. Après s'être arrêté six jours, Brue partit accompagné de seize personnes bien armées, de cinq chevaux de bagage, & de deux chevaux de main. Le premier jour, sa marche fut de dix lieues. Il arriva le soir à *Paska*, grand Village de Négres Bagnons, dont l'Alkade le reçut fort civilement. On avoit préparé, par l'ordre du Roi, trois grandes maisons pour le loger avec son cortege, & du fourage pour ses chevaux. Il trouva un bœuf & un mouton tués pour son souper, un quartier de cheval marin, de la volaille, du poisson, du kuskus & du miel; enfin plus qu'il n'auroit fallu pour traiter cinquante personnes. Outre de l'eau excellente & du vin de palmier, on lui servit une liqueur (58) qui se nomme *Farob*, & qui a quelque ressemblance avec la biere. Elle se fait avec certains fruits, dont les noms seront rapportés dans l'article des productions naturelles du Pays. On en met plus ou moins, à proportion de la force qu'on veut donner à la liqueur. Après l'avoir fait bouillir, on la passe au clair dans de grands vaisseaux de terre, où la fermentation lui fait

Brue continue son voyage. Il arrive à Paska,

Liqueur nommée *Farob*.

(58) Labat, Vol. I. p. 20. & suiv.

jetter une sorte d'écume ou de lie. Elle a l'odeur & le goût du pain de gingembre. Brue la trouva beaucoup plus agréable que le vin de latanier, dont les Sereres font usage; mais elle enyvre facilement. BRUE. 1700.

Il avoit été surpris, dans sa marche, de voir le Pays si bien cultivé que rien n'y paroissoit en friche. Les cantons bas étoient divisés par de petits canaux, & semés de riz. Au long de chaque canal, l'art des Habitans avoit élevé des bordures de terre pour arrêter l'eau. Les lieux élevés produisoient du millet, du maïz & des pois de différentes especes, particulierement une espece noire qui s'appelle *Pois negre*, & qui fait d'excellentes soupes. Les melons d'eau de ce Canton sont d'une bonté parfaite. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à soixante livres. Leur graine est couleur d'écarlate, & le jus en est extrémement doux & rafraîchissant. Le bœuf du Pays est excellent, mais le mouton est si gras qu'il sent le suif. La volaille & toutes les nécessités de la vie y sont en abondance. Fertilité du Pays.

Entre Jereja & Paska, Brue rencontra une Caravane de Négres & de Négresses, qui attendoient son arri-

BRUE. 1700.

vée pour se garantir, par sa protection, de l'insulte des Flups, qui ne manquent gueres de piller les Passans.

Cabanes des habitans.

Leurs Cabanes sont fortifiées par un enclos de palissades, de sept ou huit pieds de hauteur, qui a plusieurs entrées dans différens endroits du cercle. Les Cabanes sont au centre, fort bien couvertes de feuilles de palmier. Celle où le Général fut logé avoit environ vingt pieds de largeur. Elle étoit composée de six chambres. Le Propriétaire lui dit que l'usage des enclos leur venoit également de la nécessité de se défendre contre les bêtes farouches & contre leurs Ennemis. Dix hommes y soutiendroient l'attaque de cent. Près d'un de ces enclos, Brue rencontra un *Guiriot*, c'est-à-dire, un

Poëte musicien Négre.

Poete-Musicien du Pays, avec un bonnet de la forme d'une tête de bœuf, couvert de certains grains jaunes (59), & défendu par deux grandes cornes. Cet Histrion s'approcha du Général, lorsqu'il l'eut reconnu pour le Chef de la Troupe. Il se mit à genoux devant lui, à trois pas de distance, en le regardant d'un œil fixe. Ensuite se levant

(59) C'est la parure de ceux qui sont nouvellement circoncis.

de même, il se retira sans avoir prononcé une parole.

BRUE. 1700.

Les Chauves-souris du Pays sont de la grosseur de nos pigeons, avec de longues aîles pointues, qui leur servent à s'attacher aux arbres, où elles se tiennent suspendues, en formant ensemble des especes de gros pelotons. Les Négres en mangent la chair, après les avoir écorchés, parce qu'ils croient que le petit duvet brun dont elles ont la peau couverte est un poison. C'est le seul de tous les volatiles connus, à qui la nature ait donné du lait pour la nourriture de ses petits.

Chauves-souris monstrueuses.

Brue ayant remarqué, en chemin, des pyramydes de terre dans plusieurs endroits, les avoit prises d'abord pour des tombeaux. Mais l'Alkade, qui lui servoit de Guide, l'assura que c'etoit la retraite des Fourmis, & l'en convainquit aussi-tôt en ouvrant un de ces terriers, dont le dehors étoit uni & cimenté, comme s'il eût été l'ouvrage d'un Masson. Ces Fourmis sont blanches, de la grosseur d'un grain d'orge, & fort agiles, Leurs demeures n'ont qu'une seule ouverture, vers le tiers de leur hauteur, d'où elles descendent sous terre par une sorte d'escalier circulaire. Brue fit jetter, près

Retraites singulieres des fourmis.

BRUE. 1700.

d'un de ces terriers, une poignée de riz, quoiqu'il ne parût aucune Fourmi hors du trou. Mais dans l'instant il en sortit une légion, qui transporterent ce trésor dans leur magazin, sans en laisser le moindre reste, & qui rentrerent dans leur azile lorsqu'elles n'en trouverent plus. Ces especes de ruches sont si fortes qu'il n'est pas facile de les ouvrir.

Le Roi de Jereja entretient à Paska une garnison de cent Mousquetaires Négres, pour contenir les Flups sauvages dans la soumission, & lever le tribut auquel ils sont assujettis. La Ville, dont le nom signifie en langage Négre, *Arbre* ou *Pavillon du Roi*, contient environ trois cens Habitans. Ses fortifications consistent en six rangs de palissades. Brue y passa un jour & deux nuits, pour se donner le tems de renvoyer les chevaux qu'il avoit amenés de Jereja, & pour s'en procurer d'autres. Il employa cet intervalle à visiter le Canton, qu'il trouva rempli de Négres occupés de l'agriculture, & les bords de la riviere, qui sans être fort large ni profonde, nourrit un grand nombre de Crocodiles. Avec beaucoup de peine, il trouva des chevaux, pour lui & pour les Blancs de son

BRUE. 1700.

son train ; & deux Canots, conduits par des Négres, servirent au transport de son bagage. Mais l'aprèsmidi du troisiéme jour étoit arrivé avant qu'il fût en état de partir.

Belle maison d'un Espagnol.

Il s'arrêta la nuit suivante dans la maison d'un Espagnol, à une lieue de Paska, & située sur la même riviere. Elle étoit commode, défendue par une quadruple palissade, dont la plus intérieure étoit flanquée de terre, & montée de huit pieces de canon. Le Maître se nommoit *Dom Juan Maldonado*, natif de l'Isle de Cube, & si respecté des Négres, qu'il n'en passoit pas un qui ne vînt lui faire son compliment. Il ne manquoit jamais de reconnoître cette civilité par quelque petit présent, ne fût-ce qu'une aiguillée de fil de la couleur que ces Peuples aiment le plus, & dont ils ornent le collet & les manches de leurs chemises. Le Pays, autour de sa maison, présentoit une fort belle perspective. Les terres qui étoient sans culture consistoient en vastes prairies, entremêlées de petits bois de palmiers & de (60) *polons*. Dom Juan n'étoit pas

Il avoit plusieurs femmes sans être marié.

(60) C'est l'arbre qui s'appelle *Fromage* en Amérique, & que du Tertre dans son Histoire des Antilles nomme *Fromage de Hollande*. On en donnera la description.

BRUE. 1700.

marié, mais il profitoit de l'usage du Pays, qui permet d'avoir autant de femmes qu'on le desire. Brue admira ici l'adresse d'un Négre, qui tenoit son arc & ses fleches d'une main, tandis que de l'autre il conduisoit un Canot. S'il appercevoit un poisson, il étoit sûr de le percer; & sur le champ il retiroit la fleche avec sa proie. Entre les arbres, qui bordent les deux rives, Brue trouva des oiseaux de la grosseur des *Trusches*, dont la chair est fort grasse & de très-bon goût. Leur cri consiste à repeter les deux sillabes *ha*, *ha*, aussi distinctement que la voix humaine.

Oiseaux à voix humaine.

En quittant cet agréable Canton, Brue voyagea, pendant deux jours, dans un Pays qui n'est habité que par des Flups. C'est une espece de Négres indépendans, qui se sont établis entre la riviere de Gambra & celle de Cachao. Ceux qui ont été subjugués par le Roi de Jereja & les Portugais, sont assez civilisés; mais les autres, qui habitent les bords de la riviere de Kasamansa, forment une Nation sauvage & barbare (61) qui ménage peu les Etrangers, comme l'expérience l'a fait connoître aux Anglois & aux Fran.

(61) les Portugais les appellent *Bravos*.

çois. Ils ont peu de commerce avec les Blancs, & ne vivent pas mieux avec leurs voisins, contre lesquels ils ont perpétuellement la guerre. Les Négres des autres Nations n'auroient pas la hardiesse de traverser le Pays des Flups, s'ils ne trouvoient l'occasion des Voyageurs Européens, qui n'y passent pas même sans se mettre en état de ne craindre aucune insulte.

Nation des Flups ou Flouppes.

A cette peinture que Brue fait d'un Peuple si farouche, on peut joindre ici le témoignage de deux autres Ecrivains. Le premier est un Voyageur anonyme, qui a publié de curieuses remarques sur cette Côte, à la fin du voyage de le Maire en 1682. Il observe que les Flups (62) possedent, jusqu'à six lieues dans les terres, tout l'espace qui est depuis la pointe Sud de l'embouchure de la Gambra jusqu'au Village de Bulol, à l'entrée de la riviere de San Domingo. Ceux, dit-il, qui habitent l'embouchure de la riviere de Zamenée, qui est la même que celle de Kasamansa, sont si sauvages, qu'aucune Nation n'entretient de commerce avec eux. Chacun d'eux a sa divinité, qui est l'ouvrage

Singularités de son caractere.

(62) Il les appelle *Flouppes*.

BRUE. 1700.

de son imagination. L'un adore des cornes de Taureau, l'autre une bête, ou un arbre, & leurs sacrifices se font avec autant de bizarrerie. Leur habillement ressemble à celui des Négres du Cap-Verd & des Habitans de la Gambra; c'est-à-dire, qu'il consiste dans une piece d'étoffe de coton rayé, suivant la coutume du Pays, pour cacher uniquement leur nudité à la ceinture. Ils n'ont pas de succession établie pour les Rois. C'est le plus puissant qui se met en possession de l'autorité souveraine. Ils cultivent assez bien leurs terres, pour y semer du riz & du millet. Leurs richesses sont de grands troupeaux de vaches & de chevres. Leurs Villages sont bien peuplés, & ne sont éloignés que d'un quart de lieue l'un de l'autre.

Les Flups, qui habitent le côté du Sud de la riviere, sont d'une cruauté barbare. Ils n'accordent point de quartier aux Blancs qui tombent entre leurs mains, & l'on raconte même qu'ils en mangent la (63) chair. Cette Côte est mieux peuplée que celle de

(63) C'est une opinion qui a peu de fondement en Afrique, & dont on ne laisse pas d'être frappé de part & d'autre. Certains Négres croient que les Blancs sont capables de les manger, comme les Blancs craignent de l'être par les Négres.

la Gambra. On ne compte que deux lieues d'un Village à l'autre ; & le plus proche de la mer n'en eſt qu'à un quart de lieue. BRUE. 1700.

J'ai promis le témoignage de deux Ecrivains. Le ſecond eſt (64) un Voyageur Anglois, (65) qui parlant des Flups, habitans naturels du Sud de la Gambra, les repréſente comme un peuple tout-à-fait ſauvage, mortel ennemi des Mandingos. Leur contrée, dit-il, eſt d'une grande étendue, & leurs Villes ſont fortifiées de pieux flanqués de terre. Quoiqu'ils vivent dans l'indépendance & qu'ils n'ayent pas de Rois, l'union eſt ſi bien établie parmi eux, que les Mandingos, en quelque nombre qu'ils ſoient, n'ont jamais pû les ſubjuguer. Leur caractere les rend également capables & d'oublier les bienfaits & de ne jamais pardonner les injures. Le même Auteur ajoûte, qu'en 1731 une Chaloupe envoyée pour le commerce à Kachao, par le Gouverneur de Jamesfort, ayant échoué malheureuſement à vingt lieues dans la Gambra, fut

(64) Voyage de le Maire aux Iſles Canaries, p. 124. & ſuiv. Barbot, Deſcription de la Guinée, pag. 82. Mais il eſt clair que Barbot a copié le Maire & pluſieurs autres.

(65) C'eſt Moore dans ſon voyage d'Afrique, p. 36. Il écrit Floops.

BRUE. 1700.

attaquée par ces cruels ennemis de l'humanité. L'Equipage, qui étoit composé de cinq Blancs & de sept Esclaves, se battit avec un courage extrême & tua un grand nombre de Flups. Mais la Chaloupe & tout ce qui lui restoit de défenseurs auroient été la proie de ces barbares, si le reflux de la marée ne les eût délivrés d'un si grand danger. En arrivant à Jamesfort, le Gouverneur Anglois leur fit présent à chacun d'un habit neuf, pour récompenser leur valeur. Ce trait confirme ce qu'on a déja rapporté d'après Brue; si ce n'est pas le même événement, avec quelque altération dans les circonstances.

Admiration des femmes pour Brue.

En traversant ce dangereux Pays, les François eurent à passer deux petites rivieres, qui tombent dans celle de Paska. Ils s'arrêterent deux nuits dans les cabanes de quelques Bagnons, qui se trouvent mêlés avec les Flups. Les femmes du Pays, n'ayant jamais vû d'hommes blancs, s'assembloient en foule autour du Général, pour admirer sa couleur, ses habits, ses armes, & sur-tout ses cheveux, qu'elles ne pouvoient croire naturels, parce qu'ils étoient fort longs. Il arriva le troisiéme jour à *Jamez*,

1. Negre qui ratisse la racine.
2. Negre qui la rape.
3. Negre qui la Sasse.
4. Pressoir pour la farine en Sacs.
5. Negre qui cuit la pâte.



C. N. Cochin filius Del. P. A. Ardine Sculp.

Negres de Kachao et de Bissao qui preparent le Manioc

(66) à 14 lieues de Paska. Jamez eſt l'endroit du Pays qui produit le plus de cire. Il s'y tient deux fois la ſemaine un marché pour le commerce. Les Portugais, qui l'achettent ſans préparation, la purifient, & la font tranſporter à Kachao. On trouve ici moins de férocité à la Nation des Flups. Elle forme une eſpece de République, ſous le gouvernement de ſes Anciens. Les terres y ſont bien cultivées; & les Portugais qui s'y ſont établis, ont des maiſons fort agréables. Mais ils y ſont infeſtés par les *Moſquites* (*). Ce fut de-là que Brue renvoya ſes chevaux, & qu'il prit des Canots pour le conduire juſqu'à Kachao. BRUE. 1700.

Une lieue au-deſſous de Jamez, il entra dans la riviere de Kaſamanſa, deux lieues au-deſſus d'un Fort Portugais qui eſt ſur la rive droite de cette riviere, en la remontant, c'eſt-à-dire au Sud. La Kaſamanſa va porter ſes eaux dans la mer, au Nord de Riviere de Kaſamanſa.

(66) Autrement *Jam* ou *Yam*. L'Auteur anonyme qui eſt à la fin de le Maire, appelle ce lieu *Jam*, & le place à ſept ou huit lieues de l'embouchure de Rio San-Domingo. Il dit que les Portugais y ramaſſent beaucoup de cire qu'ils envoient à Kachao & ſur la Gambra.

(*) Eſpece de mouches que les Matelots François appellent *Maringouins*.

BRUE. 1700.

Rio San Domingo. Elle eſt aſſez large & aſſez profonde pour recevoir de gros Vaiſſeaux ; mais la barre eſt ſi dangereuſe à ſon embouchure, qu'il n'y peut entrer que des Canots, des Chaloupes, & d'autres petits Bâtimens, qui n'y ſont pas même exemts de dangers. Le Pays eſt diviſé par pluſieurs rivieres, ou plutôt par des torrens ſortis d'un grand lac qui ſe forme dans la ſaiſon des pluies, & qui ſe ſéchant enſuite, comme les torrens, ne compoſe plus qu'un marais. Brue paſſa par le Fort Portugais. Il conſiſte en deux demi-baſtions qui font face à la riviere, & deux baſtions du côté de la terre, montés de quelques pieces d'artillerie. Une lieue plus loin, il trouva le Village de Bayto, où les Portugais ont une redoute ou un magaſin paliſſadé, avec quinze petits canons. La Garniſon eſt de quinze hommes, en y comprenant deux Officiers qui la commandent ; mais il étoit aiſé de juger, à la pâleur de leur viſage & à l'enflure de leur ventre, que la ſituation de la Place eſt fort mal ſaine. Le Commandant reçut les François avec beaucoup de civilité, & les preſſa de s'arrêter ; mais Brue aima mieux s'avancer vers un Village de

Fort Portugais & ſa garniſon.

BRUE. 1700.

Négres Bagnons, ſitué ſur un ruiſſeau qui paſſe par *Ghinghin*, & qui ſe jette dans la riviere de Kachao. Cependant il ſe repentit d'avoir refuſé les offres de l'Officier Portugais ; car à peine eut-il fait cinq cens pas, qu'il ſe vit engagé dans des marais fort humides, & percé juſqu'à la peau par une pluie qui le força d'entrer dans quelques cabanes de Négres, & d'y paſſer une fort mauvaiſe nuit. Le jour ſuivant il gagna un Village où le Roi des Bagnons fait ſa réſidence. Quoique ce Prince fût abſent, ſes Officiers fournirent au Général François autant de chevaux & d'ânes qu'il en avoit beſoin. Avec ce ſecours il arriva le même ſoir à Ghinghin, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Bayto (67).

Ghinghin & ſa ſituation.

Le Village ou la Ville de Ghinghin eſt ſitué à la ſource d'un ruiſſeau qui ſort de la riviere de Kaſamanſa, & qui tombe dans celle de San Domingo, trois lieues au-deſſus de Kachao, dont Ghinghin (68) n'eſt qu'à cinq lieues. C'eſt un lieu bien peuplé, moitié de Bagnons, moitié de Portu-

(67) Labat, Vol. V. p. 42.

(68) Dans l'Appendix au Voyage de le Maire, ce lieu eſt nommé *Guanguin*. Mais chacun ſe fait là-deſſus des regles arbitraires.

BRUE. 1700.

gais qui s'y ſont établis, & qui font cultiver leurs plantations par les Gromettes, Eſclaves Négres, qu'on emploie au commerce de la cire. Le Pays eſt agréable. Il porte des fruits en abondance; & de toutes parts on y voit des abeilles. Les ſinges y ſont en ſi grand nombre, qu'ils y cauſent beaucoup de deſordre; mais ils n'oſent attaquer les ruches. La riviere de Ghinghin eſt diviſée en deux bras par une Iſle longue & étroite, au-deſſous de laquelle ils ſe réuniſſent pour entrer dans la Kaſamanſa. Les Flups rendent le plus grand de ces deux Canaux fort dangereux. Un Capitaine François qui s'y étoit engagé dans une Chaloupe bien armée, avec vingt-cinq hommes, pour retourner à Ghinghin par cette voie, découvrit une embuſcade de cent Flups qui l'attendoient au paſſage. Avec toute la diligence qu'il fit pour avancer, il ne put éviter d'être pourſuivi par ces barbares, les uns à la nage, d'autres dans leurs Canots. Ils attaquerent la Chaloupe avec une extrême furie, & les François ne ſe virent libres qu'après les avoir tués preſque tous à coups de fuſil.

Grand commerce de cire.

Furie des Flups.

Ces deux bras de la riviere ſont

bordés d'une espece singuliere de citroniers, dont le fruit est tout-à-fait rond & la peau aussi fine que du parchemin. Il est rempli de jus, mais il ne porte aucune sorte de pepin ou de semence. Une lieue au-dessous de l'endroit où les deux bras réunis se jettent dans la riviere de San Domingo, on trouve la Ville de Cachao.

Brue s'étoit attendu de trouver à Ghinghin une Pinace dont il s'étoit fait précéder; & n'en apprenant aucune nouvelle, il envoya dans un Canot un de ses Facteurs avec un Interprete, pour se procurer des informations. Ils rencontrerent un Vaisseau Anglois, arrivé nouvellement de Lisbone, & chargé de fruits & de vins, dont le Capitaine envoya aussitôt sa Chaloupe au Général, pour le délivrer d'inquiétude. En effet, dans la joie qu'il eut d'apprendre que sa Pinace étoit à l'ancre près de Kachao, il se rendit immédiatement sur le Vaisseau Anglois, où il fut reçu avec toute la distinction dûe à son caractere. Il y passa même la nuit. Le lendemain on lui fit voir un essain d'abeilles qui s'étoient établis à bord & qui y faisoient leur travail.

Brue rencontre un Vaisseau Anglois.

Abeilles qui s'y trouvent.

Le Capitaine Anglois conduisit Brue

BRUE. 1700.

à Kachao. Ils rencontrerent la Pinace Françoise, qui attendoit les ordres de son Général; & le soir du même jour ils arriverent à la Ville, où Brue prit son logement chez Dom *Manuel Perere*, Officier Portugais. Le jour suivant il envoya complimenter le Gouverneur par un de ses Officiers, & dans le cours de l'aprèsmidi il reçut sa visite. Ce Gentilhomme Portugais, qui se nommoit Dom *Antonio de Barros*, étoit né à Madere. Il offrit sa maison au Général, & lui fit porter quantité de rafraîchissemens. Après avoir passé quelques jours à Kachao, Brue monta sur la Pinace, qu'il avoit fait partir avant lui dans ce dessein, & retourna directement dans la riviere de Gambra.

Arrivée des François à Kachao.

Kachao est une Ville & une Colonie Portugaise, située sur la rive Sud de Rio San Domingo, à vingt lieues de son embouchure. C'est le principal Etablissement que les Portugais ayent dans ce Pays, quoique les habitans, qui sont distingués par le nom de *Négres Papels*, leur portent une haine mortelle. Aussi n'ont-ils rien négligé pour se fortifier du côté de la terre. Ils y ont un rempart bien palissadé, avec une bonne artillerie. La Ville

Description de cette Ville.

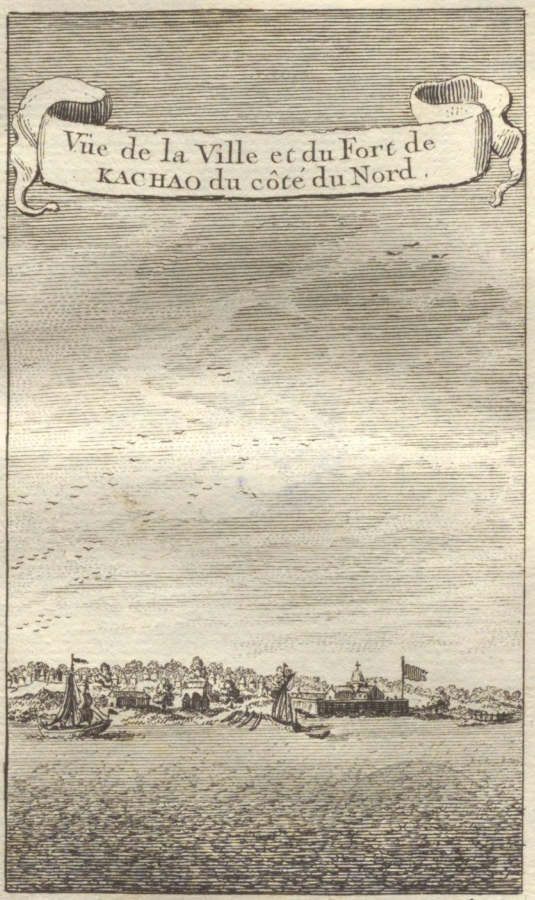

T. II. N.° XX.


UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

BRUE. 1700.

consiſte en deux longues rues, traverſées de pluſieurs autres. Elle eſt environnée de marais, avec quelques petits cantons de terre labourable, où l'on recueille un peu de maïs & de riz, mais en ſi petite quantité qu'il ne peut fournir à l'entretien des habitans (69). Comme il ne ſe trouve aux environs ni fermes, ni prairies, les bœufs & les vaches y ſont auſſi chers que rares. On y voit quelques chevres, mais ſans porcs & ſans moutons.

Les maiſons de la Ville ſont de terre glaiſe, blanchies dedans & dehors. Elles ſont fort grandes, mais leur hauteur n'eſt que d'un étage. Pendant la ſaiſon des pluies, elles ſont couvertes de feuilles de lataniers; mais dans les tems ſecs, on ne les couvre que d'une ſimple toile, qui ſuffit pour les garantir du ſoleil & de la roſée. Le climat eſt ſujet à des roſées fort abondantes, ſur-tout près d'une ſi grande riviere & dans un canton ſi marécageux. Il y a dans la Ville une Egliſe Paroiſſiale & un Couvent de Capucins. La Paroiſſe eſt deſſervie

(69) L'Auteur anonyme qui eſt à la fin de le Maire, n'en fait monter le nombre qu'à deux ou trois cens, page 128.

BRUN. 1700.

par un Curé & deux Prêtres, d'une ignorance égale à leur pauvreté. En 1700, le Couvent des Capucins n'en contenoit que deux, qui étoient entretenus par le Roi de Portugal. Ils sont soumis à l'Evêque de S. Jago.

Sa garnison & ses fortifications.

La Garnison est composée de trente hommes, sous un Capitaine-Major, qui prend le titre de Gouverneur, & qui a sous lui un Lieutenant, un *Alfere* ou un Enseigne, & un Aide-Major. Dom Antonio de Barros occupoit (70) ce poste depuis long-tems. L'usage est de changer la Garnison tous les trois ans, terme qu'elle attend toujours avec impatience; car elle est si mal payée, que la plûpart des Soldats ne font pas scrupule de voler pendant la nuit. Pour Officiers civils, le Roi (71) de Portugal a dans Kachao un Intendant, qui se nomme *Sindiquante*, un Receveur des droits, un Notaire, & quelques Commis. Le droit d'entrée pour les Vaisseaux est de dix pour cent (72).

La Ville est défendue à l'Ouest par un Fort triangulaire qui se nomme *Casaforte*. Un de ses bastions fait face

(70) Il revint en Europe avec le Capitaine Roberts en 1625.

(71) Labat, Vol. V. p. 57.

(72) L'Auteur anonyme dans le Maire, p. 128.

à la riviere ; mais n'ayant qu'une paliſſade, ſans foſſé, ſans glacis, & ſans chemin couvert, étant même très-mal pourvu de munitions, il eſt peu capable de défenſe. La riviere a plus d'un quart de lieue de largeur devant la Ville. Elle eſt aſſez profonde pour recevoir des Bâtimens de la premiere grandeur, ſi les dangers de la barre ne les arrêtoient à l'embouchure. Les deux rives ſont couvertes d'arbres ; mais ceux de la rive du Nord ſont les plus beaux de toute l'Afrique, (73) autant par l'excellence du bois, que par leur hauteur & leur groſſeur. On feroit de leur tronc un Canot d'une ſeule piece, capable de recevoir le poids de dix tonneaux & de porter vingt-cinq ou trente hommes. La marée remonte trente lieues au-deſſus de Kachao. Il y pleut avec tant d'abondance, qu'on l'appelle *le pot de chambre de l'Afrique ;* comme Rouen, dit l'Auteur, eſt celui de la Normandie. Sa ſituation eſt à l'onziéme degré de latitude du Nord (74).

BRUE. 1700.

Arbres d'une beauté ſingulière.

L'indolence des Portugais eſt extrême à Kachao. Quoique les vivres

Indolence des Portugais de Kachao & leur régime.

(73) Les Portugais appellent cette rive *Matta formoſa.*

(74) L'Auteur ne dit pas que cette latitude ait été obſervée.

BRUE. 1700.

y soient chers, ils ne veulent pas prendre la peine d'élever de la volaille. Ils sont obligés pour leurs moindres besoins, jusqu'à celui de l'eau, de sortir de leurs remparts avec une Garde; sans quoi ils seroient exposés aux insultes des Papels, leurs mortels ennemis. Cependant quelques-uns de ces barbares se sont familiarisés avec eux, & demeurent même dans la Ville, dont ils composent environ la cinquiéme partie. Cette raison a fait donner à leur quartier le nom de *Villa Quinta*. Ils sont Idolâtres; mais pour le fond des mœurs, ils ont pris la plûpart des usages Portugais, comme les Portugais ont adopté quelques-uns des leurs; sur-tout leurs débauches avec les femmes, que les deux Nations poussent à l'excès. Ils ne mangent de la chair qu'une fois par jour, au repas qu'ils appellent *jentar*, ou dîner. Leur *rassiar*, ou leur souper, est toujours maigre; & la riviere, quoique remplie de *legartos* ou d'*alligators*, leur fournit du poisson en abondance. Tous leurs repas commencent par les fruits, dont le canton produit différentes sortes, sans culture & sans soins; tels que des guaves, des oranges, des citrons, des ignanes, des

patates, des kurbaris, &c.

BRUE. 1700.

Quoiqu'on ne puisse sortir pendant la nuit à Kachao, sans courir quelque danger, & qu'on ait soin de s'armer lorsque l'on est appellé dans la Ville par quelque affaire pressante, il s'y trouve une espece de gens qui s'en font comme un métier. L'équipage de ces Avanturiers nocturnes est fort remarquable. Ils portent sur leurs habits un petit tablier de cuir, avec une bavette qui couvre une cuirasse ou une cotte de maille. Ce tablier, qui ne passe la ceinture que de quelques doigts, est plein de trous, auxquels sont attachés deux ou trois paires de pistolets de poche & plusieurs poignards. Le bras gauche est chargé d'un petit bouclier. Au-dessous pend une longue épée, dont le fourreau s'ouvre tout d'un coup par le moyen d'un ressort, pour épargner la peine & le tems de la tirer. Lorsqu'ils sortent sans dessein formé, & seulement pour se réjouir, ils sont couverts, par dessus toute cette parure, d'un manteau noir, qui leur pend jusqu'aux mollets. Mais s'ils se proposent quelque avanture, c'est-à-dire un duel à la Portugaise, ils ajoutent à leurs armes une courte carabine, chargée de

Singuliere espece d'assassins.

Leur habillement.

BRUE. 1700.

vingt ou trente petites balles, & d'un quarteron de poudre, avec un bâton fourchu pour la poſer deſſus en tirant. Enfin, pour achever une ſi étrange parure, ils ont ſur le nez une grande paire de lunettes, qui eſt attachée des deux côtés à l'oreille. En arrivant au lieu de l'exécution, le Brave commence par planter ſa carabine, rejette ſon manteau ſur le bras gauche, prend ſon épée de la main droite, &, dans cette poſture, attend courageuſement l'homme qu'il veut tuer & qui ne penſe point à ſe défendre. Auſſi-tôt qu'il le voit, il fait feu, en lui diſant de prendre garde à lui. Il lui ſeroit fort difficile de le manquer; car cette eſpece d'arme à feu écarte tellement les balles, qu'elle en couvriroit la plus grande porte. Si l'infortuné qui reçoit le coup n'eſt pas tout à-fait mort, le meurtrier s'approche en l'exhortant à dire *Jeſus*, *Maria*, & l'acheve à terre de quelques coups d'épée ou de poignard. Il arrive quelquefois que ces perfides aſſaſſins trouvent la partie égale, & qu'ils ſont arrêtés par ceux dont ils menacent la vie. Mais ils ſe tirent d'embarras en proteſtant qu'ils ſe ſont trompés, & qu'une autre fois ils ſçauront mieux diſtinguer leur en-

Maniere dont ils tuent leurs ennemis.

nemi. Enfin il eſt toujours très-dangereux à Kachao de ſortir la nuit ; & l'Auteur ajoute qu'il n'y a pas beaucoup plus de ſûreté dans toutes les autres Colonies Portugaiſes. Cependant le Gouverneur fait marcher dans les ténebres une patrouille de quelques Soldats, pour arrêter les vols & les autres deſordres. Ce ſoin pourroit être de quelque ſecours au public, ſi les gardes n'étoient eux-mêmes des voleurs, d'autant plus redoutables qu'ils ſont en grand nombre & comme privilégiés. Les maiſons ne ſont gueres plus ſûres que les rues, parce qu'étant fort légeres, il eſt aiſé d'en forcer l'entrée. Auſſi ne manque-t-on pas d'y tenir des lanternes allumées pendant toute la nuit, & d'y avoir des chiens de l'Europe, pour avertir par leur aboyement. Ceux du Pays n'aboyoient preſque point. On fait veiller auſſi les domeſtiques, avec ordre de tirer ſur tout ce qui paroît autour de la maiſon.

BRUE. 1700.

Précautions dont on uſe contr'eux.

Il y a peu de familles Portugaiſes à Kachao qui méritent véritablement ce nom. La plûpart ſont de race mêlée, & même ſi noirs, qu'à peine les diſtingue-t-on des Négres. Ces Portugais ſont blancs ou bazanés, mulâtres

BRUE. 1700. Femmes de Kachao.

ou noirs, ont des femmes légitimes; & les tiennent fort resserrées dans leurs maisons. Celles qui sont blanches n'en sortent jamais pendant le jour, pas même pour aller à l'Eglise. L'usage des personnes de distinction est d'avoir des Chapelles domestiques pour les exercices de la Religion. Cependant les Dames d'une autre couleur, c'est-à-dire noires ou mulâtres, ont la liberté de sortir voilées. Les mantes qui les couvrent, ne laissent voir de toute leur figure qu'un œil & les pieds. La jalousie des maris passe pour une marque d'estime & de tendresse. Dans les visites qu'on rend aux Portugais, on se garde bien de demander à voir leurs femmes, ou même de s'informer de leur santé. Ce seroit assez pour s'exposer à quelque duel de la nature de ceux qu'on vient d'expliquer, ou pour exposer une femme au poignard ou au poison. Les filles des Papels & les esclaves sortent librement, sans autre habit qu'une piece d'étoffe de la longueur d'un pied & de six ou sept pouces de largeur, pour cacher leur principale nudité, mais ornées néanmoins de bracelets, de pendans d'oreilles, & de ceintures de grains de verre. Lorsqu'elles sont mariées, elles portent le pagne.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0256



Tom. II. N°. 28.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0257

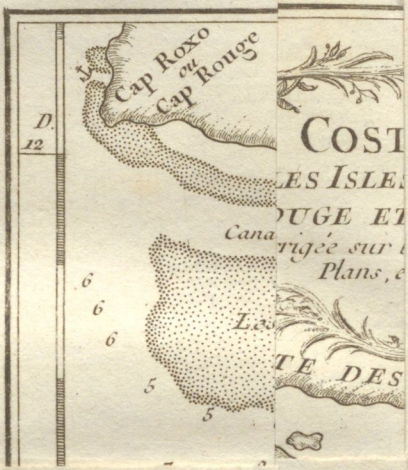
Cap Roxo
ou
Cap Rouge
D.
12
6
6
6
5
5
COST
ES ISLE
UGE ET
Cana
rigée sur
Plans, e
TE DES

Les Portugais de Kachao voudroient se réserver tout le commerce ; mais comme le Portugal ne leur fournit point assez de marchandises pour les enrichir, ils ont la prudence d'entrer en composition sur cet article. En sauvant un peu les apparences, les Etrangers sont sûrs d'être bien reçus ; & les Officiers mêmes de la Ville se prêtent facilement à ces petits artifices. Ainsi l'on y trouve toujours quelque Vaisseau François, Anglois, ou Hollandois, qui feint de manquer d'eau, ou d'avoir besoin de quelque autre secours.

BRUE. 1700.

Facilité que les Portugais y donnent aux Etrangers pour le commerce.

CHAPITRE IX.

Voyage du sieur Brue aux Isles de Bissao & des Bissagos.

LES François avoient reconnu les avantages du commerce de *Bissao* (75) avant que de s'y être fait un établissement. Dès les années 1685 & 1686, *Lafond* qui avoit fait le voyage de cette Isle en qualité de

Introduction ou motif de ce voyage.

(75) Labat, qui affecte de donner à tous les lieux d'Afrique des terminaisons Françoises, écrit *Bissaux*. Barbot met *Bissos*. Mais chez tous les autres, c'est *Bissao*, qui est le nom Négre.

BRUE.

1700.

Ancien commerce des François à Biſſao.

Facteur, en avoit tiré dix-huit cens eſclaves, & près de quatre cens quintaux de cire. En 1686 & 1687, Bourguignon s'y étoit procuré ſept cens eſclaves dans l'eſpace de 18 mois; & Lafond n'avoit eu beſoin que de trois mois en 1687, pour en acheter trois cens. Mais ce commerce étoit tombé dans la ſuite juſqu'à l'arrivée du ſieur Brue au Sénegal en 1697. Il n'avoit pas trouvé un ſeul des Agens de ſa Compagnie qui eût été à Biſſao par terre ou par mer. Cependant il reconnut bien tôt que cette Iſle méritoit l'attention d'un Directeur, & qu'année commune elle pouvoit fournir en échange pour les marchandiſes de l'Europe, quatre cens Négres, cinq cens quintaux de cire, & trois ou quatre cens quintaux d'yvoire. C'eſt à ſa ſituation qu'elle doit ces richeſſes. Elle eſt au centre de pluſieurs autres Iſles fort peuplées, & proche de pluſieurs rivieres navigables qui ſortent du Continent.

Projet d'une Colonie à Bulam.

Le premier deſſein de la Compagnie Françoiſe étoit de former un comptoir dans une petite Iſle, nommée l'*Iſle de Bourbon*, à peu de diſtance de celle de Biſſao. Mais après l'avoir examinée plus ſoigneuſement,

Brue la trouva trop petite, & se détermina d'abord pour celle de *Bulam*, où il se proposa d'établir une Colonie. Le 10 de Janvier 1699, il y envoya l'*Eleonor de Roye*, vaisseau de la Compagnie, avec les Corvettes, *la Mignone* & *l'Hirondelle*, chargées de plusieurs Facteurs, d'un Chapelain, d'un Ingénieur, d'un Chirurgien, & de quelques Soldats avec leurs Officiers. Ces trois bâtimens firent heureusement le voyage, & trouverent l'Isle inhabitée; mais le sieur Cartaing, qui avoit la direction du projet, jugea dès la premiere vûe qu'elle étoit trop grande pour être défendue par le petit nombre d'hommes qu'il avoit sous ses ordres. Il envoya proposer aussitôt cette objection au Général, qui lui fit dire de former son établissement dans l'Isle même de Bissao, & d'y prendre possession du Fort des Portugais, s'ils prenoient le parti de l'abandonner comme le bruit s'en étoit répandu.

BRUE. 1700.

Il est changé en celui de s'établir à Bissao.

Cartaing exécuta une partie de ces ordres. Il fit voile à Bissao. Il y fut bien reçu du Roi, qui lui prêta quelques maisons pour y déposer ses marchandises, & qui lui permit d'ouvrir un commerce fort avantageux avec les

BRUE.

1700.

habitans. Mais quelques mois après, on fut extrêmement surpris de le voir arriver à Gorée. Il s'étoit vû forcé d'abandonner son entreprise par la mort d'une partie de ses gens, & par le triste état où la maladie avoit réduit les autres ; sans compter les exactions du Gouverneur Portugais, qui prétendoit lever sur les marchandises Françoises un droit de dix pour cent. Brue, plus rempli que jamais de la nécessité de cet établissement, résolut de se rendre lui-même à Bissao ; mais si bien accompagné, qu'il n'eut rien à redouter des Portugais & des Négres.

Mauvais succès de l'entreprise de Cartaing.

Il étoit revenu depuis peu de Kachao & d'Albreda. Après avoir employé jusqu'au 21 de Février 1701 à faire ses préparatifs, il mit à la voile avec deux vaisseaux de la Compagnie, *la Princesse* & *l'Eleonor de Roye*; les deux Corvettes *la Mignone* & *l'Hirondelle ; la Sirene*, galiote à bombes; *le Saint Georges*, brigantin ; & *la Christine*, barque de provisions. Cette petite Flotte mouilla le lendemain près de la pointe de *Bagnon*. Le soir, ayant levé l'ancre avec la marée, elle continua sa course jusqu'au 28. Elle étoit à la vûe de Saint Martin, Pointe Ouest-

Brue entreprend de l'exécuter lui-même.

Oueſt-Sud-Oueſt de l'Iſle de Biſſao, lorſque l'Eleonor avertit par un ſignal, qu'il paroiſſoit un bâtiment. *De la Rue* qui commandoit la Princeſſe, entreprit auſſi-tôt de lui donner la chaſſe, & le ſuivit en effet au Sud-Sud-Oueſt, vers le canal qui ſépare les Iſles de Kazegut & de Carache. Mais s'étant fié à ſon Pilote, qui croyoit y trouver aſſez de fond, il échoua doucement ſur le ſable. La même diſgrace étoit arrivée au vaiſſeau qu'il pourſuivoit.

BRUE. 1701.

Elle n'empêcha pas le Capitaine François d'armer auſſi-tôt ſes chaloupes; mais l'autre ſe rendit ſans réſiſtance. C'étoit un bâtiment Danois, commandé par *Louis Batman*, François de Dieppe, établi à Saint Thomas, une des *Iſles Vierges*. Après avoir aſſuré cette priſe, & remis la Princeſſe à flots, la Flotte Françoiſe alla mouiller le 4 de Mars, ſous la pointe de *Bernafel*, dans l'Iſle de Biſſao, ſix lieues à l'Oueſt du Fort Portugais. La même nuit, Brue apperçut des feux en mer; ce qui lui fit juger qu'il y avoit ſur la côte d'autres bâtimens d'Interlope. Il découvrit en effet avec la lumiere du jour deux vaiſſeaux à l'ancre ſous le vent de la

Il prend un Vaiſſeau Danois.

Et deux Vaiſſeaux Hollandois.

BRUE. 1701.

Flotte. S'étant avancé pour les observer, il les reconnut en moins d'une heure pour des Hollandois. La Princeſſe arbora ſon Pavillon ; & portant droit au plus gros, tira un coup de canon pour le ſommer de ſe rendre. Mais le Hollandois fit bonne contenance, & parut diſpoſé à ſe défendre. Alors de la Rue ceſſant de le ménager, lui envoya quelques bordées qui lui ôterent l'envie de combattre. Dans le même tems l'Eleonor donnoit la chaſſe à l'autre, qui ſe défendit vigoureuſement ; mais l'équipage Hollandois deſeſpérant à la fin de pouvoir s'échapper, ſe fit échouer volontairement, & ſe ſauva dans ſes chaloupes. Les Négres qui étoient à bord, profiterent de l'occaſion pour briſer leurs chaînes. Ils pillerent même une partie des marchandiſes, avec leſquelles ils gagnerent la terre en ſautant dans la vaſe. Il fut impoſſible aux barques Françoiſes d'arriver aſſez tôt pour prévenir ce deſordre. Elles trouverent le vaiſſeau abandonné, & le tillac couvert des reſtes du pillage. Les Négres de l'Iſle voyant un vaiſſeau à ſec, s'approcherent avec leurs arcs pour attaquer les François ; mais la chute de quelques-uns de leurs

compagnons arrêta leur ardeur, & le bâtiment fut remis à flots par la premiere marée. Le plus considérable de ces deux vaisseaux se nommoit *l'Anne*, de vingt-deux pieces de canon. L'autre nommé *le Peter*, en avoit seize. Les deux Capitaines, *Vandernotte* & *Jacob Kenoque*, étoient morts de maladie sur la côte.

Il arrive à Bissao.

Brue alla jetter l'ancre avec ses prises, sous le Fort Portugais de Bissao. Quoique la Flotte Françoise y fût arrivée avec ses pavillons déployés, le Gouverneur lui fit tirer un coup de canon à balle ; ce qui irrita si vivement de la Rue, que sans les instances du Général, il auroit battu sur le champ la Place avec toute son artillerie. Mais Brue lui ayant fait suspendre son ressentiment, envoya la Mignone commandée par le sieur *le Cerf*, avec ordre d'entrer dans une crique fort proche du Fort, résolu de ne garder aucun ménagement avec les Portugais, s'ils continuoient de tirer sur cette corvette ou sur la Flotte. Le Cerf mouilla si près du Fort, que le Gouverneur nommé *Dom Rodrigo de Olivera de Alfonça*, prit le parti de lui envoyer demander qui il étoit, & de le faire prier de descendre au riva-

Mauvais accueil qu'il reçoit du Fort Portugais.

BRUE. 1701.

ge. Le Cerf descendit, & se laissa conduire dans le Fort, où le Gouverneur feignant d'apprendre qu'il étoit François, lui demanda si Cartaing étoit à bord. Sans s'expliquer nettement, le Cerf répondit que Cartaing seroit bien-tôt dans l'Isle. Alors le Portugais prenant un ton fort haut, déclara que si Cartaing paroissoit à Bissao, on le forceroit d'en sortir plus vîte qu'il n'y seroit entré, & que les François ne devoient pas espérer d'être soufferts dans l'Isle, ni même d'obtenir la liberté d'y descendre. Là-dessus, il conseilla au Capitaine de se retirer, & de faire voile où ses affaires l'appelloient.

Il députe au Gouverneur, & le ménage peu.

Au retour de le Cerf, & sur le récit des rodomontades Portugaises, Brue fit monter Cartaing sur une barque bien armée, pour aller complimenter de sa part le Gouverneur, lui faire des plaintes du coup de canon qu'il avoit fait tirer, & lui déclarer que le Général François du Sénegal étoit venu précisément dans la vûe de s'établir à Bissao. Cette députation rendit les Portugais plus modérés. Dom Alfonse reçut Cartaing fort civilement, & s'excusa sur l'accident du boulet. Cependant il continua de

prétendre que les François ne pouvoient être reçus dans l'Isle, parce qu'elle étoit compriſe dans les limites de la Compagnie Portugaiſe en Afrique, & qu'il avoit une défenſe expreſſe du Roi ſon maître, d'y ſouffrir l'établiſſement d'aucune autre Nation. Le ſoir du même jour il envoya ſon Alfere ou ſon Enſeigne au Général, avec des explications dans la même vûe, & de grandes offres de ſervice.

BRUE. 1701.

Brue répondit qu'il étoit fort ſurpris qu'après avoir réſidé ſi long-tems dans le pays, il oubliât que les François y avoient exercé le commerce avant que les Portugais y euſſent bâti leur Fort; qu'il devoit apprendre à mettre de la diſtinction entre la Compagnie Françoiſe & les Interlopiers, puiſque la Compagnie avoit un droit établi par Lettres Patentes d'exercer le commerce au long des côtes, depuis le Cap Blanco juſqu'à Sierra Leona; droit qui excluoit toutes les autres Nations, comme il pouvoit en juger par les priſes que la Flotte Françoiſe venoit de faire à ſes yeux; que le meilleur parti qu'il eût à prendre, étoit de bien vivre avec la Compagnie, & de faire ſon commerce ſans

Réponſe qu'il fait au Meſſager du Gouverneur.

BRUE.

1701.

Il demande une audience à l'Empereur de l'Isle.

apporter d'obstacle à celui d'autrui.

Comme il falloit s'attendre qu'il employeroit tout son crédit auprès de l'Empereur de Bissao, pour empêcher l'établissement François, Brue envoya de la Rue & Cartaing à la Cour de ce Prince, pour lui faire demander une prompte audience. Ils furent reçus fort civilement. L'Empereur promit de se rendre dans un jour ou deux à sa Capitale, & de délibérer avec le Conseil sur l'établissement que le Général proposoit.

Marche des François en allant à l'audience de l'Empereur.

Le 9 de Mars, ce Prince arriva de grand matin dans une maison qu'il avoit près du rivage, & fit donner avis de son arrivée à la Flotte Françoise. Brue se disposa aussi-tôt à descendre. Il entra dans sa chaloupe au bruit de toute l'artillerie de sa Flotte. En touchant à terre, sa marche fut ordonnée avec beaucoup d'appareil. Elle commença par deux trompettes & deux hautbois. Un Capitaine d'Infanterie nommé *de Segonzac*, suivoit armé du sponton, à la tête de 25 Soldats, avec deux Sergens & deux Tambours. Les Facteurs de la Compagnie marchoient ensuite deux à deux devant le Général, qui avoit à ses côtés les deux principaux Capi-

taines de la Flotte. Les autres Officiers venoient après lui, suivis des Domestiques de sa livrée, & d'un Corps de Matelots armés. L'artillerie fit une seconde décharge lorsque cette Troupe se mit en mouvement. Elle s'avança vers un grand arbre, entre le Fort Portugais & le Couvent des Franciſquains. Là, Brue trouva l'Empereur de Biſſao assis sur un fauteuil. Ce Prince portoit un habit de moire verte, orné de quelques dentelles d'argent. Ses hautes-chausses étoient d'une belle étoffe de coton. Il avoit la tête couverte d'un bonnet de drap rouge en forme de pain de sucre, & bordé par le bas d'un double rang de corde de chanvre. Ce bord de corde est la marque de son pouvoir absolu sur la liberté de ses Sujets. Quatre de ses femmes étoient assises à ses pieds; & les Seigneurs de sa Cour se tenoient debout en cercle, mais à quelque distance. Derriere eux, trois Négres d'une taille fort haute, jouoient d'un instrument qui ressemble à la flute Allemande. Il y avoit quelques fauteuils placés vis-à-vis de l'Empereur.

Cérémonie de l'audience.

Brue s'étant approché, l'Empereur se leva pour le recevoir. Ils se salue-

BRUE. 1701.

rent en se serrant plusieurs fois les mains ; & l'Empereur répeta chaque fois, d'un air riant, *vous êtes le bien venu*. Lorsqu'ils se furent assis tous deux, Brue commença son compliment, qui fut expliqué aussi-tôt par l'Interprete de la Compagnie à genoux entre l'Empereur & le Général. Il contenoit en substance, que la grande réputation de S. M. n'étant pas moins répandue en Europe qu'en Afrique, la Compagnie qui avoit appris en même tems sa bonté pour les Etrangers, & le soin qu'il prenoit de rendre son peuple riche & florissant par les encouragemens qu'il donnoit au Commerce, souhaitoit ardemment & lui demandoit la permission d'établir un Comptoir dans ses Etats, & d'y bâtir les Magasins nécessaires à cette entreprise, avec l'espérance que S. M. lui accorderoit tout à la fois son consentement & sa protection.

Réponse de l'Empereur à la harangue du Général.

L'Empereur répondit civilement, qu'il remercioit le Général de sa visite, & qu'il souhaitoit de vivre en bonne intelligence avec les François ; mais qu'à l'égard de l'établissement, il ne pouvoit se déterminer sans avoir consulté ses Dieux en présence du Gouverneur Portugais, qu'il alloit

faire appeller. Brue jugea que cette réponse avoit été concertée ; car le Gouverneur arriva immédiatement accompagné de son Alfere & de six Fusiliers Négres. Cependant il profita de ce court intervalle pour représenter à l'Empereur les grands avantages qu'il pouvoit tirer de l'ouverture du commerce, sur-tout avec la Compagnie Françoise. Le Gouverneur en arrivant salua Brue, & fit une profonde révérence à l'Empereur, qui le reçut d'un air familier, sans se lever de son fauteuil, & qui le pria de s'asseoir.

BRUE. 1701.

Après un moment de silence, l'Empereur lui dit d'un ton sévere : « Vous » m'avez soutenu que le dessein des » François étoit de bâtir ici non-seu- » lement un Comptoir, mais encore » un Fort. M'avez-vous dit la vérité, » ou n'est-ce qu'une fable de votre in- » vention » ? Le Gouverneur ne pouvant prouver ce qu'il avoit avancé, demeura quelque tems dans l'embarras. Enfin il répondit que les François ne pouvoient penser à bâtir un Comptoir sans le fortifier d'une maniere qui assurât la conservation de leurs marchandises ; que le Roi son maître ne le souffriroit jamais, & qu'une en-

Il fait appeller le Gouverneur Portugais, & le ménage peu.

BRUE. 1701.

trepriſe de cette nature étoit contraire aux Traités du Portugal avec S. M. Imp. & ſes Prédeceſſeurs. Brue prit la parole, pour expliquer hautement que ce qu'il demandoit n'étoit pas une nouvelle faveur, mais le renouvellement d'une ancienne alliance entre les deux Nations : que les injuſtes prétentions des Portugais avoient forcé le ſieur Cartaing de ſe retirer l'année d'auparavant : que la Compagnie ne penſoit point à bâtir un Fort, ni même des Magaſins de pierre, & qu'elle croiroit ſes marchandiſes aſſez aſſurées par la protection de l'Empereur : que ce Prince étant le Maître dans ſon Iſle, pouvoit accorder les faveurs qu'il jugeoit à propos, & n'avoit pas beſoin de conſulter des Nations Etrangeres. Cette réponſe parut plaire à l'Empereur. Il ſe leva ; & regardant le Gouverneur Portugais d'un air ſombre, il lui dit qu'il trouvoit fort étrange qu'on prétendît lui impoſer des loix dans ſon Royaume ; qu'il feroit voir s'il étoit le Maître, & qu'il ſçavoit comment il devoit traiter ceux qui entreprendroient de s'oppoſer à ſes volontés. Enſuite prenant Brue par la main, il le pria de le ſuivre. Il s'avança vers

Adreſſe du Général.

la mer avec ses femmes & ses principaux Courtisans, précedé de ses trois joueurs de flute. Il s'arrêta près d'un grand arbre, que les habitans regardent comme une espece de Divinité, parce qu'il contient les images de leurs Dieux. Tout le cortége fit un grand cercle autour de cet arbre, tandis que l'Empereur & ses femmes s'approcherent du tronc. Un Prêtre des Idoles, vêtu d'un habit de plusieurs couleurs, d'où pendoient quantité de petites sonnettes, présenta au Monarque une coupe de calebasses remplies de vin de palmier. Ce Prince la reçut sur la paulme de sa main droite, & ses femmes y joignirent aussi leur main pour la soutenir. Tous les Seigneurs qui purent trouver place, firent la même chose; & ceux qui n'en purent trouver, soutinrent le coude des autres.

L'Empereur consulte ses Dieux. Cerémonies du sacrifice.

Alors l'Empereur s'adressant aux Divinités qui étoient placées dans les niches de l'arbre, leur répeta la demande du Général François, & leur demanda gravement leur avis. Brue avoit peu d'embarras pour la réponse. Il avoit pris soin de se la rendre favorable par les présens qu'il avoit faits secrettement au Prêtre, aux fem-

BRUE. 1701.

mes de l'Empereur & à ſes principaux Courtiſans.

L'Empereur, après avoir arroſé l'arbre d'une partie de la liqueur, & verſé le reſte au pied, donna ordre qu'on amenât un bœuf deſtiné pour le ſacrifice. Le Prêtre ſe ſaiſit de la victime, lui coupa la gorge; & recevant le ſang dans la même calebaſſe, il la préſenta encore à l'Empereur qui recommença ſes aſperſions. Enſuite ayant trempé un de ſes doigts dans le ſang, il s'approcha du Géneral, & lui toucha la main; miſtere ſacré qui emporte un ſerment d'alliance perpétuelle. Après toutes ces formalités, il prit Brue par la main & le reconduiſit au premier lieu de l'audience. On s'y aſſit. La muſique ceſſa, & fut ſuivie pendant quelques momens d'un profond ſilence. Enfin l'Empereur s'adreſſa au Général dans ces termes:

La réponſe des Dieux eſt favorable au Général.

« Vous êtes le bien venu. Vous avez » la liberté d'établir ici un Comptoir » & des magaſins dans les lieux que » vous voudrez choiſir. Je fais une » alliance perpétuelle avec vous & » votre Nation. Je vous reçois ſous » ma protection; & juſqu'à ce que » vos maiſons ſoient bâties, je vous » prêterai les miennes ». Lorſque

BRUE.
1701.

l'Empereur eut fini ce discours, ses femmes, les Grands, & tous les spectateurs poussèrent un cri de joie, auquel les François répondirent par une décharge de leur mousqueterie & de tout le canon de leur Flotte.

Présens qu'il fait à l'Empereur.

Brue s'étant levé aussi-tôt, rendit graces à l'Empereur de ses bontés, & fit apporter les présens de la Compagnie. C'étoient de fort beaux calicos, de l'eau-de-vie & d'autres liqueurs, du corail, des verres ardens, des telescopes, des cristaux, & plusieurs belles paires de pistolets, avec une épée à monture d'argent & le ceinturon brodé. Les femmes de l'Empereur eurent aussi leurs présens, qui consistoient en petites galanteries de l'Europe. Toute l'assemblée fut traitée avec de l'eau-de-vie; ce qui produisit de nouvelles acclamations. En se retirant, l'Empereur donna plusieurs fois la main au Général, & le fit conduire jusqu'à sa Barque par ses Joueurs de flute & par une partie de ses Courtisans. Le Gouverneur Portugais, qui avoit quitté l'assemblée en apprennant la réponse de l'Oracle, rejoignit Brue en chemin, & lui fit un compliment fort froid sur l'avantage qu'il venoit d'obtenir. Brue lui répondit

BRUE. 1701.

que ce qu'ils avoient à faire de mieux l'un & l'autre, étoit de vivre en amis, jusqu'à ce que leurs différends fussent terminés par leurs Supérieurs en Europe. Le Gouverneur s'y engagea nettement par sa promesse. Il pressa même les Officiers François d'accepter un dîner dans le Fort. Brue ne fit pas difficulté d'y consentir. On l'y reçut avec une décharge de 13 canons. Mais il arriva malheureusement qu'une piece étant chargée à boulet, brisa quelques pierres qui blesserent le fils du Roi & quelques Seigneurs du Pays. Quoique ce fût le simple effet du hasard, les Négres en firent un crime aux Portugais, & l'attribuerent au ressentiment de ce qui s'étoit passé. Il s'éleva de grands cris, on courut aux armes; & les Habitans du canton commençoient à s'assembler. Brue envoya Cartaing à l'Empereur pour l'informer de la vérité, & le supplier d'arrêter le desordre. Sa priere eut l'effet qu'il avoit espéré. Après le festin, il fut conduit par le Gouverneur au Couvent des Cordeliers, où il fut traité avec de nouvelles politesses.

Le Gouverneur Portugais prend le parti de la politesse.

Etat du Fort de Bissao.

Le Fort Portugais de Bissao est peu considérable. C'est un quarré d'assez grande étendue, qui n'a que trois ba-

ſtions, parce que le quatriéme eſt demeuré imparfait, ſans foſſés, ſans chemin couvert & ſans paliſſades. Les courtines étoient fort baſſes & fort mal entretenues. L'artillerie conſiſtoit en vingt pieces de campagne; mais il n'y avoit dans l'arſenal que vingt fuſils, outre ceux de la garniſon, qui étoit ou qui devoit être compoſée de quinze (76) *Gromettes*, c'eſt-à-dire de quinze Négres gagés. Le Gouverneur, ſon Lieutenant & ſon Alfere étoient les ſeuls Blancs. Ils avoient pour Sergent un vieux Créole noir de Saint-Jago.

Brue ne perdit pas un moment pour commencer l'édifice du Comptoir. Tous ſes gens furent emploiés au travail. Il ſe ſervit des Négres pour couper le bois de la charpente; mais au lieu de paille & de feuillage, il couvrit les toits de fort bonnes tuiles qu'il avoit apportées pour leſte. Il fit un grand cabinet de briques, avec la précaution de les enduire de terre glaiſe & d'en blanchir les dehors pour

Brue ſe hâte de bâtir un Comptoir.

(76) Labat les appelle *Gourmets*; mais Barbot, Atkins, &c. s'accordent pour *Gromettas*, qui eſt le nom Portugais. Ces Négres ſont les mêmes qu'on appelle *Laptots* ſur le Sénegal & la Gambra.

BRUE.

1701.

aller au-devant de toutes les défiances des Négres.

Son habileté dans cet édifice.

L'ouvrage fut preſſé avec tant de diligence que dans l'eſpace d'un mois le Comptoir fut en état non-ſeulement de recevoir les marchandiſes & les Facteurs, mais de ſe défendre même en cas d'attaque. On avoit ménagé autour de la maiſon des embraſures bouchées de terre & blanchies. Sous prétexte de ſe procurer de l'eau pour les ouvriers, & de ſe précautionner contre les accidens du feu, on avoit environné le Comptoir d'un foſſé large de ſix pieds ſur d'autant de profondeur, avec une double haie d'épine, qui en défendoit l'approche. Brue n'avoit pas manqué, tandis qu'on travailloit aux embraſures, de prodiguer l'eau-de-vie aux ouvriers Négres, pour écarter leur attention.

Palais de l'Empereur de Biſſao.

Après l'heureuſe exécution de ſon projet, il ſe rendit à la maiſon de campagne de l'Empereur, qui n'eſt pas à plus d'un quart de lieue du Fort Portugais. Le grand nombre de ſes cabanes lui donne l'apparence d'un petit Village. La premiere porte étoit gardée par vingt-cinq ou trente Négres, armés de ſabres, d'arcs & de fleches.

BRUE. 1701.

On entre dans un labyrinte de bananiers, entremêlé de cabanes fort propres qui sont la demeure des femmes, des enfans, & des esclaves domestiques. Au centre est une grande place, au milieu de laquelle est un oranger d'une si prodigieuse grosseur, qu'il couvre toute la place de ses branches. Brue trouva l'Empereur assis sous cet arbre avec une douzaine de ses femmes & de ses enfans. Il étoit en deshabillé. Un pagne faisoit toute sa parure; mais il avoit son diadême sur la tête, c'est-à-dire le bonnet bordé de corde. Après avoir fait donner au Général & à ses Officiers des chaises de bois, telles que là sienne, il se servit de la Langue Portugaise qu'il parloit fort bien, & que Brue entendoit parfaitement. Ses discours furent civils. Il présenta du vin de palmier à la compagnie. Il but à la santé du Général. On apporta des pipes; & la conversation dura trois heures.

§. II.

Description de l'Isle de Bissao & des usages du Pays.

LA circonférence de cette Isle est de trente-cinq ou quarante lieues. Grandeur de l'Isle.

BRUE. 1701.

Sa perſpective eſt d'autant plus agréable de la mer, qu'elle s'éleve inſenſiblement juſqu'au centre, où l'on découvre pluſieurs hauteurs qui ſont moins des montagnes que des collines, entre leſquelles il ſe trouve des vallées & des ſources d'eau aſſez fortes pour former des rivieres qui vont ſe perdre dans l'Océan, après avoir fertiliſé toutes les parties de l'Iſle. Auſſi eſt-elle entierement cultivée, avec un mêlange de petits bois de palmiers, qui ſervent d'abris contre la chaleur. Les orangers y ſont en abondance, avec les autres eſpeces d'arbres qui ſont propres au climat. Il y a peu de cabanes qui ne ſoient environnées de bananiers & de guaviers.

Sa beauté & ſa fécondité.

Le terroir eſt ſi riche & ſi fécond, qu'à la grandeur du riz & du maïz on les prendroit pour des arbuſtes. Il s'y trouve avec le maïz des deux eſpeces, une autre ſorte de grain qui lui reſſemble. Il eſt blanc, & ſe réduit aiſément en farine que les habitans mêlent avec du beurre ou de la graiſſe, pour en faire une pâte qu'ils nomment *fonde*. Le maïz ne leur ſert pas comme au Sénegal, à faire du pain ou du kuskus. Ils le mangent grillé. Cependant les plus curieux en forment quel-

Alimens des Inſulaires.

quefois des gâteaux nommés *batangos*, de l'épaisseur d'un doigt, & les font cuire dans des cercles de terre, comme la cassave en Amérique. Cette sorte de pâtisserie excite l'appétit, surtout lorsqu'on la mange fraîche avec du beurre. Ils préparent le riz avec du beurre ou sous la volaille. Les femmes du Roi en firent manger à Brue, qu'il trouva délicieux. BRUE. 1701.

Les bœufs & les vaches sont d'une grosseur extraordinaire dans l'Isle de Bissao, & se vendent assez cher. Mais le lait & le vin de palmier sont en si grande abondance, qu'ils ne peuvent être à meilleur marché, de même que les bananes, les guaves, & les autres fruits. L'Isle est si remplie de bananiers, qu'une de ses parties en a tiré son nom. Les Portugais y ont planté du manioc, dont ils faisoient d'aussi bonne farine qu'au Brésil. On ne remarque pas que les Négres en prennent le goût, apparemment parce que leur paresse leur fait craindre la peine de le préparer. Cependant il s'en trouve quelques-uns qui le cultivent; mais ce n'est pas pour en faire de la cassave ni de la farine. Ils le mangent grillé sur les charbons, ce qui le purge de son jus qui passe pour nuisible. Les

BRUE. 1701.

patates & les ignames font une grande partie de leur nourriture. Ils ont une grande quantité de chevres graſſes à courtes jambes ; mais ils manquent de moutons & de chevaux. On prétend même que les chevaux meurent auſſi-tôt qu'ils ont goûté de l'herbe de l'Iſle. On n'y voit pas de porcs. Les Portugais & les Négres paroiſſent les mépriſer également, ſans qu'on puiſſe ſoupçonner ceux-ci d'être arrêtés par des ſcrupules de religion, puiſqu'ils ne ſont ni Juifs ni Mahométans; mais que faut-il penſer des premiers? Leurs vaches leur ſervent de monture au lieu de chevaux. On leur fait un trou dans les narines, par lequel on paſſe une corde qui leur ſert de bride; & ſi leur pas n'eſt pas fort vîte, il eſt extrémement doux.

L'Iſle n'a pas de porcs ni de chevaux.

Les habitans demeurent dans des cabanes diſperſées ; car excepté deux petits Villages qui ſe ſont formés autour de l'Egliſe paroiſſiale & du Couvent des Portugais, il n'y a rien dans l'Iſle qui ait l'apparence d'une habitation réguliere. Le Couvent & ſa Chapelle ont un grand air de pauvreté ; mais ils étoient entretenus proprement. La paroiſſe qui eſt entre le Fort & le Couvent, regarde la mer, &

Logemens des Inſulaires.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)



C.N. Cochin filius del. F. A. Aveline Sculp.

Negres grimpans sur les Arbres

n'eſt pas mieux bâtie que les maiſons des Portugais, qui ſont de terre blanchie & couvertes de paille. Elle a deux ou trois petites cloches ; mais ſi peu de revenus, qu'il ne peut ſuffire à l'entretien de ſes Miniſtres. Les Paroiſſiens ſont environ cent cinquante Négres & quatre cens femmes, qui ſe diſent Portugais, quoiqu'ils ſoient auſſi noirs que des corbeaux. Brue vit à Biſſao une Négreſſe blanche, née d'un pere & d'une mere noirs. Elle fut mariée à un Négre, dont elle eut des enfans auſſi noirs que leur pere.

BRUE. 1701.

Négreſſe blanche.

L'Iſle de Biſſao eſt fort peuplée, & le ſeroit beaucoup plus, ſi elle n'étoit expoſée aux incurſions des Négres *Biafaras*, *Balantes*, *Biſſagos*, qui infeſtent ſouvent ſes Côtes. Les Biafaras vendent une partie de leurs priſonniers aux Blancs, & ſacrifient le reſte à leur Divinité qui ſe nomme *China*.

Les habitans de Biſſao ſont *Papels*. Cette Nation occupe une partie des Iſles & des Côtes voiſines, ſurtout au Sud de Kachao. Elle eſt mal diſpoſée pour les Portugais, quoiqu'elle ait emprunté un grand nombre de leurs uſages. Les femmes des Papels ne portent pour habillement qu'un pagne de

Habillement des Inſulaires.

BRUE. 1701.

coton, avec des bracelets de verre ou de corail. Les filles sont entierement nues. Si leur naissance est distinguée, elles ont le corps régulierement marqué de fleurs & d'autres figures; ce qui fait paroître leur peau comme une piece de satin travaillé. Les Princesses, filles de l'Empereur de Bissao, étoient couvertes de ces marques, sans autre parure que des bracelets de corail & un petit tablier de coton.

L'habillement des Seigneurs est peu différent de celui des conditions inférieures. C'est une peau de chevre passée entre les jambes, qui leur couvre le derriere & le devant du corps.(77) Ils portent à la main un sabre nud, & deux grosses bagues de fer, qui ont, au lieu de pierre, une petite plaque du même métal dont ils se servent comme de castagnettes. L'une est au pouce & l'autre au doigt du milieu. En les frappant l'une contre l'autre, ils expriment mille choses qui ne peuvent être entendues de ceux qui ignorent cette méthode. Les Négres de Bissao sont excellens mariniers, & passent pour les plus habiles Rameurs

Castagnettes qui forment un langage.

(77) Barbot dit que c'est une peau d'agneau préparée & peinte en rouge. Description de la Guinée, page 88.

de toute la Côte. Ils emploient au lieu de rames de petites pelles de bois, qu'ils nomment *pagales*; & le mouvement qu'ils font pour s'en ſervir produit une ſorte de muſique, avec un faux-bourdon qui n'eſt pas ſans harmonie. Ils ont un langage qui eſt propre aux Papels, comme ils ont des uſages qui leur ſont particuliers. Le commerce n'a pas ſervi peu à les civiliſer. Ils ſont Idolâtres; mais leurs idées de religion ſont ſi confuſes, qu'il n'eſt pas aiſé (78) de les démêler. Leur principale Idole eſt une petite figure qu'ils appellent *China*, dont ils ne peuvent expliquer la nature ni l'origine. Chacun d'ailleurs ſe fait une Divinité ſuivant ſon caprice. Ils regardent certains arbres conſacrés, ſinon comme des Dieux, du moins comme l'habitation de quelque Dieu. Ils leur ſacrifient des chiens, des cocqs & des bœufs, qu'ils engraiſſent & qu'ils lavent avec beaucoup de ſoin avant que de les faire ſervir de victimes. Après les avoir égorgés, ils arroſent de leur ſang les branches & le pied de l'arbre. Enſuite ils les coupent en pieces, dont l'Empereur, les Grands & le Peuple

BRUE. 1701.

Religion de l'Iſle.

(78) L'Auteur a dit ci-deſſus qu'ils adorent particulierement les bois & les arbres.

BRUE. 1701.

ont chacun leur partie. Il n'en reste à la Divinité que les cornes, qu'on attache au tronc de l'arbre jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes.

Il ne paroît pas que l'Isle de Bissao ait jamais été troublée par des guerres civiles ; preuve assez honorable de l'humanité des Habitans & de leur soumission pour leur Prince. Cependant ils sont sans cesse en guerre avec leurs voisins, qu'ils troublent, comme ils en sont troublés, par des incursions continuelles. Les *Biafaras*, les *Bissagos*, les *Balantes*, & les *Nalus* (79), qui les environnent de toutes parts, sont des Nations fort braves, qui se battent avec la derniere furie. Les Traités de paix n'étant pas connus entre ces Barbares, il n'y a jamais beaucoup de correspondance entre eux dans les intervalles mêmes de repos. Loin de leur offrir leur médiation, les Européens trouvent leur intérêt à les voir souvent aux mains, parce que la guerre augmente le nombre des Esclaves. Mais ordinairement les incursions, de part ou d'autre, ne durent pas plus de cinq ou six jours.

Nations voisines & leur guerre.

(79) La Carte de l'Afrique Françoisé par Delisle les appelle *Anallus*. D'autres les nomment *Naloux* & *Analloux*.

Lorsque

BRUE.

1701.

Maniere dont la guerre se fait entre ces Barbares.

Lorsque l'Empereur prend la résolution de porter la guerre chez ses voisins, il fait sonner le *bonbalon*, qui est une sorte de tocsin; & ce signal rassemble en certains lieux les Officiers & les Soldats. Ils y trouvent la Flotte Royale, qui est ordinairement de trente Canots. Chaque Canot reçoit vingt hommes, dont le Commandant répond. Il est rare que l'Empereur prenne lui-même la conduite de ces expéditions; mais il consulte ses Dieux avant l'entreprise, par le sacrifice de plusieurs victimes, dont la chair ne se partage qu'entre lui, les Prêtres & son armée. Comme les divinités de bois sont toujours dans les intérêts du Prince, la réponse ne manque point de lui être favorable. Alors les Troupes s'embarquent avec une vive confiance, & la course est tellement reglée qu'elles arrivent sur le terrain ennemi pendant les ténebres. Elles débarquent sans bruit. S'il se trouve quelque cabane écartée & sans défense, elles l'environnent, la surprennent; & se saisissant des Habitans & des effets, elles se rembarquent aussi-tôt. Si les habitations sont capables de se défendre, l'attaque n'est pas si brusque. On se met en embuscade

BRUE. 1701.

du côté de quelque riviere ou de quelque fontaine, & l'on cherche l'occasion d'enlever furtivement quelque ennemi. Au moindre avantage de cette nature, on s'attribue la victoire, & l'on retourne en triomphe. La moitié du butin appartient à l'Empereur. Le reste se divise entre ceux qui l'ont enlevé. Tous les Esclaves sont vendus aux Européens, à moins que dans le nombre il ne se trouve quelque Négre d'un rang distingué, qui est ordinairement racheté par sa famille ou ses amis, en donnant à sa place deux autres Esclaves ou cinq ou six bœufs.

Leurs triomphes & les honneurs qu'ils rendent aux morts.

Les Guerriers de l'expédition font parade de leurs avantages dans toutes les parties de l'Isle. Ils montrent leurs blessures. Ils se font suivre de leurs Prisonniers. Leur usage n'est pas de les maltraiter, comme dans le Nord de l'Amérique, mais de les accabler de reproches, & de les forcer à chanter les louanges de leurs Vainqueurs. C'est une espece d'ovation qu'ils appellent *cavalarze*; nom tiré apparemment des Portugais. Mais s'il arrive au contraire que l'entreprise soit malheureuse, les Prisonniers courent grand risque d'être sacrifiés; sur-tout lorsqu'on a perdu quelque personne

riche ou d'une famille puiſſante. Ceux qui périſſent dans ces occaſions reçoivent des honneurs publics, par des chants, & des danſes au ſon du tambour. Les femmes, qui ſont les principales actrices de la pompe funebre, expriment leur douleur d'une maniere qui inſpire la compaſſion. Elles s'arrachent les cheveux, elles ſe déchirent la peau, & leurs cris ne peuvent être repréſentés. Lorſqu'elles ſont fatiguées d'un ſi rude exercice, on leur donne du vin de palmier en abondance. Ce rafraîchiſſement les met en état de recommencer la ſcêne, & leur fournit une nouvelle ſource de larmes, juſqu'à ce que le corps ait reçu la ſépulture. BRUE. 1701.

L'Empereur de Biſſao jouit d'une autorité fort deſpotique. Il a trouvé une voie fort étrange pour s'enrichir aux dépens de ſes Sujets, ſans qu'il lui en coûte jamais rien. C'eſt d'accepter la donation qu'un Négre lui fait de la maiſon de ſon voiſin. Il en prend auſſi-tôt poſſeſſion, & le Propriétaire ſe trouve dans la néceſſité de la racheter ou d'en bâtir une autre. A la vérité, le moyen de ſe vanger eſt facile, en jouant le même tour à celui de qui on la reçu. Mais l'Empereur n'y Pouvoir deſpotique de l'Empereur.

BRUE. 1701.

peut rien perdre, puiſqu'ils ne hazarde que de gagner deux maiſons pour une. Ce pouvoir arbitraire s'étend ſur tous ceux qui habitent dans l'Iſle. Un jour, l'Empereur de Biſſao avoit confié à la garde des Portugais, un Eſclave qui ſe pendit. C'étoit lui, naturellement, qui devoit ſupporter cette perte. Mais il ordonna que le cadavre fût laiſſé dans le même lieu, juſqu'à ce que les Portugais lui fourniſſent un autre Eſclave. Le deſagrément de voir pourrir un corps devant leurs yeux, leur fit prendre le parti d'obéir. Dans une autre occaſion, deux Eſclaves qu'il avoit vendus s'échapperent de leurs chaînes, & furent repris par ſes Soldats. L'équité ſembloit demander qu'ils fuſſent reſtitués à leur Maître. Mais l'Empereur déclara qu'ils étoient à lui, puiſqu'ils s'étoient remis en liberté, & les revendit ſans ſcrupule à d'autres Marchands. Le ſieur de la Fond, Agent de la Compagnie Françoiſe, s'étoit procuré un Négre qui jouoit excellemment d'un inſtrument du Pays, nommé *balafo*. L'Empereur, qui entendit louer le talent de cet Eſclave, ſouhaita de l'acheter; & l'Agent, pour l'intérêt de ſa Compagnie, conſentit à le vendre.

Exemples.

Mais le Négre s'étant échappé de la maiſon de l'Empereur, retourna ſur le Vaiſſeau de la Fond, qui lui demanda avec ſurpriſe pourquoi il avoit abandonné ſon Maître. L'Eſclave répondit que l'uſage de la Cour étoit de tuer les Muſiciens à la mort du Prince, pour l'accompagner & le rejoüir dans l'autre monde; & que les Blancs n'ayant pas cette cruelle coutume, il préféroit leur eſclavage à celui de l'Empereur. Cependant il fut reclamé par ce Maître impérieux, qui ne craignit pas de démentir ſon propre exemple; & l'Agent François n'oſa refuſer de payer le prix de l'Eſclave. BRUE. 1701.

A la mort des Empereurs de Biſſao, les femmes qu'ils ont aimées le plus tendrement & leurs Eſclaves les plus familiers ſont condamnés à perdre la vie, & reçoivent la ſépulture près de leur Maître, pour le ſervir dans un autre monde. L'uſage étoit même autrefois d'enterrer des Eſclaves vivans avec le Monarque mort. Mais il paroît que cette coutume eſt abolie. Le dernier Roi n'eut qu'un Eſclave enterré avec lui; & celui qui regne à préſent paroît diſpoſé à détruire entierement une loi ſi barbare. Un Seigneur du Pays avoit donné ordre en Uſages barbares à la mort des Rois de Biſſao.

BRUE. 1701.

mourant qu'on enterrât près de lui trois jeunes filles, qu'il avoit choisies pour cet affreux sacrifice. L'Empereur les vendit, & donna l'argent aux héritiers du mort.

Tocsin militaire nommé *Bonbalon.*

En parlant de la guerre, on a nommé le tocsin qui sert à rassembler la milice des Négres. Il porte dans cette Isle le nom de *bonbalon.* C'est une sorte de trompette marine, mais sans corde, avec beaucoup plus de grosseur & le double de la longueur. Elle est d'un bois leger. On frappe dessus avec un marteau de bois dur, & l'on prétend que le bruit se fait entendre de quatre lieues. L'Empereur a plusieurs de ces instrumens au long des Côtes & dans l'intérieur de l'Isle, avec une garde pour chacun; & lorsque le sien a donné le signal, les autres repettent autant de fois les mêmes coups & sur les mêmes tons; de sorte que ses volontés sont connues, en un moment, par la maniere de les communiquer. Si quelqu'un refuse d'obéir, il est vendu pour l'esclavage. Ce châtiment politique tient tout le monde dans la soumission; & l'Empereur, pour qui la desobéissance est utile, se plaint quelquefois de trouver ses Sujets trop ardens à le servir.

Au lieu de la qualité de Roi, la plûpart des Ecrivains lui donnent celle d'Empereur ; parce que l'Isle étant divisée en huit ou neuf Provinces, ils prétendent que le titre des Gouverneurs répond à celui de Rois. Mais pour confirmer cette remarque, il auroit fallu nous apprendre quels titres ils portent en effet dans la Langue du Pays, & ce qu'ils signifient dans les Langues de l'Europe.

Le Roi de Bissao qualifié d'Empereur, & pourquoi.

§. III.

Voyage dans l'Isle de Bulam.

TAndis que le Comptoir se formoit à Bissao, Brue entreprit de visiter l'Isle de Bulam, où son premier dessein avoit été d'établir une Colonie. La grandeur de l'Isle l'avoit fait renoncer à ce projet ; mais il lui restoit des impressions avantageuses du Pays, & quelque espérance d'en tirer de l'avantage pour les intérêts de la Compagnie. Dans cette vûe, il prit deux Barques, montées par les Laptots de Gorée, & par quelques Papels qui avoient traversé les Détroits dans leurs expéditions, avec deux Pilotes François qu'il se proposoit de laisser à Bissao après son départ, pour exami-

Motifs de ce voyage.

BRUE. 1701.

ner les Côtes & pouſſer le commerce.

Il mit à la voile entre l'Iſle des Sorciers & celle de Bourbon, portant au Sud, pour doubler la Pointe de l'Iſle Formoſa. Les apparences de celle-ci répondent fort bien à ſon nom. Elle eſt couverte de grands arbres, excepté ſur les Côtes, qui ſont baſſes & qui ne préſentent que des arbriſſeaux. Le terroir paroît uni & fertile; mais il manque d'eau fraîche, & c'eſt apparemment ce qui le rend deſert. Brue ſe ſentoit beaucoup de penchant à deſcendre au rivage, pour obſerver un ſi beau Pays. Quelques raiſons lui firent remettre ce deſſein à d'autres tems. Il remarqua ſeulement que la longueur de l'Iſle eſt d'environ deux lieues, ſur une de largeur. On en compte cinq depuis la Pointe Sud-Eſt de Biſſao juſqu'à la Pointe Nord-Eſt de l'Iſle Formoſa.

Iſles des Sorciers & de Bourbon.

Iſle Formoſa.

En doublant cette Pointe, on entre dans le bras d'une grande riviere, qui ſépare la Peninſule de Biafaras de l'Iſle de Bulam. L'entrée de ce Canal peut avoir une bonne lieue de largeur. Ses rives ſont hautes, & la mer y bat avec aſſez de violence, à proportion de la force des marées. Comme le deſſein du Général étoit de reconnoî-

Obſervation ſur les détroits de ces Iſles.

tre soigneusement tous ces passages, il avançoit la sonde à la main. Entre la Pointe Oueſt de la Peninsule de Biafaras & la Pointe Eſt de l'Isle Formosa, il trouva depuis deux & trois jusqu'à sept brasses, & qu'il est nécessaire de suivre le milieu du Canal pour éviter les bancs qui le resserrent beaucoup, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la Pointe Nord-Eſt de l'Isle de Bulam.

En sondant, avec trop peu d'attention pour le reste, les deux Barques échouerent vis-à-vis l'une de l'autre. Le reflux, qui est d'une extrême rapidité dans le Canal, les laissa si vîte à sec, qu'on n'eut pas d'autre parti à prendre que d'y faire la garde, en attendant le retour de la marée. Il est dangereux de demeurer exposé aux Négres de Biafaras. Leur avidité pour le butin les rend attentifs à tous les Bâtimens qui s'approchent de leur Côte, & rarement manquent-ils de les insulter. Ils attachent à leurs pieds, dans ces occasions, des semelles d'écorce d'arbre, longues de deux pieds & larges de sept ou huit pouces, avec lesquelles ils marchent sur la vase sans enfoncer; à peu près comme les Sauvages du Canada font pour marcher

Dangers de la plûpart des Biafaras.

BRUE. 1701.

sur la neige. Quoique les deux Barques fussent trop bien armées pour craindre des Ennemis si mépriſables, l'Equipage demeura ſous les armes juſqu'à l'arrivée des flots.

Bons ancrages autour de Bulam.

En doublant la Pointe Nord-Eſt de Bulam, on trouve une Crique large d'une lieue, & d'environ la même profondeur, au milieu de laquelle il y a toujours trois ou quatre braſſes d'eau, & dont les bords ſont couverts d'arbriſſeaux. Dans le mauvais tems, c'eſt une fort bonne retraite pour les petits Vaiſſeaux. De cette petite Baye juſqu'à la Pointe Sud, le mouillage eſt ſûr & commode au long de la Côte, pour les plus grands Bâtimens. Mais il faut connoître la nature des marées. Brue en ſentit la néceſſité par ſon expérience; car à peine eut-il gagné la Pointe Eſt, que la même marée qui l'y avoit conduit lui devenant contraire, produiſit le même effet que le reflux. Il n'eut pas d'autre reſſource que de gagner auſſi-tôt le rivage, & d'amarrer contre les arbres, à l'exemple d'un Canot de Biſſagos, qui ſe trouvoit dans le même cas. Il paſſa la nuit dans ce lieu. Ses tentes n'empêcherent pas qu'il n'y fût fort mouillé, & qu'il n'eût beaucoup à ſouffrir d'un

Contrariété des marées & des courans.

violent ouragan, accompagné de tonnerre & de pluie ; outre l'irrégularité des courans, qui lui firent craindre d'être enlevé de dessus ses ancres, & de se briser sur la Côte. L'obscurité d'ailleurs étoit si épaisse, que les objets les plus proches ne pouvant être distingués qu'à la lueur des feux, il n'étoit pas possible de se hasarder en mer. Le jour suivant ramena un tems plus tranquille. Les Bissagos, qui avoient passé la nuit sur le rivage, avec beaucoup d'inquiétude pour leur Canot, s'approcherent des Barques Françoises après les avoir long-tems observées. Brue les y encouragea par des signes d'amitié, & leur fit parler par ses Interpretes. Il en vint trois à bord, qui furent traités civilement. On les fit boire. On leur offrit quelques petits présens. Enfin tous les autres s'avancerent, au nombre de quinze.

BRUE. 1701.

Rencontre de quinze Bissagos.

Brue leur ayant déclaré le dessein qu'il avoit de traverser l'Isle, & de chasser en chemin, ils s'offrirent volontairement à lui servir de Guides. Il en prit sept, & laissa le reste dans ses Barques, sous prétexte d'assister ses gens ; mais en effet pour lui servir d'otages pendant sa course. Après

BRUE. 1701.

avoir doublé la Pointe Eſt de Bulam, il découvrit une belle riviere, de la largeur d'une lieue, & d'une profondeur à recevoir les plus gros Vaiſſeaux. Ce fut là qu'il reconnut la cauſe de cette contrariété qui l'avoit ſurpris dans les marées & les courans.

Explication des courans.

Le canal, ou la riviere, qui eſt entre l'Iſle de Bulam & la Peninſule de Biafaras, fait partie de la grande riviere, nommée *Rio grande*, qui ſe diviſe en deux bras à la Pointe Sud-Eſt de Bulam. Il arrive de-là que la marée entrant par deux ouvertures, les flots du canal du Sud, qui vont impétueuſement à l'Eſt, forcent ceux du canal du Nord, qui eſt plus étroit & plus creux que l'autre, à retourner ſur eux-mêmes, & forment ces courans rapides & incertains, qui obligent de jetter l'ancre pour ne pas perdre, par le reflux, ce qu'on a gagné à la faveur de la marée.

Depuis la Pointe Nord-Eſt de Bulam juſqu'au Sud-Eſt, l'ancrage eſt excellent, entre douze & vingt braſſes d'un très-bon fond. La Côte eſt unie, & couverte de grands arbres. Les terres intérieures ſont cultivées en pluſieurs endroits, & préſentent une perſpective agréable. Quatre gros ruiſ-

seaux se déchargent dans la Baye, qui est large d'environ deux lieues. Elle forme un Port très-commode pour toutes sortes de Vaisseaux.

Les trois fontaines.

Dans la Peninsule de Biafaras, à l'opposite du lieu où les Barques Françoises avoient jetté l'ancre, on trouve trois sources d'eau fraîche qu'on a nommées les *trois Fontaines*. La riviere en est éloignée d'une lieue.

Brue descend dans l'Isle de Bulam.

Brue laissant ses deux Barques amarrées avec le Canot des Bissagos, descendit au rivage, accompagné de dix-huit Blancs, de douze Laptots, & de plusieurs Négres armés, sans compter les sept Bissagos. Il laissa un Officier avec le reste de ses gens, pour garder les deux Barques, & tenir l'œil ouvert sur le Canot & sur les huit hommes qui y étoient restés. Après avoir marché l'espace de six cens pas, & s'être dégagé des bois qui bordent la Côte, il trouva un Pays fort agréable, qui paroissoit avoir été habité, & qui est encore cultivé tous les ans par trois ou quatre cens Bissagos, qui viennent y semer leur riz, leur maïz & leurs légumes, & qui se retirent dans leur Pays après la moisson. Le terrain s'éleve insensiblement jusqu'au pied de quelques collines, qui servent com-

Description de cette Isle.

BRUE. 1701.

me de base à des montagnes plus élevées. Mais les plus hautes ne sont ni escarpées ni stériles. Elles sont couvertes de grands arbres. Les côtés sont capables de culture ; & l'on voit sortir des fréquentes vallées qui les séparent, quantité de petits ruisseaux, qui, suivant le témoignage des Biffagos, ne tarissent jamais dans les plus grandes chaleurs.

Sa fertilité.

Le terroir est gras, riche & profond, autant qu'on en peut juger par la hauteur des arbres qu'il produit. Il s'y trouve des palmiers de toutes les especes. On y voit aussi des chênes verds, les uns droits, d'autres tortus, qui paroissent très-propres aux édifices ; & des poiriers de la même espece que dans les Isles de l'Amérique. Le bois en est fort bon pour toutes sortes d'usages, pourvû qu'on apporte un peu de soin à le garantir de certains insectes qui l'alterent beaucoup. Le rivage offre une pierre grise d'un beau grain. Toutes les rivieres ont du sable fort net ; & la mer jette sur les Côtes une si grande quantité d'huitres & d'autres coquillages, qu'on ne sçauroit manquer de ciment. La Pointe Sud de l'Isle est une Prairie naturelle, où le pâturage est excellent.

BRUE. 1701.

On y voit des troupeaux de vaches & de chevaux sauvages. Les chevaux sont petits; mais les taureaux & les vaches paroissent d'une grosseur extraordinaire. Les cerfs, les daims, les bufles, ne sont pas en moindre abondance. On rencontre même quelques éléphans, qui viennent sans doute du Continent.

Pourquoi elle est deserte.

L'Isle de Bulam appartenoit anciennement aux Biafaras; mais les Bissagos, leurs Ennemis, leur ont fait une guerre si cruelle, qu'après en avoir enlevé un grand nombre pour l'esclavage, ils ont forcé le reste de se renfermer dans leur Pays. Cependant les Vainqueurs n'ont jamais entrepris de se mettre en possession de leur conquête. Ils s'y rendent, chaque année, au nombre de trois ou quatre cens, pendant les mois de Février, de Mars, d'Avril & de Mai, pour y faire leurs *Lugans*, ou leurs Plantations; & la fin de la moisson est le signal qui les rappelle chez eux. S'il s'y en trouve dans d'autres tems, comme à l'arrivée du Général François, ce sont ou des Avanturiers qui vont ravager les Côtes des Biafaras, ou des Chasseurs qui viennent tuer des éléphans. Ces animaux sont toujours une riche proie

BRUE. 1701.

pour les Négres, qui, outre le profit des dents, se nourissent long-tems de la chair. C'est cette destruction qui empêche les éléphans de multiplier, comme ils feroient nécessairement dans une Isle où il ne se trouve pas de lions, ni d'autres bêtes de proie qui leur fassent la guerre.

Bulam ne manque pas d'oiseaux, soit de passage, soit naturels au Pays. La mer y est remplie de poissons. Les tortues & les coquillages de toute espece y sont en si grande abondance, que l'homme le plus paresseux y peut vivre avec peu de travail. Brue, & tout son cortege, qui n'avoient avec eux que du biscuit, du vin & de l'eau-de-vie, ne laisserent pas de faire fort bonne chere pendant quelques jours, qu'ils employerent à faire le tour de l'Isle. Ils la trouverent charmante dans toutes ses parties, & fort propre à l'établissement d'une Colonie, qui ne manqueroit pas de devenir bientôt riche & florissante. Le commerce y seroit avantageux avec les Portugais & les Négres des Pays voisins, non-seulement en marchandises de l'Europe, mais même en productions du Pays, telles que le sucre, le rum, le coco, l'indigo, le coton, le roucou, &c.

L'Isle de Bulam fort propre à l'établissement d'une Colonie.

qui n'y réuſſiroient pas moins que dans les Iſles de l'Amérique. Il ſeroit d'autant plus aiſé d'y établir des Manufactures de ſucre, que les cannes viennent en perfection au Sénegal, d'où l'on pourroit en tirer facilement; & la plus grande partie de l'Iſle étant déja défrichée, les plantations s'y feroient ſans peine. Les Eſclaves qui ſont ſi chers en Amérique, ſe trouveroient ici à bon marché. On pourroit s'aſſurer la poſſeſſion tranquille du Pays, ſoit par un Traité avec les Biſſagos, ou par la voie de la force, en les châtiant s'ils entreprenoient de s'y oppoſer.

Brue mit quatre jours à faire le tour de l'Iſle. Quoique fatigué en retournant à ſes barques, il s'applaudit beaucoup d'un voyage qui le confirmoit dans la réſolution d'établir une Colonie à Bulam, ſemblable à celle de l'Iſle *das Vaccas*, ou *des Vaches*, ſur la côte d'Hiſpaniola. Suivant ſon calcul, l'Iſle de Bulam a huit ou dix lieues de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, cinq de largeur du Nord au Sud, & vingt-cinq ou trente de circonférence.

Brue en fait le tour par mer.

Après avoir fait ſes obſervations par terre, il entreprit d'en faire le tour ſur ſes barques, pour reconnoî-

BRUE. 1701.

tre parfaitement les bayes, les rocs, les ports & les profondeurs. Il partit avec des provisions fraîches, en suivant la même direction qu'il avoit prise pour venir. La sonde, qu'il n'abandonnoit pas, ne put lui faire trouver de passage entre l'Isle de Bulam & l'Isle Formosa. C'est un banc continuel, où le moindre vent met la mer dans une grande agitation. Il y envoya les Bissagos dans leur canot, avec la précaution d'en retenir quatre pour la sureté de deux Pilotes dont il les fit accompagner. Quoique la marée fût pleine, le canot toucha le fond dans plusieurs endroits, & les Négres furent obligés de se jetter dans l'eau pour le tirer au-travers des rocs sur une basse de la plus dure espece. Il rejoignit les barques à la Pointe Oüest de Formosa, où elles s'étoient rendues par un passage plus sûr. Les rocs continuent d'une pointe à l'autre, en formant un demi-cercle jusqu'à celle du Nord-Oüest dans l'Isle de Bulam. Cependant à la distance de deux cables de ces rocs, on trouve de l'eau depuis huit jusqu'à dix brasses.

Passage impossible entre Bulam & Formosa.

En avançant entre l'Isle de Bulam & celle des Bissagos, que les Portugais ont nommée l'Isle *das Gallinas*,

Isle des Bissagos ou das Gallinas.

parce qu'elle produit beaucoup de volaille, on rencontre un canal d'une lieue de large, qui a l'apparence d'une rue fort droite, & qui a cinq lieues de long au Sud-Eſt. Le fond eſt depuis douze juſqu'à trente-ſix braſſes. Entre les bancs & les baſſes qui commencent à la pointe de l'Iſle des Biſſagos, & qui continuent juſqu'à une Iſle deſerte qui eſt à l'Eſt-Sud-Eſt de Kaſnaback, on trouve au long du rivage, à deux cables de diſtance, un fond de gravier entre quatre & cinq braſſes. BRUE. 1701.

Les baſſes de l'Iſle de Bulam commencent à deux lieues de ſa pointe Nord-Oueſt. Cet eſpace forme la rade de l'Oueſt, qui n'eſt pas moins sûre & moins commode pour l'ancrage que celle de l'Eſt. Les bancs reparoiſſent & forment un angle droit, à deux lieues de la pointe de l'Iſle, par une ligne qui retourne & qui va ſe terminer à la pointe Sud-Sud-Eſt. Entre cette pointe des rocs & celle de Tombali au Continent, qui eſt habitée par les Négres *Nalous* ou *Anallus*, on découvre le plus grand bras de *Rio Grande*, qui a dans toutes ſes parties depuis vingt juſqu'à trente braſſes d'eau. Brue s'engagea dans ce bras, Bancs & baſſes.

BRUE. 1701.

entre la pointe des Nalous & celle de Troisfontaines. Rio Grande a deux lieues de largeur dans ce lieu. Après avoir coulé pendant quelques lieues à l'Eſt & à l'Oueſt, & fait un grand détour au Sud, il prend un autre cours au Nord-Eſt, juſqu'à ce qu'il ſoit diviſé en deux bras par l'Iſle de Biſague.

Rio Grande & ſes bords.

Tout le Pays aux deux côtés de cette riviere, eſt fort bien peuplé. Brue entendit pendant la nuit les tambours qui battoient dans chaque quartier, ſoit par ſimple amuſement, ſoit que les deux barques fuſſent ſuſpectes aux habitans, & qu'ils vouluſſent faire connoître qu'ils étoient ſur leurs gardes. Les bords de Rio Grande ſont couverts de gros arbres, qui firent naître aux Portugais la penſée d'y venir conſtruire des vaiſſeaux. Celui qu'on nomme *le Misheri*, donne d'excellentes planches, qui ſont fort aiſées à travailler, & qui ont la propriété d'être à l'épreuve des vers, non-ſeulement ſur cette côte où les vaiſſeaux s'en reſſentent beaucoup, mais encore dans toutes les parties de l'Afrique, de l'Europe, & de l'Amérique. La réſine onctueuſe dont cet arbre eſt rempli, a tant d'amertume, qu'on n'attribue pas ſa vertu à d'au-

tre cauſe. Il n'eſt pas fort haut, & rarement ſurpaſſe-t-il vingt ou vingt-deux pieds; mais il a le tronc d'une groſſeur ſurprenante.

Sur les bords des ruiſſeaux & dans les terrains marécageux, on trouve certains arbres d'une hauteur médiocre, qui reſſemblent par le bois & par les feuilles au Mahot de l'Amérique, dont l'écorce ſert au lieu d'étouppe pour calfater les vaiſſeaux. Les habitans au défaut de godron, qui leur manque ſouvent, emploient l'huile de palmier, mêlé avec de la glue vive, & bouillie juſqu'à la conſiſtence néceſſaire. Pour ſuppléer aux cables, la nature a donné au Pays certains roſeaux, nommés *Bumbus*, qui croiſſent dans les lieux marécageux. On les coupe, on les laiſſe rouir dans l'eau; après quoi les ayant bien battus pour en ſéparer les parties les plus groſſieres, on les file en corde. Ce qui manque au Pays, c'eſt du bois propre à faire des mâts. Le misheri eſt trop court, le palmier trop peſant, & tous les autres arbres trop faciles à ſe fendre; de ſorte qu'on eſt réduit à ſe ſervir du palmier: mais pour corriger ſa peſanteur, on n'y met pas de perroquets, & l'on fait généralement les

Ce qui manque au pays pour l'équipement des Vaiſſeaux.

BRUE. 1701.

mâts fort courts. Il eſt étrange que l'Iſle produiſant un ſi grand nombre de cocotiers, on ne s'y ſerve pas, comme aux Indes Orientales, des coſſes pour en faire des cordes.

Iſle de Biſague.

Après avoir paſſé l'Iſle de Biſaghe, d'où les Biſſagos ont peut-être tiré leur nom, Brue trouva une lieue plus loin, ſur la gauche, un *Marigot*, (81) ou une petite riviere, dans laquelle s'étant avancé l'eſpace d'une lieue, il arriva près de *Ghinala*, grand village habité depuis long-tems par les Portugais. Il y trouva un petit vaiſſeau Anglois de Sierra Leona, commandé par le Capitaine *Glick*, qui s'étoit marié dans ce Pays avec une riche Négreſſe. Outre une groſſe ſomme d'argent, elle lui avoit apporté la propriété d'une grande Iſle dans la riviere de Sierra Leona; & tandis qu'il faiſoit cultiver ſon bien par des eſclaves, il exerçoit un commerce avantageux ſur les côtes voiſines. Son vaiſſeau étoit un brigantin de 50 ou 60 tonneaux, conſtruit à Sierra Leona. A l'arrivée des François, il ſe hâta

Anglois marié avec une riche Négreſſe.

(81) Ce nom ſignifie proprement l'eau qui reſte dans les terres, lorſque la marée ſe retire; mais les François le donnent ſans diſtinction à toutes les rivieres qui ſont ſur cette côte.

de venir faire des civilités au Général. Le Signore *Patricio Pareſſe*, un des principaux habitans, ne fut pas moins empreſſé dans les ſiennes, & lui offrit ſa maiſon qu'il accepta. Cet honnête Afriquain étoit né d'un pere Hollandois & d'une Mulâtre Portugaiſe. Il étoit blanc, mais avec un cercle noirâtre autour des yeux, qu'il tenoit apparemment de ſa mere. Il avoit hérité la gravité du Portugal, & la propreté de la Hollande. Il étoit riche Sa maiſon étoit fort belle. A peine Brue y fut-il entré, qu'il y reçut la viſite du Chef des Portugais & de tous les *Fidalgos* du voiſinage, perſonnages fort remarquables par la longueur de leurs noms & de leurs titres. BRUE. 1701.

Le village de Ghinala eſt ſitué ſur la rive droite du Marigot ou de la riviere du même nom. Elle donne auſſi ſon nom au Royaume, qui porte également celui de Biafaras. Cette Région eſt conſidérable par le nombre des Portugais blancs, noirs, bazanés & mulâtres, qui y jouiſſent d'une fortune aiſée, & qui ſont aſſez bien logés. L'antichambre, qu'ils appellent *le Portique de leurs maiſons*, eſt agréable & fort bien meublé. Nul Situation de Ghinala.

BRUE. 1701.

Etranger ne pénetre plus loin dans un Pays où la jalousie est le vice général. Femmes & Maîtresses, tout est renfermé sous une même clef. A l'exception de ce point, les Portugais de Ghinala sont civils & complaisans. Brue employa trois jours à rendre ses visites, & à prendre des informations sur l'état du commerce.

Brue rend visite au Roi.

Il partit escorté de vingt hommes de sa suite & de plusieurs Gentilshommes Portugais, qui se firent honneur de l'accompagner l'espace d'une lieue, jusqu'à la Cour du Roi de Ghinala ou de Biafaras; car ce Monarque est également connu sous ces deux noms. Il le trouva informé de son approche, & déja prêt à le recevoir, sous un arbre qui est vis-à-vis de son enclos. Son habillement étoit un pagne noir, qui lui tomboit jusqu'au milieu des jambes, avec un manteau de la même couleur, des sandales noires, sans bas; & sur la tête un grand chapeau noir; de sorte qu'à la reserve de ses dents & de ses yeux, on n'appercevoit rien que de noir dans sa figure.

Civilités & offres qu'il reçoit de ce Prince.

Il reçut avec beaucoup de civilité le compliment & les présens du Général François, en lui touchant plusieurs fois la main, & l'assurant qu'il verroit

verroit volontiers des François dans ses Etats ; qu'il leur accorderoit une protection particuliere, & qu'il prendroit plus de plaisir à commercer avec eux qu'avec toute autre Nation ; qu'il leur donnoit la permission de s'établir dans les lieux qu'ils voudroient choisir, & d'y bâtir des Magasins & des enclos. Enfin Brue lui témoignant quelque desir de former un établissement dans l'Isle de Bulam, dont il n'ignoroit pas, lui dit-il, que le Domaine étoit à lui, il répondit que rien ne pouvoit lui être plus agréable que de voir les Bissagos ses ennemis chassés pour jamais de cette Isle ; qu'il en faisoit présent de tout son cœur aux François ; & que si cet espace de Pays ne leur suffisoit pas, il y joindroit volontiers d'autres terres du côté de Troisfontaines. Ensuite il examina curieusement les présens du Général ; & pour lui témoigner qu'il en étoit satisfait, il fit apporter du vin de palmier, dont il lui fit boire, après avoir bu lui-même à sa santé.

BRUE. 1701.

Il prit tant de plaisir dans sa conversation, qu'il parut chagrin de ne pouvoir le retenir quelques jours de plus à sa Cour. Il lui donna un dîner dans le goût du Pays ; c'est-à-dire, que

BRUE. 1701.

l'abondance y tint lieu de la délicateſſe. Cependant le riz étoit fort bien préparé ; & la volaille bouillie qu'on ſervit deſſus, étoit coupée en quartiers avec aſſez de propreté. Après le repas, Brue viſita le village, qu'il trouva fort grand. Le Pays aux environs lui parut délicieux. Les bananiers & les autres arbres dont les maiſons ſont entourées, les enclos de roſeaux, les haies d'épine, forment des perſpectives charmantes. La ſituation du village eſt ſur le bord d'une riviere médiocre, qui venant de l'Eſt va ſe jetter dans celle de Kurbali. Elle répand la fécondité dans un terroir déja riche & fertile, qui le deviendroit encore plus s'il étoit cultivé par d'autres mains. La cire, les eſclaves & l'yvoire y entretiennent un commerce conſidérable. Les élephans y ſont en grand nombre malgré les perſécutions des Négres, qui en aiment autant la chair que les dents.

Beauté du Pays.

Les François retournerent le ſoir à Ghinala, & prirent le reſte du jour pour ſe repoſer. Le lendemain Brue eut la curioſité de faire ſix lieues ſur la riviere, pour viſiter un village où l'excellence du bois porte divers Européens à faire conſtruire des vaiſ-

Lieu où les Européens conſtruiſent des Vaiſſeaux.

seaux. Il y en trouva un sur les chantiers, d'environ cent tonneaux. Le seul desavantage du Pays est de manquer de mâts. BRUE. 1701.

La plûpart des villages au long de la riviere sont habités par des Portugais, quelquefois entremêlés de Négres; mais on distingue aisément leurs maisons par la forme & la grandeur. Outre la cire, les esclaves & l'yvoire, le Pays produit pour le commerce de grands cuirs sechés, du coton, quelques plumes d'Autruche, & des gommes de différentes sortes. Il fournit même de l'or, qui vient des terres intérieures au Sud & à l'Est, mais sans qu'on connoisse autrement les lieux.

Commodité de Rio Grande pour le commerce.

Rio Grande est navigable jusqu'à cent cinquante lieues de son embouchure, du moins pour les barques & les autres petits bâtimens. Brue assure que si l'établissement de Bulam étoit une fois formé, & qu'on n'y laissât pas manquer les marchandises de l'Europe, on pourroit s'ouvrir un commerce fort étendu dans toutes ces Régions. Les Portugais de Bissao & des rivieres de *Gesves*, de Nunez, de Kurbali, de Rio Grande, &c. s'empresseroient d'y venir prendre les

BRUE. 1701.

commodités dont ils auroient besoin, & d'y apporter en vente ou en échange leurs propres richesses.

§. IV.

Voyage à Kazegut, une des Isles des Bissagos.

APrès avoir fait toutes les observations convenables à ses vûes, Brue revint à Bissao, où il trouva les édifices du Comptoir fort avancés. Comme il n'y avoit rien qui demandât nécessairement sa présence, il remonta aussi-tôt dans sa barque, pour visiter quelques Isles des Bissagos. On en compte treize ou quatorze, dont les principales & les plus fréquentées sont Kasnabak, las Gallinas, Kazegut, Karache, Aranghena, Papagago ou l'Isle des Perroquets, Formosa, Babachoka, Bissague, & Warange. Il y en a quelques autres moins connues, parce qu'elles sont peu fréquentées. Chacune de ces Isles est gouvernée par un Chef, qui est revêtu de l'autorité souveraine. Tous ces petits Monarques sont indépendans l'un de l'autre, & se font même souvent la guerre; mais ils s'unissent pour la faire sur le Continent aux Biafaras leurs anciens ennemis, qu'ils

Nombre des Isles des Bissagos.

ont chassés de l'Isle de Bulam. Leurs canots sont assez grands pour recevoir vingt-cinq ou trente hommes, avec des provisions & leurs armes, qui sont l'arc & le sabre.

BRUE. 1701.

Les Négres de ces Isles sont grands & robustes, quoique leurs alimens ordinaires soient le poisson, les coquillages, l'huile & les noix de palmier, & qu'ils aiment mieux vendre leur riz, leur maïz & leurs légumes aux Européens, que de les reserver pour leur usage. Ils sont Idolâtres, & d'une cruauté extrême pour leurs ennemis. Ils coupent la tête à ceux qu'ils tuent dans leurs guerres : ils emportent cette proie pour l'écorcher ; & faisant sécher la peau du crâne avec la chevelure, ils en ornent leurs maisons comme d'un trophée. Au moindre sujet de chagrin, ils tournent aussi facilement leur furie contre eux-mêmes. Ils se pendent, ils se noient, ils se jettent dans le premier précipice. Leurs Héros prennent la voie du poignard. Ils sont passionnés pour l'eau-de-vie. S'ils croient qu'un Vaisseau leur en apporte, ils se disputent l'honneur d'y arriver les premiers, & rien ne leur coûte pour se procurer cette chere liqueur. Alors le plus foible devient la

Qualités des habitans.

Leur passion pour l'eau-de-vie. A quoi elle les porte.

BRUE. 1701.

proie du plus fort. Dans ces occasions ils oublient les loix de la nature. Le pere vend ses enfans ; & si ceux-ci peuvent l'emporter par la force ou l'adresse, ils traitent de même leurs peres & leurs meres.

Formosa est la plus orientale de toutes leurs Isles, mais elle est inhabitée. Celles das Gallinas & de Kasnabak, qui sont situées à la tête des bancs & des basses qui environnent cette chaîne d'Isles, sont également fertiles & peuplées. L'eau fraîche y est en abondance. Les Côtes sont remplies de poisson & de coquillages. Avec un peu plus d'industrie pour cultiver leurs terres, les Habitans pourroient faire un commerce considérable, car le terroir est excellent dans toutes les Isles.

Description de Kazegut.

Kazegut est une des plus grandes & des plus fertiles. Elle est renfermée dans un cercle de bancs de sable & de basses, excepté aux deux pointes du Nord-Est & du Sud-Oueſt, où les Vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. On compte dix ou douze lieues depuis la pointe de Bernasel dans l'Isle de Bissao, jusqu'à la pointe Nord-Est de Kazegut, & cinq seulement jusqu'à celle de Saint Martin. En partant de

la pointe de Bernasel, il faut suivre de près l'Isle des Perroquets ; sans quoi les marées & les courans écartent beaucoup un Vaisseau, & l'obligent de louvoyer long-tems pour regagner ce qu'il a perdu. Les Habitans de Kazegut sont les plus civils de tous ces Insulaires, & doivent cet avantage au commerce. Mais il y a néanmoins des précautions nécessaires pour traiter avec eux. Brue qui en étoit bien informé les observa soigneusement. Lorsqu'il eut amaré sa Corvette, il fit arborer son pavillon & tirer une petite piece d'artillerie. Trois Bissagos, qui parurent aussi-tôt sur le rivage, firent connoître par des signes qu'ils souhaitoient d'être conduits à bord. On les prit dans l'Esquif. C'étoit un des Grands de l'Isle & des plus proches parens du Roi, accompagné de deux personnes de sa famille. Il n'avoit qu'un pagne autour de la ceinture, & un chapeau sur la tête. Ses cheveux étoient graissés d'huile de palmier, ce qui les faisoit paroître rouges. Il salua civilement Brue, en se découvrant la tête ; & l'ayant pris par la main, il lui demanda des nouvelles du sieur de la Fond, dont il avoit été l'ami particulier.

BRUE. 1701.

Brue y arrive. Seigneur Négre.

BRUE.

1701.

Cérémonie bizarre d'un Négre.

Tandis que le Général traitoit ce Seigneur Négre avec de l'eau-de-vie, on vit paroître un Canot chargé de cinq Insulaires, dont l'un étant monté à bord s'arrêta sur le tillac, en tenant un coq d'une main, & de l'autre un couteau. Il se mit à genoux devant Brue, sans prononcer un seul mot. Il y demeura une minute; & s'étant levé, il se tourna vers l'Est & coupa la gorge au coq. Ensuite s'étant remis à genoux, il fit tomber quelques gouttes de sang sur les pieds du Général. Il alla faire la même cérémonie au pied du mât & de la pompe; après quoi retournant vers le Général, il lui présenta son coq. Brue lui fit donner un verre d'eau-de-vie, & lui demanda la raison de cette conduite. Il répondit que les Habitans de son Pays regardoient les Blancs comme les Dieux de la mer; que le mât étoit une Divinité qui faisoit mouvoir le Vaisseau; & que la pompe étoit un miracle, puisqu'elle faisoit monter l'eau, dont la propriété naturelle étoit de descendre.

Brue renvoya le Seigneur Négre après lui avoir fait un présent. Comme la nuit s'approchoit, il remit sa descente au lendemain. Le premier

Insulaire qu'il rencontra sur le rivage fut ce même Seigneur, qui venoit au-devant de lui pour le conduire dans son habitation. Elle étoit à trois cens pas du rivage, bâtie à la maniere des Portugais, & blanchie en dehors, avec un porche ouvert, qui étoit environné de grands palmiers, & garnie de chaises de bois assez propres. Après quelques momens de conversation, le Négre conduisit Brue vers un édifice, qui étoit à cinquante pas de la maison, & que les François reconnurent avec beaucoup d'étonnement pour une Chapelle, qui avoit son autel, ses bancs, & même une cloche d'environ trente livres, suspendue près de la porte à un grand arbre. Le Seigneur Négre fit sonner la cloche, & dit à Brue qu'aimant les Chrétiens sans l'être lui-même, il avoit fait bâtir cette Chapelle pour l'usage de ceux qui pourroient venir dans l'Isle; & que si quelque Prêtre vouloit s'y établir avec lui, il s'engageoit à ne le laisser manquer de rien.

Maison d'un Seigneur de l'Isle.

Chapelle qu'il avoit bâtie sans être Chrétien.

Ensuite ils se rendirent ensemble à la maison, ou si l'on veut, au Palais du Roi, qui n'étoit éloigné que d'un mille. Ce Prince parut charmé de la visite qu'il recevoit du Général. C'é-

Visite que Brue rend au Roi de Kazegut.

BRUE. 1701.

toit un vénérable vieillard d'environ soixante-dix ans. Sa barbe étoit frisée, & presque blanche. Il avoit la bouche & les yeux agréables, & l'air majestueux. Son habillement n'étoit qu'un pagne & un chapeau. Il se découvrit pour saluer Brue; & lui ayant pris la main, en repétant plusieurs fois qu'il étoit le bien venu, il lui offrit la liberté de s'établir dans son Isle. Brue lui fit présent de quelques curiosités de l'Europe & de deux barils d'eau-de-vie. Sa maison n'étoit pas si commode que celle de son parent; mais elle ne manquoit ni de chaises ni de tables. Il retint le Général à dîner. Les mets furent de la volaille bouillie dans du riz, de la venaison, du mouton & du bœuf. Le vin de palmier étoit excellent, & l'eau-de-vie du Général ne fut pas épargnée. Ensuite le Roi proposa de fumer, & pressa Brue de se servir de sa pipe. Le tuyau n'avoit pas moins de cinq pieds de longueur, & la tête étoit assez grande pour contenir un quarteron de tabac. Elle étoit ornée de divers anneaux & d'autres bijoux de cuivre blanc. Le Roi fit présent au Général de deux cocqs; ce qui passe à Kazegut pour la plus haute marque de distinction, parce que cet

animal est consacré particulierement aux Divinités de l'Isle.

BRUE. 1701.

La longueur de Kazegut surpasse trois fois sa largeur. Le terroir est riche & bien cultivé. Il produit en abondance des lataniers, des palmiers, & des orangers, du maïz, du riz, des courges, des pois & d'autres especes de légumes. Brue remarqua près du Palais quarante ou cinquante Négres armés de sabres, qu'il prit pour la Garde du Roi. Kazegut, Karache, Kosnabak, & las Gallinas sont les seules Isles des Bissagos où le commerce soit sans péril pour les Etrangers. Dans toutes les autres, il faut être dans une défiance continuelle, & ne pas se hazarder témérairement au rivage. Les Portugais se sont repentis plusieurs fois d'avoir négligé les précautions. A bord même, c'est-à-dire sur son propre Vaisseau, un Etranger ne peut être trop sur ses gardes, particulierement dans les ténebres; & l'ancre doit être jettée dans un lieu, où l'on ne puisse pas craindre que la marée laisse jamais un moment le Vaisseau à sec. Brue donne des avis fort utiles pour la conduite qu'il faut tenir ensuite avec les Insulaires. Après avoir arboré les couleurs & tiré un

Propriétes de l'Isle.

BRUE.

1701.

Avis sur la maniere de se conduire avec les Insulaires.

coup de canon, il conseille d'envoyer au rivage un Interprete, avec des essais de marchandises, & une bouteille d'eau-de-vie pour le Roi ou le Chef de l'Isle. Pour cette députation, il recommande que la Chaloupe soit bien armée, & n'approche pas plus du rivage qu'il n'est nécessaire pour débarquer l'Interprete. Les Insulaires le reçoivent & le conduisent à leur Roi, qui se trouve souvent sur le bord de la mer, dans la foule de ses Sujets. Leurs complimens sont fort ennuyeux, & consistent à repéter mille fois, *bonjour*, *soyez le bien venu.* On convient néanmoins assez promptement du prix des Esclaves, de l'yvoire, & des autres marchandises. La Chaloupe ramene l'Interprete, qui rend compte de sa négociation. Si les Habitans ont des Esclaves ou d'autres biens à vendre, ils s'empressent bientôt de les amener à bord dans leurs Canots. C'est alors qu'il faut redoubler la garde, tenir l'Equipage sous les armes, & pointer même le canon, pour forcer les Négres d'entrer l'un après l'autre. Malgré le danger, il n'y a pas d'année où l'on ne tire de ces Isles trois ou quatre cens Esclaves, dont le prix est depuis quinze jusqu'à vingt barres; & ce com-

merce pourroit recevoir beaucoup d'augmentation s'il étoit bien ménagé. Les marchandiſes qui conviennent à ces Iſles ſont l'ambre jaune, les étoffes de laine jaunes & rouges, l'eau-de-vie en abondance, les ſonnettes, les armes-à-feu, ſur-tout pour la chaſſe; les paremens de lit rouges & jaunes, les étoffes de coton ou les pagnes, la vaiſſelle d'étain, les baſſins de cuivre, des toiles de différentes ſortes, & des grains de verre rouges & noirs.

BRUE. 1701.

Le Roi de Kazegut avoit eu de grands ſujets de plainte, qu'il promit d'oublier en faveur du Général Brue. En 1687, le ſieur de la Fond, qui étoit venu commercer dans ces Iſles, avoit perdu quelques marchandiſes par le pillage des Habitans. Pendant qu'il cherchoit à ſe vanger, il arriva ſur la Côte un Vaiſſeau de guerre François nommé le *Lion*, ſous le commandement du ſieur de Montiſier. Les deux Capitaines convinrent de piller l'Iſle, & débarquerent, dans cette vûe, deux cens hommes qui n'y trouverent aucune réſiſtance. Le Roi, qui ſe nommoit *Dukermenay*, ſe voyant ſurpris dans ſa maiſon, ſans eſpérance de pouvoir ſe ſauver par la fuite, prit le

Plaintes du Roi de Kazegut contre les François.

BRUE. 1701.

parti d'y mettre le feu de ſes propres mains & de ſe brûler vif. Les Négres ſe retirerent ſi promptement dans les montagnes, que de deux ou trois mille Habitans, il fut impoſſible aux François d'en prendre plus de dix ou douze. Le mauvais ſuccès de cette entrepriſe fit craindre à la Fond que le commerce ne fût interrompu pour jamais avec tous ces Peuples; mais il eut l'habileté de leur perſuader qu'il n'avoit pas eu de part au pillage, & qu'ils ne devoient en accuſer que les Corſaires.

Uſages des habitans de Kazegut.

Les Habitans de Kazegut, ſur-tout ceux qui ſont diſtingués par le rang ou les richeſſes, ſe frottent les cheveux d'huile de palmier; ce qui les fait paroître tout-à-fait rouges. Les femmes & les filles n'ont autour de la ceinture qu'une eſpece de frange épaiſſe, compoſée de roſeaux, qui leur tombent juſqu'aux genoux. Dans la ſaiſon du froid, elles en ont une autre qui leur couvre les épaules, & qui deſcend juſqu'à la ceinture. Quelques-unes en ajoutent une troiſiéme ſur la tête, qui pend juſqu'aux épaules. Rien n'eſt ſi comique que cette parure. Elles y joignent des bracelets de cuivre & d'étain aux bras & aux jambes. En général les deux ſexes ont la taille belle, les traits

BRUE. 1701.

du visage assez réguliers & la couleur du jais le plus brillant, sans avoir le nez plat, ni les levres trop grosses. L'esprit & la vivacité ne leur manquent pas. Il ne seroit pas difficile de les instruire dans toutes sortes d'arts, si leur indolence n'étoit un obstacle insurmontable; mais ils souffrent l'esclavage avec tant d'impatience, surtout hors de leur Patrie, qu'il est dangereux d'en avoir un grand nombre à bord. La Fond, après en avoir acheté plusieurs, avoit pris toutes sortes de précautions pour les tenir sous le joug, en les enchaînant deux à deux par le pied, & mettant des menotes aux plus vigoureux. Ils n'en trouverent pas moins le moyen d'arracher l'étoupe du Vaisseau, & l'eau pénétra si vîte, qu'il auroit coulé à fond si le Capitaine n'eût rencontré fort heureusement une vieille voile qui servit à boucher le trou. Le naturel fier & indomptable de ces Insulaires, & leur paresse obstinée, sont des vices si connus en Amérique, qu'on ne les y achette qu'avec de grandes précautions. Ils ne travaillent qu'à force de coups. Ils se dérobent souvent par la fuite, & quelquefois ils se détruisent eux-mêmes.

Leur paresse & leur fierté dans l'esclavage.

BRUE.

1701.

§. V.

Affaires de Biſſao.

Le Comptoir François s'acheve à Biſſao.

EN arrivant de Kazegut, le Général trouva ſes édifices preſqu'achevés. Le foſſé demandoit encore quelque travail; mais la haie étoit entierement plantée; & deux ou trois nuits paroiſſoient ſuffire pour la perfection de l'entrepriſe. Son premier ſoin fut de ſe rendre auprès de l'Empereur, qui le reçut avec de grands témoignages d'amitié & de nouvelles aſſurances de protection. Les femmes de ce Prince & les Seigneurs de la Cour lui firent mille offres de ſervice. Enfin dans cette occaſion, comme en 1723, lorſqu'il retourna au Sénegal avec la qualité de Directeur, toutes les apparences devoient lui perſuader que l'Empereur & ſes Peuples étoient de bonne-foi dans ſes intérêts.

Il ſe crut obligé de rendre une ſeconde viſite au Gouverneur Portugais, avec lequel il vivoit auſſi-bien qu'on pouvoit l'attendre de l'un & de l'autre dans l'oppoſition de leurs intérêts. Dom Rodrigo apprenant que Brue ſe propoſoit de loger dans ſon nouveau Comptoir, le preſſa de prendre un appartement dans le Fort. Il



Femmes de Kazegut en differents habits

s'en défendit, parce que le Fort étoit trop éloigné de ſes Bâtimens. Le Gouverneur lui offrit le Couvent des Cordeliers, que Brue refuſa par la même raiſon. Enfin il accepta un magaſin dont la ſituation lui parut plus commode, & les Portugais le firent auſſitôt meubler pour l'y recevoir. Le Dimanche ſuivant, Brue étant à la Meſſe avec le Gouverneur, qui l'y avoit invité, obſerva qu'une des peintures de l'autel portoit les Armes de la Compagnie Françoiſe, c'eſt à-dire *argent ſemé de fleurs de lys d'or*, avec deux Négres pour ſupport. Il les fit remarquer au Gouverneur, comme une preuve que ſa Nation avoit eu des Etabliſſemens dans l'Iſle avant les Portugais, ou du moins auſſi-tôt qu'eux, puiſque cette peinture paroiſſoit auſſi ancienne que l'Egliſe. Dom Rodrigo répondit qu'il n'entreprenoit pas de décider cette difficulté; mais il proteſta qu'un Empereur de Biſſao avoit envoyé ſon fils au Roi de Portugal, pour le reconnoître en qualité de Souverain, & s'étoit engagé par un Traité excluſif à recevoir les Portugais dans ſon Iſle, & à leur permettre d'y élever un Fort. Ce récit parut d'autant plus fabuleux à Brue, que le

Armoiries de la Compagnie Françoiſe dans l'Egliſe des Portugais.

Explications du Gouverneur.

BRUE. 1701.

Gouverneur ne put lui citer le tems dont il parloit, ni sous quels Rois de Portugal & de Bissao le Traité s'étoit conclu, ni même la date (82) de l'érection du Fort. Aussi n'abandonna-t-il pas le projet d'établir son commerce & de ruiner celui des Portugais.

Amitié politique entre les deux Chefs.

L'amitié fut entretenue extérieurement par des visites, des présens, & des festins mutuels. Cependant lorsque Brue fut à la veille de son départ, il reçut de la main d'un Officier du Fort une protestation formelle au nom

(82) On trouve dans la Gazette de Paris du mois de Novembre 1694 un article de Lisbonne en date du 26 Octobre, où l'on raconte qu'il étoit arrivé un Vaisseau de Kachao avec un Prince Négre nommé *Batonto*, fils de *Bacompoloco* Empereur de l'Isle de Bissao; que son pere l'avoit envoyé à la Cour de Portugal pour se faire baptiser; pour en amener des Missionnaires; pour demander la protection du Roi, & pour lui promettre la liberté de bâtir un Fort dans son Isle. La Gazette de la même Ville du 18 de Décembre, dit dans un autre article de Lisbonne du 9 Novembre, que ce jeune Prince avoit été baptisé dans la Chapelle du Château par Contarini, Nonce du Pape; que le Roi lui avoit servi de Parrein, l'avoit nommé *Emmanuel*, & lui avoit fait présent d'un joyau de 800 pistoles. *Voyez Barbot*, dans sa Description de la Guinée, p. 428. On ne peut contester ce fait; mais il paroit si peu que les Portugais eussent profité des offres du Prince, que *le Maire* dans son Voyage publié en 1694, déclare positivement qu'ils n'avoient point alors de Fort dans l'Isle de Bissao. Mais en quelque année qu'eût été bâti celui que Brue y trouva, le droit des François, qui portoit sur un Traité de commerce plus ancien, n'en pouvoit recevoir d'affoiblissement.

du Roi de Portugal contre l'Etabliſſement des François. Le parti qu'il prit, ſans rien changer à ſes politeſſes, fut de répondre par une contre-proteſtation datée à bord de l'*Anne*, dans la rade de Biſſao, le 16 d'Avril 1701. Malgré cette eſpece d'hoſtilité, les deux Chefs ne ceſſerent pas de ſe voir avec leurs civilités ordinaires, & convinrent de laiſſer la déciſion du différent aux deux Cours.

L'Empereur de Biſſao n'eut pas plutôt appris que Brue ſe diſpoſoit à partir, & lui faiſoit demander ſon audience de congé, qu'il ſe rendit avec toute ſa Cour au nouveau Comptoir. Les François allerent le recevoir à quelque diſtance, & le ſaluerent de toute l'artillerie de la Flotte. Ils lui rendirent tous les honneurs dont ils ne pouvoient craindre aucune conſéquence. L'Empereur demanda civilement à Brue s'il étoit ſatisfait de ſon établiſſement, en lui offrant la liberté de le changer ou de l'augmenter à ſon gré. Le Général lui fit des remercimens fort vifs, & lui marqua beaucoup de confiance à ſa protection. Entre pluſieurs préſens, il lui donna un bonnet de velours cramoiſi brodé d'or, que ce Prince mit auſſi-tôt ſur ſa tête.

L'Empereur viſite Brue.

BRUE.

1701.

Son habillement.

Il étoit vêtu fort bizarrement ce jour là. Ses hautes-chauſſes étoient un pagne fort long. Il portoit ſur le corps un manteau de gros drap ſans forme, ſous lequel on ne voyoit ni veſte ni chemiſe. Ce manteau étoit long, & par-derriere il avoit un capuchon qui pendoit juſqu'au milieu des épaules. Sa tête étoit couverte d'un grand chapeau noir à forme haute, ceint d'un ruban rouge, ſans ſa bordure ordinaire de corde de chanvre. Il avoit les pieds nuds; ce qui ne l'empêcha point de marcher dans cet état l'eſpace d'un quart de mille, juſqu'au Comptoir François. Il auroit pû venir à cheval; car à l'exception de la taille, qui eſt fort baſſe, il ſe trouve d'aſſez jolis chevaux dans l'Iſle. Mais il n'en avoit pas aſſez pour tout ſon train.

Brue prend congé de la Cour.

Brue ſe rendit à ſon Palais de campagne le 26 d'Avril, pour lui faire ſes derniers adieux. On ſervit des chaiſes au Général & à ſon cortege, ſous un arbre fort près de la porte de l'enclos. L'Empereur parut immédiatement, couvert, ſur ſon pagne, d'un manteau d'écarlate doublé de calico, avec un bonnet gris ſur la tête. Brue lui renouvella ſes remercimens pour toutes ſes faveurs, & lui préſenta le ſieur

Cartaing, qu'il laiſſoit pour Chef du Comptoir, avec ſix autres Facteurs qui devoient demeurer dans l'Iſle, & pour leſquels il lui demanda ſa protection. Elle lui fut accordée, avec des vœux pour le ſuccès de ſon voyage, & pour le plaiſir de le revoir. Le même jour une partie (83) des Courtiſans & des femmes de l'Empereur l'allerent complimenter ſur ſon départ & lui porterent des proviſions. Ils l'amuſerent par des danſes, au ſon des tambours Impériaux. Enfin ce Prince, qui marque tant de hauteur pour toutes les autres Nations, traita Brue avec des témoignages extraordinaires de conſidération.

Ordre qu'il met au Comptoir François.

Avec les Facteurs, Brue laiſſa dans le Comptoir un Chirurgien, deux Interpretes & quelques Laptots. Il leur donna une Barque, un Brigantin, une excellente Chaloupe, avec des Pilotes & des Matelots. Dans le Comptoir, il mit des armes, des munitions, des marchandiſes pour le commerce, & des proviſions de l'Europe. Il donna

(83) Les Portugais, pour flatter les Seigneurs de l'Iſle, leur avoient donné le nom de *Fidalgos*, qui ſignifie *Gentilshommes*. Les François ſe gardoient bien de leur refuſer ce titre, lorſqu'il étoit queſtion de ſe les attacher & d'aſſûrer leur protection au nouveau Comptoir.

BRUE. 1701.

au sieur Cartaing toutes les instructions qui pouvoient servir à regler sa conduite. Mais il le chargea particulierement de reconnoître avec soin les Côtes voisines; & si les Portugais abandonnoient leur Fort, comme on ne cessoit pas de le publier, il lui recommanda de s'en mettre en possession avant que les Négres pussent le détruire.

Politesses qu'il reçoit des Portugais à son départ.

Le 30 d'Avril, il se rendit dans le Fort, pour rendre ses dernieres civilités au Gouverneur. Il y fut reçu, comme il l'avoit toujours été, au son des instrumens militaires, & la garnison sous les armes. Dom Rodrigo alla au-devant de lui jusqu'à la porte extérieure. Après quelques complimens, Brue lui présenta les sept Officiers de la Compagnie, qui étoient destinés pour le Comptoir, en le priant de leur accorder son amitié jusqu'à la décision de leur différend. Elle lui fut promise; & Dom Rodrigo voulut l'accompagner jusqu'au Port. L'artillerie du Fort le salua de neuf coups à son embarquement. Comme il avoit envoyé devant lui ses deux plus grands Vaisseaux pour faire leur cargaison au Sénegal & à Gorée, il partit de Bissao avec ses trois prises & les petites Bar-

ques, fort satisfait du succès de son voyage.

BRUE. 1701.

Les civilités du Gouverneur Portugais, & la parole qu'il avoit donnée, d'attendre la décision de ses Maîtres en Europe, ne l'empêcherent pas d'employer secrettement toutes sortes d'artifices pour engager Brue à payer les dix pour cent, dont il s'attribuoit le droit sur les marchandises. Le Gouverneur Portugais de Kachao écrivit à Gorée, pour représenter au Général François, que c'étoit le moyen de vendre plus de marchandises en 15 jours qu'il ne pouvoit l'espérer dans une année. Il lui offrit même de rabatre quelque chose de ce droit, en lui rappellant que le Sieur la Fond avoit fait des profits considérables dans l'Isle de Bissao, parce qu'il ne s'étoit pas fait un scrupule de le payer. Il ajoutoit que le Roi son Maître lui ayant permis de commercer avec les Etrangers, il souhaitoit que les François vouluſſent saisir une si belle occasion, avant qu'il l'offrît aux Marchands d'Angleterre & de Hollande. Brue répondit qu'il ne manqueroit pas de communiquer ces propositions à sa Compagnie; quoique, suivant ses propres lumieres, il les trouvât préjudi-

Artifices qu'ils emploient pour le faire entrer dans leurs vûes.

Sa Réponſe.

BRUE.

1701.

ciables au commerce des François, & contraires à leurs priviléges : que l'exemple de la Fond n'étoit pas une raison qui leur pût faire abandonner leurs droits, parce qu'il s'étoit conduit en Négociant particulier, qui n'avoit en vûe que son propre intérêt. Bientôt le commerce des Portugais à Bissao tomba dans une décadence qui ne leur permit plus de fournir aux frais d'un Commandant & d'une garnison. Leur Magasinier fut rappellé ; & le Gouverneur de Kachao conseilla au Roi de Portugal d'abandonner & de raser le Fort. Brue se hâta d'en donner avis à sa Compagnie, qui écrivit aussi-tôt au Président Rouillé, Ambassadeur de France à la Cour de Portugal. En 1703, Brue se rendit lui-même à Lisbonne, & joignit ses instances à celles de l'Ambassadeur, pour obtenir du Ministere Portugais que le Fort fût vendu à la Compagnie Françoise. Mais la Cour de Lisbonne prit le parti de le faire démolir ; ce qui fut exécuté au mois d'Octobre de la même année.

Les Portugais abandonnent le Fort de Bissao.

Le Couvent appartenoit à l'Ordre de Saint François ; mais il avoit été rempli successivement par des Cordeliers, des Capucins & des Recollets. La Paroisse étoit gouvernée par des

BRUE.
1701.

des Prêtres Séculiers, qu'on y envoyoit de S. Jago; & s'ils venoient à manquer, c'étoient les Religieux du Couvent qui suppléoient à leurs fonctions. Ils n'étoient que trois pendant le séjour que Brue fit à Bissao. Mais quoique leur zele fût fort ardent, ils pensoient à se retirer, rebutés du champ stérile qu'ils avoient à cultiver. Le mauvais exemple des Blancs, leurs débauches & leurs vices, sont un obstacle presqu'invincible à la conversion des Négres. Cependant un Insulaire de quelque distinction se fit baptiser. Mais ayant bien-tôt renoncé à sa nouvelle Religion, il mourut sans aucun signe de pénitence. Ses parens ne laisserent pas d'apporter son corps à l'Eglise Portugaise. Les Recollets qui exerçoient alors l'Office de Curé refuserent de l'enterrer, à cause de son apostasie & de son impénitence finale; ce qui fit naître un tumulte qu'il ne fut pas aisé d'appaiser. Les amis du mort enterrerent le corps dans l'Eglise, malgré la résistance des Récollets, qui interrompirent le Service Divin, & regarderent l'Eglise comme profanée. Cette sévérité que les Portugais mêmes traiterent de contre-tems, rendit

Zele des Prêtres Catholiques dans cette Isle.

Différend des Insulaires avec les Recollets.

BRUE. 1701.

les Prêtres fort odieux dans l'Isle. Ils furent accablés de reproches par les Seigneurs Négres ; & la vengeance auroit été poussée plus loin, s'ils n'eussent été sous la protection du Roi de Portugal. Enfin le Vicaire Général de Kachao, allarmé pour les suites de cette affaire, envoya un Commissaire Ecclésiastique à Bissao pour terminer le différend. Après de longues délibérations, l'expédient auquel on s'arrêta, fut d'enlever secrettement le corps pendant la nuit, & de purifier l'Eglise par une nouvelle consécration. Mais cette démarche satisfit si peu les Récollets, qu'ils publierent un Manifeste pour justifier leur conduite. Ils accuserent d'irreligion tous les Chrétiens qui tenoient d'autres Chrétiens dans l'esclavage, quoique Négres & Barbares. Ils firent un crime de vendre des esclaves aux Anglois & aux Hollandois, parce qu'il n'y avoit point avec eux de sûreté pour l'exercice de la Religion. Ils s'emporterent ouvertement contre leurs Compatriotes, en leur reprochant d'arrêter par leurs irrégularités les progrès de la Foi Catholique. Ils firent répandre des copies de ce Mémoire en Espagne & en Portugal. En-

fin l'excès de leur zele les ayant fait chaſſer de Biſſao par les Négres & par les Portugais mêmes, qui les obligerent de s'embarquer dans un vaiſſeau de la Compagnie Françoiſe qui faiſoit voile à la Martinique, ils s'efforcerent de faire approuver leur conduite & leurs ſentimens aux Négocians François de cette Iſle. Mais le Gouverneur les pria de garder leur apologie pour eux-mêmes, & de ne pas ouvrir la bouche ſur cette matiere, pendant le ſéjour qu'ils devoient faire parmi les François en attendant l'occaſion de repaſſer dans leur patrie. Ils eurent des Cordeliers pour ſucceſſeurs à Biſſao.

BRUE. 1701. Les Recollets ſont chaſſés de l'Iſle. Leur manifeſte.

§. VI.

Voyage à Geves, avec une Deſcription hiſtorique & géographique des Pays & des Iſles juſqu'à Sierra Leona.

LA riviere de *Kaſamanza*, ou Kaſamanſa (84) eſt une branche de la Gambra. Son cours eſt fort long

(84) Ce nom lui vient de celui d'un Seigneur du Pays. Il ſemble que ſon vrai nom ſoit *Zamenée* ou *Jameni*, tiré de la Ville de *Jam* ou *Jamey* qui eſt fort loin ſur ſes bords. Du moins l'Auteur anonyme à la fin de le Maire, ne la nomme pas autrement, p. 124.

BRUE.

1701.

& fort rapide. Elle le prend entre les rivieres de *Saint-Juan* & de *San-Domingo*, dont la derniere eſt ſouvent nommée *Riviere de Kachao*, parce que cette Ville eſt ſituée ſur ſes bords.

Deux Forts Portugais ſur la riviere de Kaſamanſa.

Les Portugais ont deux petits Forts ſur la riviere de Kaſamanſa, tous deux ſur la rive droite en remontant. Le premier, qui n'eſt qu'à dix-huit ou vingt lieues de ſon embouchure, s'appelle *Zinkinchor*. Le ſecond, preſqu'à la même diſtance de l'autre, eſt ce même Fort de *Ghingin*, dont on a déja vû la deſcription dans le voyage de Kachao. Ces deux Places ne ſont proprement que des magaſins environnés d'un mur ou d'un enclos de terre garni de faſcines. Leur principale force conſiſte dans la difficulté de l'accès, à cauſe des marais & des arbres au milieu deſquels ils ſont ſitués, quoiqu'ils ſoient aſſez défendus par des légions de mouches qui ſuffiroient pour détruire une armée. C'eſt dans ce triſte ſéjour qu'on trouve dix ou douze miſérables bannis Portugais, avec deux ou trois pieces d'artillerie, pour exclure les autres Nations du commerce de cette Contrée. Les Portugais tirent annuellement de ces deux lieux cent ou cent vingt quintaux de

BRUE.

1701.

Commerce de cire.

cire jaune aux mois d'Avril, de Mai & de Juin. Lorsqu'ils ne peuvent la vendre aux Bâtimens étrangers qui s'approchent de la Côte, ils la transportent à *Sommers*, Village sur la gauche de leur riviere, d'où elle passe à Jereja, & de-là dans la Gambra. Quelquefois ils la portent à Kachao; mais c'est lorsqu'ils desespérent de trouver d'autres voies, parce qu'il y a des droits à payer au Gouverneur de cette Ville, & que ceux qui achettent la cire, en baissent d'autant plus le prix qu'ils ne peuvent trouver autrement de profit à la revendre.

Royaume de Cabo.

A cent cinquante lieues de son embouchure, la riviere de Kasamansa forme, en tournant, un coude qui donne le nom de *Cabo* à un grand Royaume voisin. Il étoit gouverné au commencement de notre siecle par un Roi Négre nommé *Briam Mansare*, qui vivoit avec plus de faste que tous les autres Princes de la même Côte. Sa Cour étoit nombreuse. Il se faisoit servir dans de la vaisselle*** (85), dont il avoit jusqu'à quatre mille marcs. Il

(85) L'Auteur ayant omis la qualité du métal, on n'ose y suppléer, quoique ce soit apparemment de l'or; cela est même assez confirmé quelques lignes plus bas par le présent d'or que le Roi fait aux Etrangers.

BRUE. 1701.

entretenoit conſtamment ſix ou ſept mille hommes bien armés, avec leſquels il tenoit ſes voiſins dans la ſoumiſſion, & les forçoit de lui payer un tribut. La police étoit ſi bien établie dans ſes Etats, que les Négocians auroient pû laiſſer ſans crainte leurs marchandiſes ſur le grand chemin. A force de Loix, & par la rigueur de l'exécution, il avoit corrigé dans ſes Sujets le penchant au vol, qui eſt un vice comme naturel aux Négres. Jamais ſes eſclaves n'étoient enchaînés. Lorſqu'ils avoient reçu la marque du Marchand, il ne falloit plus craindre de les perdre par la fuite, tant la garde étoit exacte ſur les frontieres, & la diſcipline rigoureuſe dans le Gouvernement. Ce Prince faiſoit chaque année avec les Portugais un commerce de ſix cens eſclaves, à quinze ou dix-huit barres (86) par tête en différentes eſpeces de marchandiſes, telles que des armes-à-feu, des ſabres courbés avec de belles poignées, des ſelles de France, des fauteuils de velours, & d'autres meubles, de la fenouillette de l'Iſle de Rhé, de l'eau de

Bonnes qualités du Roi. Excellence de ſon Gouvernement.

(86) Le mot de barre eſt une évaluation imaginaire de marchandiſes, qui ſert de regle pour le commerce. Elle a deja été expliquée.

canelle, du rossolis, &c. Lorsqu'il recevoit la visite de quelque Blanc, il le faisoit défrayer dès l'entrée de ses Etats ; & ses Sujets ne pouvoient rien exiger d'un étranger, sous peine d'être vendus pour l'esclavage. Il étoit toujours prêt à donner audience. A la vérité on étoit obligé, pour l'obtenir, de lui faire un présent de la valeur de trois esclaves ; mais il rendoit toujours plus qu'il n'avoit reçu. Ces civilités continuoient jusqu'à ce que l'étranger eût disposé de ses marchandises. Alors si dans son audience de congé il demandoit au Roi un présent pour sa femme, ce Prince ne manquoit jamais de donner un esclave ou deux marcs d'or. Il mourut en 1705, également regretté de ses peuples & des étrangers.

Sa générosité pour les Etrangers.

L'Isle de *Bussi*, *Busi* ou *Boissisi*, est située à l'Est de Bissao. Elle en est séparée par un canal large & profond, dont l'entrée, du côté du Sud, est devenue fort dangereuse par deux basses qui se sont formées à l'embouchure. C'est tout ce qu'on a pû découvrir de cette Isle ; parce que ses habitans, qui sont Papels, comme ceux de Bissao, ont le caractere si farouche & si méchant, qu'on n'ose se fier à leur commerce.

Isle de Bussi. Férocité de ses habitans.

BRUE. 1701.

Cependant on tire d'eux quelques beſtiaux & des noix de palmier, qu'on fait ſervir à la nourriture des eſclaves, après en avoir exprimé l'huile. Cinq barils de ces noix ne coûtent que deux barres en grains de verre. Leurs bœufs reviennent à quatre ou cinq barres.

Ses deux Ports.

L'Isle de Buſſi a deux Ports, où l'ancrage eſt ſûr & commode. Celui du Nord porte le nom de *Vieux-Port*, & l'autre celui de *Port-neuf*. On n'y peut trop apporter de précaution contre la ſurpriſe & la fraude. La plus ſûre eſt de ne recevoir qu'un Canot à la fois, & de faire feu ſur les autres, s'ils ne ſe retirent pas après avoir été avertis.

Canton des Négres nommés *Balantes*.

Au Nord de l'Isle de Buſſi, de l'autre côté du canal ou de la riviere de Geves, on trouve un canton de dix ou douze lieues de longueur, habité par des Négres nommés *Balantes*, qui n'ont aucune correſpondance avec leurs voiſins, & qui ne ſouffrent pas que les étrangers pénetrent dans leur Pays.

Singularité de cette Nation.

Ils ne contractent leurs alliances qu'entr'eux, ſans ſe relâcher jamais de cette loi pour les mariages. Leur Religion eſt l'idolâtrie; & leur Gouvernement une eſpece de République, dont le Conſeil eſt compoſé des Anciens. Ils ne font aucun eſclave dans

leur Pays ; mais ils sont méchans à l'excès pour leurs voisins ; & comme ils cherchent souvent leur proie, ils ont surpris plusieurs Barques Portugaises. Dans ces occasions ils ne font pas de quartier aux Blancs. Pour les Négres, ils les vendent à leurs voisins, ou les échangent pour des bestiaux. Leurs armes sont le sabre, la zagaye & les fleches. Ils eurent la hardiesse le 23 d'Avril 1700, d'attaquer un Brigantin François de quatre pieces de canon. Ils l'environnerent avec trente-cinq Canots, dont chacun ne portoit pas moins de quarante hommes. Heureusement les François, à la vûe de cette Flotte, eurent le tems de se couvrir d'un double mur de peaux de bœufs, qui les garantit de la premiere grêle des fleches. Les Négres tenterent plusieurs fois d'aborder le Brigantin ; mais le Capitaine François fit un usage si bien entendu de son artillerie, que prenant plusieurs files de Canots avec sa mitraille, il en détruisit une grande partie. Le combat dura néanmoins plus de six heures ; & rien ne peut être comparé à la furie des Sauvages. Enfin leur courage diminuant avec le nombre, ils se retirerent en marquant par des cris effroya-

BRUE. 1701.

Elle attaque un Brigantin François.

BRUE. 1701.

bles la grandeur de leur perte & leur consternation.

C'est l'opinion commune du Pays, que les Balantes ont des mines d'or dans leur terroir, & qu'ils n'ont pas d'autre raison pour en interdire l'entrée aux étrangers. Cette persuasion est fondée sur deux ou trois argumens. 1°. Que les Portugais ayant acheté d'eux de la volaille sur cette Côte, ont trouvé de l'or dans presque tous les gesiers. 2°. Que ces Peuples payent en or leur tribut annuel au Roi de Kasamansa, dont le territoire est entre la riviere de ce nom & celle de Geves. 3°. Que leur or est différent de celui de Galam & de Tomba-Aura, quoique les Madingos n'ayent aucun commerce avec eux.

Raisons qui font croire qu'elle a des mines d'or.

Quant à la premiere raison, quoique les François n'ayent jamais trouvé d'or dans la volaille de cette contrée, parce qu'elle leur venoit peut-être d'un autre canton, les Portugais étoient si persuadés de la vérité du fait, que s'étant assemblés à Bissao au mois de Juillet 1695, ils partirent avec trois cens Négres pour la conquête de la Toison d'or, & débarquerent sans opposition. Mais comme on étoit alors au milieu de la saison des pluies,

leurs armes & leurs munitions furent si mouillées, qu'elle se trouverent hors d'état de servir. Ils furent attaqués par les Balantes, & repoussés avec beaucoup de résolution jusqu'à leurs Barques, en laissant à leurs ennemis une bonne partie de leur bagage & de leurs Négres auxiliaires. BRUE. 1701.

Les Balantes sont laborieux, autant du moins qu'on en peut juger par cette partie de leur Côte qu'on découvre de la mer; car aucun Voyageur n'a pénétré assez loin pour en donner la description. S'ils font quelque commerce avec leurs voisins, il ne consiste qu'en riz, en maïz, en légumes, en bestiaux, & en volaille. On juge de la fertilité de leur terroir par l'abondance de leur volaille & de leurs bestiaux.

Embouchure de Rio-San-Domingo, & ses difficultés.

Rio San Domingo, autrement nommé *la Riviere de Kachao*, a son embouchure à trois lieues au Sud de celle de Kasamansa. L'accès en est difficile. Après avoir doublé le Cap Rouge (Cabo Roxo) qui est à onze degrés trente-six minutes de latitude du Nord, il faut mouiller sur quatorze ou quinze brasses à deux lieues de ce Cap, Nord & Sud. On envoie de-là sa Chaloupe, pour observer l'état pré-

BRUE. 1701.

sent de la riviere ; parce qu'une partie des rocs & des basses se faisant voir à découvert dans les basses marées, on juge plus aisément du péril. On doit passer fort près de ceux du Nord, si l'on veut éviter ceux du Sud, qui sont les plus dangereux. Ces bancs ont environ trois lieues de longueur. Il ne faut pas espérer d'y pouvoir louvoyer, parce que le canal n'a qu'une demi-lieue de large. Lorsqu'on a mis au Nord & Sud un gros arbre qu'on a nommé l'*arbre couronné*, pour la forme de ses branches, on peut s'avancer droit vers la riviere, sans s'embarrasser des battemens de la marée, que ceux qui connoissent mal ce lieu, peuvent prendre pour autant d'écueils, & qui leur feroient chercher des dangers réels pour en éviter d'imaginaires.

Commerce de Kachao & de Farim.

Kachao, Colonie Portugaise, dont on a déja vû la description, est située sur la rive droite de la riviere, à 20 lieues de son embouchure. Il s'y fait annuellement un commerce de deux ou trois cens esclaves, à trente barres par tête; de cent quintaux de cire, à seize barres le quintal; & d'autant d'yvoire, à dix-huit barres le quintal.

Farim est un autre Marché sur la ri-

ve droite, c'eſt-à-dire au Sud de Rio San Domingo. Cette Ville eſt environ 45 lieues au-deſſus de Kachao, & n'a gueres que la moitié du même commerce. BRUE. 1701.

Mais revenant à l'embouchure de Rio-San-Domingo, on trouve entre ſa rive Sud & le canal de Geves, un Village nommé *le Bot*, où le riz eſt excellent & dans une extrême abondance. On l'achette avec de l'ambre jaune, des criſtaux, du fer, des ſabres, du cuivre & de l'étain, des baſſins, des ſonnettes de différentes grandeurs, des couteaux, & d'autres ſortes de mercerie. On remarque avec étonnement dans la riviere de Rio-San-Domingo, que les *Caymans* ou les crocodiles, qui ſont ordinairement des animaux ſi terribles, ne nuiſent ici à perſonne. Il eſt certain, dit l'Auteur, que les enfans en font leur jouet, juſqu'à leur monter ſur le dos, & les battre même, ſans en recevoir aucune marque de reſſentiment. Cette douceur leur vient peut-être du ſoin que les habitans prennent de les nourrir & de les bien traiter. Dans toutes les autres parties de l'Afrique ils ſe jettent indifféremment ſur les hommes & ſur les animaux. Cependant il ſe trouve des Négres aſſez

Le Bot, Village.

Crocodiles privés.

BRUE. 1701.

hardis pour les attaquer à coups de poignards. Un Laptot du Fort Saint-Louis s'en faisoit tous les jours un amusement qui lui avoit long-tems réussi; mais il reçut enfin tant de blessures dans ce combat, que sans le secours de ses compagnons, il auroit perdu la vie entre les dents du monstre.

Bole, Village.

Un peu au-dessus du Bot, & du même côté sur la riviere de Geves, au Nord de Bissao, est le Village de *Bole*, où les habitans donnent du maïz & des bœufs pour du fer, du cuivre, des bassins, des grains de verre noir, des couteaux, & du cristal. Le baril de maïz écossé se vend quatre barres; & le plus gros bœuf ne passe pas le même prix. Ces Négres sont Papels, & font un commerce assez considérable. La riviere de Geves est au Nord-Nord-Est de l'Isle de Bissao. Ses habitans sont Biafaras & Mandingos; les premiers Idolâtres, & ceux-ci Mahométans.

Fort Portugais.

Les Portugais ont un Comptoir dans ce canton, avec un Officier qu'ils appellent *Sergent*. Ils y ont aussi une Eglise, desservie par deux ou trois Prêtres.

Rapidité de la riviere de Geves.

La riviere de Geves est extrêmement rapide. Outre la pente du canal, on attribue la vîtesse de son cours à

l'irrégularité de la marée, qui après avoir employé six heures à monter, descend en trois heures, & quelquefois plus vîte, avec une si furieuse violence, que les vagues s'élevent comme autant de montagnes. Il est à propos de jetter l'ancre de maniere qu'on soit toujours à flot, & que les Bâtimens obéissent aux mouvemens de la marée. On emploie dix marées pour se rendre de Bissao à Geves. Les Barques qui sont destinées pour ce voyage, ne doivent prendre que quatre pieds d'eau. Elles ne peuvent partir que depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Septembre, c'est-à-dire pendant que la riviere est accessible; car depuis Octobre jusqu'au mois de Janvier, les marées sont si fortes, que la navigation est trop dangereuse, sur-tout lorsqu'il n'y a pas d'espérance d'être aidé sur les rives.

Description de la Ville de Geves.

La Ville ou le Village de Geves, contient environ quatre mille ames, entre lesquelles on compte quatre ou cinq familles de Blancs. Tout le reste est noir ou bazané, & n'en prend pas moins le nom de Portugais; mais sans autre garant que leur parole. Geves est située sur une éminence, & n'a pas

BRUE. 1701.

de mur ni d'enclos. Les maisons sont de terre, blanchies en dehors & couvertes de paille. L'Eglise paroissiale est fort belle. C'est un Prêtre mulâtre de Saint-Jago qui exerce les fonctions de Curé. Autrefois les environs de la Ville étoient fort bien cultivés ; mais les terres sont à présent fort négligées, & les habitans tirent leurs provisions des Villages voisins. Années communes, il s'y fait un commerce de deux cens cinquante esclaves, à trente barres par tête ; de quatre-vingt ou cent quintaux de cire, à seize barres le quintal ; d'autant d'yvoire, à dix-huit barres ; & de quatre ou cinq cens *guluzans* ou pagnes communs, qui se donnent pour une paire de cordes, ou pour une pinte & demie d'eau-de-vie. Ces guluzans sont absolument nécessaires pour le commerce des Bissagos & de la plûpart des Négres. Comme ils se vendent sur le pied de trois livres piece, il y auroit peu de profit sur cette vente, si l'évaluation commune de l'eau-de-vie n'étoit à quarante sols la pinte.

Son commerce.

Réflexions sur les moyens de l'étendre.

La meilleure voie & la plus sûre pour étendre ici le commerce, seroit d'avoir un grand nombre de petites Barques qui fussent répandues conti-

nuellement dans les Marigots & dans les autres lieux où les Négres se présentent. On pourroit faire un établissement fort avantageux avec deux Facteurs & quelques Gromettes au Village de Malanpagne, qui est vis-à-vis celui de Geves. Ce Pays est habité par les Biafaras, dont le Souverain se nomme *Tamba*. Celui qui occupoit alors le Trône, étoit un Prince des plus affables de cette Côte, porté d'inclination pour les Blancs, sur-tout pour les François. La Compagnie Françoise emploie dans ses Comptoirs, & pour le service de ses Barques un grand nombre de Gromettes, dont elle tire beaucoup d'avantage. Les uns servent d'Interpretes. Ceux qui ont plus de lumieres & d'habileté, sont chargés du commerce intérieur pour la cire, l'yvoire, l'or, & les esclaves. Outre leurs gages, elle leur accorde un certain profit sur les marchandises. De cette maniere elle est sûre que tout ce qu'elle achette, est de la premiere main; & son profit est de cent pour cent. Lorsque ces Facteurs Négres ont rassemblé dequoi charger une Barque ou deux, la Compagnie leur envoie de nouvelles marchandises pour remplir leurs Magasins, &

BRUE. 1701.

fait transporter celles qu'ils ont achetées.

Malenpagne. Mal Formosa.

Dix-sept lieues au-dessus de Malenpagne, on trouve un Village nommé *Mal Formosa* (87), dont le terroir produit les plus beaux arbres du monde pour la construction des Vaisseaux. Il est facile de les couper & de les transporter à bord. Le Chef du Village donneroit la moitié de sa Forêt pour un baril d'eau-de-vie.

Gonfede.

Après avoir tourné le coude, pour entrer dans la véritable embouchure de la riviere de Geves, qui a son cours au Nord-Est, on découvre sur la rive droite un Village nommé *Gonfede*, habité par les Biafaras civilisés, qui font un commerce assez considérable de millet, de riz, d'yvoire, de bestiaux, & d'Esclaves. Plus au Sud du même coude, dans un grand Marigot, qui se nomme *Riviere de Dongol*, & qui est plutôt un bras de Mer, ou une Baye qui sépare du Continent la Peninsule des Biafaras, on voit le Village de *Golli*, où l'on achette des Esclaves, depuis dix jusqu'à quinze barres par tête, de l'yvoire à huit ou dix barres le quintal, & des guluzans

Riviere de Dongol.

Golli.

(87) Il y a de l'apparence que c'est plutôt Matta Formosa, à l'embouchure de Rio San-Domingo.

pour une pinte & demie d'eau-de-vie. Mais c'eſt à condition que votre commerce ſe borne aux Négres du Canton ; car s'ils apprennent que vous ayez quelque relation avec les Portugais qui s'y ſont établis, ils font monter le prix des Eſclaves juſqu'à trente barres, & celui du quintal d'yvoire à dix-huit. Les Négres Biafaras de Golli ſont d'un naturel aſſez doux, & l'on peut traiter ſûrement avec eux ſur le rivage. Cependant il ne faut jamais perdre les marchandiſes de vûe ; car l'occaſion les porte quelquefois à tromper. BRUE. 1701.

Le Village de *Kurbaly* donne ſon nom à la riviere qui paſſe au long de ſon enclos, & qui venant de l'Eſt va ſe perdre dans celle de Geves. Ses bords ſont fort unis des deux côtés, & cultivés avec beaucoup de ſoin. Mais les Habitans ſont obligés de veiller nuit & jour, pour garantir leurs plantations des éléphans & des chevaux marins. Cette riviere de Kurbaly conduit dans un Village où le Roi de Ghinala fait quelquefois ſa réſidence. Il eſt fort commun de voir dans le Pays des troupeaux de quarante ou cinquante éléphans. Lorſqu'ils ſont couchés dans la fange, Village & riviere de Kurbaly.

Abondance des éléphans.

BRUE. 1701.

pour s'y rafraîchir, ils ne jettent pas les yeux sur les passans, & l'on n'a pas d'exemple qu'ils ayent jamais attaqué personne, à moins qu'on ne fasse feu sur eux & qu'on ne les irrite par quelque blessure; car ils deviennent alors des ennemis si dangereux, qu'il est fort difficile de leur échaper. Mais si l'on parvient à les effrayer assez pour leur faire prendre le parti de se retirer, ils le font avec beaucoup de lenteur. Ils regardent fixement ceux qui troublent leur repos; & jettant deux ou trois cris, ils continuent leur marche.

Quelques Matelots François remontant la riviere dans une Barque, virent un éléphant si embarrassé dans la fange, qu'ils se promirent d'en faire aisément leur proie. Comme ils ne pouvoient s'en approcher assez pour le tuer, leurs balles ne servirent qu'à le mettre en fureur. Ne pouvant aussi s'avancer vers eux, il n'eût pas d'autre moyen pour se venger, que de remplir sa trompe d'eau bourbeuse, & de leur en lancer une si grosse pluie qu'elle faillit de les abîmer dans leur Barque. Ils furent contraints de se retirer; & la marée qui revint bientôt, mit l'éléphant en état de regagner la rive à la nage.

BRUE. 1701.

Les chevaux marins sont en nombre prodigieux dans toutes ces rivieres, comme dans celle du Sénegal & de Gambra; mais ils ne causent nulle part tant de desordre qu'entre celles de Kasamansa & de Sierra-Leona. Les plantations de riz & de maïz que les Négres ont dans les cantons marécageux, sont exposées à des ravages continuels, si la garde ne s'y fait nuit & jour. Cependant ils sont plus timides & plus aisés à chasser que les éléphans. Au moindre bruit, ils regagnent la riviere, où ils plongent d'abord la tête; & se relevant ensuite sur la surface, ils secouent les oreilles, & poussent deux ou trois cris si hauts, qu'ils peuvent être entendus d'une lieue.

Chevaux marins & leurs ravages.

Il se trouve quantité de Portugais établis sur les deux rives de la riviere de Kurbaly. Leur occupation pendant tout le jour est de demeurer assis sur des nattes à l'entrée de leurs maisons, sans autre habillement que leur chemise & des hautes-chausses, & d'y passer le tems à discourir & à fumer. Ils se promenent rarement. Ils ne chassent jamais. Enfin ils paroissent avoir renoncé à toutes sortes d'exercices. Après avoir mangé du Kola, ils boi-

Portugais établis à Kurbaly.

BRUE. 1701.

vent de l'eau, que l'amertume de cette noix leur fait trouver plus agréable. Ils ne laissent pas de faire un commerce considérable sur la riviere, par le ministere de leurs Gromettes. On y voit sans cesse descendre & monter leurs Canots, quoque la marée soit si violente, qu'elle s'approche avec un bruit horrible & qu'elle arrive en un moment. Il s'y trouve des serpens d'une grandeur prodigieuse. On en a vu de vingt cinq & trente pieds de long. On assure même qu'ils sont capables d'avaller un bœuf entier, à la seule exception des cornes. Mais comme ces récits viennent des Portugais, ils sont d'autant plus suspects, qu'on n'ignore pas que la nature apprend aux serpens, lorsqu'ils dévorent quelque animal, à commencer par la tête. Ainsi, dire qu'ils ne peuvent avaller les cornes d'un bœuf, c'est donner lieu de conclure qu'ils ne nuisent pas plus au corps.

Fausse idée sur les serpens.

Pendant le voyage que Brue fit à Geves, la mort y enleva le Capitaine *Manuel Alvas*, Gouverneur de cette Ville pour le Roi de Portugal. C'étoit un Chrétien Négre, Chevalier de l'Ordre de Christ, & le plus généreux Cavalier du Pays; qualité rare

parmi les Négres, & qu'il portoit si loin, qu'outre l'accueil agréable qu'il faisoit aux Etrangers, personne ne sortoit de sa maison sans avoir reçu de lui un petit présent d'or, plus ou moins considérable, suivant la qualité de ses Hôtes. Brue, en arrivant dans la Ville, ne manqua point d'aller faire ses complimens de condoléance à la veuve & aux enfans du mort. Aussi-tôt qu'il parut à la porte de la maison, les Pleureuses gagées pour cette cérémonie, commencerent leurs lamentations, comme si le Gouverneur eût expiré le même jour. BRUE. 1701.

Les usages des Portugais & des Négres sont à peu près les mêmes à la mort des Chefs d'une famille. Il seroit difficile de juger laquelle des deux Nations emprunte les siens de l'autre. Lorsque la principale personne d'une maison a rendu l'ame, toutes les femmes du voisinage s'assemblent; & si le nombre n'en est pas assez grand, on en prend d'autres à gages. Ces femmes tiennent compagnie pendant quelque tems à la femme & aux enfans du mort, & font leurs gémissemens en cadence. Ces cris funebres, accompagnés de soupirs & de larmes, sont capables de toucher vivement ceux

Cérémonies funébres communes aux Portugais & aux Négres.

BRUE. 1701.

qui ne les prendroient pas pour de simples grimaces. A la fin de chaque scene, on sert aux Pleureuses de l'eau-de-vie & du vin de palmier, qu'elles boivent d'aussi bonne grace que si elles n'avoient fait que rire pendant tout le jour. Elles se réjouissent ainsi jusqu'à l'arrivée de quelques nouveaux spectateurs, devant lesquels cette comédie recommence.

Les enfans du Capitaine Manuel étoient assis sur des nattes, en deuil profond, avec tous leurs parens autour d'eux. Lorsque Brue leur eut fait son compliment, il s'assit près d'eux, & pendant quelques momens il regna dans la compagnie un profond silence. Ensuite on servit du vin de palmier. Tous les assistans en bûrent quelques verres; après quoi la conversation tourna sur les nouvelles, tandis que les Pleureuses, qui étoient dans une chambre voisine avec la veuve, crioient de toutes leurs forces, bûvant dans les intervalles & récitant les grandes actions du mort. Après avoir assisté une heure entiere à cette triste cérémonie, Brue se leva & fut conduit à la porte par les Parens; car l'usage oblige les enfans de demeurer sur leur natte, dans la même posture, c'est-

c'est-à-dire, à demi étendus, & la tête appuyée sur le bras.

BRUE. 1701.

Brue fut invité aux Obsèques du Capitaine. Tous les Portugais du canton y assistèrent en habits longs, avec leurs longues épées & leurs poignards. On avoit placé devant la maison du Mort huit petites pieces de canon, dont on fit une décharge au départ du Convoi. On continua de tirer successivement chaque piece, à mesure que la Procession défiloit. Après l'Enterrement on fit encore une décharge générale. Ensuite le cortege étant retourné à la maison, on y distribua du vin de palmier, & tout le monde se retira.

Brue accepte un logement chez Dom Francisco Collea.

Le Capitaine Manuel avoit toujours donné un appartement dans sa maison aux Facteurs François que leurs affaires amenoient à Geves. Mais l'état de sa famille ne permettoit pas au Général d'en attendre cette civilité. Un Officier Portugais, nommé Dom *Francisco Collea*, le fit prier d'accepter un logement près de sa maison. Il profita de cette offre; mais ayant cru devoir une visite à son Hôte, il fut surpris en approchant de sa maison d'entendre des cris si aigus, que s'il avoit distingué plus d'une voix, il les auroit pris

BRUE.

1701.

Etat où il le trouve.

pour quelque nouvelle cérémonie d'Enterrement. Etant entré, il trouva un grand homme maigre, dans un Hamac, ou un Branle, qui faisoit une pénitence forcée pour les péchés de sa jeunesse. Sa femme, qui étoit une Négresse du Pays, ne manquoit ni d'agrémens ni de politesse. Elle avoit préparé l'appartement du Général avec autant de propreté qu'elle avoit pû, c'est-à-dire, qu'elle y avoit mis un branle, des chaises, des nattes, une table, du bois & de l'eau, & qu'elle y avoit laissé des domestiques pour lui faire son souper. Heureusement, il avoit apporté des provisions & du linge, parce qu'il s'étoit attendu à n'en pas trouver aisément dans la Ville. C'est un embarras extrême lorsqu'il faut se procurer un chevreau ou quelques poulets. Les Portugais, qui sont établis depuis long-tems dans un Pays si fertile & si capable de culture, se laissent manquer des choses les plus nécessaires à la vie, & se traitent plus misérablement que les Négres.

Tempérance forcée des Portugais.

Cette disette générale de provisions les force à la tempérance. Leur nourriture la plus ordinaire, est la chair des chevaux marins; viande, qui

avec l'apparence du bœuf, n'a qu'un goût sauvage de poisson. Ils n'ont gueres d'autre vin que celui de palmier, ni d'autres liqueurs que le *Rum*. Encore leur Rum est-il si fort & d'une odeur si desagréable, que dans les Isles voisines, il n'y a que les Négres & la plus vile populace qui en veuille faire usage. La chasse pourroit suppléer au défaut de la volaille & des bestiaux, car le Pays est rempli de singes, de gazelles, de daims, & d'autre gibier. Il s'y trouve aussi des oiseaux de toute espece, & dans une grande abondance. Mais le soin de les tuer seroit un exercice trop pénible, pour des gens qui préferent l'oisiveté & l'inaction à tous les plaisirs.

BRUE. 1701.

Les *Flamingos* sont en grand nombre dans le Canton, & si respectés par les Mandingos d'un Village à demi-lieue de Geves, qu'il s'y en trouve des milliers. Ces oiseaux sont de la grandeur d'un cocq-d'Inde. Ils ont les jambes fort longues. Leur plumage est d'un rouge de feu, mêlé de quelques plumes noires. Mais leur chair a le goût huileux, & fait un mets très-médiocre pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Les Habitans du même Village portent le respect si loin pour

Flamingos, oiseaux fort révérés des Négres.

BRUE. 1701.

ces animaux, qu'ils ne souffrent pas qu'on leur fasse le moindre mal. Ils les laissent tranquilles sur des arbres, au milieu de leur Habitation, sans être incommodés de leurs cris, qui se font entendre néanmoins d'un quart de lieue. Les François en ayant tué quelques-uns dans cet azile, furent forcés de les cacher sous l'herbe, de peur qu'il ne prît envie aux Négres de venger sur eux la mort d'une bête si révérée (88).

Oiseaux nommés *spatules*.

Dans plusieurs endroits de la Côte, sur-tout aux environs de Geves, on trouve une sorte d'oiseaux de riviere, de l'espece des oies ou des canards. On l'a nommé *Spatule*, parce que leur bec a beaucoup de ressemblance avec cet instrument de Chirurgie. Ils ont la chair beaucoup meilleure que les Flamingos.

Différentes rivieres sur la Côte, ou qui se jettent dans Rio-Grande.

Rio-Grande n'est qu'à dix ou douze lieues au Sud de la riviere de Geves. Dans l'intervalle, on trouve deux autres petites rivieres qui sont peu fréquentées. Le commerce des Esclaves est plus ou moins riche dans cette contrée, suivant les guerres des Habitans & leurs divers succès. On en tire aussi

(88) Voyez sa Description au Tome suivant, dans l'Histoire naturelle de ces Régions.

de l'yvoire, de la cire & de l'or.

BRUE. 1701.

En remontant Rio-Grande, quatre-vingt lieues au-dessus de son embouchure, on arrive dans le Pays des Nalus ou des Analoux, Négres qui ont beaucoup de passion pour le commerce. Leurs richesses sont l'yvoire, le riz, le maïz, & les Esclaves.

A seize lieues de Rio-Grande, vers le Sud, on trouve la riviere de Nogne (89) ou Nunez, sur les bords de laquelle on fait un commerce annuel de trois cens quintaux d'yvoire, à huit ou dix barres le quintal, & d'une centaine d'Esclaves, depuis dix jusqu'à quinze barres par tête. Le riz y est excellent & à fort bon marché. Les cannes de sucre & l'indigo y croissent naturellement. Ce commerce se fait depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Août, pour se ménager l'avantage des vents du Sud au retour.

Riviere de Nogne ou Nunez.

Le Pays, aux environs de la riviere de Nogne, produit un Sel que les Portugais estiment beaucoup, & qu'ils regardent comme un contre-poison. Ils ont l'obligation aux éléphans de

(89) On lit mal-à propos *Nongi e* dans la Carte de l'Isle, puisqu'il est certain que le nom vient de *Nunez* ou *Nugnez*. D'autres veulent *Nunho*.

BRUE. 1701.

leur en avoir découvert la vertu. Les Négres, qui vont à la chasse de ces animaux, leur tirent des fleches empoisonnées; & lorsqu'ils les tuent, ils coupent l'endroit où la fleche a touché, & vuident le corps de ses boyaux pour en manger la chair. Des Chasseurs, qui avoient blessé un éléphant, furent surpris de le voir marcher & se nourrir, sans aucun ressentiment de sa blessure. Ils cherchoient la cause de ce prodige, lorsqu'ils le virent s'approcher de la riviere, & prendre dans sa trompe quelque chose qu'il mangeoit avidement. Ils trouverent, après son départ, que c'étoit un sel blanc qui avoit le goût de l'alun. Un autre éléphant qu'ils blesserent encore, s'étant guéri de la même maniere, les Portugais, qui sont dans une défiance continuelle du poison, firent diverses expériences de ce sel, & le reconnurent pour un des plus puissans antidotes qui ayent jamais été découverts. Que le poison soit intérieur ou extérieur, une dragme du *sel de Nogne*, délayée dans de l'eau chaude, est un remede spécifique.

Espece de sel qui est un contre-poison.

Cinq rivieres.

On compte cinq rivieres entre celles de Nogne & de Sierra Leona. Leurs noms sont *Ponghé*, *Tafali*, *Samos*, &

BRUE. 1701.

Casseres (90). Les Peuples qui en habitent les bords, se nomment les *Zapez*, les *Foulis*, les *Kokolis*, & les *Nalus*. Les Zapez sont divisés en quatre Tribus, distinguées par autant de noms; les Zapez *Errans*, les Zapez *Volumez*, les Zapez *Rapez*, & les Zapez *Sosez*. Toutes ces Nations sont Idolâtres, & n'en reconnoissent pas moins un Etre suprême, auquel ils ne rendent aucun culte, parce qu'ils se fient à sa bonté. Ils empoisonnent si habilement leurs fleches, que la moindre blessure cause la mort dans l'espace d'une demi-heure. Mais ils n'entendent pas moins l'art des contre-poisons. Leur principal commerce est celui de l'yvoire, & d'un certain fruit nommé *kola*, dont les Portugais font beaucoup d'usage pour relever le goût de l'eau, comme on l'a deja fait observer.

Ancien Fort Anglois.

Les Anglois ont un petit Fort sur la riviere de Sierra Leona, d'où leur commerce s'étend dans l'intérieur du Pays jusqu'à celui des Foulis à l'Est. Ils en tirent des esclaves, de l'yvoire, & même une bonne quantité

(90) L'Auteur n'en nomme que quatre. Les Cartes en mettent six; & dans la description de Sierra Leona, l'Auteur même en met dix.

BRUE. 1701.

d'or (91). Mais on n'a point encore appris d'où cet or vient comme de sa premiere source. La riviere de Sierra Leona borne au Sud la Concession de la Compagnie du Sénegal.

§. VII.

Supplément au Voyage de Bissao, par un Voyageur anonyme.

INTRODUCTION.

ON a l'obligation de la Relation suivante aux observations d'un François qui fit le voyage de cette partie de l'Afrique, dans le même tems que le Maire, & qui le vit à Gorée en 1682. Aussi l'a-t-on publiée en 1696, à la suite du voyage de le Maire aux Isles Canaries; mais il semble que contenant des remarques curieuses sur les rivieres & les habitans des Côtes qu'on vient de représenter, il ne peut être placé plus naturellement qu'après le voyage du Sieur Brue à Bissao.

ANONYME. 1695.

Royaume des Barbessins.

Le Royaume des Barbessins qui sont presque tous Mahométans, & qui touche au Pays des Jalofs, n'a pas plus de six ou sept lieues d'étendue sur la Côte. Il commence au Village de Jual,

(91) Les Anglois ont depuis abandonné ce Fort.

ANONYME, 1695.

& n'eſt habité dans cette partie que par un petit nombre de Mulâtres & de Portugais. Il a dans ſa dépendance près du Cap Verd, un autre petit Village nommé *Koringhe*, où ſe fait le principal commerce du Pays.

Au Sud, on trouve à ſept ou huit lieues la riviere de *Bruſalum* ou de *Borſali* (92), dont l'embouchure eſt fort large, mais remplie de bancs de ſable, qui ferment l'entrée aux Canots, aux Chaloupes, & aux petites Barques. Le commerce y eſt de peu d'importance. Cependant les Portugais y achettent du ſel & des proviſions de vivres.

Sur la même Côte, deux lieues plus bas, eſt la riviere de Gambra, qui offre deux paſſages aux Vaiſſeaux, l'un au Nord, & l'autre au Sud. Elle peut recevoir des Bâtimens de cinq cens tonneaux; mais auparavant il eſt à propos de ſonder le canal, ſi l'on veut ſe garantir des bancs. En entrant dans la riviere, on trouve au Nord le Royaume de Barra, dont le Roi fait ſa réſidence à un quart de lieue de la mer. Les habitans ſont Mandingos, & la plûpart Mahométans.

Royaume de Barra.

L'Iſle *des Chiens*, qui ſe nomme au-

L'Iſle des Chiens ou Charles.

(92) L'Auteur met *Breſalime*.

ANONYME. 1695.

jourd'hui l'Isle *Charles*, où l'on peut passer à pied sec dans les basses marées, est vis-à-vis de cette région. Elle étoit autrefois habitée par les François, qui se laisserent surprendre & massacrer par les Négres. Depuis leur infortune, elle est demeurée sans habitans ; & ses avantages ne sont pas assez considérables pour en attirer. Les Négres Flups ou Floupes, sont précisément à l'entrée sur la pointe Sud. Six lieues plus haut dans la riviere, on voit le Village d'Albreda, où les François avoient autrefois (93) un Comptoir. Les Anglois en ont un à Jilfray, qui est une lieue plus loin sur la même rive. Ils ont aussi un Fort régulier dans l'Isle, qui n'est pas à plus d'un demi-quart de lieue de Jilfray. Ce Fort est muni de plus de cinquante pieces de canon ; mais faute de mains ou d'habileté pour les employer, elles ne sont pas d'un grand usage. Les Anglois sont obligés de faire venir leur bois & leur eau du continent. Ils ont la meilleure partie du commerce de cette riviere, qui consiste en esclaves Négres, en cire, & en yvoire. Elle est navigable l'espace d'environ 200 lieues.

Fort Anglois dans la Gambra.

(93) Ils l'ont rétabli depuis le Voyage de l'Auteur.

La riviere *Zamenée* (94) est habitée par différentes sortes de Négres. Ceux qui habitent l'embouchure sont de la race des Flups, Nation extrêmement sauvage (95) qui occupe toute la côte jusqu'à *Bulol*, à l'entrée de Rio San-Domingo. Cette côte est beaucoup mieux peuplée que celle de la Gambra.

Sept ou huit lieues plus haut, la marée forme un ruisseau, qui conduit à la ville de Jam, où les Portugais font une grosse quantité de cire qu'ils transportent à Kachao & sur les bords de la Gambra. Les Pays voisins sont habités par les Négres, nommés *Bagnons*, dont le Roi fait son séjour ordinaire à douze ou treize lieues de la mer.

Divers lieux sur les bords de Rio-San-Domingo.

Le cours de Rio S. Domingo est de l'Est à l'Oueſt; mais il fait différens tours pendant plus de deux cens lieues. Ses rives ont aussi différentes sortes d'habitans, Négres & Portugais, qui sont rassemblés dans plusieurs villages. A l'embouchure, du côté du Nord, les Portugais ont un Fort muni de quatre pieces de canon,

(94) Ou *Jam* ou *Jameni*. C'est la même riviere que la Kasamansa.

(95) On a déja cité cet endroit de la Relation.

ANONYME. 1695.

& commandé par un Sergent, avec quatre Soldats. Quatre lieues plus loin, sur la même rive, près du village de Bulol, on rencontre la petite riviere de Linghin, qui n'a que huit ou dix lieues de cours dans les terres, & qui est occupée par les Bagnons. Elle a près de l'endroit où elle se perd dans celle de S. Domingo, le village de *Quongain* (96) habité par quantité de Portugais & de Gromettes, qui ramassent beaucoup de cire.

Riviere de Bujind.

La riviere de *Bujind* vient se décharger du même côté, trois lieues au-dessus de l'endroit jusqu'où la marée remonte. Elle coule douze ou quinze lieues dans les terres, & ses bords sont habités par la même Nation, qui fait aussi le commerce de la cire. C'est la route ordinaire de *Jam* à Kachao.

A l'entrée de la riviere de S. Domingo, du côté du Sud, on trouve un grand bois, nommé (97) *Matta formosa*, qui renferme un village habité par des Flups, mais moins bar-

(96) La même sans doute que Guinguin ou Ghinghin.

(97) Suivant ce récit, Matte Formose devroit être placée dans la Carte à l'endroit où est *Bulol* ou *Bulot*, comme l'Auteur l'appelle, qui devroit être reculé plus loin au côté Nord de la riviere.

ANONYME. 1695.

bares qu'on ne les a représentés dans leurs autres cantons. On fait avec eux le commerce des Esclaves & des provisions, sur-tout du riz, que leur terroir produit en abondance. Deux lieues plus loin, en continuant de remonter, on rencontre une petite riviere qui n'est pas navigable, & qui sépare le Pays des Flups de celui des Papels.

Les Négres qui se nomment *Papels*, sont Idolâtres comme les Flups, & gouvernés par un Roi qui fait sa résidence à cinq ou six lieues de cette riviere. A la mort des personnes considérables, ils sacrifient des veaux, des chevreaux & des chapons à leurs Dieux, qui sont généralement des arbres, des cornes de taureaux, & d'autres substances inanimées. Dans le même canton, trois ou quatre lieues plus loin, est située la ville de Kachao (98), Colonie Portugaise. Cette ville a trois Forts, dont le premier contient dix ou douze pieces de canon, & les deux autres chacun deux ou trois. Elle est commandée par un Capitaine-Major, qui dépend du Gouverneur Général des Isles du

Observations sur les Villes de Kachao & de Farim.

(98) L'Auteur écrit toujours Kachaux & Gambie. On a fait remarquer l'erreur de cette orthographe.

ANONYME. 1695.

Cap-Verd. Sa Garniſon eſt recrutée tous les ans par trente ou quarante Soldats Portugais, dont la plûpart ont été bannis pour leurs crimes. Le nombre des habitans eſt de deux ou trois cens hommes, ſans y comprendre leurs femmes & leurs concubines. Le Roi de Portugal entretient à Kachao un Receveur des droits, qui ſont de dix pour cent ſur tous les vaiſſeaux Marchands qui arrivent & qui partent; avec un Ecrivain ou un Secretaire, qui exerce tout à la fois l'Office de Notaire & de Chérif. C'eſt au Gouverneur qu'appartient l'adminiſtration de la Juſtice. Il y a dans la ville une Egliſe Paroiſſiale, qui a ſon Curé dépendant d'un Viſiteur, ou de ce qu'on appelle en France un Grand-Vicaire, pour l'Evêque Diocéſain de S. Jago. Les Capucins ont un Couvent à Kachao, mais on y voit rarement plus de trois ou quatre Religieux. Les habitans de la ville ont de petites barques, avec leſquelles ils exercent le commerce ſur les rivieres de Nogne, de Pouque, de Sierra Leona, & dans les Iſles des Biſſagos, d'où ils tirent beaucoup de cire & d'eſclaves, avec une petite quantité d'yvoire.

ANONYME. 1695.

Les Portugais ont plus haut sur la même riviere une autre ville, nommée *Farim*, à cent cinquante lieues (99) de Kachao, mais beaucoup moins peuplée. Elle n'a pour fortifications qu'un enclos de palissades. Les principaux habitans de Kachao ont des maisons à Farim, où leurs Gromettes font des étoffes de coton & de la cire. La ville est gouvernée par un Capitaine-Major, dépendant de celui de Kachao. On appelle *Mandingos*, les Négres qui habitent les Contrées voisines. Tous les villages entre Kachao & Farim sont peuplés de Gromettes Portugais, qui s'emploient à ramasser du coton.

Isles au Sud de Rio San-Domingo.

En quittant la riviere de S. Domingo pour s'avancer vers le Sud, on rencontre plusieurs Isles. La premiere, nommée *Trois-Isles*, parce qu'elle en a (1) l'apparence, est possedée par des Gromettes Négres, qui se sont délivrés de l'esclavage des Portugais. La plûpart, quoique baptisés, ont renoncé au Christianisme. Cette Isle, qu'ils cultivent soigneusement,

(99) Cette distance est une erreur. On l'a marquée ci-dessus plus juste.

(1) Ce sont en effet trois Isles; & l'Auteur s'est trompé en les prenant pour une seule.

ANONYME. 1695.

produit une extrême abondance de coton, dont ils se font des habits. Ils ont des canots, sur lesquels ils vont commercer avec les Négres du Continent, dans un village nommé (2) *le Bot*. Mais ils ne permettent pas l'accès de leur Isle aux canots étrangers.

Vis-à-vis les *Trois-Isles*, on découvre celle de Bussi, ou Bussisi, qui est occupée par les Papels, sous un Roi de peu d'autorité. Le canal qui sépare ces deux Isles a si peu de profondeur, qu'on n'y a pas de l'eau jusqu'aux genoux. Mais le commerce n'en est pas moins dangereux avec les Insulaires, parce qu'ils portent à l'excès la défiance & la jalousie. L'Auteur rend témoignage que de sa connoissance plusieurs Négocians Anglois & Hollandois ont péri par la trahison de ces Barbares. Ils ont des provisions en abondance, telles que du riz, du millet, des bestiaux, de la volaille & des faisans, mais d'une bonté médiocre. L'Isle de Bussi a de circonférence environ dix lieues. On lui connoît deux ports; l'un à l'Est, nommé *le Port-Vieux*; l'autre au Sud-Est, qui se

(2) Ce Village dont on a déja parlé, est placé dans la Carte à trois lieues de l'embouchure de Rio San Domingo.

nomme (3) *Port des Pierres blanches.* Vis-à-vis de l'Isle de Kazelut (4), & plusieurs autres petites Isles qui ne sont pas habitées.

Observations sur l'Isle de Bissao.

Celle de Bissao est à deux lieues de Bussi. Le canal est si bien connu entre ces deux Isles, qu'un bâtiment de trois cens tonneaux y passe sans danger. Bissao n'a pas moins de quarante lieues de circuit. Les Papels qui l'habitent sont Idolâtres, & sacrifient souvent à leurs Dieux des veaux, des chevreaux & des chapons. Elle a plusieurs Ports, dont le principal porte le nom de *Port Bissao*. Plusieurs vaisseaux de soixante pieces de canon y peuvent mouiller sans incommodité. Les Portugais y ont une Eglise & un Couvent de Capucins. Ils se marient sans difficulté avec les femmes du Pays, & plusieurs jeunes Papels ont reçu le Baptême.

L'Isle a neuf Rois, dont huit reconnoissent l'autorité du neuviéme, & ne sont proprement que des Gouverneurs de Province. Lorsqu'il en meurt un, on étrangle plus de trente personnes pour l'accompagner au tombeau, sur-tout les jeunes filles & les Escla-

(3) Il s'appelle aussi *Port neuf*. Voyez ci-dessus.

(4) Erreur pour *Kazegut*.

ANONYME. 1695.

ves qui lui ont été les plus fidéles. On enterre avec lui cette multitude de victimes, & l'on renferme dans le même tombeau son or, son argent, son ambre gris, ses étoffes, & ce qu'il avoit de plus précieux. Il ne se présente pas d'autres concurrens pour le Trône que les Jeagres, dont la dignité peut être comparée à celle des Ducs & Pairs en France. Ils s'assemblent en cercle autour de la tombe du Roi mort, qui est composée de roseaux & de bois fort leger. Elle est soulevée par quantité de Négres qui l'élancent dans l'air; & le Jeagre sur qui elle retombe, obtient la Couronne.

Le Palais de l'Empereur n'est éloigné du Port de Bissao que d'une lieue. Ce Monarque a ses Gardes, son armée & ses femmes autour de lui. Sa Flotte est composée d'environ cinquante canots, qui peuvent recevoir chacun trente hommes. La seule arme de la Milice est un cimetere attaché au bras. Pour habillement, les Insulaires de Bissao portent une peau de chevreau, qui pend derriere eux, & qui passant entre leurs jambes se releve par-devant pour cacher leur nudité. Leurs guerres sont contre les Bia-

faras, qui habitent le Continent à l'opposite de leur Isle. Elles se renouvellent deux ou trois fois dans le cours de l'année. ANONYME. 1695.

Les Portugais avoient autrefois bâti un Fort dans l'Isle de Bissao, & l'avoient monté de huit pieces de canon, pour interdire le commerce de l'Isle aux Etrangers ; mais les Négres ne le souffrirent (*) pas long-tems. Ils ont toujours entretenu la liberté de leur Pays, en recevant dans leurs Ports les Etrangers qui s'y présentent pour le commerce ; & leur accordant la permission de l'exercer dans l'Isle avec une parfaite sûreté. Mais avant que de les laisser descendre au rivage, leur Roi consulte les Dieux par un sacrifice solemnel.

Vis-à-vis de Bissao est une Isle nommée *Sortieres*, couverte d'arbres, où les Négres vont faire tous les ans leurs grands sacrifices. Les vaisseaux y sont en sûreté sur leurs ancres. Isle Sortieres.

La riviere de Geves coule environ soixante-dix lieues dans le Continent par divers détours au Nord-Est & au Sud-Est. Tous les villages qu'elle a sur ses bords, à une lieue de la mer,

(*) Voyez ci-dessus le Voyage de Brue à Bissao.

ANONYME. 1695.

ſont habités par les Biafaras. A l'entrée, ſur la rive de l'Eſt, on trouve le village de Gonfede, où les veaux & la volaille ſont en abondance. Les Négres y vendent auſſi de l'yvoire & quelques Eſclaves.

Gonfede.

Geves.

Cinq lieues plus haut dans la riviere, on arrive à la ville de Geves, dont la plûpart des habitans ſont Portugais & Gromettes. Cette ville eſt défendue par un enclos de paliſſades. Elle a ſon Egliſe, ſon Curé; & pour Commandant, un Capitaine qui dépend du Gouverneur de Kachao. Les lieux voiſins ſont poſſedés par les Biafaras.

Les Portugais ont quantité de barques, ſur leſquelles ils portent leur commerce juſqu'à Sierra Leona. Ils les envoient auſſi dans la riviere Nogne, pour en apporter de l'yvoire & de l'*Indigo* en feuilles, qui leur ſert à teindre leurs étoffes. Il ſe fait un grand commerce de *Kocters* (5), fruit qui par ſa forme & ſon goût reſſemble beaucoup aux marons de l'Inde. Il y en a de rouges & de blancs. Le principal tranſport eſt dans le Pays des Biafaras & des Mandingos.

(5) C'eſt vraiſemblablement le kola dont on a parlé pluſieurs fois.

ANONYME. 1695.

Les barques ne peuvent aller plus loin que la riviere de Geves ; mais avec les canots on pénetre dans plusieurs petites rivieres qui coupent le Pays. Vis-à-vis cette côte, on rencontre plusieurs Isles, particulierement celle de Bulam, qui est fort riche en arbres, mais sans aucun habitant. Elle est à l'embouchure de Rio-Grande, & son circuit est d'environ six lieues. Les autres Isles ne méritent pas qu'un voyageur s'y arrête, ni qu'il en parle.

Isle de Bulam.

CHAPITRE X.

Entrepriſe pour découvrir le Lac de Kayor en 1714, avec des obſervations ſur le Commerce de Gorée.

BRUE. 1714. INTRODUCTION.

LE Lac de *Kayor*, de *Kayer*, ou de *Kaillor*, n'est pas à plus de cinquante lieues du Fort Saint Louis, c'est-à-dire de l'embouchure du Sénegal. Il est formé par les inondations de cette riviere, au Nord de laquelle il est situé ; mais lorsque les flots se retirent, il demeure à sec dans une grande partie de son étendue, & les Mores ou les Négres qui habitent ses bords y font leurs plantations de

BRUE. 1714.

millet & de riz, qui réuſſiſſent merveilleuſement dans un terrain engraiſſé par les eaux de la riviere. Ce Lac n'avoit pas été fort connu des François, ou du moins leurs principales lumieres venoient des Mores & des Négres, dont le témoignage eſt toujours ſuſpect. On ſçavoit, ſur leurs récits, que le Lac de Kayor eſt fort grand, & que pour y naviguer on étoit obligé d'employer la bouſſole. Quoique cette circonſtance parût douteuſe, on étoit ſûr, du moins par l'accord de tous les témoignages, qu'il eſt plus grand que celui de Panier Fouli; que le commerce s'y étoit fait autrefois avec beaucoup d'avantage, & que les Pays voiſins ſont habités par des Mores & des Négres ſujets du Siratik.

Récits incertains ſur le lac de Kayor.

Les changemens qui étoient arrivés dans la Compagnie Françoiſe ayant fait perdre toutes les idées de ce commerce, Chamboneau, Directeur au Sénegal en 1693, entreprit de les faire revivre. Il fit partir du Fort Saint Louis une barque avec un Facteur & des marchandiſes. Les François chargés de cette commiſſion arriverent au Lac, & n'y entrerent pas ſans difficulté. Ils eurent à traverſer une forêt

Entrepriſe de Chamboneau pour les vérifier.

de roseaux, qui rendoient le passage presqu'impossible. Cependant après avoir surmonté cet obstacle, ils furent effrayés par la vûe d'un corps de Négres armés qui se présenta sur la Côte, près d'un village où ils se proposoient de débarquer. Ils revinrent sans aucun fruit de leur voyage; & les recits qu'ils en firent ayant paru terribles, le Directeur ne trouva personne qui voulût tenter la même entreprise.

BRUE. 1714.

Elle réussit mal.

Brue, qui se trouva revêtu de la qualité de Directeur en 1697, entra d'abord ardemment dans les vûes de son Prédécesseur; mais d'autres affaires le forcerent de les suspendre jusqu'en 1699. Enfin, son caractere lui faisant mépriser les difficultés, il envoya une Barque bien armée, sous la conduite d'un Facteur habile, avec les marchandises convenables & des présens pour les Chefs Mores. Il avoit eu la précaution de mettre dans ses intérêts quantité de Marbuts ou de Prêtres, qui lui avoient promis de faire goûter ses propositions de commerce aux Chefs de plusieurs Nations. La Barque gagna heureusement la riviere de Kayor. C'est un canal naturel par lequel les eaux du lac com-

Brue la tente aussi avec peu de succès.

BRUE. 1714.

muniquent avec la riviere du Sénegal, & celles du Sénegal vont groſſir le lac dans leurs débordemens. Sa largeur eſt de ſeize ou dix-huit toiſes, & ſa profondeur de douze ou quinze pieds. La navigation n'y eſt pas difficile juſqu'au Port de Graine, ou d'*Ingrin*, Village éloigné du lac d'environ huit lieues, où les Négres ont un commerce établi pour le millet, les pois & d'autres légumes. Mais, un peu au-deſſus de ce Village, les François commencerent à trouver le canal ſi bouché par l'épaiſſeur & la force des roſeaux, qu'avec un fort bon vent & de l'eau dans une juſte hauteur, leur Barque fut arrêtée. Le Facteur, qui s'étoit fait accompagner par pluſieurs Canots du Village d'Ingrin, en prit un pour aller reconnoître de plus près la grandeur de l'obſtacle & s'ouvrir un paſſage. Mais ne trouvant pas plus de facilité à pénétrer, & les roſeaux s'élevant, dans pluſieurs endroits, de deux toiſes au-deſſus de l'eau, il n'eut pas d'autre parti à prendre que de retourner ſur ſes traces.

Seconde tentative du ſieur Brue.

Cette confirmation des premiers récits fit abandonner l'entrepriſe juſqu'en 1714, que Brue prit la réſolution de la tenter lui-même. Il ſemble que

que la meilleure méthode auroit été de mettre le feu aux roſeaux dans le tems de la ſéchereſſe, & de les brûler ainſi juſqu'à la ſurface de l'eau ; après quoi il auroit été moins difficile de les déraciner ; ſur-tout avec le ſecours des Négres qui habitent les bords du canal, & que leur propre intérêt auroit attachés au travail. Les terres des deux côtés appartiennent à un Chef Négre, nommé *Riquet*, qui a pluſieurs Villages au long des rives. Il eſt vaſſal du Siratik. Son terroir eſt fertile, & les Habitans y vivent dans l'abondance. BRUE. 1714.

La ſaiſon des pluies ayant fini tard cette année, & les eaux étant plus groſſes qu'à l'ordinaire, Brue ſe flattoit de trouver les paſſages plus ouverts, ou du moins les roſeaux plus faciles à forcer. Il ſe mit dans une Barque de vingt tonneaux, commandée par *Gaudebon*, ancien Officier de la Compagnie, qui connoiſſoit la riviere & le Pays. Etant partis du Fort Saint Louis au commencement de Novembre, ils arriverent le ſoir du même jour à Bukſar, ou Buxar, qui en eſt à 15 lieues. Cette habitation eſt un compoſé de pluſieurs Villages, dans une grande plaine qui aboutit aux

Il part dans une Barque de vingt tonneaux.

BRUE. 1714.

bords du Sénegal. Les Négres y nourriſſent un grand nombre de beſtiaux & menent une vie fort aiſée. On remarque que de Bukſar juſqu'à la mer, les beſtiaux ſont petits, & qu'on les trouve plus gros à meſure qu'on remonte la riviere. Ils y ſont infeſtés par certains oiſeaux qui s'attachent ſur leur dos, & qui leur mangeroient la chair juſqu'à l'os, ſi l'on ne prenoit ſoin de les en délivrer. Brue, ſans s'arrêter à Bukſar, continua de remonter, avec le ſecours de ſes Laptots, juſqu'à l'Iſle des Palmiers. C'eſt un peu plus haut, du côté Nord de la riviere, qu'on trouve le Marigot ou le Canal de Kayor. Il a quinze lieues de longueur, du Nord au Sud. Dans l'endroit où il ſe joint au Sénegal, ſa largeur eſt d'environ huit toiſes. Le 4 de Novembre, il avoit quatre toiſes de profondeur, ce qui fit connoître au Général que l'eau étoit beaucoup plus diminuée qu'il ne devoit s'y attendre dans la ſaiſon. Cependant ſa réſolution n'en fut pas refroidie. En avançant, il obſerva que le Canal devenoit plus large & plus creux. Il jetta l'ancre près du Village de Graine ou d'Ingrin, à trois lieues du Sénegal, contre la rive gauche du Canal.

Il arrrive au canal de Kayor.

Ce Village appartient à *Riquet*, Seigneur Négre du Royaume de Hoval, & parent du grand Brak. Quoiqu'il n'y faſſe pas ſa principale réſidence, il y a des femmes & des Eſclaves, pour ne pas manquer de compagnie lorſqu'il y vient. Il s'y trouvoit à l'arrivée du Général. Il lui fit préſent d'un Eſclave, & Brue deſcendit ſans difficulté, pour tirer quelques pintades avec lui. Il trouva le Pays agréable, bien cultivé, & libre de ces moucherons importuns qui rempliſſent les Cantons bas & marécageux. Le riz & le maïz promettoient une riche moiſſon ſur les bords du Canal. Les pompions n'y étoient pas moins abondans. C'eſt le nom que les Négres donnent aux melons d'eau, que les Eſpagnols appellent *paſteques*. Les melons de France & d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, les rouges & les verds croiſſent ici parfaitement. On en ramaſſe la graine; & les Négres s'en font un mets qu'ils aiment beaucoup, en la rotiſſant dans des poëles pleines de trous.

Riquet, Seigneur Négre.

Richeſſe de ſon Pays.

Brue paſſa la nuit dans ſa Barque; mais le jour ſuivant, Riquet lui rendit une ſeconde viſite, accompagné d'une de ſes femmes, qui fit préſent

BRUE.

1714.

Belles dents de sa femme, & son secret pour les conserver.

d'un bœuf gras au Général. Cette Dame avoit la taille bien prise, le visage agréable, & les dents d'une blancheur surprenante. Brue lui demanda quelle étoit sa méthode pour les conserver si belles. Elle lui dit qu'elle se les frottoit avec un certain bois, dont elle lui donna quelques pieces. Ce bois se nomme *ghelele*. Il croît sur le bord de l'eau & ressemble beaucoup à notre ozier; mais il est d'un goût fort amer. L'âge de Riquet paroissoit d'environ soixante-quinze ans: mais il jouissoit d'une parfaite santé, il avoit l'air martial & robuste, avec beaucoup de vivacité dans les yeux. Son courage avoit éclaté dans les guerres des Négres contre les Mores Mahométans, où il avoit battu plus d'une fois les troupes du Roi de Maroc.

Village de Queda.

Brue ayant levé l'ancre se rendit, quatre lieues plus loin, dans un Village nommé *Queda*, sur la rive droite du Canal, & de la dépendance du Siratik, Empereur ou Roi des Foulis. Le Canal & le Lac de Kayor séparent ses Etats de ceux de Jalofs & du Brak. Ici le Canal se retrecit beaucoup, & l'eau s'abaisse visiblement. Vis-à-vis du Village il s'est formé une crique fort profonde où de gros Vaisseaux

pourroient être à flot toute l'année ; mais lorſqu'on en eſt ſorti, à peine trouve-t-on aſſez d'eau pour les plus petites Barques dans les tems de ſéchereſſe. Le Chef du Village vint faire les complimens ordinaires à Brue & les accompagna d'un préſent. Il lui déclara que s'il ne finiſſoit pas ſon voyage dans l'eſpace de quarante-huit heures, il falloit y renoncer juſqu'à la ſaiſon ſuivante, parce que les eaux ſe retiroient avec une promptitude dont on n'avoit jamais eu d'exemple. Un Seigneur de Kayor qui vint rendre le lendemain ſes civilités au Général, lui tint le même langage, en paroiſſant fort affligé de ce que la retraite des eaux lui ôtoit l'eſpérance de le recevoir dans ſon Village : il l'aſſura que ſi les Barques Françoiſes venoient à la fin de Juillet ou d'Août, elles trouveroient le paſſage plus libre, & qu'elles feroient un commerce avantageux dans le Pays, où les Habitans ſeroient charmés qu'on leur épargnât la peine de porter leurs marchandiſes à Arguim, à Portendic & aux Comptoirs du Sénegal. Il ajouta que ſi le Général vouloit s'arrêter deux ou trois jours à Queda, on lui fourniroit aſſez de maïz & de riz pour

Obſtacles aux progrès vers le lac de Kayor.

BRUE.

1714.

charger sa Barque. Brue accepta cette offre, qui fut exécutée fidellement.

Visites que Brue reçoit à bord.

Le même jour il reçut à bord un Seigneur More, accompagné de deux autres, avec une suite qui annonçoit son rang. Les trois Seigneurs étoient fort bazanés. Ils avoient la tête nue, les cheveux frisés au sommet & tressés par-derriere. Leur barbe & leurs moustaches étoient fort longues. Ils étoient vétus comme les Négres; mais leurs pagnes étoient d'une étoffe très-fine & d'un noir brillant. Sans avoir beaucoup d'embonpoint ni la taille fort haute, ils étoient de fort bonne mine & leurs manieres fort polies. Le principal fit un compliment au Général & lui présenta deux bœufs d'une grosseur extraordinaire, mais si farouches, que pour les empêcher de nuire il fallut les tuer sur le champ. Les présens des deux autres Seigneurs furent quelques beaux pagnes. Brue leur fit aussi les siens; & les ayant retenus à dîner avec quelques Seigneurs Négres, il ne leur épargna pas l'eau-de-vie. Mais par un scrupule de religion, les Mores ne burent que de l'hydromel. Ils étoient venus sur des chevaux barbes d'une grande beauté, qu'ils estimoient la valeur de quinze

Scrupule religieux des Mores.

Brue.

Esclaves, c'est-à-dire quatre cens cinquante livres.

1714.

Le lendemain au lever du Soleil, on vit arriver plus de cinq cens Marchands, Négres ou Mores, avec du maïz, du riz & des feves en cosse, chargés sur des chameaux, des chevaux & des ânes. Les Chefs de Queda & de Kayor reglerent les prix du marché. Leur mesure contient environ le minot de Paris. Le commerce se fit à bord, avec la précaution de n'y recevoir à la fois qu'un petit nombre de Marchands, pour éviter la confusion. Ils étoient si empressés à se procurer des marchandises de l'Europe, que plusieurs tomberent dans l'eau; & le bruit auroit été capable d'effrayer, si l'on en avoit ignoré la cause. Cependant il n'arriva aucun desordre. Les François acheterent quatre-vingt barils de maïz, de riz & de feves, de l'yvoire, des plumes d'Autruche & quelques livres d'Ambre gris; mais, avec si peu d'espace pour placer les marchandises, ils furent obligés de renvoyer plus de quatre cens Marchands.

Commerce des François avec les habitans du Pays.

Pendant le séjour qu'ils firent à Queda, il arriva un accident qui retarda leur départ de quelques heures.

Funérailles d'un Négre, auxquelles Brue assista.

BRUE. 1714. Un des principaux Habitans du Village mourut ſubitement ; & ſa femme n'eut pas plutôt mis la tête à ſa porte, pour donner avis de ſa perte par un cri, qu'il s'éleva un tumulte ſurprenant dans toute l'habitation. On n'entendit de toutes parts que des gémiſſemens. Les femmes accoururent en foule ; & ſans ſçavoir de quoi il étoit queſtion, elles commencerent à s'arracher les cheveux, comme ſi chacune eût perdu toute ſa famille. Enſuite lorſqu'elles eurent appris le nom du mort, elles ſe précipiterent vers ſa maiſon, avec des hurlemens qui n'auroient pas permis d'entendre le tonnerre. Au bout de quelques heures les Marbuts arriverent, laverent le corps, le revêtirent de ſes meilleurs habits, & le placerent ſur ſon lit, avec ſes armes à ſon côté. Alors ſes parens entrerent l'un après l'autre, le prirent par la main, lui firent pluſieurs queſtions ridicules, & lui offrirent leurs ſervices ; mais ne pouvant recevoir aucune réponſe, ils ſe retiroient comme ils étoient entrés, en diſant gravement, *il eſt mort*. Pendant cette cérémonie, ſes femmes & ſes enfans tuerent ſes bœufs, & vendirent ſes marchandiſes & ſes Eſcla-

ves pour de l'eau-de-vie ; parce que l'uſage, dans ces occaſions, eſt de faire un Folgar, c'eſt-à-dire de donner une fête après l'enterrement. ERUE. 1714.

Le convoi fut précédé des Guiriots, avec leurs tambours. Tous les Habitans ſuivoient en ſilence, chargés de leurs armes. Enſuite venoit le corps, environné de tous les Marbuts qu'on avoit pû raſſembler, & porté par deux hommes. Les femmes fermoient la marche, en criant & ſe déchirant le viſage comme autant de furieuſes. Lorſque le mort eſt enterré dans ſa propre maiſon, privilége qui n'appartient qu'au Prince & aux Seigneurs, la proceſſion ſe fait autour du Village. En arrivant au lieu deſtiné pour la ſépulture, le principal Marbut s'approche du corps & lui dit quelques mots à l'oreille, tandis que quatre hommes ſoutiennent un drap de coton qui le cache à la vûe des aſſiſtans.

Enfin les Porteurs le mettent dans la foſſe, & le couvrent auſſi-tôt de terre & de pierres. Les Marbuts attachent ſes armes au ſommet d'un pieu, qu'ils placent à la tête du tombeau avec deux pots, l'un rempli de kuskus, l'autre d'eau. Après ces formalités, ceux qui ſoutenoient le drap de

BRUE. 1714.

coton le laiſſent tomber ; ſignal auquel les femmes recommencent leurs lamentations, juſqu'à ce que le principal Marbut donne ordre aux Guiriots de battre la marche du retour. Au même moment le deuil ceſſe, & l'on ne penſe qu'à ſe réjouir, comme ſi perſonne n'avoit fait aucune perte. Dans quelques endroits, on creuſe un foſſé autour du tombeau, & l'on plante ſur le bord une haie d'épine. Sans cette précaution, il arrive ſouvent que le corps eſt déterré par les bêtes farouches. Dans d'autres lieux, la cérémonie funebre dure ſept ou huit jours. Si c'eſt un jeune homme qu'on ait perdu, tous les Négres du même âge courent le ſabre à la main, comme s'ils cherchoïent leur camarade, & font retentir le cliquetis de leurs armes lorſqu'ils ſe rencontrent. Brue prit plaiſir à ce ſpectacle.

Il retourne au Fort S. Louis.

Quoique la Barque fût petite, il eut beaucoup de peine à retourner par le Canal de Kayor, juſqu'au Sénegal. Les eaux s'étoient retirées avec une promptitude qu'il auroit eu peine à croire, s'il ne l'eût reconnu par ſa propre expérience. Dans le chagrin d'avoir manqué ſon entrepriſe, il ne penſa qu'à retourner directement au Fort Saint Louis.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

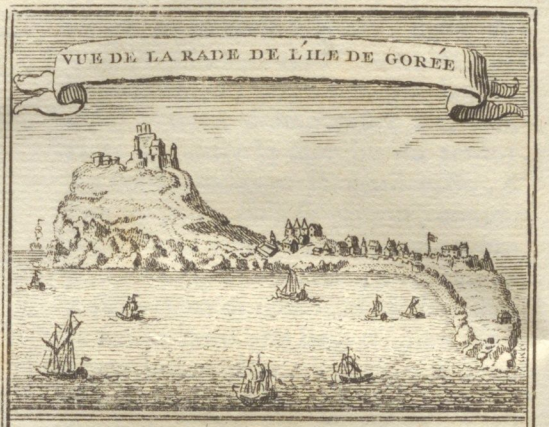



Collier pour le pied

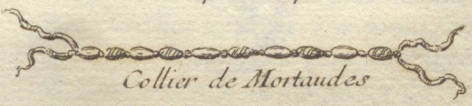

Collier de Mortaudes

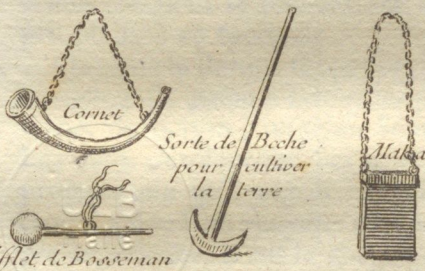

T.II. N.° I.

BRUE.
1714.

§. II.

Observations sur le Commerce de Gorée.

LE département ou la division du Comptoir de Gorée, comprend le commerce des Royaumes de *Kayor*, de *Sin*, & de *Salum*.

On a déja vû que le Royaume du Damel, ou de Kayor, est assez loin du lac qui porte le même nom. Il est près du Cap Verd & de Gorée ; au lieu que le lac est dans le *Zarra* ou le Desert, habité par les Mores, au Nord du Sénegal. Le commerce du Royaume de Kayor produit chaque année deux ou trois cens esclaves, vingt mille cuirs, & deux cens cinquante quintaux de morfil ou d'ivoire. Les cuirs montoient autrefois jusqu'à quatre-vingt mille ; mais les oppressions du Damel ont dépeuplé le Pays & diminué le nombre des bestiaux.

Trois Tarifs de la Compagnie Françoise.

La Compagnie Françoise a trois tarifs pour le département de Gorée ; l'un qui sert de regle pour le commerce avec le Roi, l'autre avec les Grands du Pays, le troisiéme avec le peuple. Le principal qui regarde le Roi, est pour le commerce des esclaves. On apporte beaucoup de soin à les exa-

BRUE. 1714.

miner. Les moindres défauts suffisent pour les faire rejetter, ou du moins pour en diminuer le prix. Deux enfans passent pour un homme, ou trois pour deux, suivant leur âge & leurs forces. C'est dans le ménagement de cet article que consiste l'habileté des Facteurs.

Les principales marchandises pour l'échange, sont distinguées par des noms qui viennent apparemment des Négres.

Le grand makaton.

1°. Le grand *makaton*. C'est une boëte d'argent quarrée, de trois pouces neuf lignes de hauteur, & de la même largeur, épaisse d'un pouce & quatre lignes, avec un couvercle de la même figure, & quatre anneaux aux quatre coins pour y attacher une chaîne ou un cordon de soie. La longueur de la chaîne est ordinairement de quatre pieds sept pouces. Avec le makaton elle pese quatorze onces. Les Négres portent cet ornement en forme de bandouliere, & s'en servent pour garder leurs parfums, leurs bagues, leur or, & d'autres choses précieuses. Les Damels ne le portent pas eux-mêmes, car ils ne font cet honneur qu'à l'Alcoran; mais ils le font porter près d'eux par un de leurs prin-

cipaux Officiers, qui est toujours prêt à leur présenter ce qu'ils demandent. Quelquefois le makaton ne contient que des curedents, ou ne sert que pour la montre.

Le cornet d'argent.

2°. Le *cornet d'argent*. C'est effectivement une sorte de cornet, dont le diametre est de neuf ou dix pouces dans sa plus grande largeur, & de sept dans sa plus étroite partie. Avec la chaine qui est ordinairement longue de quatre pieds, il pese six onces & quatorze grains. Les Négres s'en servent comme du makaton, pour garder leurs parfums. Ils sont passionnés aussi pour les sifflets d'argent, tels qu'on les a sur les Vaisseaux. Le poids de ces sifflets est ordinairement de 2 onces deux grains. Avec la chaîne qui est longue de quatre pieds & demi, ils pesent dix onces. Les femmes aiment certaines petites chaînes plates qu'elles portent au-dessous de la cheville du pied. Elles les nomment *chaînes de pieds*. Leur poids est de deux onces & demie.

Mortaudes.

3°. Les *mortaudes*. Ce sont des grains d'argent, creux & de figure ovale, que les femmes mêlent dans leurs colliers avec les grains de corail & d'ambre. Les uns sont unis, & pesent de-

BRUE. 1714.

puis quarante jusqu'à cinquante grains. Les autres qui sont travaillés, & qui se nomment *mortaudes de Godené*, pesent depuis soixante-dix jusqu'à 80 grains. Quelquefois les femmes se servent de petits grelots d'argent, tels que ceux des hochets, & se les attachent aux pieds pour se donner plus de grace en dansant. Ces grelots pesent depuis soixante jusqu'à soixante-dix grains.

4°. Les *bujis* ou les *kowris*. Ce sont de petites coquilles qui viennent des Isles Maldives, & qui servent de petite monnoie au long des Côtes de Guinée, & depuis la riviere du Sénegal jusqu'à celle de Sierra Leona.

Barres de fer, & maniere d'en faire des épées.

5°. Des *barres de fer*. Celles qu'on porte au Royaume de Kayor, doivent être plates & longues de neuf pieds sur deux pouces de largeur & quatre lignes d'épaisseur. Les Négres les divisent en douze longueurs, chacune de sept pouces & demi, qu'ils appellent *pattes*; & chaque longueur est subdivisée en trois parties nommées *dialots*. Un dialot suffit pour faire l'épée ou le poignard ou la bêche d'un Négre.

Emaux & verres.

6°. Des *émaux & des verres* de toutes sortes d'especes, de couleurs, &

de figures. Il s'en vend une incroyable quantité dans le Royaume de Kayor. Les Négres, hommes, femmes & enfans, s'en font des colliers, des bracelets, & d'autres parures. BRUE. 1714.

Le Tarif pour les Eſclaves avec le Damel eſt reglé de la maniere qui ſuit. Le coin d'argent, ou le *patacon*, eſt évalué à vingt-huit ſols. Tarif des eſclaves.

Marchandiſes.	*Eſclaves.*
Grand makaton avec la chaîne. . . .	1. . . . 1.
Ambre jaune. . . .	3 livres. 1.
Balles de mouſquet.	100. . . . 1.
Corail rouge. . . .	9 oz. . . 1.
Couteaux de Hollande.	240. . . . 1.
Tambours.	2. . . . 1.
Echarpes de taffetas à franges.	4. . . . 1.
Drap écarlatte. . .	4 aunes. 1.
Eau-de-vie.	100 pintes. 1.
Barres de fer. . . .	30. . . . 1.
Fuſils communs. . .	4. . . . 2.
Fuſils garnis de cuivre jaune. . . .	2. . . . 1.
Epices.	4 livres. 1.
Iris de Florence. . .	4 livres. 1.
Laine écarlate. . .	30 livres. 1.
Piſtolets.	3 paires. 1.

BRUK. 1714.	Papier.	12 rames.	1.
	Etoffes rouges & jaunes.	30 aunes.	1.
	Petits Baſſins de cuivre.	30. . . .	1.
	Quintin.	6 pieces.	1.
	Calicos de cinq aunes & demie. . .	5 pieces.	1.
	Grains de verre, petits & gros, de mille au rang. . . .	5 rangs.	1.

Commerce de la Compagnie Françoiſe au Royaume de Sin.

Le Royaume de Sin n'a que deux Ports pour le commerce, ſur la Côte occidentale d'Afrique ; *Joal* & *Fakiyu*. Le plus conſidérable eſt le premier ; parce que l'ancrage y eſt plus ſûr, & le débarquement plus aiſé. La Ville eſt grande & peuplée. Quoique les Habitans ſoient inſolens & groſſiers, ils aiment le commerce ; & lorſqu'on s'eſt accoutumé à leurs manieres, on peut trouver avec eux beaucoup d'avantages. Deux raiſons avoient déterminé la Compagnie Françoiſe à s'y faire un Comptoir. 1°. La certitude de s'y procurer près de deux cens Eſclaves, plus de trois mille cuirs, douze ou quinze cens quintaux d'yvoire, & quatre ou cinq cens quintaux de cire jaune, ſur le même Tarif que

celui du Damel ; de sorte qu'en tenant ses magasins bien remplis, la Compagnie étoit sûre d'y jouir de tout le commerce, & d'éloigner par conséquent tous les Vaisseaux d'Interlope. 2°. La nécessité de tenir le Damel en respect, & de se garantir de ses caprices, dont les François avoient fait plusieurs fois l'expérience. Le *Bur*, ou le Roi de Sin, étant sans cesse en guerre avec le Tin & le Damel, ses deux voisins, les différends continuels de ces trois Princes tournent à l'avantage de la Compagnie, qui est en état, lorsqu'elle tient ses magasins bien garnis, d'acheter tous les Prisonniers qu'ils font l'un sur l'autre, & qui s'enrichit ainsi de leurs pertes.

BRUE. 1714.

Avantages qu'elle trouve au Port de Joal.

Outre les marchandises qu'on a nommées, Joal est capable de fournir à l'Isle de Gorée & aux Vaisseaux qui viennent sur la Côte, toutes les provisions qui peuvent être nécessaires. Les bœufs y sont en abondance ; la volaille, commune & à bon marché. Six cens barils de maïz, pesant chacun deux cens livres, s'y donnent pour une barre. Cinquante ou soixante mesures de riz, chacune du poids ordinaire de quatre cens livres, n'y coûtent pas plus de quatre barres,

BRUE. 1714.

quand le riz est nettoyé, & se donnent autrement pour deux.

Commerce de Fakiyu.

A *Fakiyu*, treize ou quatorze lieues au Sud de Joal, on ne paye le sel transporté à bord que trois livres le baril, c'est-à-dire la valeur de cette somme en fer, en *Bujis*, en couteaux & verres rouges; de sorte que trois cens livres de sel ne reviennent qu'à trente-six francs. C'est encore une voie que la Compagnie prend pour mortifier le Damel, dont les revenus consistent dans les Salines de Biyurt.

Artifice des Négres pour se dispenser de recevoir leur Roi.

L'Auteur n'a pû se défendre, dit-il, de donner place ici à l'artifice des Négres d'un Village voisin de Joal. Ils avoient publié, dans le Canton, que tous les chevaux qui entroient dans leur Village mouroient subitement. Les François & les Anglois s'étoient laissés persuader par ce bruit, sur-tout depuis qu'un Facteur François, nommé *Moreau*, y avoit perdu son cheval par un accident qui l'auroit fait périr de même dans tout autre lieu. Enfin la mort de ce cheval avoit confirmé le récit des Négres; jusqu'à ce que Brue s'informant de la vérité dans le Village même, découvrit que c'étoit une ruse des Habitans, inventée pour empêcher que le Bursin, leur Roi, ne

leur rendît de si fréquentes visites, parce que ce Prince ne passoit jamais chez eux sans enlever tout ce qu'il trouvoit de son goût. Brue ayant traversé plusieurs fois le même Village à cheval, sans avoir éprouvé le moindre accident, les Négres eurent encore la malice de répandre qu'il s'en étoit garanti par la vertu d'un grisgris François. Le Bur, qui ne pouvoit se procurer un grisgris si puissant, n'en eut que moins de hardiesse à visiter le Village; & vraisemblablement les Négres auroient empoisonné ses chevaux, pour se délivrer de l'honneur dangereux de le voir; car les Rois Négres ne marchent jamais qu'à cheval.

BRUE. 1714.

De Joal jusqu'à la riviere de Palmerin, on compte sept lieues qui sont à peu près toute l'étendue du Royaume de Sin au long de la Côte. Il est beaucoup plus large de l'Oueſt à l'Est. Le terroir en est fertile & bien cultivé, à l'exception des frontieres que les incursions des Sujets du Tin & du Damel ont rendues fort desertes. On trouve dans ce Pays une grande abondance de palmiers & de bananiers, avec beaucoup de fruits & de coton. Les Négres de Joal sont fiers & bru-

BRUE.

1714.

taux. Le seul moyen de les tenir dans la soumission, est de se bien fortifier dans un Comptoir bâti de pierre ; car ils n'ont point assez d'adresse & de force pour entreprendre un siége. Mais pour leur inspirer plus de terreur, il seroit à propos que les Vaisseaux qui font le commerce sur cette Côte, mouillassent quelquefois dans leur Port ; qu'ils y prissent leur provision d'eau & de bois ; & qu'ils y chargeassent plus souvent les marchandises du Pays, qui demeurent dans les magasins.

Moyen de tenir les Négres de Joal en respect.

Le principal commerce du Royaume de Salum se fait au Village de Kahone, ou Kohorne, près de l'endroit où la riviere de Gambra forme (6) celle de Salum. On y pourroit établir un bon Comptoir, parce que les Marchands Mandingos s'y arrêtent avec l'or, l'yvoire & les Esclaves qu'ils ont tirés des Royaumes de *Tombuto*, de *Bambara Kana*, & des autres Régions plus orientales. Ils seroient fort satisfaits de trouver à Kahone un Marché, qui leur épargneroit cinq ou six jours de chemin jusqu'aux Comptoirs d'Al-

Commerce du Royaume de Salum, qui se fait à Kahone.

(6) Suivant les informations des Anglois, la riviere de Salum ou de Barsali n'est pas un bras de celle de Gambra. Voyez le Tome suivant.

breda & de Jilfray, ſans compter les droits conſidérables qu'ils ſont obligés de payer au Roi de Barra. La meilleure ſaiſon pour le commerce de Kahone eſt depuis le mois de Novembre juſqu'au mois de Mai, en ménageant ſa route pour s'y trouver au commencement de Janvier, qui eſt le tems auquel on y voit arriver les Marchands Mandingos. Ils y amenent annuellement ſept ou huit cens Eſclaves. Ils y apportent une groſſe quantité d'yvoire, & ſouvent quatre cens marcs d'or.

BRUE. 1714.

Les Anglois qui ſont établis ſur la riviere de Gambra, & qui traverſent autant qu'il leur eſt poſſible le commerce des François, vont juſqu'à Barakonda pour rencontrer les Mandingos. Mais comme ils manquent ſouvent de Facteurs pour entreprendre ce voyage, les Marchands Négres ne les trouvant point au rendez-vous, ſont alors obligés de deſcendre à Jilfray, où les Anglois ont un Comptoir, vis-à-vis Jamesfort. Il arrive de-là que les François du Comptoir d'Albreda partagent leur commerce; d'autant plus que ſur la réputation d'avoir de meilleures marchandiſes, & d'être plus civils que leurs compétiteurs, les Mandingos les préferent toujours aux

Les François préférés aux Anglois dans le commerce.

BRUE. 1714.

Anglois. Mais l'Auteur observe qu'outre ces deux raisons, ils sont assez vengés par la mort presque certaine de trois ou quatre Agens du Comptoir Anglois, que leur intempérance & la saison des pluies font périr tous les ans. Ensuite ces places étant remplies par de nouveaux Facteurs, qui ne sont accoutumés ni au climat, ni au commerce du Pays, le tort qu'ils peuvent causer à la Compagnie Françoise n'est jamais fort redoutable.

Conseils pour le succes du commerce de France.

La meilleure voie, continue l'Auteur, que le Comptoir de Gorée puisse prendre pour conserver son commerce, & l'étendre dans l'intérieur des terres, seroit, 1°. d'entretenir les Forts & la Garnison de Gorée dans un état qui ne lui laissât rien à craindre des Ennemis de l'Etat en tems de guerre, ni des Pyrates & des Négres pendant la paix; 2°. d'avoir ses magasins toujours bien fournis de marchandises de l'Europe; 3°. de n'être jamais sans quelques Vaisseaux bien armés, pour éloigner les Bâtimens d'Interlope; enfin d'être sans cesse en état de contenir les Négres par la terreur, & de les forcer à l'observation des anciens Traités. Il faudroit s'attacher sur-tout à nourrir les jalousies

dont le fond subsiste toujours entre le Damel & le Tin, & ne jamais permettre, s'il étoit possible, que les Couronnes de ces deux Princes se trouvent réunies sur la même tête. En conservant ces deux Puissances dans l'équilibre, la Compagnie Françoise sera toujours en état de leur faire la loi, ou du moins d'empêcher qu'elles ne puissent imposer de nouveaux droits sur les marchandises, hausser le prix des provisions, ou retrancher la liberté de prendre de l'eau & du bois dans leurs Ports.

BRUE. 1714.

Tarif des Echanges pour les Cuirs & les Esclaves à Rufisco, Portodali & Joal, *avec le Damel, le Bursin, & leurs Sujets.*

Marchandises d'Europe. Avec les Officiers des deux Rois.		*Marchandises du Pays.* Avec le Peuple.
Grains ou perles d'argent uni.	1. . . 2 Cuirs & demi.	2 Cuirs.
Perles d'argent travaillées.	1. . . 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Sifflets d'arg. & la chaîne.	1. . . 1 Esclave.	1 Esclave.
Cornets d'arg. & la chaîne.	1. . . 1 Eselave.	1 Esclave.
Makatons & la chaîne.	1. . . 1 Esclave.	1 Esclave.
Grands bassins de cuivre.	1. . . 6 Cuirs.	8 Cuirs.
Petits bassins.	1. . . 3 Cuirs.	4 Cuirs.
Bujis ou Kowris.	50. . . 1 Cuir.	1 Cuir.
Corail.	1 once. 18 Cuirs.	14 Cuirs.

Marchandises d'Europe.	Avec les Officiers des deux Rois	Avec le Peuple.
Chapeaux communs.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Chemises grosses.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Couteaux de Flandres.	2. . . 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Drap rouge de Berry.	1 aune. 20 Cuirs.	30 Cuirs.
Eau-de-vie.	1 pinte. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Echarpes de taffetas à frang.	1. . . 1 Esclave.	1 Esclave.
Barres de fer de 9 pieds.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Papier commun.	2 mains. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Assiettes d'étain.	1. . . 3 Cuirs.	4 Cuirs.
Etoffes rouges, jaunes, bleues.	1 aune. 6 Cuirs.	8 Cuirs.
Rubans de couleur.	1 aune. 6 Cuirs.	8 Cuirs.
Sabres.	1. . . 8 Cuirs.	12 Cuirs.
Linge.	1. . . 6 Cuirs.	8 Cuirs.
Grains de verre.	100. . . 1 Cuir.	2 Cuirs.
Petits grains de verre rouges.	10 rangs. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Grains rouges moyens.	6 rangs. 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Gros grains rouges.	3 rangs, 1 Cuir & demi.	2 Cuirs.

CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Troisiéme Voyage du Sieur Brue sur le Sénega'.

A Son retour au Sénegal, en 1714, avec la qualité de Directeur Général du commerce de France en Afrique, Brue prit la résolution de pénétrer dans le commerce des Gommes, qui étoit sujet à quantité de fraudes & d'artifices, dont on avoit accusé plusieurs Officiers de la Compagnie. Le 4 de Mars de l'année suivante, *Scham Schi*, Chef des Marbuts Mores, qui se nomment *Serins*, le fit avertir qu'il étoit tems d'envoyer ses Barques pour le commerce. Il partit le 7, avec deux Barques & deux Canots Négres, accompagné de dix-huit Blancs & d'autant de Laptots. Dans sa route il toucha au Port de *Maka*, résidence du petit Brak, qui lui envoya un bœuf, pour lequel il lui fit présent d'un baudrier d'écarlate. Après l'avoir traité à bord, avec deux ou trois de ses Grands, il continua son voyage.

Brue est averti par un Marbut.

Le 10 de Mars, il jetta l'ancre à Serinfalli. Le Pays entre ce Village & celui de Maka, est fort uni, &

BRUE. III. Voyage. 1715.

consiſte en vaſtes Plaines, qui feroient en France les plus belles Prairies du monde. Il étoit autrefois rempli de beſtiaux, quoiqu'il s'y en trouve à préſent fort peu. Mais à la place on voit de grands troupeaux de daims & de gazelles, qui traverſent la riviere pour venir paître dans un ſi beau lieu, quoique les Négres leur faſſent payer cette nourriture bien cher; car dans la ſaiſon de la ſéchereſſe, c'eſt-à-dire, au mois de Mars & d'Avril, ils mettent le feu aux herbes; & les flammes chaſſant tous ces animaux à l'extrémité de l'Iſle, ils en font une prodigieuſe boucherie. Leur chair eſt excellente.

Boucherie d'animaux.

La fertilité du terroir, depuis Serinfalli juſqu'à Bukſar, y attire, avec leurs troupeaux, les Négres qui ſe nomment *Sargamts*. Ils donnent, pour cette permiſſion, quelques marques de reconnoiſſance au Chef du Pays. On fait dans le même Canton les plus grands Canots que les Négres emploient pour ſe rendre à Maka & à Biyurt, où ils vont charger du ſel, qu'ils échangent pour leur maïz avec les Foulis. Quoique cette Région fût autrefois ſi abondante en troupeaux noirs, qu'il en ſortoit tous les ans

vingt-cinq ou trente mille Cuirs, à peine en fournit-elle aujourd'hui le tiers. Ce changement eſt venu des guerres que les Négres ont eues avec les Mores, & qui ont cauſé la ruine des deux Partis. L'occaſion qui les avoit fait naître eſt trop remarquable pour ne pas demander une courte digreſſion.

Guerre des Mores contre les Négres.

Les Mores qui introduiſirent le Mahométiſme parmi les Négres furent long-tems l'objet de leur vénération. Cette prévention que leurs Marbuts ou leurs Prêtres remarquerent en leur faveur, leur inſpira le deſſein de prendre, ſur des hommes ſi ſimples, la même autorité dans le Gouvernement civil qu'ils s'étoient procurée dans la Religion. Ils commencerent à s'emporter contre le pouvoir abſolu que les Rois Négres exerçoient ſur leurs Peuples, & le traiterent de tyrannie. D'un autre côté ils repréſenterent la liberté comme le plus grand de tous les biens. Une doctrine de cette nature fut extrémement agréable aux Négres, qui ſont les plus pareſſeux de tous les hommes. L'averſion qu'ils ont pour le travail leur fit embraſſer toutes les propoſitions des Prêtres, ſur-tout lorſque ces Impoſ-

BRUE. III. Voyage. 1715.

teurs leur promirent que s'ils vouloient secouer le joug de leurs Rois, le riz & le millet croîtroient pour eux naturellement, par la vertu de leurs grisgris.

Commencement de la révolte des Négres.

La révolte commença par le refus qu'ils firent de travailler aux Lugans de leurs Rois. Les Princes du Pays s'étant efforcés de les faire rentrer dans la soumission, ils appellerent les Mores à leur secours. Ce fut alors qu'on vit paroître les Marbuts à leur tête. On en vint aux mains plusieurs fois. Le Brak & le Damel furent tués dans une sanglante bataille, & leurs Troupes entierement défaites. Le Burba Ghiolof, qui avoit embrassé leur cause, fut vaincu à son tour, & contraint de chercher un azile dans les terres du Roi de Galam, dont les sujets, comme ceux du Siratik, avoient refusé de prêter l'oreille aux séductions des Marbuts. La mort ou la fuite de ces trois Princes ayant laissé leurs Etats à la discrétion de leurs ennemis, les Mores de Mavre enleverent la plus grande partie des jeunes gens pour l'esclavage, tandis que les Marbuts & leurs partisans pillerent le Pays, sans mettre de distinction entre leurs ennemis & ceux qui avoient imploré leur

Trois Rois tués dans une bataille.

assistance. Pendant ce tems-là, il ne paroissoit aucun effet de ces promesses de bonheur & d'une abondante moisson, qui avoient fait prendre les armes à tant de misérables. La famine, qui vint après la guerre, en fit périr un nombre incroyable. Le reste ouvrit enfin les yeux ; & revenant de leurs folles espérances, ils choisirent de nouveaux Princes dans les plus anciennes familles du Pays. Ces Princes formerent une armée du débris des trois Nations, & chasserent les Marbuts, qui n'étant plus supportés par le Roi de Maroc, se trouverent trop foibles pour leur résister. C'étoit dans une si longue guerre que Riquet, dont on a déja vû le nom, avoit signalé sa conduite & sa valeur.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Rétablissement des Royaumes Négres.

Le Pays s'est rétabli insensiblement, sur-tout en bestiaux, par la défense d'en tuer, excepté dans certaines occasions. Comme ce sage réglement en a beaucoup augmenté le nombre, on peut espérer que les habitans feront bientôt en état de fournir l'ancienne quantité de cuirs. Le Seigneur ou le Prince du Canton où Brue aborda, se nommoit *Kaye*. Il étoit neveu du Brak, à la Cour duquel il se trouvoit actuellement. Ses femmes & les Chefs des

BRUE. III. Voyage. 1715.

Villages voisins ne manquerent pas de faire au Général François leurs complimens & leurs présens. Il y avoit dans le même Canton un autre Seigneur, nommé *Ker*, dont le Territoire, nommé le *Petit-Bukſar*, est situé à l'opposite du *Grand-Bukſar*, sur le bord gauche de la riviere. Sans aucune sorte d'étude, il s'attribuoit des lumieres extraordinaires en Médecine; & cette réputation lui attiroit quantité de malades, dont il ne faisoit pas scrupule de se faire payer à grand prix. Brue ayant à bord la femme d'un Chef Négre des environs du Fort S. Louis, qui étoit attaquée depuis quelques années d'une fâcheuse infirmité, la mit entre les mains de Ker, comme la derniere ressource à tenter pour sa guérison. Il accompagna sa priere d'un flacon d'eau-de-vie, spécifique aussi agréable pour les malades Négres que pour le Médecin. Mais en faisant entendre que la femme du Chef fut redevable de sa santé à ce remede, l'Auteur ne nous apprend pas pourquoi il en avoit reservé l'expérience au Docteur Négre.

Medecin Négre.

Le terrain, depuis Bukſar jusqu'à la Riviere des Maringouins, est parfaitement au niveau de la Mer, pen-

dant l'espace de trois lieues ; ce qui expose les Barques à des vents capables de les renverser. On trouve fort ordinairement sur la surface de la terre, dans cette étendue de Pays, une matiere blanche & solide, d'un goût fort âcre & fort amer. Quelques-uns l'avoient pris pour du salpêtre, & fondoient de grandes espérances sur cette opinion : mais Brue jugea que ce n'étoit que l'écume des flots, qui étant poussée par le vent, reçoit sa condensation de la chaleur, & forme cette croute salée. La riviere des Maringouins n'a pas plus de quatre toises de largeur. Elle est si basse, qu'elle ne devient navigable que dans le tems des inondations. Mais sa petitesse n'empêche pas qu'elle ne porte ses eaux jusqu'à la Mer. En 1645, un Bâtiment Espagnol arrivé sur cette Côte, y débarqua quelques hommes, qui bâtirent un Fort. Ils s'y maintinrent jusqu'à la fin de leurs provisions ; mais lorsqu'elles vinrent à manquer, ils prirent le parti de s'engager au service du sieur Collyer, qui étoit alors Directeur de la Compagnie Françoise au Fort Saint-Louis. On se figura que c'étoient des Criminels transportés pour recruter quelque Garnison Espa-

BRUE. III. Voyage. 1715.

Ecume de mer changée en croute de sel.

Fort bâti par des Espagnols inconnus.

BRUE. III. Voyage. 1715.

gnole en Afrique ; mais ils s'accorderent fidellement à cacher leur fortune & leurs noms. Les environs de la riviere des Maringouins forment un terroir marécageux, qui produit une espece de maïz sauvage, nommé *Gernotta*. Brue vit environ deux cens femmes, qui s'occupoient à le recueillir.

Il arriva le 14 de Mars à Serinpate, où il trouva une Barque de la Compagnie, qui ayant fait le Voyage de *Terrier-Rouge*, pour le commerce des gommes, avoit eu quelques différends avec les Officiers du Siratif, au sujet des droits. Elle avoit pris le parti de retourner ; mais elle apportoit deux cens moutons & quatre-vingt bœufs, pour les conduire au Fort Saint-Louis. Chaque mouton ne lui revenoit qu'à six ou sept sols, & chaque bœuf à trente-cinq ou quarante. Brue se procura ici deux autruches, qu'il fut surpris de trouver apprivoisées en arrivant au Fort Saint-Louis. On lui fit aussi présent de douze de leurs œufs. Il les prit comme une bonne provision pour le Carême, parce que d'un seul on peut faire une omelette pour huit hommes.

Autruches apprivoisées, grosseur de leurs œufs.

Le lendemain, c'est-à-dire le 15, il

arriva au Desert, Marché ordinaire des gommes, qui y sont apportées par les Mores de la Tribu d'*Alad-al-Haji*. De-là, il dépêcha au Brak un Alkaïde, avec un présent de quelques flacons d'eau-de-vie, pour inviter ce Prince à venir recevoir lui-même les droits établis. L'Alkaïde revint le 16, & déclara au Général que le Prince son maître ayant commencé par s'enyvrer à l'arrivée du présent, ne seroit pas en état de venir d'un jour ou deux; sans compter qu'il étoit arrêté par la crainte des Mores, qu'il avoit pillés peu de jours auparavant, & qui cherchoient l'occasion d'en tirer vengeance. Enfin le Député fit entendre au Général que s'il vouloit obliger beaucoup le Brak, il falloit lever l'ancre, & l'aller jetter devant son Village, pour lui épargner la peine ou le danger d'en sortir.

Marché des gommes.

Cette demande étoit si raisonnable, que mettant à la voile aussi-tôt, le Général alla mouiller devant le Village d'*Ingherbel* ou *Garebal*, résidence du Roi. Il fit connoître son arrivée par trois coups de canon. Le lendemain ayant vû paroître ce Prince sur le rivage, avec un cortege de trente chevaux, il le fit prier de ne prendre

Brue va mouiller à Ingherbel.

BRUE. III. Voyage. 1715.

que cinq ou six de ses gens pour venir à bord. Le Brak y consentit, & ne se fit accompagner que de *Mulo*, *Riquet*, *Kayé*, & *Menhros*, quatre de ses Grands, avec ses Guiriots, *Mantel* son Amiral, deux Valets, & son Alkaïde. Brue le reçut sous une Tente, qu'il avoit fait dresser sur le tillac. Ils se serrerent plusieurs fois la main. Après quelques momens de silence, le Général déclara qu'il étoit venu pour payer les droits & renouveller le Traité de commerce & d'amitié : mais qu'il avoit trois faveurs à demander au Roi. 1°. Que le commerce fût ouvert à Serinpate au lieu du Desert ; parce qu'attendant de jour en jour des Vaisseaux de l'Europe, il auroit plus de facilité à renvoyer la Barque de la Barre (7), qu'il avoit amenée avec lui. 2°. Que Sa Majesté se privât du plaisir de boire pendant qu'elle seroit à bord, pour éviter tous les desordres qui étoient capables de troubler leur bonne intelligence. 3°. Qu'elle ne demandât cette année aucun présent ; parce qu'il n'y avoit, dans les Magasins de la Compagnie, que les marchandises né-

Il prie le Roi de ne pas boire de quelques jours.

(7) C'est une Barque entretenue par la Compagnie, pour transporter les marchandises des Vaisseaux au Fort Saint-Louis.

ceſſaires pour le commerce.

Le Brak écouta paiſiblement ces propoſitions, & s'engagea ſans peine aux deux dernieres ; mais il répondit à l'autre, qu'il prioit le Géneral de trouver bon que le commerce s'ouvrît au Deſert ; parce que s'attendant à ſe voir attaqué par les Mores, il eſpéroit que les François lui accorderoient leur ſecours. Malo, qui paroiſſoit le plus conſidérable de ſes Grands, appuya cette demande par des raiſons ſi fortes, que pour obliger le Roi, Brue promit d'ouvrir le commerce, non-ſeulement au Deſert, mais au Port même d'Ingherbel, s'il le deſiroit, & de l'aſſiſter de toutes les forces de la Compagnie. Tous les Courtiſans pouſſerent un cri de joie à cette promeſſe. Le Brak témoigna lui-même beaucoup de reconnoiſſance pour les offres du Général ; & ſe bornant à demander l'ouverture du commerce au Deſert, il l'aſſura d'une parfaite amitié.

Accord entre le Brak & Brue.

Les droits furent payés ſans aucune conteſtation. Mais le Roi ne ſe ſouvint pas long-tems de la parole qu'il avoit donnée de ne pas boire. Il demanda ſi ſouvent de l'eau-de-vie, que Brue ſe crut obligé d'en faire appor-

BRUE. III. Voyage. 1715.

ter. Contre sa coutume, ce Prince but avec modération. Il paroissoit âgé d'environ 46 ans. Sa taille étoit haute, avec un embonpoint raisonnable. Il n'avoit rien dans ses habits qui le distinguât de ses Courtisans ; mais il avoit l'air noble, & le son de la voix fort agréable. Lorsqu'il étoit sobre, c'étoit un des plus raisonnables & des meilleurs hommes du monde. Il se nommoit *Fara Pinda*, du nom de son pere & de sa mere, suivant l'usage des Princes Négres du Pays. Les droits consisterent en makatons d'argent, en fer, linge, bassins, corail, ambre jaune, colliers de verre, eau-de-vie, & quelque argent en espece ; le tout de la valeur d'environ cent écus. Le Brak fit présent au Général d'un jeune Esclave, pour lequel Brue lui donna huit piastres. Il souhaita d'être salué à son départ de quelques coups de canon. Cette satisfaction lui fut accordée d'autant plus volontiers qu'on étoit content de sa conduite. Toute sa Cour, & le peuple qui étoit en foule sur le rivage, marquerent leur joie par de grandes acclamations.

Age & figure du Brak.

Le même jour, Brue reçut la visite des deux sœurs du Brak. Le Roi leur pere, nommé *Fara Komba*, avoit été

Visite que Brue reçoit de deux Princesses.

tué dans la guerre contre les Mores. L'une des deux Princeſſes étoit femme d'un Seigneur Négre qui ſe nommoit *Brieu*. L'autre étoit encore à marier. Elles étoient toutes deux jolies & bien-faites, ſur-tout la plus jeune, qui, avec un teint auſſi noir que le jais, avoit l'air vif & gracieux. Elles avoient à leur ſuite deux Eſclaves & un Guiriot de leur ſexe, dont les cheveux étoient chargés de griſgris dans un grand nombre de petites boëtes d'argent, de différentes formes. Brue reçut ces deux Dames, le chapeau à la main, & les conduiſit ſous ſa tente, où il leur préſenta d'abord du biſcuit blanc, qu'elles tremperent dans de l'eau mêlée de miel. Enſuite il leur fit ſervir des prunes de Brignoles & d'autres confitures. Elles bûrent, à ſa priere, un verre de malvoiſie. A leur départ, elles lui firent des excuſes de n'avoir aucun préſent à lui offrir; mais elles lui promirent qu'à ſon retour du Deſert, elles ne manqueroient pas de lui témoigner leur reconnoiſſance. Leur habillement conſiſtoit en deux pagnes noirs, à raies blanches, l'un qui leur ſervoit de juppon, l'autre qui leur couvrant le corps en maniere d'écharpe, tomboit par derriere avec une

Portrait de ces deux Dames.

BRUE. III. Voyage. 1715.

longue queue. Ce pagne ſupérieur eſt une grande marque de diſtinction, & ſe porte différemment. Quelques femmes le paſſent en bandouliere, & laiſſent voir un bras nud, avec une partie du ſein. Dans les grandes chaleurs, elles le quittent entierement, & demeurent nues juſqu'à la ceinture. Les deux Princeſſes avoient des colliers de corail, entremêlées de grains d'or, avec quantité de clous de girofle liés en faiſceaux, qui leur tomboient ſur la poitrine. A chaque bras elles portoient deux bracelets, l'un d'or, l'autre d'argent, & des chaînes du même métal. Leurs pieds étoient ornés de petites coquilles & de grelots au-deſſous de la cheville. En arrivant à bord elles avoient des ſandales de cuir rouge, comme celles des anciens Romains; mais elles ſe les firent ôter, pour être plus à leur aiſe. Leurs cheveux tomboient par-derriere en deux treſſes, avec quelques brins d'or & de corail à l'extrémité. Sur la tête, ils étoient relevés en touffe, à l'aide d'un petit bonnet de coton qui les ſoutenoit; & ſur le front, ils étoient partagés comme ceux des Villageoiſes de France; ce qui n'empêchoit pas qu'ils n'en tombât quelques boucles ſur les

temples & au long des oreilles, mais ſans cacher les pendans, qui étoient deux anneaux d'or. Les Princeſſes mariées portent de grands morceaux de corail au lieu d'anneaux. Leurs ſourcils étoient fort noirs. Elles les entretiennent dans cette couleur en ſe les frottant ſouvent avec un morceau de plomb. On leur remarquoit une affectation continuelle à montrer les mains; ſur-tout leurs ongles, qu'elles avoient fort grands & rougis à l'extrémité. Leurs dents étoient extrêmement blanches & bien rangées. Elles leur donnent cet éclat de blancheur avec le bois de ghelele, dont on a déja parlé. Après une longue converſation, où elles marquerent toutes deux beaucoup d'eſprit & de bon ſens, elles chanterent un air du Pays, & firent danſer leur Guiriot, qui ſurprit Brue par ſon agilité, mais avec des poſtures laſcives & indécentes, qui lui cauſerent peu de ſatisfaction. Il fit préſent d'une lunette d'approche à chacune des deux Princeſſes, & les ſalua d'une décharge de ſon artillerie à leur départ.

Autre viſite que Brue reçoit du Brak.

Le 18, il reçut une ſeconde viſite du Brak, accompagné d'une de ſes femmes & de ſes trois filles. Ce Prince

BRUE. III. Voyage. 1715.

s'assit sans façon sur une caisse, la jambe étendue sur les genoux de sa femme, qui étoit assise près de lui. Une de ses filles, qui se mit entre ses jambes, lui tenoit la cuisse accollée d'un bras. Les deux autres étoient à terre auprès de leur mere, & firent quantité de petites singeries pour divertir le Roi. Leur situation, dit l'Auteur, auroit fait le sujet d'une peinture fort grotesque. Pendant que Brue entretenoit le Roi, on vint lui annoncer l'arrivée de *Schamchi*, Chef des Mores. Il se hâta de l'aller recevoir sur le tillac, & de l'introduire dans sa chambre avec ses deux fils & trois Marbuts. Schamchi lui fit un compliment fort civil; mais ayant apperçu le Brak, il évita de parler des affaires qui l'amenoient. C'étoit un petit homme, assez blanc, en comparaison des Négres, qui avoit une longue barbe grise, & qui paroissoit âgé de plus de soixante ans. Il portoit un bonnet de drap rouge, entouré d'un bord de mousseline. Son habillement étoit un pagne de coton, à la maniere des Négres; mais il avoit par-dessus une écharpe de laine blanche, avec des ornemens de soie rouge. Les gens de sa suite étoient vêtus de même. Le

Visite de Schamchi, Chef des Mores.



Arabes et Mores montés sur leurs Chameaux leurs Chevaux, et leurs bœufs, pour apporter des gommes au Sénégal.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

Général lui fit quelques préſens; & ſçachant qu'il étoit venu pour le commerce des gommes, il lui indiqua le jour où l'ouverture du marché devoit ſe faire au Deſert.

Deſcription du Deſert.

Le Deſert eſt une plaine vaſte & ſtérile au Nord du Sénegal, bornée au loin par de petites collines de ſable rouge, & couverte de ronces qui n'ont pas beaucoup d'épaiſſeur. C'eſt dans ce lieu que ſe faiſoit depuis longtems le commerce des gommes. Le Général, pour ſe garantir de l'attaque des Mores, fit entourer les Magazins qu'il éleva au long de la riviere, d'un foſſé large de ſix pieds & d'autant de profondeur, défendu par une haie d'épine. Il fortifia ſoigneuſement la porte, & mit pour la garder deux Laptots bien armés, avec un Interprete, pour examiner & pour introduire ceux qui viendroient s'y préſenter. Près de la porte il éleva un cavalier, ſur lequel il plaça deux petites pieces de canon. Les deux barques furent rangées contre la rive, & l'artillerie pointée vers les ouvrages du Fort. Le Brak & le Schamchi qui virent toutes ces préparations, & qui n'en ignoroient pas les motifs, approuverent les précautions du Géné-

Fort que Brue y bâtit pour la ſûreté du commerce.

BRUE. III. Voyage. 1715.

ral, comme la meilleure voie pour prévenir les desordres pendant la Foire.

Arrivée des Caravanes.

Le 1 d'Avril, Schamchi ayant reçu avis de l'approche des Caravanes, vint avertir Brue qu'il étoit tems de regler les prix. Après quelques contestations sur les mesures, sur la nature des échanges, & sur les frais de l'entretien des Mores, le Général se relâcha de quelque chose en faveur de la paix; mais il obtint en récompense que de trois cens quatre-vingt livres dont la mesure avoit été composée jusqu'alors, elle monteroit à cinq cens.

Engagement des François pour l'entretien des Mores.

Les François sont obligés de pourvoir à l'entretien des Mores qui apportent les gommes. Cet engagement les expose à quantité de fausses dépenses, parce que, sous prétexte de commerce, il arrive une multitude de Mores, qui ne cherchent que l'occasion de vivre quelques jours aux dépens d'autrui, ou de satisfaire leur inclination au larcin. Mais Brue regla tellement cet article, qu'il n'étoit obligé de nourrir que ceux qui auroient apporté des marchandises, & dans la proportion même de ce qu'ils auroient apporté. Cette nourriture

fut fixée à deux livres de bœuf & autant de kuskus pour chaque portion, & tel nombre de portions pour chaque quintal. Les Commis qui furent nommés pour la distribution, reçurent ordre de la finir aussi-tôt que les marchandises seroient délivrées. On parvint ainsi à purger la Foire de voleurs & de gens oisifs.

Exercice du commerce.

On commença le 14 d'Avril à mesurer les gommes. Cette opération se fit sans desordre, parce qu'on ne reçut les Marchands que l'un après l'autre. Le Général y assista exactement, & fit veiller avec le même soin à tout ce qu'il ne pouvoit éclairer par sa présence. Aussi-tôt que le commerce fut ouvert, on vit arriver chaque jour de nouvelles Caravanes, de dix, vingt & trente chameaux, ou de voitures traînées par des bœufs & gardées par les Propriétaires des gommes & par leurs domestiques. Ces Mores ont l'apparence d'autant de Sauvages. Ils n'ont pour habit que des peaux de chevre autour des reins, & des sandales de cuir de bœuf. Leurs armes sont de longues picques, des arcs, & des fleches, avec un long couteau attaché à leur ceinture. Leurs femmes qui sont portées sur le dos

Portrait des femmes Moresques.

BRUE. III. Voyage. 1715.

des chameaux, ont des chemiſes de coton blanc, & par-deſſus, une piece d'étoffe rayée en forme de juppe ou d'écharpe. Une partie de leurs cheveux eſt relevée ſur la tête; le reſte eſt lié par derriere & leur tombe juſqu'à la ceinture. Cet habillement eſt modeſte. Pour coëffure, elles ont une piece de linge entrelaſſée. Les filles ne portent qu'une piece d'étoffe rayée autour des épaules, & plus bas une juppe de peau aſſez courte, coupée en pluſieurs bandes, qui les couvre aſſez bien lorſqu'elles ſont en repos ou dans un tems calme; mais le moindre mouvement ou le ſouffle du vent les met en deſordre. Ces Moreſques ont le teint olivâtre, les traits réguliers, de grands yeux noirs fort beaux & fort brillans, la bouche petite & les dents d'une blancheur extrême. Quoiqu'elles ayent l'air fort vif, elles ont plus de retenue que les femmes des Négres. Elles apportent leur proviſion de beurre & de lait dans des outres fort nettes, des boëtes à tabac, & des bourſes de différentes ſortes, compoſées de paille de riz ou de jonc, & tiſſues avec beaucoup d'art.

Il n'eſt pas beſoin de Sentinelles pour découvrir l'approche de ces Ca-

ravanes. Les chameaux pouſſent des cris hideux qui les trahiſſent bien-tôt. Leurs *foulons*, c'eſt-à-dire, les ſacs dans leſquels ils apportent les gommes, ſont des peaux de bœufs ſans couture. Les Mores n'ont pas d'autres commodités pour renfermer leurs marchandiſes, ni même pour le tranſport de leur eau. Comme on avoit pris toutes ſortes de ſoins pour empêcher qu'ils n'entraſſent pluſieurs à la fois dans l'enclos, c'étoit un ſpectacle amuſant que de voir leurs efforts & leurs contorſions pour entrer l'un avant l'autre ; car les Mores ſont une Nation fort bruyante.

Friponnerie des Officiers du commerce.

Le premier jour de la foire, *Mahagni*, Interprete More de Schamchi, vint trouver Brue, & lui dit que les Officiers François qui avoient eu juſqu'alors la conduite du commerce, s'étoient toujours accordés avec lui pour faire tourner à ſon avantage un huitiéme de profit, qui devoit revenir à ſon Maître ; & que de ſon côté il leur avoit ménagé le commerce privé de l'or & de l'ambre gris que les Mores apportoient à la foire. C'étoit préciſément ce que le Général s'étoit propoſé d'approfondir. Il déclara d'un air ferme à l'Interprete,

BRUE. III. Voyage. 1715.

que s'il continuoit cette injuſte pratique, il en avertiroit ſon Maître; & cet honnête Agent, fâché de s'être trahi ſans précaution, promit d'être à l'avenir plus fidele.

A l'arrivée du Général on lui avoit préſenté une jeune Négreſſe d'une fort jolie figure, qui lui avoit offert diverſes ſortes de ſervices, tels qu'elle étoit accoutumée de les rendre aux François qui étoient venus avant lui. Elle avoit ſoin, lui dit-elle, de leur laver les pieds, de les peigner, & de les ſervir dans l'intérieur du magaſin lorſqu'ils revenoient fatigués du travail. Brue admira la délicateſſe de ſes Facteurs, & reçut la Négreſſe pour blanchir ſon linge, mais la diſpenſa du reſte de ſes offres.

Délicateſſe des Facteurs François.

La préſence du Général entretint l'ordre & la tranquillité pendant toute la durée de la foire. On meſura les gommes dans un vaiſſeau cubique, que les Mores appellent *Quantor*. Il en revenoit au Brak une certaine quantité ſur chaque quintal. Ses Commiſſaires la mettoient dans un ſac; & lorſqu'ils en avoient reçu le poids d'un quintal, ils laiſſoient aux Agens de la Compagnie la liberté d'emporter ce qui leur appartenoit. Un Officier de

Détail du commerce.

Schamchi prenoit le compte de tous les quintaux qui se mesuroient, parce que ce Chef More s'attribue le droit d'un huitiéme sur toutes les gommes qui sont vendues à la Compagnie. Comme c'est lui-même qui regle le prix des gommes & le poids du quintal, on trouve toujours le moyen de faire tomber ce droit sur les Marchands Mores, par des compensations qui sont à l'avantage de Schamchi ou de ses Officiers.

Le Prince Addi allarme le Brak.

Le Brak, qui se reprochoit d'avoir pillé les Mores, étoit dans la crainte continuelle de leur vengeance. Ses espions lui rapporterent un jour au soir qu'ils avoient remarqué parmi eux des mouvemens extraordinaires, & qu'il en étoit arrivé quelques-uns avec des armes, de la part d'Addi, Prince More qui avoit son camp dans le voisinage. Cet avis l'avoit jetté dans une si vive allarme, qu'il étoit prêt à quitter Ingherbel, lorsque sur de meilleurs conseils il prit le parti de faire communiquer ses craintes au Général François, & de lui demander du secours. Il étoit minuit lorsque son Courier arriva au magasin. Brue éveillé brusquement, & frappé lui-même de cette nouvelle, se détermina sur le

BRUE. III. Voyage. 1715.

champ à s'éloigner du rivage avec ses deux barques, en laissant deux Facteurs & ses Laptots pour la garde du magasin. Lorsqu'il se préparoit à partir, il lui vint un autre exprès pour lui apprendre que le Prince Addi ne s'approchoit d'Ingherbel que pour faire une visite de civilité au Brak, & qu'il en avoit fait demander la permission; mais qu'il étoit accompagné de vingt fusiliers, dont on pouvoit appréhender quelque violence. Sur quoi le Brak faisoit prier Brue de lui envoyer quelques hommes bien armés, pour soutenir sa réputation, & faire connoître aux Mores qu'il avoit des amis. Brue lui envoya douze de ses Laptots, avec trois Officiers Négres. Le Prince Addi étant entré dans Ingherbel, affecta de saluer le Brak par une décharge de sa mousqueterie. Elle lui fut rendue par treize Fusiliers Négres, que le Brak avoit à son service, & par les quinze Laptots du Général. Ceux-ci ayant tiré à balle, les Mores ne parurent pas contens d'une civilité de cette nature. Cependant les deux Princes eurent une longue & secrette conférence, qui finit par des témoignages éclatans de leur satisfaction. Addi présenta au Brak un bœuf gras,

Secours que Brue envoie au Brak.

&

& le Brak lui donna un jeune Eſclave.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Le même jour Addi vint rendre ſa viſite au Général. La converſation dura long-tems. Le Prince More parloit Arabe. Schamchi qui l'accompagnoit, répétoit ſes diſcours en Langue des Négres à l'Interprete, qui les rendoit en François à Brue. Addi loua beaucoup les Hollandois, qui étoient alors en poſſeſſion d'Arguim. Il vanta les droits & les préſens qu'il recevoit d'eux. C'étoient cent fuſils, cent piſtolets, quatre barils de poudre, quatre de balles, & cent écus pour chaque quintal de gomme; ſans compter une groſſe quantité de biſcuit blanc, de miel, de prunes, de miroirs, & d'autres merceries. Brue répondit que les Hollandois s'étoient rendus coupables d'une injuſtice en ſe ſaiſiſſant d'Arguim, & que les égards qu'ils avoient pour les Princes Mores ceſſeroient auſſi-tôt qu'ils pourroient ſe paſſer de leur protection. Il retint le Prince à dîner. On ne lui ſervit d'abord que de l'eau & du miel pour liqueur. Mais ayant conſenti à goûter du vin de Canarie, il ne ſe fit pas preſſer enſuite pour boire toutes ſortes ſortes de vins François. Addi étoit

Le Prince Addi ſe loue des Hollandois.

Sa figure & ſes habits.

BRUE. III. Voyage. 1715.

d'une taille médiocre, mais fort bien prise. Il paroissoit extrêmement robuste. Il avoit les traits réguliers, le nez aquilin, les dents belles, la barbe longue, & les cheveux courts. Sa tête étoit nue, mais il avoit le corps entierement couvert. Il portoit pour habit une sorte de chemise blanche, qui s'élargissoit sur ses hautes-chausses, avec une ceinture de mousseline, d'où pendoit un couteau en forme de poignard. Par dessus, il avoit une casaque d'étoffe blanche, avec un capuchon qui pendoit par derriere. Après le dîner, Brue lui fit présent de plusieurs choses qui paroissoient lui plaire. Il fuma, il prit du caffé. A son départ il fut salué de cinq coups de canon. Brue, qui l'avoit reçu sur sa barque, le conduisit jusqu'au rivage, dans l'espérance de voir son cheval; mais il fut surpris de n'y trouver que des chameaux pour sa monture & celle de sa suite. Quoique les Mores ne manquent pas de chevaux, ils les ménagent beaucoup, & les reservent particulierement pour leurs expéditions.

Le Brak vint remercier le Général du secours qu'il lui avoit envoyé, & parut mettre beaucoup d'ardeur

& de bonne-foi dans les témoignages de son amitié. Il lui amena plusieurs jeunes Esclaves, mais il n'en refusa pas le payement. Le même jour un More, nommé *Barikala*, fit présent au Général d'une aigle apprivoisée, de la grandeur d'un cocq d'Inde. Elle n'avoit rien d'ailleurs qui la distinguât des aigles ordinaires. Sa familiarité avec les hommes alloit jusqu'à se laisser prendre par le premier venu, & dans peu de jours elle prit l'habitude de suivre le Général comme un chien. Mais elle fut tuée malheureusement par la chute d'un baril, qui l'écrasa sur le tillac.

Aigle apprivoisée.

Le 10 d'Avril, la principale femme du Brak rendit une visite au Général, accompagnée des Dames de sa Cour. Elles étoient montées sur des ânes, avec un cortége de dix ou douze femmes à pied & d'autant d'hommes, entre lesquels étoient deux Guiriots. Brue reçut la Sultane à l'entrée de sa barque, & la conduisit dans sa chambre, où elle s'assit d'abord sur le lit, avec trois de ses principales Dames. Les autres prirent les places que le hazard leur offrit; & le fauteuil demeura au Général. Toutes ces Dames étoient couvertes d'un fort beau

Visite que la Sultane rend à Brue, & les circonstances.

pagne de coton noir, qui prenant depuis la tête avec la forme d'un turban, leur tomboit juſqu'à la ceinture. Plus bas, elles avoient un ſecond pagne, qui traînoit juſqu'à terre, & ſous lequel il y en avoit un troiſiéme qui leur ſervoit de juppon. Après les premieres civilités, elles ôterent le pagne ſupérieur, & laiſſerent voir leur tête, qui étoit coëffée comme celle des deux Princeſſes dont on a déja vû le portrait. Bien-tôt elles ſe défirent auſſi du ſecond pagne, qui les laiſſa preſque nues. La Sultane n'étoit pas une beauté réguliere, mais elle avoit le viſage agréable, & la taille fine, avec un air de majeſté & de douceur qui rendoit ſa figure fort touchante : ſes dents & celles de toutes les autres Dames étoient d'une grande blancheur. Elle fit préſent au Général d'une boëte d'or de filigrame, travaillée à la Moreſque, remplie d'épices & de petits grains d'or.

Elle fit enſuite apporter des pipes, pour elle-même & pour les Dames de ſa ſuite. Le tuiau eſt un roſeau de dix-huit ou vingt pouces de longueur, orné d'anneaux d'or, d'argent, de corail, & d'ambre. La tête eſt d'or

ou d'argent. La Sultane remarquant que le Général ne fumoit pas, offrit de renvoyer les pipes si la fumée l'incommodoit. Mais lorsqu'elle eut appris qu'il ne s'en dispensoit que pour lui donner une marque de respect, elle le força de recevoir sa propre pipe, & s'en fit apporter une autre. La conversation fut fort vive, & Brue n'eut pas peu d'embarras à répondre aux questions qu'on lui faisoit de tous côtés par la bouche de son Interprete. Elles roulerent presque toutes sur les Dames de France, sur leur beauté, leur habillement, leur galanterie, sur la magnificence de la Cour de France, & sur la maniere dont les femmes Françoises vivent avec leurs maris. Le bonheur de n'en avoir qu'un paroissoit leur faire envie. On servit le déjeuner, c'est-à-dire, de l'eau & du miel, des confitures & des biscuits de France, de l'eau-de-vie & du vin.

Sujet de leur entretien.

A l'heure du dîner, le Général qui sçavoit que les femmes du Pays ne mangent jamais devant les hommes, prit volontairement le parti de se retirer. Elles furent traitées suivant leurs usages. Mais Brue leur envoya quelques mets de sa table, sur-tout plu-

Galanterie qu'elle fait à Brue.

BRUE. III. Voyage. 1715.

sieurs pieces de patisserie Françoise. La Sultane y fut si sensible, qu'elle but à sa santé, & qu'elle le fit prier de venir boire à la sienne. Il passa aussitôt dans la chambre des Dames, où il acheva de dîner à leur table. Ensuite il leur fit servir du caffé, & du chocolat qu'elles trouverent délicieux. A leur départ il leur fit présent de miroirs, de corail, de cloux de girofle; & de colliers de verre aux femmes de leur suite. Il conduisit la Sultane au rivage, il l'aida à remonter sur son Ane, & la fit saluer de cinq coups de canon. Elle laissa passer peu de jours sans lui envoyer quelque présent. L'Auteur nomme *deux Pintades*, mâle & femelle, si privées qu'elles mangeoient sur son assiette, & qu'avec la liberté de voler au rivage elles revenoient sur la Barque au son de la cloche pour le dîner & le souper. Pendant toute la foire, Brue ayant observé les jours de fête & les jeûnes de l'Eglise, & n'ayant pas manqué de faire reciter soir & matin les prieres à bord, tous les Mores le prirent pour un Marbut François.

Pintades privées.

Le Desert est infesté par une sorte de Milans, que les Négres appellent *Ekufs*. Ces animaux sont si voraces,

qu'ils venoient prendre les alimens des Matelots jusques dans les plats.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Brue, qui ne se ménageoit pas dans l'exercice de ses fonctions, gagna une colique violente, pour avoir dormi à l'air après s'être extrémement fatigué. Ses Chirurgiens avoient employé vainement toute leur habileté à le soulager, lorsqu'un More, qui étoit venu lui rendre visite, lui conseilla, comme un remede ordinaire à sa Nation, de faire dissoudre de la gomme dans du lait & d'avaller cette potion fort chaude. Il suivit ce conseil, & fut guéri sur le champ.

Remede More pour la colique.

Le 15 de Mai, il arriva au Desert un Marbut, qui prétendoit revenir de la Mecque. Brue le reconnut pour un imposteur, au récit qu'il faisoit de la tombe du Prophete, qu'il avoit vûe, disoit-il, suspendue dans l'air entre les mains de quatre Anges, qui se relevoient d'heure en heure, pour soutenir ce précieux fardeau. Cependant il le retint à dîner : après quoi le Marbut se présenta au Peuple, pour le conduire à la priere. Elle fut suivie d'un folgar, ou d'une danse, qui dura toute la nuit, avec un mélange de chants tirés des versets de l'Alcoran, à l'honneur de ce nouveau Saint. Le

Marbut imposteur.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Général lui fit préſent de quelques mains de papier, pour faire des griſ-gris, qui ſont le principal revenu des Prêtres Mores.

Viſite que Brue reçoit de la Princeſſe Addi.

On vit arriver, le 17 Mai, une nouvelle Caravane, avec des apparences qui annonçoient moins une troupe des Marchands, que des voyageurs d'une haute diſtinction. Elle étoit précedée par un grand nombre d'hommes armés, les uns montés ſur des chameaux, d'autres à cheval, avec un tambour & deux trompettes à leur tête. Cette avant-garde étoit ſuivie de 8 ou 10 chameaux, qui portoient ſur leur dos des ſiéges couverts de drap bleu. Enſuite on voyoit un autre chameau, beaucoup plus gros, chargé auſſi d'un grand ſiége ouvert, mais ombragé par un paraſol, ſur lequel étoient aſſiſes deux femmes vis-à-vis l'une de l'autre. Autour de ce chameau marchoient pluſieurs hommes à pied, armés de mouſquets & de ſabres. Dix ou douze Cavaliers bien montés fermoient la marche. Schamchi apprenant qui étoient les Dames, ſe hâta d'aller à leur rencontre, & fit dire en même tems à Brue, que c'étoient la mere & la femme du Prince Addi qui venoient pour le voir.

Le Général fit mettre auſſi-tôt tous ſes gens ſous les armes, & prit la réſolution de recevoir les Princeſſes dans ſon magaſin, parce que les deux Barques étoient ſi chargées qu'il n'y reſtoit plus d'eſpace libre. Un de ſes Officiers les reçut d'abord à la porte du Fort, avec une décharge de mouſqueterie, au ſon des hautbois & des tambours. Brue fit quelques pas hors du Bâtiment pour aller au-devant d'elles; & les ayant introduites dans la ſalle, il les plaça dans une alcove, couverte d'un beau tapis & de couſſins. Elles n'y furent accompagnées que de deux ou trois Dames de leur ſuite & d'un Guiriot. Les autres s'arrêterent dans une antichambre, & tout l'Equipage attendit dans la cour, avec beaucoup d'ordre & de retenue.

Portrait de ces deux Princeſſes.

La Princeſſe mere de Sidi Addi avoit été très-belle femme; mais l'embonpoint avoit altéré ſes traits. Son habillement conſiſtoit dans une belle mante de toile noire des Indes, qui deſcendoit juſqu'à terre; & dont les manches étoient ſi longues qu'elles lui couvroient les mains. Une partie de ſes cheveux étoit raſſemblée ſur le haut de la tête; le reſte lié d'un nœud de ruban tomboit négligemment ſur

BRUE. III. Voyage. 1715.

les épaules, avec un voile de mouſſeline rayée, qui flottoit par-deſſus. Elle avoit à chaque oreille un anneau d'or, dont le diametre étoit au moins d'un demi-pied. Son collier étoit d'or, mêlé de grains d'ambre. La femme du Prince paroiſſoit âgée d'environ dix-huit ans. Elle étoit plus grande que ne le ſont ordinairement les femmes de ſa Nation, mais parfaitement bien faite; les traits réguliers; les yeux noirs, bien ouverts & remplis de feu; la voix douce, & toute la figure agréable. Elle avoit du rouge au viſage; mais ſon teint, qui étoit olivâtre, en tiroit peu d'avantage. Ses ongles étoient auſſi peints de rouge, & ſes mains fort belles. Elle étoit vêtue comme ſa mere, avec la ſeule différence que ſes cheveux étoient entremêlés de grains d'or, d'ambre & de corail, & qu'ils étoient rangés avec plus d'art. Les Dames de la ſuite n'étoient pas vêtues moins modeſtement; fort différentes des Négreſſes qui ont l'habitude de laiſſer voir la moitié de leur corps à découvert.

Leur converſation.

La vieille Princeſſe commença par un compliment fort civil. Elle dit au Général que ſur la réputation de ſon caractere, elle n'avoit pas fait diffi-

culté de passer un peu sur les loix de la bienséance pour venir voir un étranger. Ensuite elle lui présenta une boëte d'or & une chaîne de filigrame, fort bien travaillées. La jeune Princesse lui fit aussi son compliment & son présent. Il leur fit à toutes deux une réponse polie. La conversation devint fort agréable, & les deux Dames marquerent beaucoup d'esprit & d'enjouement. Brue ayant demandé à la Princesse Douairiere si la jeune Dame, qu'elle avoit avec elle, étoit la Sultane, ou la premiere femme du Prince Addi; elle lui répondit que les Mores n'avoient qu'une femme légitime; & que si la Loi leur en permettoit d'autres, les personnes de distinction & de conduite ne les voyoient qu'en secret & comme à la dérobée.

Elles font dîner Brue avec elles.

A l'heure de dîner, le Général demanda aux deux Dames si elles étoient résolues de manger suivant leurs usages, ou si elles lui feroient l'honneur d'accepter un dîner à la Françoise. Elles lui en laisserent le choix, en le priant seulement qu'il n'y eût pas dans la salle d'autre homme que l'Interprete. On mit aussi-tôt une table fort basse. Brue s'assit, comme les Dames, en croisant les jambes sur un coussin.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Les plats furent apportés jusqu'à la porte par les domestiques François, & les femmes des Princesses les alloient recevoir. L'Interprete les plaçoit sur la table, & faisoit le reste du service autour du Général. On avoit eu soin de se pourvoir de kuskus, & de quelques autres mets à la Moresque. Mais les Dames eurent la complaisance de ne toucher qu'aux alimens François. Elles imiterent même, avec beaucoup de grace, l'usage qu'elles voyoient faire au Général de sa fourchete & des autres instrumens de table.

Leur chant & leurs instrumens.

Pendant le dîner, la Princesse mere fit chanter quelques airs à son Guiriot, qui étoit une jeune fille extrémement jolie. Elle lui fit toucher un instrument composé d'une calebasse couverte de parchemin rouge, avec douze cordes, les unes d'argent, d'autres de letton, dont le son ressembloit à celui de la harpe. Les deux Dames parurent charmées de l'accueil qu'elles avoient reçu du Général. Elles accepterent quantité de confitures qu'il les pria d'emporter, & plusieurs paires de gants parfumés, qui étoient pour elles un présent d'autant plus agréable qu'elles n'en avoient jamais vû. Brue les conduisit ensuite jusqu'à

leur chameau, & les fit saluer, à leur départ, d'une décharge générale de sa mousqueterie & de son canon.

Un Pêcheur lui apporta le même jour un jeune crocodile vivant, long d'environ cinq pieds. Mais personne n'ayant voulu prendre la commission de l'apprivoiser, on prit le parti de lui casser la tête. Brue n'en trouva pas la chair desagréable.

Le 9 de Mai, un Officier François, qu'il avoit envoyé pour le commerce à Terrier rouge, revint avec cent cinquante quintaux de gomme, mais sans yvoire & sans or, parce que les Mores avoient porté leur or & leur yvoire à Portendic, où il étoit arrivé quelques Vaisseaux Hollandois. Le tems du commerce approchant de sa fin, & les eaux du Sénegal commençant à s'enfler, Brue renvoya ses Barques chargées au Fort Saint Louis. Le 24 il jetta l'ancre devant Ingherbel, où rendant visite au Brak, il le trouva sous le portique de son Palais, occupé à juger un procès fort singulier. Un Marbut s'étoit engagé avec un Seigneur Négre à lui donner un grisgris ou un charme qui le rendroit invulnérable à la guerre. Il avoit reçu, pour une faveur si précieuse, un

Visite que Brue rend au Brak.

BRUE. III. Voyage. 1715.

cheval d'une beauté rare. Mais ce merveilleux amulete n'avoit point empêché que le Négre n'eût été tué dès le commencement du combat. Ses héritiers, qui n'avoient pas ignoré le marché, redemandoient le cheval au Marbut. Le Brak voyant arriver Brue lui demanda son opinion. Il parut clair au Général que le grisgris ayant été sans vertu, le cheval devoit être restitué aux héritiers; & son jugement servit de Sentence.

Il juge un procès bizarre.

Palais du Brak. Ses femmes & ses chiens.

Après cette audience, il fut conduit dans l'appartement du Roi, qui ne differe de ceux de ses Sujets que par le nombre & la grandeur des Bâtimens. La nature de l'édifice & les meubles sont à peu près les mêmes. Ce qui distingue seulement le Palais Royal, c'est qu'il est renfermé dans un vaste enclos de roseaux, qui reçoit de l'ombre d'une grande quantité d'arbres, autour desquels sont les appartemens du Roi, ses magasins, ses étables, son chenil, & les logemens de ses femmes & de ses Officiers. La porte de cet enclos est gardée par cinq ou six Négres, armés de sabres & de zagayes. Après une longue conférence où les engagemens du commerce & de l'amitié furent renouvellés, le

Yagaraf, un des principaux Officiers du Palais, conduisit le Général à l'audience de la Sultane ou de la principale Reine. Cette Princesse étoit assise sur son lit. Sa chambre étoit couverte de nattes, sur lesquelles cinq ou six de ses femmes s'occupoient à filer. Elle fit asseoir Brue à son côté; & lorsqu'il se leva pour se retirer, elle quitta aussi sa posture & le reconduisit jusqu'à la porte. Il rendit successivement sa visite à toutes les autres femmes, car le Brak en a plusieurs, qui ont chacune leur maison & leur famille. Retournant ensuite auprès du Roi, il le trouva dans sa cour, assis au pied d'un latanier, d'où il voyoit faire l'exercice à quelques chevaux qu'on lui offroit à vendre. Les Mores qui les exerçoient ne manquoient pas d'art & de grace pour les conduire; mais quoique ces animaux fussent de belle encolure, ils n'avoient pas de bouche; ce que Brue crut devoir attribuer à leurs brides, qui lui parurent fort mal faites. Il vit aussi les chiens du Brak. Ce Prince en avoit dix-huit, grands, les oreilles belles, & de l'espece de nos levriers; mais avec deux propriétés rares dans cette espece, le nez & les yeux excellens.

BRUE. III. Voyage. 1715.

On les nourrissoit avec du son de maïz trempé dans du lait ; & lorsqu'ils avoient tué quelque piece de gibier, on leur donnoit les entrailles.

Départ du Général & galanteries du Brak.

A l'heure du dîner, le Général fut conduit dans une chambre où le Roi l'attendoit. Toutes les femmes de ce Prince lui envoyerent chacune un plat de leur cuisine. Comme il avoit apporté de l'eau-de-vie & du vin, le Brak fut de la meilleure humeur du monde, avec assez de modération pour ne pas s'enyvrer. Brue prit ensuite congé des femmes du Roi, de ses sœurs & de ses filles, qu'il n'avoit pas vûes le matin, & qu'il ne quitta pas sans leur avoir fait quelques petits présens. Il en reçut aussi de toutes ces Princesses. Enfin lorsqu'il fut retourné pour faire ses derniers adieux au Brak, il fut surpris de le voir monter cheval avec toute sa Cour, dans la résolution de conduire ses Hôtes jusqu'au bord de la riviere Cette politesse fut accompagnée de toutes sortes de galanteries. Le Roi fit faire quantité de sauts & de courbettes à son cheval. Quelquefois il le mettoit au grand galop ; & retournant tout d'un coup, il se rapprochoit du Général en branlant sa zagaye d'un air

libre & gracieux. On amena quelques Esclaves qu'il lui vendit, & dont il reçut le prix sur le champ. A son départ, Brue le salua de quelques coups de canon.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Le jour suivant, les droits de Schamchi furent reglés. Il lui revenoit dix quintaux, des huitiémes qu'il s'attribuoit sur les gommes; mais on ne manqua pas de déduire ce qu'il avoit emprunté l'année d'auparavant. Il fit un nouvel emprunt, de la valeur de trente quintaux de gomme en marchandises, qui devoit être pris sur les huitiémes de l'année suivante. Cette méthode le met en état de continuer le commerce, & l'intéresse beaucoup à l'avantage de la Compagnie.

Droits de Schamchi.

Brue partit du Desert le 1 de Juin 1715, avec plus de sept cens quintaux de gomme, sans y comprendre ce qui étoit venu de Terrier rouge. Comme il avoit fait monter le quintal à sept cens livres, poids de Paris, sa cargaison se trouva de quatre cens mille livres de gomme, outre les Esclaves, l'yvoire, les plumes d'Autruche, l'or, & l'ambre gris. Les vents étant contraires, il fut obligé de jetter l'ancre plusieurs fois, & d'attendre le reflux des marées pour retourner au Fort Saint

Richesse du commerce François.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Louis, où toutes ces richesses arriverent heureusement.

§. II.

Observations sur la gomme du Sénegal, & sur son Commerce.

QUoique le Pays, aux environs d'Arguim & de Portendic, soit fort mauvais, & la Côte très-dangereuse, les François, les Anglois, les Hollandois & les Portugais s'y rendent avec beaucoup d'empressement, & s'efforcent tous d'y établir leur commerce, parce que c'est le seul endroit, avec le Sénegal, où les Peuples de l'Afrique apportent les gommes. Cette marchandise est peu importante en apparence ; mais deux raisons principales en font un objet considérable. 1°. Elle s'achette à fort bon marché dans le Pays, & se vend fort cher hors de l'Afrique. 2°. Elle occupe une grande partie des manufactures de l'Europe, & sert ainsi à faire circuler l'argent. Elle fournit à l'entretien d'une infinité de personnes.

Importance du commerce des gommes.

Il n'est donc pas surprenant que les plus riches Marchands de l'Europe entreprennent de porter leur commerce du côté d'Arguim & de Portendic. Ils n'ont que cette voie pour empêcher que toutes les gommes ne tombent en-

Efforts des Nations de l'Europe pour y participer.

tre les mains des François, qui ſont ſeuls en poſſeſſion du Sénegal, c'eſt-à-dire, de tous les autres Ports où cette marchandiſe eſt apportée. C'eſt la véritable raiſon qui a jetté les Hollandois dans une ſi groſſe dépenſe pour établir un Comptoir dans l'Iſle d'Arguim, & qui leur a fait chercher une retraite à Portendic lorſqu'ils ont été chaſſés de cette Iſle. Ils ont réuſſi, par cette voie, à partager d'abord le commerce des gommes avec les François. Enſuite ils l'ont attiré preſqu'entierement dans leur Comptoir, en payant les gommes fort cher, & faiſant des échanges à perte, pour engager les Mores à tourner de leur côté. Lorſque ces artifices ne produiſoient rien, ils employoient le Prince Aliſchandora & d'autres Seigneurs Négres à piller les gommes que les Mores portoient au Sénegal. C'eſt ce qu'on a vû plus d'une fois, malgré les Traités formels de ce Chef de Tribu avec la Compagnie Françoiſe, qui n'a jamais manqué de lui payer les droits & de les accompagner de préſens.

Artifice des Hollandois.

La gomme s'appelle *gomme du Sénegal*, ou *gomme Arabique*, parce qu'avant que les François euſſent des Comptoirs au Sénegal, elle ne venoit

Origine & nature du commerce des gommes.

BRUE. III. Voyage. 1715.

que de l'Arabie. Mais depuis que le commerce est ouvert par cette voie, le prix en est tellement diminué qu'on n'en apporte plus d'Arabie. Cependant il en vient encore du Levant. On prétend même qu'elle est meilleure que celle du Sénegal, par la seule raison qu'elle est plus chere; car au fond elles sont toutes deux de la même bonté. L'artifice consiste à tirer la plus belle, c'est-à-dire la plus claire & la plus seche, & celle qui est en gros morceaux, qu'on fait passer hardiment pour la véritable gomme d'Arabie.

Qualités de la gomme du Sénegal.

Les Médecins prétendent que cette gomme est pectorale, anodine, & rafraîchissante; qu'elle épaissit les humeurs séreuses & les empêche d'entrer dans la masse du sang pour le corrompre; qu'elle est excellente pour le rhume, sur-tout lorsqu'elle est mêlée avec le sucre-d'orge, suivant l'usage de Blois, où l'on en fabrique beaucoup; que c'est un spécifique contre la dissenterie & les hémorragies les plus obstinées. On lui attribue quantité d'autres effets. Ce qui est certain, suivant le témoignage de l'Auteur, c'est qu'un grand nombre de Négres qui la recueillent, & les Mores qui

l'apportent au marché, n'ont pas d'autre nourriture; qu'ils n'y ſont pas réduits par néceſſité, faute d'autres alimens, mais que leur goût les y porte, & qu'ils la trouvent délicieuſe. Ils n'y employent pas d'autre art que de l'adoucir par le mélange d'un peu d'eau. Elle leur donne de la force & de la ſanté. Enfin par ſa ſimplicité & ſes autres vertus ils la regardent comme une diette excellente. Si elle a quelque choſe d'inſipide, on peut lui donner, avec une teinture, l'odeur & le goût qu'on deſire. Il paroît étrange, ajoute l'Auteur, que ceux qui l'apportent, de plus de trois cens milles dans l'intérieur des terres, n'ayent aucune proviſion de reſte lorſqu'ils arrivent au marché; mais il eſt bien plus ſurprenant qu'ils n'en ayent pas eu d'autre que leur gomme, & qu'elle ait été leur unique ſubſiſtance dans une ſi longue route. Cependant c'eſt un fait qui ne peut être conteſté, & ſur lequel on a le témoignage de tous ceux qui ont paſſé quelque tems au Sénegal. Brue, qui avoit goûté ſouvent de la gomme, la trouvoit agréable. Les pieces les plus fraîches, c'eſt-à-dire celles qui ont été recueillies nouvellement, s'ouvrent en deux

BRUE. III. Voyage. 1715.

comme un abricot mur. Le dedans en eſt tendre, & reſſemble aſſez à l'abricot par le goût.

Uſage de la gomme du Sénegal.

On fait un grand uſage de la gomme du Sénegal dans pluſieurs Manufactures, particulierement dans celles de laine & de ſoie. Les Teinturiers s'en ſervent beaucoup auſſi. Toute l'habileté dans le choix de cette gomme conſiſte à choiſir la plus ſeche, la plus nette & la plus tranſparente, car la groſſeur & la forme des pieces n'y mettent aucune différence.

Arbre qui la produit.

L'arbre qui la porte, en Afrique comme en Arabie, eſt une ſorte d'*Acacia*, (*a*) aſſez petit & toujours verd, chargé de branches & de pointes, avec de longues feuilles, mais étroites & rudes. Il porte une petite fleur blanche en forme de vaſe, dans laquelle il y a des filets de la même couleur, qui environnent un piſton où la ſemence eſt renfermée. Ce piſton eſt d'abord verd; mais en mûriſſant il prend une couleur de feuille morte. La ſemence ou la petite graine dont il eſt rempli, eſt dure & blanchâtre. On trouve entre le Sénegal & le Fort

(*a*) Cet article n'appartient qu'au commerce. Mais on trouvera d'autres détails dans l'Hiſtoire nouvelle de toutes ces Régions au Tome ſuivant.

d'Arguim trois Forêts qui portent quantité de ces arbres. La premiere se nomme *Sahel*; la seconde & la plus grande, *Lebiar*; & la troisiéme *Asatak*. Elles sont à peu près à la même distance, c'est-à-dire à trente lieues du Desert; qui est aussi à trente lieues du Fort Saint Louis; & toutes trois, elles sont entr'elles à dix lieues l'une de l'autre. De Sahel à Marsa ou Portendic, on compte soixante lieues, & quatre-vingt jusqu'à la Baye d'Arguim.

Trois forêts où il s'en trouve.

La recolte de la gomme se fait deux fois chaque année; mais la plus considérable est celle du mois de Décembre, où l'on prétend qu'elle est plus nette & plus seche. Celle du mois de Mars est plus gluante avec moins de transparence. La raison en est sensible. C'est qu'au mois de Décembre, elle se recueille après les pluies, lorsque l'arbre est rempli d'une seve que la chaleur du Soleil vient épaissir & perfectionner, sans lui donner trop de dureté. Depuis cette saison jusqu'au mois de Mars, la chaleur devenant excessive, & séchant l'écorce de l'arbre, oblige d'y faire des incisions pour en tirer cette seve; car la gomme n'étant que de la seve extravasée qui

Tems & maniere de la recueillir.

BRUE. III. Voyage. 1715.

transpire par les pores de l'écorce, on est forcé, lorsqu'elle ne sort pas d'elle-même, de blesser l'arbre pour l'en tirer (8).

Maniere dont elle se mesure.

Elle se mesure pour la vente dans un vaisseau cubique nommé *quantar* ou *quintal*, de la grandeur dont on convient entre les Européens & les Mores. La mesure des Hollandois, lorsqu'ils étoient en possession d'Arguim, contenoit le poids de deux cens vingt livres de Paris, qui leur revenoient à la valeur d'un piastre d'Espagne en marchandises. Les Interlopiers qui faisoient le commerce à Portendic & dans la Baye d'Arguim, avec la permission du Gouverneur Hollandois, avoient une mesure qui contenoit environ sept cens livres de Paris.

Il ne sera point inutile de joindre ici les droits qu'ils payoient aux Hollandois sur les marchandises qu'ils donnoient en échange dans le commerce des gommes, & les présens que

(8) Barbot explique autrement la maniere de recueillir la gomme. Il prétend que dans la saison les Mores dépouillent l'arbre de son écorce avec de petits instrumens de fer, & que peu de tems après la substance aqueuse qui étoit dessous, s'endurcit & se grommele. Il ajoute que les Arabes la conservent fraiche d'une année à l'autre en la mettant sous terre. Mais il ne cite aucune autorité. Voyez sa Description de la Guinée, page 46.

le Prince Aliſchandora exigeoit d'eux pour mille quintaux du poids qu'on vient d'expliquer.

Droits du Gouverneur Hollandois d'Arguim pour ſa protection & le courtage de mille quintaux, à une demi-piaſtre par quintal, . . 3000 l.

Prix des Gommes en Marchandiſes.

Tarif des Contrebandiers d'Arguim & de Portendic.

Mille pieces de drap de laine bleue, nommé *blaeukaton*, de vingt-cinq aunes de Hollande (9), à 17 *guildert* (10) ou 21 liv. 5 ſ. par pieces, ...	21250 l.
Cinq cens douzaines de petits miroirs, à 7 ſols la douzaine, ...	175
Cinq cens douzaines de peignes de bois, à 6 ſols la douzaine, ...	150
Deux mille cadenats. . . . . à 5 ſols piece, .	500
Deux mille couteaux de Flandres, à 5 ſols piece, .	500
Total. . .	25575 l.

(9) L'aune de Flandres, telle que l'emploient les Hollandois, ne fait qu'environ la moitié de celle de Paris.

(10) Monnoie de Hollande que nous appellons *Florins*.

BRUE.
III. Voyage.
1715.

Droits du Prince Aliſchandora pour la cargaiſon d'un Vaiſſeau.

Ce Prince a long-tems exigé deux mille quatre cens piaſtres en eſpeces. Mais il pouvoit prendre la moitié de cette ſomme en marchandiſes, c'eſt-à-dire en trois cens pieces de toile bleue, é aluées à douze cens piaſtres, quoiqu'au fond leur valeur ſoit de vingt & une liv. cinq ſols par piece; ce qui monte à neuf mille neuf cens ſoixante-quinze livres,

. . . . . 9975 l.

Les préſens en différentes ſortes de marchandiſes, montent à 2870

Les appointemens de l'Interprete, pour cent jours de ſervice, à une demi-piaſtre par jour, payables moitié en eſpeces, moitié en toile bleue, . . . 150

Les gages de vingt ouvriers Mores, pour charger le Vaiſſeau pendant le même eſpace de tems, à un quart de piaſtre par jour, payables de la même maniere que ceux de l'Inter-

prete, ...	1418
Total. . .	144131.

Cette derniere somme ajoutée à la premiere de 25575 liv. sans y comprendre les autres frais du Vaisseau, fait celle de . . 399881.

Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que les droits du Prince Alischandora regardoient toutes sortes de Vaisseaux, sans distinction de leur grandeur. Ainsi les Hollandois, au lieu d'employer des Bâtimens de trois ou quatre cens tonneaux, auroient trouvé beaucoup d'avantage à n'en avoir que de mille ou de douze cens.

En 1715, Brue regla, au nom de la Compagnie Françoise, un Tarif des poids, fort différent, tant au Desert qu'à Terrier-Rouge sur le Sénegal. Le quintal des Mores pesoit, dans ces deux lieux, cinq cens livres de Paris.

Tarif des François, reglé par Brue en 1715.

Marchandises.	*Nomb.*	*Quintaux de gomme.*
Argent en especes ou piastres d'Allemagne, à 48 sols piece.	4.	1.
Perles d'argent uni, à 5 s. 6 d. piece.	24.	1.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Marchandises.	*Nomb.*	*Quintaux de gomme.*
Ambre jaune.	6 onces	1.
Cadiz ou Serge noire & bleue.	8 aunes.	1.
Chaudieres de cuivre, pesant douze livres.	1.	1.
Chaudrons de cuivre de six livres.	2.	1.
Corail.	1 once.	1.
Colliers nommés *de Cornalines.*	6.	1.
Drap rouge commun.	2 aunes.	1.
Drap bleu.	2 aunes.	1.
Barres de fer plattes, de 8 à 9 pieds.	2.	1.
Cloux de girofle.	80.	1.
Mains de papier, à 20 feuilles la main.	20.	1.
Pagnes de coton du Pays.	5.	1.
Reveches rouges ou bleues.	3 aunes.	1.
Bassins de cuivre rouge.	4.	1.
Baftas bleus.	12 aunes.	1.
Toile blanche.	12 aunes.	2.
Calico ou Toile des Indes.	5 aunes $\frac{1}{2}$	1.
Grains de verre rouge de moyenne gros-		

Marchandises.	*Nomb.*	*Quintaux de gomme.*
seur.	40.	1.
Grains de verre rayé.	18.	1.
Grains de verre jaune.	600.	1.
Grains jaunes massifs.	40.	1.
Petits grains de différentes couleurs.	24000.	1.

Différence du prix des Marchandises en France & au Sénegal.

	En France. liv.	sols.	Au Sénegal. liv.	s.
Piastres d'Allemagne. . .	2	8	4	
Perles d'argent unies. . .	5	10	10	
Ambre jaune, l'once. . .	1		2	5
Serge de Cadiz, l'aune. . .	1	10	4	
Bassins de cuivre rouge, la livre.	1	4	2	4
Corail. . . la livre. . .	45		160	
Drap rouge ou bleu, l'aune.	12		16	
Barres plattes de fer, la livre.		3		6
Cloux de girofle.	8	10		32
Papier, la rame.	2		8	

Différence des prix en France & au Sénegal.

	En France. liv. sols.	Au Senegal. liv. s.
Pagne ou étoffe de coton, la piece.	1 10	4
Reveche. . l'aune. . .	1 10	4
Toiles diverses, l'aune. .	18	2

CHAPITRE XII.

Etat des Pays au Nord du Sénegal, d'où l'on tire la gomme.

LE Pays au Nord du Sénegal, qui s'appelle *Zarra* ou *le Desert*, & que la plûpart de nos Géographes ont nommé *le Desert de Barbarie*, est habité, suivant le témoignage de Leon, par six Nations ou Tribus de Mores, les *Sanagas*, les *Souenzigas*, les *Fuergas*, les *Lamphins*, les *Bardoas*, & les *Levatas*. Ces Peuples sont situés depuis l'Océan vers l'Est, l'un après l'autre dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Ainsi les Sanagas, Zanajas ou Zaneghas, car leur nom se trouve écrit différemment, sont les plus Occidentaux, bordent la mer, & possedent le Pays où croît la gomme, & dans lequel Arguim & Portendic se trouvent renfermés. Quoiqu'ils ayent

Six Tribus Mores.

la même origine que les Mores de Barbarie, ils sont distingués d'eux par la différence des Pays qu'ils habitent, comme ils le sont des Arabes qui viennent souvent commercer avec eux. Cependant les Ecrivains de l'Europe confondent ordinairement tous ces Peuples ; & Labat sur-tout est habituellement dans cette erreur. L'Espagne fut d'abord conquise par les Arabes, & dans la suite arrachée de leurs mains par les Mores de Fez & de Maroc. Nos Historiens & nos Géographes modernes n'ayant pas mis de distinction entre ces deux conquêtes, emploient souvent les noms de Mores & d'Arabes, pour désigner indifféremment les deux Nations. Dautres se sont servis avec la même indifférence du nom de Mores pour signifier tous les Mahométans. C'est ainsi que pour suivre le langage des Portugais & des autres Nations de l'Europe aux Indes Orientales, nous n'avons point donné d'autre nom dans le premier volume de ce Recueil aux Mahométans de l'Asie. Enfin les Arabes mêmes de Barbarie, qui sont en grand nombre, & qui n'admettent aucun mêlange, n'ont pas laissé d'être confondus sous le nom de Mores par la plûpart de

BRUE. 1715.

Erreur des Ecrivains de l'Europe sur le nom de ces Peuples.

ERUE.

1715.

nos Auteurs, qui paroiſſent ne pas connoître d'Arabes hors de l'Arabie. Cependant Labat mérite quelque indulgence, lorſqu'il aſſure (*) que la gomme eſt recueillie par trois Tribus de Mores ou d'Arabes, parce qu'il ſe trouve en effet quelques Tribus d'Arabes établis dans le Pays du Sénegal. Mais il confeſſe qu'il n'a jamais ſçû à quelles Tribus l'un ou l'autre de ces noms appartient.

Trois Tribus Arabes, & leur ſéjour.

La premiere de ces familles ou de ces Tribus s'appelle en Arabe *Terarza*. Son Chef étoit Aliſchandora, dont on a vû pluſieurs fois le nom. Ce Prince, fils d'Addi, n'avoit pas d'autre demeure que ſes Villages errans, au Nord de la forêt de Sahel vers Arguim & Portendic. Auſſi portoit-il volontiers la gomme de ſa forêt dans ces deux Ports, parce qu'ils étoient plus proches de lui; mais ſur-tout à Portendic, où il y avoit deux pauvres Villages, compoſés d'environ 400 perſonnes qui y faiſoient conſtamment leur réſidence.

Le Chef de la Tribu d'*Aulad al Haji* ſe nommoit *Chams*. Cette Tribu recueille la gomme de la forêt de He-

(*) Afrique Occidentale, Vol. I. p. 254.

biar, & quelquefois celle d'Afatak, & la porte aux François dans le Desert du Sénegal. La Tribu d'*Ebraghena*, dont le Chef se nommoit *Barkar*, recueille la gomme de la forêt d'Afatak, & la porte aussi à la Compagnie Françoise dans un Port du Sénegal, qui se nomme *Terrier-Rouge*, de la dépendance du Siratik, à 50 lieues de la résidence de Bakar.

BRUE. 1715.

La Religion des Mores est le Mahométisme, quoiqu'ils n'ayent pas de Mosquées, ni de lieu fixe pour leur culte. Ils prient dans leurs tentes ou dans quelque lieu qu'ils se trouvent, au tems marqué pour la priere, après s'être lavés d'eau, s'ils en ont, & s'être frottés de terre ou de sable, si l'eau leur manque. Les Chefs des trois Tribus Arabes, les principaux de chaque Tribu, & celle d'Aulad al Haji presqu'entiere, sont Marbuts ou Marabouts, comme les François les appellent par corruption. A leur contenance grave & modeste, à leurs discours & leurs prieres qui commencent & finissent toujours par le nom de Dieu & de leur Prophete, on s'imagineroit qu'ils sont les plus scrupuleux observateurs d'une Loi qui, malgré les libertés qu'elle accorde, a des prati-

Religion des Mores dans ces contrées d'Afrique.

BRUE. 1715.

ques triſtes & mortifiantes. Mais lorſqu'on les met à l'épreuve, ſur-tout dans les affaires & le commerce, on n'y trouve que de l'hipocriſie, de la diſſimulation, de l'avarice, de la cruauté, de l'ingratitude, de la ſuperſtition, & de l'ignorance, ſans aucun principe de vertu morale, ou même d'honnêteté naturelle. Ce ſont les Phariſiens du Mahométiſme. Ils parcourent la terre & les mers pour faire des Proſelytes; ce qui leur réuſſit ſans peine parmi les Négres.

Penchant des Arabes d'Afrique pour les longs voyages.

La moindre eſpérance de gain engage aiſément les Arabes dans de longs voyages. Ceux qui habitent le canton d'Arguim, n'entreprennent gueres le pélerinage de la Mecque, parce qu'il eſt long & dangereux; mais comme ils ſont paſſionnés pour l'or, & que la nature n'en produit pas dans leur Pays, ils font volontiers le voyage de *Tombuto*, de *Gago*, & de *Galam*, d'où ils le tirent quelquefois en abondance. Il eſt certain qu'ils y vont en caravanes, ſans craindre la fatigue & les dangers. Outre l'or, ils en apportent des dents d'éléphans d'une groſſeur & d'une blancheur extraordinaires, de la civette, du bezoar, & des eſclaves, pour leſquels

ils donnent en échange du sel, du drap & des instrumens de fer. Il semble que tout ce qu'ils trouvent en chemin, leur appartienne. Amis, ennemis ils traitent tout le monde en vrais brigands. Ils ressemblent à ces Vaisseaux qui exercent tout à la fois le commerce & la guerre. Souvent ils se saisissent des Négres mêmes qui trafiquent avec eux; & s'ils ne les gardent pas pour leur usage, ils les vendent aux Européens ou aux Mores de Fez & de Maroc.

Trois Tribus de Mores entre le Cap Blanc & le Sénegal.

Les trois Tribus de Mores qui ont leurs habitations entre le Cap Blanc & le Sénegal, ne reconnoissent pas de Souverains. Chaque Canton compose une petite République, gouvernée par un Chef, qui est ordinairement le plus riche & le plus considéré de la Tribu. Ces Chefs ont entr'eux de fréquens démêlés, mais qui s'appaisent aussi facilement qu'ils s'élevent. Ils ont un respect extrême pour les Marbuts, par la crainte de leurs grisgris & de leurs enchantemens, plutôt que par un sentiment de Religion.

On trouve parmi ces Mores, des chevaux Barbes d'une beauté admirable, qu'ils entretiennent avec beaucoup de soin. Ils nourrissent aussi un

BRUE. 1715.

grand nombre de chameaux, de bœufs, de moutons & de chevres. Mais à l'exception des jours de fêtes, & des occasions où ils traitent leurs amis, jamais ils ne tuent aucun de ces animaux pour les manger. Ils mangent des autruches, des gazelles, des cerfs, & même des singes & des lions qu'ils tuent à la chasse; mais assez rarement, car ils sont mauvais tireurs. Leurs bœufs & leurs chameaux leur servent à transporter leur bagage, lorsque la disette du fourage les force de changer de quartier, ou dans les voyages qu'ils font à Galam & à Gago, pour le commerce des Esclaves, de l'or & des pagnes.

Armes des Mores. Pourquoi ils n'ont pas d'armes-à-feu.

Leurs armes ordinaires sont le sabre & la zagaye. Ils ont quelques mousquets & quelques pistolets de poche, qu'ils ont achetés des Hollandois; mais la chaleur & l'humidité du climat les rend bien-tôt inutiles en les couvrant de rouille; & comme ils n'ont pas d'Ouvriers qui soient capables de les remettre en ordre, ils les négligent, pour reprendre leurs anciennes armes. S'ils étoient mieux armés & plus accoutumés à la guerre, ils seroient d'autant plus redoutables pour les Européens, qu'ils sont na-

turellement braves & fort endurcis à la fatigue.

BRUE. 1715.

Les Mores & les Arabes, aux environs d'Arguim & du Sénegal, conservent inviolablement les usages de leurs ancêtres. Si l'on excepte un petit nombre, qui ont leurs cabanes sous les murs du Fort de Portendic, & vers le Sénegal; ils campent tous en pleine campagne, près ou loin de la mer ou de la riviere, suivant les saisons & les besoins du commerce. Leurs tentes & leurs cabanes ont toutes la forme d'un cône. Les premieres sont composées d'une toile grossiere de poil de chevres & de chameaux, si bien tissue que malgré la violence & la longueur des pluies, il est fort rare que l'eau les pénetre. Ces toiles ou ces étoffes sont l'ouvrage de leurs femmes, qui filent le poil & la laine, & qui apprennent de bonne heure à les mettre en œuvre. Elles n'en sont pas moins chargées de tous les travaux domestiques, jusqu'à celui de panser les chevaux, de faire la provision d'eau & de bois, de faire le pain, & de préparer les alimens. Malgré ces assujettissemens, où leurs maris les réduisent, ils les aiment & ne les maltraitent presque jamais. Si elles

Leurs tentes.

Leurs femmes.

BRUE. 1715. manquent à quelque devoir essentiel, ils les chassent de leur maison ; & les peres, les freres, ou les autres parens d'une femme coupable la punissent bien-tôt de l'opprobre qu'elle jette sur leur famille. D'ailleurs les maris se font un honneur d'entretenir leurs femmes bien vêtues, & ne leur refusent rien pour leur parure. Tout ce qu'ils gagnent par le commerce ou par le travail est employé à cet usage. Aussi ne faut-il guéres espérer d'obtenir d'eux l'or qu'ils apportent de leurs voyages. Ils le gardent pour en faire des bracelets & des pendans d'oreilles à leurs femmes, ou pour garnir la poignée de leurs couteaux & de leurs sabres.

Leur figure & leur taille. Les femmes des Mores ne paroissent jamais sans un long voile, qui leur couvre le visage & les mains. Les Européens ne sont pas encore assez familiers avec leur Nation pour obtenir la liberté de les voir à découvert. Mais les hommes & les enfans ont généralement la taille & la physionomie fort belles. Quoiqu'ils ne soient pas fort hauts, ils ont les traits réguliers : leur couleur foncée vient de la chaleur du Soleil, à laquelle ils sont continuellement exposés. Si la beauté du

teint manque aussi à leurs femmes, elle est fort avantageusement compensée par la prudence, la modestie, & la fidélité pour les engagemens du mariage. Elles ne connoissent pas la galanterie; apparemment, dit l'Auteur, parce qu'elles n'en trouvent pas l'occasion. Non-seulement elles ne sortent jamais seules, mais l'usage des hommes est de détourner le visage lorsqu'ils rencontrent une femme. Ils se rendent même le bon office de veiller mutuellement sur les femmes & les filles l'un de l'autre, & nul autre que le mari n'a la liberté d'entrer dans la tente des femmes. Un More, qui seroit assez pauvre pour n'avoir qu'une seule tente, recevroit ses visites & feroit toutes ses affaires à la porte, plutôt que d'y laisser entrer ses plus proches parens. Ce privilege n'est accordé qu'à leurs chevaux, ou plutôt à leurs jumens, qu'ils préferent beaucoup aux mâles de cette espece, parce qu'outre l'avantage d'en tirer des poulains, qui leur apportent beaucoup de profit, ils les trouvent plus douces, plus vives, & de plus longue durée que les mâles. Elles couchent dans leurs tentes, pêle-mêle avec leurs femmes & leurs enfans. Ils les laissent

BRUE. 1715.

Leur familiarité avec leurs chevaux.

BRUE. 1715.

courir librement avec leurs poulains ; ou du moins ils ne les attachent jamais par le col, & leur seul lien est aux pieds. Elles s'étendent par terre, où elles servent d'oreiller aux enfans, sans leur faire le moindre mal. Elles prennent plaisir à se voir baiser, caresser ; elles distinguent ceux qui les traitent le mieux ; & lorsqu'elles sont en liberté, elles s'en approchent & les suivent. Leurs Maîtres gardent fort soigneusement leur généalogie, & ne les vendent pas sans faire valoir les bonnes qualités de leurs peres, dont ils produisent un état exact qui en rehausse beaucoup le prix. Elles ne sont pas remarquables par leur grandeur, ni par leur embonpoint ; mais, dans une taille médiocre, elles sont bien proportionnées. L'usage des Mores n'est pas de les ferrer. Ils les nourrissent pendant la nuit avec du grand millet & de l'herbe un peu séchée. Au Printems ils les mettent au verd, & les laissent un mois sans les monter.

Leur habillement.

L'habillement des Arabes est fort simple. Il n'y a que les personnes riches ou d'un rang distingué, qui portent des chemises de toile. Leurs hautes-chausses tombent jusqu'à la che-

ville du pied. Ils ont par-dessus une grande casaque sans boutons, liée d'une ceinture, qui leur fait trois ou quatre fois le tour du corps. Cette robbe qu'ils nomment *Caffetan* ou *Kastan*, est d'un drap de laine, ou de serge, ou de coton, bleu ou noir, mais rarement de soie. Les manches en sont longues & étroites. Dans la ceinture ils passent un fourreau qui contient une grande bayonette, & quelquefois deux. Comme ils n'ont pas de poches, ils portent tout ce qu'ils ont sur eux dans leur sein. Leur bourse est ordinairement suspendue à leur ceinture; c'est un petit sac d'un tissu de soie ou de coton, assez grand pour y mettre la main. Quelques-uns en portent d'un cuir fort doux & fort fin, assez proprement brodé par leurs femmes.

BRUE. 1715.

Ils portent aussi à leur ceinture un mouchoir de coton, beaucoup plus long que large, qui ne leur sert guéres que pour s'essuyer les mains. Les plus galans en ont deux. Leurs hautes-chausses leur tenant lieu de bas, ils ont aux pieds des socs de cuir d'Espagne rouge, qui montent jusqu'au-dessus de la cheville, & des baboches ou des mules de la même matiere & de la même couleur. Sur la tête, ils

BRUE. 1715.

portent un bonnet rouge bordé de coton blanc. Par-dessus tout cet habillement, ils ont une autre sorte de robbe sans manches, d'un beau drap de laine, qu'ils nomment *Haïk*. Elle est ornée d'un grand capuchon, de la forme de celui des Chartreux. Ils ne portent de sabre que dans les occasions de s'en servir. Alors ils le tiennent entre les mains, ou ils le passent dans leur ceinture; car ils n'ont pas l'usage des ceinturons ni des baudriers.

Ils montent à cheval en botines de cuir d'Espagne rouge, avec une massue de guerre à l'arçon de la selle, & la lance ou la zagaye dans la main. Les Pauvres n'ont par-dessus leurs hautes-chausses qu'un morceau d'étoffe passé en forme de ceinture, & la plûpart vont nue-tête & nuds-pieds. Ceux qui ont leurs habitations près de celles des Négres, n'ont guéres d'autre habillement que ces Barbares.

Habillement de leurs femmes.

Les femmes ont des chemises & des hautes-chausses fort longues. Les manches de la chemise sont d'une grande largeur; mais au lieu de haïk, elles portent une piece de drap qui les couvre de la tête jusqu'aux pieds. Leurs pendans d'oreilles sont plus précieux

& plus grands, à proportion de leurs richeſſes. Elles ont des bagues à chaque doigt, des bracelets aux jointures du bras, des chaînes à la cheville du pied, & d'autres ornemens.

BRUE. 1715.

Un *Adouar* eſt un nombre de tentes & de cabanes où les Mores habitent, quelquefois par tribus, & quelquefois par familles. Ils les rangent ordinairement en cercle, l'une fort près de l'autre, en laiſſant dans le centre une place où leurs beſtiaux & leurs animaux domeſtiques paſſent la nuit. Il y a toujours une Sentinelle établie, pour garantir l'habitation des ſurpriſes de l'ennemi, ou des voleurs, ou des bêtes farouches. Au moindre danger, la Sentinelle donne l'allarme, qui eſt augmentée par l'aboyement des chiens, & tout le village penſe auſſi-tôt à ſe défendre. Ces Adouars ſont mobiles, & ſe tranſportent d'autant plus aiſément que les Mores ayant peu de meubles & d'uſtenciles domeſtiques, ils chargent en un inſtant tout leur équipage ſur leurs bœufs & leurs chameaux. Ils placent leurs femmes dans des paniers ſur le dos de ces animaux. Cette vie errante n'eſt pas ſans agrémens. Ils ſe procurent ainſi de nouveaux voiſins, de

Adoüar ou Village des Mores.

BRUE. 1715.

nouvelles commodités & de nouvelles perſpectives. Leurs tentes ſont de poil de chameau. Elles ſont ſoutenues par des pieux, auſquels ils ne les attachent qu'avec des courroies de cuir. Dans le tems de la ſéchereſſe, ils approchent leurs camps des bords du Sénegal, pour y trouver de l'herbe & la fraîcheur de l'eau. Dans la ſaiſon des pluies, ils ſe retirent vers les Côtes de la mer, où le vent les délivre de l'importunité des moucherons. C'eſt à la fin de cette derniere ſaiſon qu'ils font leurs plantations de millet & de maïz.

Ils changent ſouvent de lieu.

Ils n'ont pas d'autre liqueur que l'eau & le lait. Leur pain eſt de farine de millet; non que la nature leur refuſe d'autres grains, puiſque le froment & l'orge croiſſent en perfection dans le Pays; mais les changemens continuels de leur demeure leur ôtent le goût de l'agriculture. Ils ſe ſervent quelquefois de riz. Lorſqu'ils recueillent de l'orge ou du froment, ils l'enferment, après l'avoir fait ſécher, dans des puits fort profonds qu'ils creuſent dans le roc ou dans la terre. L'ouverture de ces trous n'a pas plus de largeur qu'il ne faut pour le paſſage d'un homme; mais ils s'élargiſſent

Maniere dont ils conſervent leurs grains.

par degrés, à proportion de leur profondeur, qui eſt ſouvent de trente pieds. On les nomme *Matamors*. Le fond & les côtés ſont garnis de paille. Les Mores y mettent leur bled juſqu'à l'ouverture, qu'ils couvrent de bois, de planches & de paille; & par-deſſus ils forment une couche de terre, ſur laquelle ils ſement ou plantent quelque autre grain. Le bled ſe conſerve fort long-tems dans ces greniers ſouterrains.

BRUE. 1715.

Les Mores ont des moulins portatifs, dont ils ſe ſervent avec beaucoup d'induſtrie. Ils nettoyent fort ſoigneuſement leur grain pour le moudre. Leur pain ſe cuit ſous la cendre, & leur uſage eſt de le manger chaud. Ils font bouillir doucement leur riz dans un peu d'eau; & lorſqu'il eſt à demi cuit, ils le tirent du feu, le couvrent, & le laiſſent ainſi comme en digeſtion. Dans cet état il s'enfle, ſans ſe coaguler. N'ayant pas l'uſage des cuillieres, ils ſe ſervent de leurs doigts, pour en prendre de petites parties qu'ils jettent fort adroitement dans leur bouche. Ils ne mangent que de la main droite, parce que l'autre eſt reſervée pour des exercices qui ont moins de propreté. Auſſi ne ſe lavent-

Leurs uſages domeſtiques.

BRUE. 1715.

ils jamais la main gauche. Leurs viandes ſont coupées en petits morceaux avant qu'elles ſoient cuites, pour éviter la peine de ſervir des couteaux à table. Mais ſi l'on prépare des poules ou quelqu'autre piece de volaille au riz, on les coupe en quartiers; après quoi il n'eſt plus beſoin de couteau pour les dépecer autrement, parce que l'un en prend un quartier qu'il préſente à ſon voiſin; & celui-ci tirant de ſon côté tandis que l'autre tire du ſien, le partage eſt fait en un moment. Ils mangent comme au Levant, aſſis à terre, & les jambes croiſées, autour d'un cercle de cuir rouge, ou d'une natte de palmier, ſur laquelle on ſert les alimens dans des plats de bois, ou dans des baſſins de cuivre. Ils mangent ſucceſſivement leur pain & leur viande; & jamais ils ne boivent qu'à la fin du repas, lorſqu'ils quittent la table pour ſe laver. Les femmes ne mangent point avec les hommes. L'uſage ordinaire eſt de manger deux fois le jour; le matin, & vers l'entrée de la nuit. Les repas ſont courts, & ſe font avec un grand ſilence. Mais la converſation vient enſuite, du moins entre les perſonnes de diſtinction, lorſqu'on commence à

Leurs repas.

fumer, à boire du caffé, ou du vin & de l'eau-de-vie, pour se procurer les amusemens que chacun peut tirer de son rang ou de ses richesses Les Marbuts mêmes ne se refusent pas ces plaisirs, lorsqu'ils peuvent les prendre secrettement & sans scandale.

Ils n'ont pas de Médecins.

Les Mores de ces contrées n'ont pas de Médecins. La santé, qui est un bien commun dans leur Nation, les délivre de cette servitude. S'ils sont sujets à quelques maladies, c'est à la dissenterie & à la pleurésie ; mais ils s'en guérissent eux-mêmes avec le secours des simples. Barbot assure nettement (10) qu'ils ne sont sujets à aucune maladie, & que l'air de Zarra est si bon, qu'on y porte les malades comme à la source de la santé & de la vie.

Superstition de leurs femmes.

Ils sont passionnés pour leurs enfans, & sans cesse attentifs à les garantir de toutes sortes de maux. Leurs femmes sont persuadées, comme celles d'Espagne & de Portugal, que certaines gens ont les yeux empestés & capables de communiquer des maladies par leur regard. Elles ne connoissent pas d'autre remede que les gris-

(10) Description de la Guinée, p. 334.

BRUE. 1715.

gris, c'eſt-à-dire des amuletes compoſés de quelques verſets de l'Alcoran, que les Marbuts enveloppent dans de petites boëtes ou de petits ſacs, & qu'ils vendent fort cher. Les Arabes établis en Syrie ſont eſclaves de la même ſuperſtition (11).

Les enfans mâles reçoivent la circonciſion à l'âge de treize ou quatorze ans. Ils ſe marient enſuite, auſſi-tôt qu'ils ſont en état d'acheter une femme. Un pere qui a pluſieurs filles, devient bientôt riche par les chameaux, les chevaux, les bœufs & les chevres qu'il reçoit en les mariant. L'amant convient de prix avec la famille, & doit le payer avant que ſa femme lui ſoit délivrée. S'il ne la trouve pas de ſon goût lorſqu'elle arrive chez lui, il peut la renvoyer ; mais il perd tout ce qu'il a donné pour l'obtenir.

Femmes qui s'achettent.

Lorſqu'un More a rendu le dernier ſoupir, ſa femme, ou quelque parent de la famille met la tête à la porte de la tente & pouſſe un horrible cri. A ce ſignal, toutes les femmes du voiſinage ſe mettent à crier auſſi de toute leur force ; de ſorte qu'en un moment la nouvelle de cette mort eſt répandue

Funérailles des Mores.

(11) Voyez le Chevalier d'Arvieux dans ſon voyage en Paleſtine.

dans

dans l'*Adouar*. Tous les habitans s'assemblent autour de la tente, où les uns jettent des cris, & les autres chantent les louanges du More. On s'imagineroit, aux témoignages d'un intérêt si vif, qu'ils sont tous ses parens ou ses intimes amis. Mais c'est une simple formalité; & malgré toutes ces grimaces, il n'y en a pas un qui ne soit aussi prêt à rire qu'à pleurer. Ensuite on lave le corps, on l'habille, on le transporte dans quelque lieu élevé, où l'on creuse une fosse dans laquelle on place le corps, la tête un peu élevée & le visage tourné à l'Est. On remplit la fosse, & l'on jette dessus quantité de pierres, pour le garantir des bêtes sauvages.

BRUE. 1715.

Les Marbuts sont presque les seuls qui sçachent lire l'Arabe. En général toute la Nation est ensevelie dans l'ignorance. Cependant il se trouve un grand nombre de particuliers qui connoissent fort bien le cours des Etoiles, & qui parlent raisonnablement sur cette matiere. L'habitude qu'ils ont de vivre en pleine campagne, leur donne beaucoup de facilité pour les observations. Ils ont presque tous l'imagination fort vive & la mémoire excellente; mais leur histoire est mêlée de

Leurs sciences & leurs plaisirs.

BRUE. 1715.

tant de fables, qu'il est difficile d'y rien comprendre. Leur habileté principale est pour le commerce. Ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leurs intérêts (12). Ils sont adroits & trompeurs. Sans goût pour les arts, ils ne laissent pas d'aimer la musique & la poésie. L'instrument qui les amuse le plus, ressemble à nos guitarres. Ils composent des vers, qui ne paroissent pas mépriſables à ceux qui connoissent le génie des Langues orientales, dont la leur est descendue.

Leurs armes ordinaires sont la zagaie, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse, le sabre & le poignard. On a déja remarqué que les armes à feu qu'ils reçoivent des Hollandois, ne leur sont pas d'un grand usage, parce qu'ils manquent d'art pour les remettre en ordre. Leurs combats se font à cheval : ils sont excellens cavaliers. Leur adresse ne paroît pas moins dans les services qu'ils tirent de leurs bœufs & de leurs chameaux.

Chameaux de plusieurs especes & leurs propriétés.

Cette partie de l'Afrique produit des chameaux d'une grosseur & d'une

(12) Barbot prétend au contraire qu'ils ont le cœur libre & ouvert, qu'ils sont fort sensibles à l'honneur, & qu'ils reçoivent bien les Etrangers. Descript. de la Guinée, p. 534.

force extraordinaires. Ils ne ſont pas incommodés d'un poids de douze cens livres. On les accoutume à ſe mettre à genoux pour recevoir leurs charges; mais lorſqu'ils ſe trouvent aſſez chargés, ils ſe levent d'eux-mêmes, & ne ſouffrent pas volontiers qu'on augmente leur fardeau. Il y a peu d'animaux auſſi faciles à nourrir. Le chameau ſe contente de branches d'arbres, de ronces & de joncs, qu'il mâche à loiſir. Il eſt capable de demeurer chargé pendant trente ou quarante jours, & d'en paſſer huit ou dix ſans boire & ſans manger. Sa nourriture commune eſt le maïz & l'avoine. Lorſqu'il eſt revenu de quelque long voyage, ſes maîtres lui donnent la liberté de chercher à vivre dans les plaines, où il trouve toujours de quoi ſe nourrir. Si l'herbe eſt fraîche, on ne lui donne de l'eau qu'une fois en trois jours. Il boit beaucoup lorſqu'il en trouve l'occaſion; & loin d'aimer l'eau bien claire, il la trouble avec le pied pour la rendre bourbeuſe.

BRUE. 1715.

Le chameau a le col fort long, à proportion de ſa tête, qui eſt fort petite. Il a ſur le dos une boſſe aſſez épaiſſe, & ſous le ventre une ſubſtance calleuſe, ſur laquelle il ſe ſoutient

BRUE. 1715.

lorsqu'il plie les jambes. Ses cuisses & sa queue sont petites ; mais il a les jambes longues & fermes, & le pied fourchu comme le bœuf. La nature l'a rendu traitable & docile, fort utile aux besoins des hommes, & peu incommode pour la dépense. Il vit longtems. Son naturel le porte à la vengeance ; & s'il est maltraité sans raison par ses guides, il saisit la premiere occasion de leur marquer son ressentiment, par quelques coups de pieds, qui sont heureusement peu dangereux. Il aime la musique & le chant. La maniere de lui faire hâter sa marche est de siffler ou de jouer de quelque instrument. On assûre que les femelles portent leurs jeunes une année presqu'entiere, & qu'elles ne s'accouplent qu'une fois en trois ans. Aussi-tôt qu'un jeune chameau paroît au jour, les Mores lui lient les quatre pieds sous le ventre, & le couvrent d'un drap sur les coins duquel ils mettent des pierres fort pesantes. Ils l'accoutument ainsi à recevoir les plus gros fardeaux. Le lait des chameaux est un des principaux alimens des Mores. On mange leur chair, lorsqu'ils deviennent vieux, ou peu propres au service ; & l'on assure que malgré sa

dureté elle eſt ſaine & nourriſſante. Les Mores donnent à cette eſpece de chameau le nom de *Jimels* (13).

Chameaux nommés *Bechets*.

Ils en ont une autre eſpece qu'ils nomment (14) *Bechets*, mais qui eſt rare en Afrique, & qui ne ſe trouve gueres hors de l'Aſie. Elle eſt plus foible que la premiere, quoiqu'elle ait deux boſſes ſur le dos.

Dromadaires.

La troiſiéme eſpece ſe nomme (15) *Dromadaires*. Elle eſt plus foible encore que la ſeconde, & ne ſert ordinairement que de monture. Mais en récompenſe elle eſt extrémement legere à la courſe; ſans compter qu'elle réſiſte fort long-tems à la ſoif. Auſſi les Mores en font-ils beaucoup d'eſtime. Le mouvement de cet animal eſt ſi rapide, qu'il faut ſe ceindre la tête & les reins pour le ſupporter.

Vertus du chameau.

Les Chimiſtes attribuent beaucoup d'effets aux diverſes parties du corps des chameaux. Mais ſa principale vertu eſt dans ſon urine, qui étant ſéchée & ſublimée au ſoleil, produit le vrai ſel armoniac, drogue fort connue, &

(13) Ou *Jam*,

(14) C'eſt plutôt *Baſt* ou *Biſt*; car *Bechet* ſignifie un chameau en parure avec ſon poulain.

(15) Barbot dit que les Mores les appellent *Raguahils* & *Elmaharis*. Au reſte on verra l'Hiſtoire naturelle de ces Pays au Tome ſuivant.

BRUE. 1715.

souvent contrefaite par les Hollandois & les Venitiens. Ce sel, lorsqu'il n'est point altéré, a tant de force & d'âcreté, qu'étant mêlé dans l'eau forte ou dans l'esprit de nitre, il dissout l'or.

Autruches & leurs propriétés.

L'Autruche est le principal oiseau du même Pays. Il est si commun, qu'on en voit souvent de grandes troupes dans les deserts qui sont à l'Est du Cap Blanc, du Golphe d'Arguim, de celui de Portendic, & sur les bords de la riviere de *S. Jean*. Ils ont ordinairement six ou huit pieds de hauteur, en les prenant de la tête aux pieds; mais leur corps a peu de proportion avec leur grandeur, quoiqu'il soit assez gros, & qu'ils ayent le derriere large & plat. Il semble qu'ils ne soient composés que de pieds & de col. Le plus grand avantage qu'ils reçoivent de leur taille est de voir de fort loin. Ils ont la tête fort petite, & couverte d'une sorte de duvet jaune. La nature, qui est toujours sage dans ses opérations, n'a pas cru devoir une défense plus forte à des têtes qui ont fort peu de cervelle. En effet, rien n'approche de leur stupidité. Les yeux de l'Autruche sont fort grands, avec de longs sourcils. Les paupieres

Forme des autruches.

supérieures sont aussi mobiles que celles de l'Homme. Elle a la vûe ferme. Son bec est court, dur & pointu. Sa langue est petite & fort rude. Son col, qui est aussi long qu'on l'a déja repréſenté, est couvert de petites plumes, ou plutôt d'un poil fort doux & comme argenté. Ses aîles sont trop petites & trop foibles pour soutenir dans l'air un corps si pesant; mais elles l'aident à courir avec une viteſſe surprenante, sur-tout avec la faveur du vent; elles lui servent de voiles, & rien n'égale alors sa légereté; au lieu que si le vent est contraire, les aîles & le corps demeurent immobiles. Les plumes du corps sont douces. Elles reſſemblent à la laine ou au coton. Celles des mâles sont plus blanches, plus longues & plus épaiſſes que celles des femelles, dont la couleur est ordinairement griſe ou d'un brun foncé. Celles du derriere, quoique de la même eſpece que celles des aîles, sont plus courtes & plus noires qu'aux femelles. La queue est toujours blanche, du moins lorſque l'Autruche est parvenue à toute sa grandeur. Ses cuiſſes reſſemblent beaucoup à celles de l'homme. Elles sont groſſes & charnues, couvertes d'une peau dure &

BRUE. 1715.

épaisse, ridées, d'un blanc sale qui tire sur le rouge; ses jambes longues, grosses & fortes, couvertes d'écailles depuis la jointure supérieure jusqu'aux pieds, qui sont aussi fort gros & de la forme de ceux des bœufs; mais la corne est distinguée en articles, & même armée de griffes, qui lui servent à lever ce qu'elle veut prendre. Si quelqu'un la poursuit, elle prend des pierres qu'elle jette derriere elle avec beaucoup de force.

Leur fécondité.

Les Autruches multiplient prodigieusement. Elles couvent leurs œufs plusieurs fois l'année, & jamais elles n'en couvent moins de quinze ou seize à la fois. Ce n'est point en reposant dessus qu'elles leur rendent l'office de meres. Elles les placent au Soleil, où la chaleur les fait éclore; & les jeunes n'ont pas plutôt vû le jour qu'ils cherchent leur nourriture (16). Les œufs sont fort gros. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à quinze livres, & qui suffisent pour rassasier sept personnes. On assure qu'ils sont de bon goût & fort

(16) Elian (Liv. XIV. Chap. XV.) prétend que les autruches aident à la fécondité de leurs œufs par leurs regards, & que les œufs sont remplis de petits vers qui servent de nourriture aux petits. Mais on sçait qu'il faut se fier peu aux anciens Naturalistes.

nourriſſans. L'écaille en eſt blanche, unie & fort dure, quoique d'une épaiſſeur médiocre. On en fait des taſſes, & des ornemens pour le cabinet des curieux. Les Turcs & les Perſans les ſuſpendent à la voûte de leurs Moſquées. L'extrémité de l'aîle des Autruches eſt armée d'un os pointu, de la longueur d'un doigt. BRUE. 1715.

Les Arabes n'eſtiment pas ſeulement l'Autruche pour ſes plumes, qui ſont une marchandiſe recherchée, mais encore pour ſa chair, qui toute rude qu'elle eſt, paſſe chez eux pour un mets délicat. Comme ils ont peu d'adreſſe à tirer, qu'ils ſont mal pourvus d'armes à feu, & qu'ils n'ont pas de chiens formés à la courſe, ils chaſſent les Autruches à cheval, en prenant ſoin de les pouſſer toujours à contre-vent. Lorſqu'ils s'apperçoivent qu'elles commencent à ſe fatiguer, ils fondent deſſus au grand galop, & les achevent à coups de fleches & de zagayes (17). Ses vertus.

L'Autruche eſt d'une voracité ſinguliere. Elle dévore tout ce qu'elle Sa voracité.

(17) Jannequin aſſure qu'ils ne les tuent qu'à coups de bâton, dans la crainte de ſouiller leurs plumes de ſang. Voyage de Lybie, p. 158. Il ajoute que les autruches s'apprivoiſent aiſément dans leur jeuneſſe.

BRUE. 1715.

rencontre ; herbe, bled, ossemens d'autres animaux, jusqu'aux pierres & au fer. Mais les corps durs passent au-travers de son corps, avec peu d'altération. D'une infinité de vertus que les Chymistes attribuent à cet oiseau, on n'en connoit pas une assez avérée pour mériter un éloge sérieux. Son principal mérite consiste dans ses plumes. Elles sont en usage dans tous les Pays de l'Europe pour les chapeaux, les dais, les cérémonies funebres, & sur-tout pour les habillemens de théâtre. En Turquie, les Janissaires s'en servent pour orner leurs bonnets. On n'estime que celles qui sont arrachées à l'oiseau tandis qu'il est vivant. Mais les Arabes en font des amas, dans lesquels ils font entrer indifféremment les bonnes & les mauvaises. Dans la difficulté de les distinguer, les Facteurs n'ont qu'une regle; c'est de presser le tuyau, qui doit rendre une liqueur rouge, semblable à du sang, lorsque les plumes sont d'une Autruche vive. Autrement, elles sont legeres, séches & fort sujettes aux vers.

Usage de ses plumes.

COMPAGNON
1716.

CHAPITRE XIII.

Relation de la découverte du Royaume de Bambuk, ou Bambouc, & de ſes Mines d'or, en 1716.

INTRODUCTION.

LES richeſſes du Royaume de Bambuk excitoient depuis longtems toute l'ardeur des Compagnies Françoiſes. Elles n'avoient pas eu de Directeur général qui n'eût recommandé à ſes Agens, d'employer tous leurs ſoins pour la découverte d'un Pays, d'où venoit l'or qu'ils recevoient des Sujets du Siratik, & de ne rien négliger pour s'en ouvrir l'entrée. Les affaires du Commerce François, qui avoient reçu tant d'altération par la mauvaiſe conduite d'une grande partie de ſes Officiers, avoient beſoin d'un ſecours ſi puiſſant pour ſe rétablir (*a*).

Premieres tentatives pour la découverte de Bambuk.

Cette découverte étoit reſervée à la Compagnie de 1696, & Brue fut le premier Directeur qui ſe procura les éclairciſſemens néceſſaires pour remonter juſqu'à la ſource des tréſors que les Négres apportoient au Séne-

(*a*) Afrique Occidentale, Tome IV. p. 5. & ſuiv.

COMPAGNON 1716.

gal & sur les bords de la Gambra. Il avoit vû quelquefois jusqu'à quatre cens marcs d'or entre les mains des Mandingos. C'étoit pour approfondir cet important secret qu'il avoit fait le voyage du Royaume de Galam, & qu'il avoit entrepris d'y établir plusieurs Comptoirs. Il vouloit s'avancer par degrés vers le Pays qui mérite justement le nom de *terre d'or*, puisque outre les rivieres, il s'y trouve plusieurs cantons qui portent ce précieux métal en abondance.

Obstacle de la part des Mandingos.

Ce n'étoit pas une entreprise aisée. Les Mandingos du Royaume de Galam & les Sarakolez qui sont les habitans naturels du Pays, comprenoient également qu'il n'étoit pas de leur intérêt d'introduire des étrangers, dont le premier soin seroit de faire tourner un si riche commerce à leur avantage, & qui ne s'établiroient peut-être dans le Pays que pour les en chasser. Ils consentoient volontiers à partager avec les François le commerce de leur propre Pays ; mais ils ne vouloient pas les recevoir pour associés dans celui de Bambuk & des autres Pays à l'Est. En un mot, leur jalousie allant jusqu'à leur faire exclure les Sujets du Siratik, leurs voisins, leurs

pareils en couleur, & leurs freres en religion, il étoit aisé de s'imaginer qu'ils admettroient bien moins les Européens, dont ils connoissoient le génie entreprenant & l'humeur audacieuse. COMPAGNON 1716.

D'ailleurs les Peuples de Bambuk n'ignoroient pas les avantages de leur Pays. L'expérience leur avoit fait connoître depuis long-tems combien les hommes de toutes sortes de Nations & de caracteres étoient passionnés pour le précieux métal qu'il renfermoit dans son sein, & quelle ardeur ils auroient eue à s'en rendre maîtres, s'ils avoient trouvé de la facilité dans les circonstances. Par cette raison ils n'y recevoient aucun étranger, sous quelque prétexte qu'il se présentât, à la reserve d'un petit nombre de Négocians qui leur apportoient les commodités que la nature a refusées à leur climat; de sorte que si l'on excepte les occasions du commerce, personne ne pouvoit se vanter d'avoir pénétré dans le Royaume de Bambuk. Ceux qui l'avoient tenté, avoient payé leur curiosité bien cher; & l'on ne connoissoit pas de Voyageurs qui fussent revenus pour en faire le récit. Autres obstacles.

Cependant la Compagnie Françoi- Préparatifs

COMPAGNON 1716. du Directeur François pour les vaincre.

se, qui n'entreprenoit rien qu'avec prudence, n'étoit pas disposée à risquer ses peines & son argent, sans être bien sûre que l'or dont les Mandingos & les Sarakolez faisoient un si riche trafic, venoit réellement de Bambuk, & n'étoit pas peut-être apporté de quelque Région beaucoup plus éloignée. Il falloit commencer par faire découvrir non-seulement les lieux, mais encore la quantité de métal qui s'y trouvoit; chercher le moyen d'y former des Etablissemens; s'en rendre maître, s'il étoit possible, autant du moins qu'il étoit nécessaire pour empêcher que les trésors du Pays ne passassent dans d'autres mains; projet dont l'exécution n'avoit pas moins de difficultés que de dangers.

La premiere démarche & la plus indispensable étoit de s'établir d'abord dans le Royaume de Galam. Brue se l'étoit proposé dès l'année 1698, près d'un lieu nommé *Dramanet*, où il avoit tracé le plan d'un Fort. Il avoit eu le même dessein dans l'Isle de *Kaygnu*, près des Cataractes de Felu; & cette double entreprise auroit réussi, particulierement la premiere, s'il eût été libre alors de suivre ses vûes, & s'il avoit eu le nom-

Difficultés qui l'arrêtent.

bre d'hommes & les matériaux néceſſaires. Mais il lui falloit le conſentement de la Compagnie, qui, toute prévenue qu'elle étoit par les informations qu'il avoit pris ſoin de lui envoyer, marquoit tant de lenteur dans ſes délibérations que le renfort d'hommes & les autres ſecours qu'il lui demandoit, n'arriverent point au Sénegal avant le milieu de l'année 1700. COMPAGNON 1716.

Les ſoins du Directeur s'étoient bornés dans cet intervalle à cultiver le commerce de Galam, autant qu'il l'avoit pû avec la petite quantité de marchandiſes qu'il recevoit de France. Il n'avoit pas ceſſé d'y envoyer des Barques dans la ſaiſon. Ses préſens & ſes promeſſes lui avoient fait obtenir l'amitié des Princes du Pays. Il s'étoit aſſuré de leur protection pour les Etabliſſemens qu'il méditoit; & dans leur faveur qu'il avoit acquiſe à leur Cour, il crut avoir trouvé l'occaſion d'envoyer un de ſes Facteurs à Bambuk, & d'approfondir enfin la ſituation & les richeſſes de cette contrée.

A quoi il s'étoit réduit pendant deux ans.

Entre les François qu'il avoit laiſſés à Dramanet, il faiſoit beaucoup de fond ſur l'intelligence & l'habileté d'un Frere Auguſtin nommé *Apollinaire*, Chirurgien de profeſſion, qui

Il emploie le Frere Apollinaire. Caractere de ce Religieux.

COMPAGNON 1716. avoit servi la Compagnie dans cette qualité, avant que d'embrasser l'état religieux, & qui étoit rentré depuis à son service. Comme il joignoit des mœurs fort reglées aux qualités de l'esprit, il y avoit beaucoup d'apparence que la considération même qu'il s'étoit acquise parmi les Négres, serviroit à lui ouvrir un passage libre dans leur Pays, & le feroit recevoir sans défiance sous la conduite des Mandingos qui rendroient témoignage à son caractere. Il rapporta longtems ses soins à ce grand projet. Mais les Mandingos eurent l'adresse d'éluder toutes ses offres. Il fut obligé de réduire ses observations au Royaume de Galam; ou, s'il les étendit au-delà, ce ne fut que dans une partie de celui de Kasson, environ quatre lieues au-dessous de la Cataracte de Govina. Les Négres du Pays lui refuserent constamment la liberté de pénétrer plus loin, sous prétexte de leurs guerres qui ne leur permettoient ni de lui servir de guides, ni de lui accorder le passage.

Ses entreprises.

Cependant il fut plus heureux du côté de la riviere Falemé qu'il remonta jusqu'à la chaîne de rocs qui est vis-à-vis de *Kaygnura*. Il y mit dans

les intérêts de la Compagnie le Seigneur de ce Village, & l'attacha par des liens si forts, que les François ont tiré des fruits constans de son amitié. Brue avoit laissé au Frere Apollinaire un assortiment de marchandises pour le commerce. Il l'avoit recommandé particulierement au Chef des Marbuts de Dramanet, qui ne se relâcha point de son zele dans toutes les occasions de lui rendre service. Ce fut sous sa protection que Frere Apollinaire se procura une maison à Dramanet, & qu'en vendant ses marchandises, il acquit beaucoup de lumieres sur tout ce qui regarde la situation & le commerce du Pays. Mais il n'exécuta rien de plus dans le cours d'une année; & rassemblant toutes ses connoissances, il en fit un Mémoire daté le 8 d'Octobre 1699, qu'il prit soin d'envoyer à la Compagnie. Il en reçut de nouvelles instructions & diverses demandes auxquelles on le pressoit de répondre. Comme il n'excelloit pas dans l'art d'écrire, il crut qu'il lui seroit plus facile de faire le voyage de France que de satisfaire par ses Lettres aux questions de la Compagnie. Dans cette résolution, il arriva au Fort Saint-Louis le 16 de Septembre 1700. Deux

COMPAGNON 1716.

Compte qu'il en rend à la Compagnie.

COMPAGNIE 1716.

mois après, il s'embarqua pour l'Europe, avec des Lettres du Directeur général, qui rendoient témoignage à son mérite, & qui exhortoient la Compagnie non seulement à le récompenser avec distinction, mais à le retenir à son service dans quelque poste honorable.

Il retourne en France.

Brue avoit abandonné le dessein du Fort, dont il avoit tracé le plan à Dramanet ; ou du moins en ayant différé l'exécution jusqu'à l'arrivée des secours de France, il commençoit à desespérer de cette entreprise, depuis deux ans d'une attente inutile; lorsqu'en 1700 il reçut par les Vaisseaux de la Compagnie ce qu'il n'avoit pas cessé de demander avec des instances continuelles. Il dépêcha aussi-tôt un Facteur à Dramanet pour commencer le Fort. Mais cet Officier eut la présomption de changer le terrain que le Général avoit marqué. Sous prétexte d'en prendre un plus commode pour charger & décharger les marchandises ; il bâtit si près de la riviere, qu'à la premiere inondation, le Fort fut emporté par la violence des flots, avec une perte considérable pour la Compagnie. Cette disgrace chagrina d'autant plus le Général,

Brue fait enfin bâtir un Fort à Dramanet.

On suit mal ses vûes.

qu'elle rompoit toutes ses mesures. Cependant il se hâta de la réparer par de nouveaux ordres. Comme la quantité des marchandises augmentoit, à mesure que le commerce acquéroit plus d'étendue, il fit prendre un lieu plus élevé, & donner aussi plus d'élevation aux édifices, pour mettre d'abord à couvert les biens de la Compagnie. L'enclos fut environné d'une bonne terrasse, sur laquelle on plaça quelques pieces de canon. Brue se disposoit à s'y rendre, pour achever d'en faire un Fort régulier. Mais contre son attente, il fut rappellé en France le 12 d'Avril 1702.

COMPAGNON 1716.

Il est rappelé en France.

Suivant les informations des Mandingos, la riviere de Falemé sépare du Sénegal, un peu au-dessous de *Barakotta*, un Village où les Anglois de Gambra paroissent souvent, soit par eux-mêmes, soit par les Négres libres, & les Portugais qui leur servent de Gromettes, c'est-à-dire, de Messagers & de Facteurs. Ils se rendent dans ce lieu par la riviere de Gambra, qui est une branche (*a*) du

Anglois ou leurs Agens qui s'approchent des Etablissemens François.

(*a*) On suit ici l'Auteur, quoique cette supposition ait déja été combattue dans un article précédent, & qu'elle paroisse détruite dans le Tome suivant.

COMPAGNON 1716.

Sénegal, mais qui n'eſt pas navigable au-deſſus de Barakotta, parce qu'une chaîne de rocs dont elle eſt traverſée y forme une de ces chûtes d'eau qu'on a nommées *Cataractes*. Les Gromettes, & quelquefois même un Capitaine Anglois nommé *Agis*, laiſſant leurs Barques à Barakotta, venoient avec une fatigue incroyable juſqu'à Kaygnura. Ils étoient obligés de faire à pied une route auſſi dangereuſe que difficile, ſans oſer prendre à l'Eſt de Falemé, parce que les Négres y ſont ſi défians qu'ils ne permettent à perſonne l'accès de leur Pays. Cette riviere de Falemé (18), après un cours dont la longueur n'eſt pas encore bien connue, vient ſe rendre dans la riviere du Sénegal à Dughiuma. Elle forme une grande Iſle nommée *Babadegu*, qui renferme les Contrées de Bambuk, de Makanna, de Jaka, & de Gadda, partie des Royaumes de Galam & de Kaſſon, avec divers autres Pays à l'Eſt, dont les Européens

Riviere de Falemé.

(18) Cet endroit n'eſt pas ſans difficulté ; car dans la ſuppoſition de l'Auteur, il paroit ici que la Gambra ſe ſépare du Sénegal au-deſſous de Barakotta ; mais ſi cela eſt, comment la Falemé qui ſort de cette riviere au-deſſus du même Village, peut-elle y retomber, puiſqu'elle doit rencontrer la Gambra qui l'en empêche ?

n'ont point acquis la connoissance. On n'y a trouvé jusqu'à présent qu'une chaîne de rocs, près de Kaygnura; mais c'est assez pour y rendre la navigation impossible, dans tout autre tems du moins que celui des pluies. Ses eaux sont fort rapides, avec beaucoup moins de profondeur que celles du Sénegal. Ses débordemens arrivent dans la même saison. Les lieux mêmes où elle est navigable sont d'un accès si difficile, par la hauteur des rives qui sont en même-tems escarpées & couvertes d'arbres ou de grandes bornes, qu'on n'y peut faire passer ni hommes ni animaux pour tirer les Barques. On ne va pas plus aisément à la voile, parce que les arbres coupent sans cesse le vent. Cependant il se trouve, sur les bords, quantité de Villages qui communiquent l'un à l'autre par des routes, & dont l'accès est fort aisé par terre.

COMPAGNON 1716.

Le départ du Directeur général l'ayant empêché de former à *Kaygnu* l'Etablissement qu'il s'étoit proposé, devint fatal à celui de Dramanet. Les Marbuts Mandingos se repentirent bientôt d'avoir reçu les François. Ils ne se crurent pas obligés, dans l'absence du Général, d'observer le Trai-

Les François attaqués à Dramanet dans leur Fort de S. Joseph.

COMPAGNON 1716.

té d'alliance qu'ils avoient avec lui. On ignore si ce changement vint de la diminution du commerce ou des artifices des Anglois, qui insinuerent aux Négres que la Compagnie Françoise n'avoit poussé si loin ses découvertes que pour leur imposer la loi, & remonter jusqu'à la source de l'or. Ces discours furent soutenus par une Lettre qu'on prétendoit avoir reçu de Salé, & qui portoit que les François devoient se joindre aux Mores de Maroc, pour conquérir une partie de l'Afrique, réduire à l'esclavage tous les Négres qui étoient en état de porter les armes, & forcer le reste de travailler aux mines. C'étoit assez pour soulever contre eux tout le Pays. Aussi le Fort de Dramanet, qu'ils avoient nommé *Saint Joseph*, fut-il assiégé par une multitude de Négres, avant que le Commandant pût s'en défier. Malheureusement il venoit d'abattre une partie de son enclos, dans la vûe de l'élargir; & le canon du Fort ayant été démonté, la Garnison se trouvoit exposée aux fleches empoisonnées des Assiégeans, qui ne cessoient d'en lancer jour & nuit. Les Facteurs & quelques Soldats employés par la Compagnie se défendirent pen-

On les rend odieux aux Négres par divers artifices.

Ils se défendent vaillamment.

dant plusieurs jours avec un courage extrême, & tuerent beaucoup de monde à l'ennemi. Mais ces Barbares, irrités par leur perte, n'en furent que plus ardens à presser le siége. Ils y employerent une habileté qui n'est ordinairement que le fruit de l'expérience, s'avançant la nuit à couvert de leurs fascines, & paroissant se proposer de brûler le Fort. A la vérité leurs efforts eurent si peu de succès, qu'ils ne tuerent pas un homme aux Assiégés. Mais la fatigue de tant de jours & de nuits passés sous les armes, & la diminution de la poudre & des vivres, forcerent enfin le Commandant de faire quelques propositions d'accommodement. Elles furent si mal reçues que perdant toute espérance, il prit le parti de profiter des ténebres pour descendre dans une Barque qui étoit sous le Fort, avec ses gens, le reste de ses munitions & ses meilleures marchandises. Il mit le feu à tout ce qu'il laissoit derriere lui; & s'abandonnant au cours de la riviere, le 23 Décembre 1702, il ne pensa qu'à retourner droit au Fort Saint Louis.

COMPAGNON 1716.

Les Négres ne perdirent pas la Barque de vûe. Ils s'obstinerent à la suivre au long de la riviere, dans l'es-

Ils sont forcés d'abandonner leur Fort.

COMPAGNON 1716.

pérance que l'eau lui manquant au milieu du Canal, elle seroit forcée, dans quelque endroit, de s'approcher des rives. Mais les François aimerent mieux s'exposer à toute autre sorte de danger; ce qui n'empêcha point que lorsqu'ils rencontroient des basses ou des bancs de sable, ils ne se vissent dans la nécessité de s'avancer quelquefois à la portée des fleches. Ils ne sortirent de cet embarras qu'en arrivant dans les Etats du Siratik.

Après ce fâcheux événement les affaires de la Compagnie tomberent dans une langueur qui fit différer le rétablissement du Fort Saint-Joseph jusqu'à l'année 1710, lorsque le sieur Mustellier, premier Directeur de la cinquiéme Compagnie, & dix-neuviéme depuis la concession du Sénegal, arriva au Fort Saint Louis dans le cours du mois de Mai. Il en partit l'année suivante, dans le dessein de relever le Comptoir de Dramanet; mais la mort l'arrêta dans ce voyage, le 15 du mois d'Août, à Tuabo sur le Sénegal.

Mort consécutive de deux Directeurs François.

Il eut pour Successeur le sieur de Richebourg, Commandant de Gorée, qui ne posséda gueres plus long-tems le même Office. Le 2 de Mai 1713, ayant

ayant voulu passer la barre du Sénegal, il eut le malheur de se noyer avec quelques Matelots ; mais ce ne fut qu'après avoir établi un Comptoir & bâti un Fort dans le Royaume de Galam, une lieue au-dessous de Brankanet, dans un lieu nommé (19) Mankanet. La situation en est agréable & l'air excellent. L'ancrage pour les Barques est sûr & commode, au pied d'une petite éminence, & défendu par l'artillerie & la mousqueterie du Fort.

COMPAGNON 1716.

Brue renvoyé au Fort Saint Louis dans le cours du mois d'Avril 1714, s'attacha beaucoup à remettre le commerce de Galam dans un état florissant. Il fit achever le Fort de Mankanet, sous l'ancien nom de Saint Joseph ; & dans le même tems il en éleva un à Kaygnura, qu'il nomma *Fort de Saint Pierre*. Des commencemens si favorables sembloient lui promettre beaucoup de succès ; mais il ne voyoit réussir qu'une partie de ses espérances, par la vente des marchandises qu'il envoyoit dans ses Comptoirs ; sans aucun moyen de participer à des

Brue renouvelle ses efforts pour le commerce. Forts qu'il bâtit.

Entreprise du sieur Compagnon.

(19) Les Auteurs François mettent *Macanet* ; mais on trouve dans tous les autres & dans la Carte *Mankanet*.

COMPAGNON 1716.

richeſſes beaucoup plus conſidérables, qu'il ne pouvoit ſe promettre qu'en les allant chercher à leur ſource. Il falloit, comme on l'a déja fait remarquer, avoir acquis une parfaite connoiſſance du Pays & de ſes Mines. Brue en avoit propoſé l'entrepriſe à pluſieurs de ſes Facteurs. Il avoit joint des offres fort avantageuſes à ſes propoſitions. Quelques-uns s'y étoient engagés par des promeſſes formelles. Mais ils s'étoient crus tous en droit de les retracter, lorſqu'ils avoient appris de quels dangers les Blancs étoient menacés à l'entrée du Royaume de Bambuk, où la jalouſie des Négres n'épargnoit rien pour éloigner les Etrangers.

Un Facteur, nommé (20) *le Sieur Compagnon*, qu'on a vû depuis Architecte à Paris, fut le ſeul qui oſa riſquer tous les périls d'une ſi grande entrepriſe. Il s'étoit fourni de toutes les marchandiſes qu'il avoit crû convenables au Pays, & de préſens pour

(20) L'autorité de Labat m'ayant paru trop foible pour établir la vérité d'une Relation ſi merveilleuſe, je me ſuis adreſſé à MM. de Prémenil & David, actuellement Directeurs de la Compagnie des Indes, & chargés particuliérement des affaires du Sénegal. Ils m'ont garanti toute l'Hiſtoire du Sieur Compagnon.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0513

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0514



Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0515

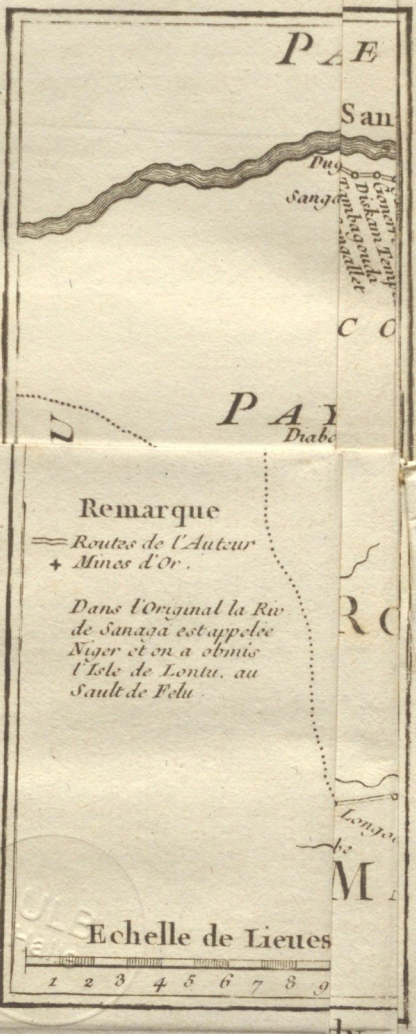
Remarque
Routes de l'Auteur
Mines d'Or.
Dans l'Original la Riv de Sanaga est appelée Niger et on a obmis l'Isle de Lontu, au Sault de Felu
Echelle de Lieues
1 2 3 4 5 6 7 8 9

les *Farims* ou les Chefs de Village qui pouvoient favoriser son dessein par leur protection. Toutes ses mesures furent prises avec tant d'habileté, qu'ayant réussi avec autant de bonheur, il fut le premier Européen qui pénétra dans cette redoutable Contrée, & qui acquit assez de connoissance des lieux pour y retourner plusieurs fois. COMPAGNON 1716.

La Carte qu'on ne manquera pas de joindre à ce Chapitre est de sa propre composition. Après y avoir tracé les différentes routes qu'il avoit suivies dans ses divers voyages, il a pris soin de les corriger ensuite & de rectifier la position & les distances des places, sur le Recueil général de ses propres observations.

Son premier voyage fut du Fort Saint (21) Joseph, en droite ligne, jusqu'à celui de Saint Pierre sur la riviere de Falemé. Il en fit un second, en suivant la rive Est de cette riviere depuis Onneka jusqu'à Naye. Dans le troisiéme il traversa le Pays depuis Babiakolam sur le Sénegal, jusqu'à Voyages qu'il fait au Royaume de Bambuk.

(21) Labat donne pour latitude à ce Fort 12 degrés 34 minutes. Il semble que c'est une erreur pour 14 degrés 34 minutes. Aussi ne dit-il pas qu'il l'ait appris par observation.

COMPAGNON 1716.

Netteko & Tamba Aura, lieux qui sont au centre de Bambuk & voisins des Mines les plus riches. Ainsi, dans l'espace d'un an & demi qu'il mit à voyager dans ce Royaume, il le visita de tant de côtés différens, qu'il paroît n'avoir laissé aucun endroit à parcourir. Il porta ses observations sur tous les objets qui se présenterent dans sa route, avec l'exactitude dont son génie le rendoit capable; autant pour satisfaire sa curiosité, que pour répondre aux espérances de la Compagnie qui l'employoit.

Il doit ses succès à sa conduite.

La sagesse de sa conduite & ses présens lui gagnerent aisément l'estime du Farim de Kaygnure, qui le prit moins pour un Agent de la Compagnie, que pour un Artiste curieux, dont le but étoit de s'instruire. Il le fit conduire par son propre fils jusqu'à *Sambanura*, dans le Royaume de *Kontu*. On y fut extrémement surpris de voir un Blanc. Mais on ne le fut pas moins de la hardiesse de cet Etranger, & les Négres l'auroient fort mal reçu s'il n'avoit eu pour guide le fils du Farim de Kaygnure. Tout étoit à craindre de la part d'un Peuple si jaloux de son or. Les plus passionnés proposerent de lui ôter la vie. D'autres plus modérés

voulurent qu'il fût renvoyé sans lui laisser le tems d'observer le Pays.

COMPAGNON 1716.

Cependant le Farim de la Ville, sollicité par le fils de son ami, & peut-être gagné par les présens de Compagnon, trouva le moyen de persuader à ses Sujets que leurs allarmes étoient sans fondement. Il les assura que ce Blanc étoit un honnête homme, qui venoit leur proposer un commerce avantageux, & qui pouvoit leur fournir d'excellentes marchandises à meilleur marché que les Négocians Mores ou Négres, auxquels ils permettoient l'entrée de leur Pays. Ces raisons, soutenues de quelques présens, qui furent répandus à propos entre les principaux Habitans & leurs femmes, produisirent un changement merveilleux. La défiance parut se changer en affection. Le Peuple accourut en foule pour admirer les armes & l'habillement de l'Etranger. On lui trouva du sens & de bonnes qualités. Comme il s'accommodoit à leurs manieres, il s'insinua si heureusement dans leur estime, qu'il se vit bientôt autant d'amis qu'il avoit eu d'abord d'ennemis & de persécuteurs. On lui répétoit de toutes parts : « Nous remercions le Ciel » de vous avoir conduit ici. Nous sou-

Obstacles qu'il trouve à vaincre.

COMPAGNON 1716.

» haitons qu'il ne vous arrive aucun » mal ».

Ils redoublent à mesure qu'il avance.

Compagnon auroit remercié la fortune, s'il n'avoit pas eu d'autre obstacle à surmonter. Mais il devoit s'attendre aux mêmes difficultés dans chaque Ville qu'il avoit à traverser. A la vérité, il n'oublia pas de se faire accompagner, dans toute la suite de ses voyages, par quelques Habitans du Pays qui lui avoient paru fort attachés à ses intérêts. Cependant les jalousies & les dangers renaissoient à chaque pas. Il fut obligé de répondre à mille questions ennuyeuses, d'essuyer des observations fort gênantes; & sans l'amorce de ses présens, il auroit desesperé plus d'une fois de pouvoir pénetrer plus loin. Dans ce Pays, comme dans le reste du monde, c'est le plus sûr moyen de donner de la force & du poids aux argumens. Il trouva néanmoins plusieurs Villes où les présens joints aux raisons furent trop foibles pour dissiper la crainte & la défiance. Si les Habitans paroissoient disposés à ménager sa vie, ils n'en refusoient pas moins de le laisser toucher à la terre de leurs Mines. En vain leur offroit-il de l'acheter au prix qu'ils y voudroient mettre, en les as-

COMPAGNON 1716.

surant par lui-même & par ses guides qu'il n'avoit pas d'autre motif que sa curiosité, & que son dessein étoit d'en faire des *cassots* ou des têtes de pipes. Après avoir écouté ses raisons, ils lui déclaroient que jamais il ne leur feroit croire qu'un homme pût voyager si loin par un motif si léger. Ils lui soutenoient qu'il étoit venu dans quelque mauvaise intention, celle peut-être de voler leur or, ou de conquérir leur Pays après l'avoir reconnu ; & la conclusion ordinaire étoit de le renvoyer sur le champ, ou de le tuer, pour ôter aux Blancs la pensée de suivre son exemple.

Danger où sa vie est exposée.

Fermeté de Compagnon,

La fermeté de Compagnon servoit souvent à le tirer des plus dangereux embarras. Etant à *Tarako*, il envoya un de ses guides à *Silabali*, pour lui apporter du *ghingan* ou de la *terre dorée*, & pour inviter le peuple à lui vendre ses cassots qu'il promettoit de payer libéralement. Son Messager fut mal reçu. Non seulement on rejetta ses demandes, mais il fut chassé brutalement, avec ordre de dire au Farim de Torako, qu'il falloit être fou pour ouvrir l'entrée de ses terres à un Blanc, dont l'unique intention étoit de voler le Pays après y avoir fait ses obsérva-

COMPAGNON 1716.

tions. Cette réponse fut rendue à Compagnon dans la présence du Farim; mais sans se déconcerter, il repliqua que le Farim de Silabali devoit être lui-même un fou, pour s'effrayer de l'arrivée d'un Blanc dans son Pays, & pour refuser de vendre quelques morceaux d'une terre dont il avoit beaucoup plus qu'il n'en pouvoit jamais employer. Après ce discours il paya le Négre avec autant de libéralité que s'il eût réussi dans sa commission.

Effet qu'elle produit sur les Négres.

Cette humeur généreuse fit tant d'impression sur les habitans du Pays, qu'elle devint le sujet de tous les entretiens. Un autre Négre offrit à Compagnon de lui aller chercher de la terre pendant la nuit. Mais comme la politique du Facteur François le portoit toujours à cacher ses vûes, il reçut cette offre avec beaucoup d'indifférence, en se contentant de répondre que lorsqu'il seroit mieux connu, on ne feroit pas difficulté de lui vendre de la terre & des cassots.

Il parvint ainsi à s'en voir apporter plus qu'il n'en desiroit. Les Farims & le peuple même prirent par degrés tant de considération pour lui, qu'ils lui rendirent des présens pour les siens, & qu'à la fin ils lui accorderent

la liberté de choisir lui-même la terre qui lui plaisoit le plus, & d'en faire autant de cassots qu'il desiroit. Brue, qui continuoit de commander au Fort Saint Louis, envoya (22) de ces cassots à la Compagnie, avec des essais de toutes les mines, par le Vaisseau la *Victoire*, qui partit du Sénegal le 28 Juillet 1716. COMPAGNON 1716.

Les mines qui furent ouvertes en 1716, sont marquées de plusieurs petites croix dans la Carte. Ce sont celles où les Négres du Pays travaillent habituellement. La plûpart produisent de l'or en si grande abondance, qu'il n'est pas besoin de creuser. On gratte la superficie du terrain. On met la terre dans un vase; & l'ayant démêlée avec de l'eau, il suffit de pancher doucement le vase pour en faire sortir les parties terrestres qui laissent au fond de l'or en poudre, & quelquefois en assez gros grains. Compagnon fit lui-même l'expérience de cette méthode. Mais il remarqua que les Négres s'arrêtant ainsi à l'extrémité des rameaux d'une mine, ne parviennent jamais aux principales veines. A la vérité ces rameaux mêmes sont fort Mines de Bambuk & leur richesse.

(22) On trouve de ces cassots à Paris dans plusieurs Cabinets.

COMPAGNON 1716.

riches, & l'or en eſt ſi pur, qu'on n'y trouve aucun mêlange de marcaſſite, ni d'autres ſubſtances minérales. Il n'a pas beſoin d'être fondu ; & tel qu'il ſort de la mine, il peut être mis en œuvre. La terre qui le produit, ne demande pas non plus beaucoup de travail. C'eſt ordinairement une ſorte d'argile de différentes couleurs, mêlée de veines de ſable ou de gravier ; de ſorte que dix hommes font plus ici que cent dans les plus riches mines du Pérou & du Bréſil.

Maniere dont les Négres y travaillent.

Les Négres du Pays n'ont aucune notion des différences de la terre, ni la moindre regle pour diſtinguer celle qui produit de l'or d'avec celle qui n'en produit pas. Ils ſçavent en général que leur Pays en contient beaucoup, & qu'à proportion que le ſol eſt plus ſec & plus ſtérile, il produit plus d'or. Ils grattent la terre indifféremment dans toutes ſortes de lieux ; & quand le hazard leur fait rencontrer une certaine quantité de métal, ils continuent de travailler dans le même endroit juſqu'à ce qu'ils le voyent diminuer ou diſparoître entierement. Alors ils tournent leur travail d'un autre côté. Ils ſont perſuadés que l'or eſt un être malin qui ſe plaît à tour-

menter ceux qui l'aiment, & qui par cette raiſon change ſouvent de domicile. Auſſi quand après avoir remué quelques poignées de terre, ils ne trouvent rien qui réponde à leurs eſpérances, ils ſe diſent l'un à l'autre, ſans aucune plainte : *il eſt parti.* Enſuite ils vont chercher plus de bonheur dans un autre lieu. COMPAGNON 1716.

Si la mine eſt fort riche, & que ſans beaucoup de travail ils ſoient ſatisfaits du produit, ils s'y arrêtent & creuſent quelquefois juſqu'à ſix, ſept ou huit pieds de profondeur. Mais ils ne vont pas plus loin ; non qu'ils craignent que le métal vienne à manquer, car ils déclarent au contraire que plus ils penetrent, plus ils le trouvent en abondance ; mais parce qu'ils ignorent la maniere de faire des échelles, & qu'ils n'ont point aſſez d'induſtrie pour ſoutenir la terre & pour empêcher qu'elle ne s'écroule. Ils ont ſeulement l'uſage de tailler des degrés pour y deſcendre ; ce qui prend beaucoup d'eſpace, & n'empêche pas la terre de tomber, ſur-tout dans la ſaiſon des pluies, qui eſt ordinairement celle de leur travail, parce qu'ils ont beſoin d'eau pour ſéparer l'or. Lorſqu'ils s'apperçoivent que la terre me- L'induſtrie leur manque.

COMPAGNON 1716.

nace ruine, îls quittent le trou qu'ils ont ouvert pour en commencer un autre, qu'ils abandonnent de même, après l'avoir conduit à la même profondeur. On conçoit qu'avec si peu d'industrie non seulement ils ne tirent qu'une petite partie de l'or qui est dans la mine, mais qu'ils ne recueillent même qu'imparfaitement celui qu'ils ont tiré; car ils ne s'arrêtent qu'aux parties sensibles qui demeurent au fond du vase, tandis qu'il en sort avec l'eau & la terre une infinité de particules qui feroient bientôt la fortune d'un Européen.

Dépendance où ils sont pour l'ouverture des mines.

Cependant les habitans de cette riche contrée n'ont pas la liberté d'ouvrir en tous tems la terre, ni de chercher des mines quand il leur plaît. Ce choix dépend de l'autorité de leurs Farims ou des Chefs de leurs villages. Ces Seigneurs font publier dans certaines occasions, soit en faveur du Public, soit pour leur intérêt particulier, que la mine sera ouverte un certain jour. Ceux qui ont besoin d'or, se rendent au lieu marqué, & commencent le travail. Les uns creusent la terre, d'autres la transportent; d'autres apportent de l'eau, & d'autres lavent le minéral. Le Farim & les prin-

cipaux Négres gardent l'or qui eſt nettoyé, & prennent garde que les Ouvriers n'en détournent quelque partie. Après le travail, il eſt partagé; c'eſt à-dire, que le Farim commence par ſe mettre en poſſeſſion de ſon lot, qui eſt ordinairement la moitié, à laquelle il joint par un ancien droit tous les grains qui ſurpaſſent une certaine groſſeur. L'ouvrage dure auſſi long-tems qu'il le juge à propos; & lorſqu'il eſt fini, perſonne n'a la hardieſſe de toucher aux mines. Ces interruptions ſont la ſeule cauſe que l'or n'eſt point apporté régulierement dans les mêmes ſaiſons; car ſi les Négres avoient toujours la liberté de travailler, leur pareſſe céderoit au beſoin qu'ils ont des marchandiſes de l'Europe, & le travail ſeroit auſſi continuel que la néceſſité du commerce. Leur Pays eſt ſi ſec, qu'il ne produit aucune des néceſſités de la vie. Les Mandingos, les Guineas, & d'autres Marchands, tirent avantage de leurs beſoins pour leur faire attendre long-tems les moindres ſecours, dans la vûe de les leur faire payer plus cher. Mais ſi les Européens s'établiſſoient une fois parmi eux, on les délivreroit de la tyrannie de ces Etrangers;

COMPAGNON 1716.

Cauſe pour laquelle l'or ne vient pas régulierement.

Miſere des Peuples de Bambuk.

COMPAGNON 1716.

& la connoissance qu'on leur donneroit des marchandises de l'Europe, serviroit également à leur en faire consommer davantage, & à nous procurer de l'or avec plus d'abondance.

Dans cette vûe, il faudroit commencer par leur fournir sur leurs frontieres toutes les commodités dont ils ont besoin ; parce qu'ils ont aussi peu de disposition à sortir de leur Pays, qu'à recevoir les Etrangers. D'ailleurs, s'ils entreprenoient de traverser celui des Sarakolez pour se rendre aux Etablissemens de France sur le bord du Sénegal, ces Peuples, qui sont pauvres, avides, méchans, & de mauvaise foi, ne manqueroient pas, au mépris de tous les Traités, de piller des passans qu'ils verroient chargés d'or. Ainsi les François se trouveroient engagés dans des guerres continuelles, pour soutenir leur commerce. L'Auteur conclud que l'intérêt de la Compagnie Françoise est d'établir des Comptoirs bien fortifiés, dans un Pays dont elle a tant de richesses à se promettre.

Utilité qu'on en peut tirer.

Compagnon, & ceux qui ont entrepris à son exemple de pénétrer dans le Royaume de Bambuk, pour confirmer l'alliance qu'il avoit com-

Noms & lieux des mines connues.

mencée avec les *Farims*, n'ont pu trouver en remontant la riviere de Falemé, depuis sa jonction avec le Sénegal jusqu'au village de Naye, c'est-à-dire dans l'espace de quatorze ou quinze lieues, qu'un seul village où ils ayent découvert quelques marques de mines d'or. Ce lieu qui se nomme *Furkarane*, est une habitation ruinée, à deux lieues de la riviere, au Nord-Est, près d'un Marigot ou d'un ruisseau qui va s'y jetter. Ce Marigot a trop peu d'eau pour recevoir des Barques; mais n'étant qu'à deux lieues de la riviere, il seroit fort aisé, si l'on y avoit formé un établissement, de transporter le minéral sur le dos des chameaux. Outre les apparences d'une mine d'or, on y a trouvé celles d'une mine d'argent des plus riches. On prendroit facilement possession d'un lieu qui est abandonné, éloigné de toute habitation, & qui n'est pas à plus d'une journée du Fort de Saint-Joseph.

COMPAGNON 1716.

Furkarane.

La seconde mine d'or, dont on doit la découverte à Compagnon, est à l'Est de la riviere de Falemé, à vingt-cinq lieues de sa jonction avec le Sénegal, environ cinq lieues dans les terres, entre les villages de Samba-

Mine de Sambanura.

COMPAGNON 1716.

nura & de Dallemulet. C'eſt un canton haut & ſablonneux, où les Négres trouvent de l'or, en lavant ſeulement la ſurface de la terre, qu'ils grattent au hazard, ſans ſe donner la peine de la creuſer.

Segalla.

Les environs de *Segalla*, village à cinq cens pas de la rive droite de Falemé, en remontant cette riviere, & à cinquante lieues de ſon embouchure, ſont remplis de veines de la même couleur & de la même ſubſtance que celles des mines d'or de *Ghinghi-Faranna*; ſans compter que les Négres y recueillent auſſi de l'or en lavant ſeulement la terre. Il eſt d'une beauté extraordinaire, & facile à travailler. On ne doutera point que ſi ces terrains métalliques étoient ouverts par des mains habiles, ils ne produiſiſſent beaucoup plus que les Négres n'en peuvent tirer.

Ghinghi-Faranna.

Les mines de Ghinghi-Faranna, ſont cinq lieues plus loin. Il ſemble que ce Canton ſoit uniquement compoſé d'or. Le Farim de *Taroko*, qui en eſt le maître, ayant accordé à Compagnon la liberté d'enlever autant de terre qu'il en ſouhaiteroit, elle fut priſe au hazard, & lavée dans un vaſe, au fond duquel Compagnon

trouva une groſſe quantité d'or pur, qu'il fit fondre fort aiſément. Une autre preuve de la richeſſe de ce terroir, c'eſt que tous les marigots ou les ruiſſeaux qui l'arroſent, & qui vont ſe jetter dans la riviere de Falemé, charient tant d'or dans leur ſable, que les Négres voiſins, lorſqu'ils ont beſoin d'or pendant le repos de leurs mines, viennent aux bords de ces marigots & de la riviere de Falemé, en prennent le ſable, le lavent, & tirent quantité d'or. Cette maniere de le ramaſſer n'eſt défendue dans aucun tems; & ſi les Négres étoient moins pareſſeux, elle ſuffiroit pour les enrichir.

COMPAGNON 1716.

Rivieres qui charient de l'or.

Les montagnes voiſines de Ghinghi-Faranna, ſont compoſées d'un gravier doux, qui paroît entierement couvert de paillettes d'or. Brue en communiqua des eſſais à la Compagnie de France, après avoir fait lui-même diverſes expériences qui lui réuſſirent heureuſement. Sans le ſecours d'aucun diſſolvant, il fit, avec le feu ſeul, des lingots d'or d'une excellente qualité. Dans le même lieu, on trouve des marcaſſites dorées, qui ſurpaſſent les eſpérances. On prétend que le village de *Nian Sahanna*,

Mine de Sahanna.

COMPAGNON 1716.

sur la riviere *Sannon*, près de *Turet Kandat*, est un des premiers endroits où les Peuples de cette région ont découvert de l'or. La mine en est riche, & le travail facile. Mais le minéral demande d'être fondu, ouvrage dont les Négres n'ont aucune notion. D'ailleurs il est mêlé de souffres d'arsenic, qui produisent de fâcheux effets sur ceux qui n'ont pas l'art de s'en défendre. Les Négres, qui sont idolâtres de leur santé, & qui ont une extrême aversion pour le travail pénible, ont entierement abandonné cette mine. Il y a beaucoup d'apparence que le Farim de ce Canton céderoit volontiers un terrain dont il ne fait aucun usage.

Tamba Aura & Nettoko.

La plus riche de toutes les mines où les Négres travaillent actuellement, est presqu'au centre du Royaume de Bambuk, entre les villages de *Tamba Aura*, & *Nettoko*, à trente lieues de la riviere de Falemé à l'Est, & quarante du Fort Saint-Pierre à Kaygnure, sur la même riviere. Elle est d'une abondance surprenante, & l'or en est fort pur. Quoique tout le Pays, à quinze ou vingt lieues, soit si rempli de mines qu'on n'auroit pû les marquer toutes dans la Carte sans

y mettre trop de confusion, il est certain que ce Canton de Bambuk surpasse tous les autres en richesse. COMPAGNON 1716.

Ces mines sont environnées de montagnes, hautes, nues, & stériles. Les habitans du Pays n'ayant pas d'autres commodités que celles qu'ils se procurent avec leur or, sont obligés d'y travailler avec plus d'application que leurs voisins. Le besoin sert d'aiguillon à leur industrie. On trouve dans cet espace, des trous qui n'ont pas moins de dix pieds de profondeur; ce qui doit paroître merveilleux pour des Peuples qui n'ont ni échelles ni machines. Ils confessent tous qu'à la profondeur où ils s'arrêtent, l'or se trouve en plus grande abondance qu'à la surface. Lorsqu'ils rencontrent quelque veine mêlée de gravier, ou de quelque substance plus dure, l'expérience leur a fait comprendre qu'il faut briser la marcassite pour en tirer l'or. Ils en lavent les fragmens, & rassemblent ainsi ce qui frappe leurs yeux. Qui ne conçoit pas qu'avec plus d'industrie ils en tireroient infiniment davantage? Ajoutons qu'ils n'ont jamais été capables de pénétrer jusqu'aux principales veines. Situation de ces mines.

Toutes ces terres sont argilleuses, Qualités des terres.

COMPAGNON 1716.

& de différentes couleurs ; comme blanc, pourpre, verd de mer, jaune de plusieurs nuances, bleu, &c. Les Négres de ce Canton l'emportent sur tous les autres pour la fabrique des cassots ou des têtes de pipe. On voit briller de tous côtés, dans la terre dont ils se servent, du sable d'or & des paillettes de diverses grandeurs ; mais les paillettes sont fort minces. Ils appellent cette terre *Ghingan*, c'est-à-dire, terre d'or ou dorée. Quoiqu'elle ait été lavée lorsqu'on l'employe pour les cassots, on en tireroit encore beaucoup d'or.

Mines près du Fort S. Pierre.

Assez près du Fort Saint-Pierre à Kaygnure, on trouve un marigot dont le fond & les bords sont revêtus de roquailles colorées, ou de marcassites métalliques. La couleur & le poids semblent indiquer quelques mines aux environs ; & la difficulté de les découvrir ne sçauroit être infinie à si peu de distance du Fort.

Mines de Naye.

Le village de Naye a deux mines d'or. Celle qui est le plus près de la riviere est abandonnée depuis longtems, parce qu'elle est sujette aux inondations, & que les Négres ne pensent guéres à vuider les puits. Mais on en a découvert une autre sur la

droite de la riviere, & plus éloignée, qui n'a rien à redouter du débordement des eaux. Le Village de Naye eſt aſſez grand. Comme il n'eſt qu'à quatre lieues du Fort Saint-Joſeph, il ne ſeroit pas difficile de ſe ſaiſir de cette mine ou de l'acheter. COMPAGNON 1716.

Vingt lieues au-deſſus de Kaygnure, à gauche de la riviere de Falemé, on connoît une mine d'or dans les terres de *Tomana Niakanel*, où la pureté du métal ne le cede qu'à ſon abondance. Quoique le travail y ſoit aiſé, les Négres l'ont abandonnée, par l'opinion ſuperſtitieuſe qu'il n'y a que des femmes ou des Blancs qui puiſſent y travailler ſans mourir. Les femmes n'oſent y mettre la main, parce qu'elles ſe croyent menacées du même danger que leurs maris. Ainſi, conclud l'Auteur, elle paroît réſervée aux Blancs, à qui l'intérêt ſeul eſt capable de faire mépriſer les ſuperſtitions. Mines de Tomana Niakanel.

On trouve en différens lieux des ſignes manifeſtes de mines d'or, ſurtout à dix-ſept lieues de la jonction des rivieres de Falemé & du Sénegal. L'Auteur déſigne encore plus exactement le lieu, en marquant la trente-ſixiéme *Raque de bois* à main droite. Mine de la

COMPAGNON 1716.

Il nomme souvent ces *Raques*, sans expliquer leur usage ; mais on croit comprendre que ce sont des poteaux à distances égales, qui servent à marquer l'éloignement des lieux. La terre de ce Canton est séche, stérile, & chargée d'un gravier doux, divisé en plusieurs couches de couleurs fort vives, comme celle de Tamba Aura & de Nettoko. Quoiqu'on n'ait pas découvert d'autres mines jusqu'en 1720, on doit présumer que le même Pays en a quantité d'autres, qui demeurent inconnues par l'ignorance & la paresse des Négres.

Raque de bois.

Autres métaux de Bambuk.

Outre l'or & l'argent, dont la nature est si prodigue dans la contrée de Bambuk, on trouve dans quantité d'endroits des pierres bleues, qu'on regarde comme des signes certains de quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, & d'étain. On y a trouvé d'excellentes pierres d'aimant, dont on a pris soin d'envoyer plusieurs morceaux en France. Mais l'ardeur ne doit pas être bien vive pour des biens d'une valeur médiocre, dans un Pays où l'on nous représente l'or si commun.

Fer extrêmement commun

A l'égard du fer, ce n'est pas seulement dans les contrées de Bambuk,

de Galam, de Kayne, & de Dramanet, qu'il eſt en abondance & d'une excellente qualité. Il s'en trouve dans tous les autres Pays en deſcendant le Sénegal, ſur-tout à Joël & Donghel, dans les Etats du Siratik, où il eſt ſi commun que les Négres en font des pots & des marmites, ſans autre ſecours que le feu & le marteau. Auſſi n'en achettent-ils pas des François, à moins qu'il ne ſoit travaillé.

COMPAGNON 1716. dans toutes ces contrées.

Le Royaume de Galam produit quantité de criſtal de roche, de pierres tranſparentes, & de beau marbre. Il n'eſt pas moins riche en bois de couleur, d'un grand nombre d'eſpeces, dont quelques-unes donneroient beaucoup d'éclat à la teinture de l'Europe.

Autres productions.

La Compagnie de France s'eſt fait apporter du même Pays des eſſais de ſalpêtre. Il ne demande que la peine du travail & du tranſport. Ce ſeroit épargner à l'Europe l'embarras de l'apporter des Indes Orientales, d'où l'on en tire beaucoup.

Brue avoit formé différentes vûes pour l'établiſſement des François dans le Royaume de Bambuk. Il les réduiſit à un ſeul ſyſtême, qu'il ſoumit au jugement de ſa Compagnie. Il vouloit d'abord qu'on n'épargnât rien

Deux ſyſtêmes de Brue pour s'établir dans le Royaume de Bambuk.

COMPAGNON 1716. pour se concilier l'affection des Farims ; & pour en obtenir la permission de bâtir des Forts dans leur Pays. Il proposoit d'en construire deux sur la riviere de Falemé, & d'en faire un troisiéme qui fût mobile, c'est-à-dire de bois, pour le transporter de mine en mine, suivant les raisons qu'on auroit de préferer l'une à l'autre. Le Directeur, les Officiers, les Mineurs, les Soldats, & tous les gens nécessaires à l'entreprise, auroient eu dans le Fort mobile une retraite toujours sûre, dont la crainte des armes à feu auroit éloigné les Négres de Bambuk. Mais ce projet entraînant des lenteurs qui ne convenoient point à l'impatience de sa Nation, il en forma un second, qu'il présenta à la Compagnie le 25 Septembre 1723. Il y établissoit que douze cens hommes étoient une armée suffisante pour la conquête du Royaume de Bambuk, & que l'entretien de ce corps de troupes, pendant quatre ans, ne reviendroit qu'à deux millions de livres. Il comptoit que quatre mille marcs d'or, à cinq cens livres le marc, rembourseroient toute la dépense, & que les mines fourniroient annuellement plus de mille marcs. Mais on ne s'est point

apperçu

apperçu jusqu'à présent que ce système ait été goûté.

COMPAGNON 1716.

On ne peut se dispenser de donner ici quelque idée de l'étendue & de la situation d'un Royaume dont on a tant vanté les richesses. Du côté du Nord, le Royaume de Bambuk s'étend dans une partie des Régions de Galam & de Kasson. A l'Oueſt, il a la riviere de Falemé & les Royaumes de Kantu & de Kombregudu ; au Sud, celui de Mankanna, & les Pays à l'Oueſt de Mandingo. Ses bornes Orientales sont encore peu connues. On sçait seulement qu'elles touchent aux Pays de Gadda & de Guinée, où les Voyageurs Européens n'ont pas porté bien loin leurs découvertes.

Lumieres qu'on a sur l'étendue & la situation de ce Pays.

Le Pays de Bambuk, comme ceux de *Kontu* & de *Kombregudu*, n'eſt gouverné par aucun Roi, quoiqu'il porte le nom de Royaume. Peut être avoit-il autrefois des Souverains. Mais à présent les habitans n'ont pour Seigneurs que les Chefs des Villages, qui sont nommés *Farims*, vers la riviere de Falemé, avec l'addition du lieu dont ils sont les maîtres ; comme *Farim Torako*, *Farim Furbarane*. Dans l'intérieur du Pays, ces Chefs s'appel-

Gouvernement de Bambuk.

COMPAGNON 1716.

lent *Elemanni*, ou portent d'autres noms. Quoique leurs titres soient moins fastueux que ceux d'Empereur ou de Roi, ils ont la même autorité, & leurs Sujets vivent dans la même soumission, aussi long-tems du moins qu'observant les anciens usages de cette Aristocratie, ils n'entreprennent point d'innovation; car il seroit dangereux ici d'aspirer au pouvoir arbitraire. Le moindre châtiment qui menaceroit les usurpateurs, seroit une honteuse déposition ou le pillage de leurs biens.

Tous ces Farims ou ces Chefs sont indépendans l'un de l'autre; mais leur devoir les oblige de se réunir pour la défense du Pays, lorsqu'il est attaqué dans le corps ou dans les membres. Les Habitans s'appellent *Malinkups*. Ils sont en fort grand nombre, comme on en peut juger par la multitude de Villages qui sont à l'Est de la riviere de Falemé, quoiqu'on n'ait pû donner place dans la Carte qu'aux plus considérables. Le *Sannon*, le *Guianon*, la *Mansa*, & d'autres petites rivieres qui se rendent dans celle de Falemé ou du Sénegal, sont aussi bordées d'habitations. Mais le centre

Le Pays est fort peuplé.

du Pays n'eſt pas ſi peuplé, parce que les lieux qui n'ont pas de rivieres ſont ſecs & ſtériles. La terre n'y produit ni millet, ni riz, ni légumes. La paille même y manque pour couvrir les maiſons. Cette ſtérilité vient de la chaleur exceſſive du climat, non-ſeulement parce qu'il eſt entre le douze & le treiziéme degré de latitude du Nord, mais encore plus parce qu'étant environné de hautes montagnes, l'air n'y trouve aucun paſſage, & les vapeurs qui s'exhalent ſans ceſſe d'un fond ſi rempli de métaux & de minéraux, y demeurent conſtamment renfermées. Auſſi le ſéjour de ce Canton eſt-il fort mal-ſain, & très-dangereux pour les Etrangers, quoique les Habitans naturels n'en ſouffrent aucune incommodité.

COMPAGNON 1716. Il l'eſt moins au centre. Raiſon que l'Auteur en apporte.

Comme le Royaume de Bambuk produit quelques animaux extraordinaires, & pluſieurs plantes qui lui ſont propres, il eſt naturel de les placer ici, ſans les confondre dans l'article général de l'Hiſtoire naturelle.

On y trouve une eſpece de Singes blancs, d'une blancheur beaucoup plus brillante que les lapins blancs de l'Europe. Ils ont les yeux rouges. On

Singes blancs.

COMPAGNON 1716. les apprivoise aisément dans leur jeunesse ; mais lorsqu'ils avancent en âge, ils deviennent aussi méchans que les singes des autres Pays. Jusqu'à présent il n'a pas encore été possible d'en apporter un vivant au Fort Saint-Louis. Outre la délicatesse de leur constitution, ils paroissent chagrins lorsqu'ils sortent de leur pays, & leur tristesse va jusqu'à leur faire refuser toutes sortes de nourriture.

Le renard blanc est un autre animal particulier au Pays de Bambuk, qui n'est pas moins ennemi de la volaille que celui de l'Europe. Sa couleur est un blanc argenté. Les Négres en mangent la chair, & vendent la peau aux Comptoirs François.

Pigeons verds. Les Pigeons de Bambuk sont tout-à-fait verds ; ce qui les fait prendre souvent pour des perroquets. On trouve dans le même Pays & dans les Régions voisines, un animal extraordinaire, nommé *Ghiamala*. Il se retire particulierement à l'Est de Bambuk, dans les Cantons de Gadda & de Jaka. Ceux qui l'ont vû prétendent qu'il est plus haut de la moitié que l'éléphant, mais qu'il n'approche pas de sa grosseur. On le croit de l'espece

Animal nommé *Ghiamala*.

des chameaux, avec lesquels il a beaucoup de ressemblance par la tête & le cou. Il a d'ailleurs deux bosses sur le dos comme le dromadaire. Ses jambes sont d'une longueur extraordinaire, ce qui sert encore à le faire paroître plus haut. Il se nourrit comme le chameau de ronces & de bruyeres. Aussi n'est-il jamais fort gras. Mais les Négres n'en mangent pas moins la chair, lorsqu'ils peuvent le prendre. Cet animal pourroit devenir propre à porter les plus lourds fardeaux, si les Négres étoient capables de l'apprivoiser. Le Pays de Bambuk ayant peu de pâturages, on n'y voit pas de troupeaux, à la reserve de quelques moutons & de quelques chevres, qui trouvent à vivre dans les lieux les plus secs. Le Ghiamala est extrêmement féroce. La nature l'a pourvû de sept petites cornes fort droites, qui dans leur pleine grandeur sont longues chacune d'environ deux pieds. Il a la corne du pied noire & semblable à celle du bœuf. Sa marche est prompte & se soutient long-tems. Les Négres trouvent sa chair excellente.

COMPAGNON 1716.

Quoique le merle blanc passe pour une chimere, il s'en trouve néan-

Merles blancs & tachetés.

COMPAGNON 1716.

moins de cette couleur dans le Pays de Bambuk & de Galam. On y en voit auſſi de marquetés. Le *Monoceros*, ou l'oyſeau du Paradis n'y eſt pas rare. Sa grandeur eſt celle d'un cocq ordinaire, & ſon plumage varié, ſurtout aux aîles. Son bec eſt crochu, comme celui de l'aigle; ſes éperons gros & robuſtes. Il a ſur la tête deux plumes longues de trois ou quatre pouces, qui ſe joignent dans un point avec l'apparence d'une corne; ce qui a fait croire mal-à-propos que c'en étoit une.

Monoceros ou l'oiſeau du Paradis.

Eſpece de pois ſinguliere.

Les cantons ſablonneux du Royaume de Bambuk produiſent une eſpece de pois fort ſinguliere. La coſſe en eſt ronde, d'environ deux pouces de diametre. La tige rampe & s'étend fort loin. Il eſt fort ordinaire de lui voir cinq ou ſix pieds de longueur. Ses feuilles, ſemblables au treffle, n'ont pas moins de ſix pouces de long, & ſortent deux à deux, à cinq ou ſix pouces de diſtance. C'eſt entre les deux feuilles que ſe placent les fleurs; mais elles ſont de différentes formes. Les premieres forment un calice ouvert, compoſé de cinq feuilles bleues, longues de quinze ou ſeize lignes, & preſ-

que de la même largeur. Ce calice est supporté par cinq petites feuilles vertes, fort douces & fort brillantes. Le centre du calice contient quantité de filets longs de six lignes, d'un jaune foncé ou couleur d'orange ; mais il est sans pistон. Les autres fleurs ressemblent à celles de nos pois. La plus grande différence entre les unes & les autres, c'est que les premieres ne produisent point de cosse ; au lieu que les autres en donnent une, qui est partagée en petites cellules par une petite peau rouge. Chaque cellule contient un pois, de la grosseur d'une balle de mousquet de seize à la livre. Les pois sont ronds, d'un gris marbré, durs, & difficiles à cuire s'ils n'ont été trempés dans l'eau chaude pendant onze ou douze heures. Comme ils viennent sans culture, les Négres en font beaucoup de cas, & les préferent à de meilleures especes qui leur couteroient plus de peine & de travail. Ce qui paroît fort extraordinaire dans cette plante, c'est que ses différentes sortes de fleurs sont placées alternativement de chaque côté de la tige.

COMPAGNON 1716.

L'*Abel-Mosh*, nommé autrement

Abel-Mosh ou graine de musc.

COMPAGNON 1716.

la *Graine de Muſc* ou l'*Ambrette*, croît en abondance & ſans culture dans le Pays de Galam. Les Négres n'en font aucun uſage. Leurs femmes mêmes, qui aiment beaucoup les odeurs, & qui ſont paſſionnées pour les cloux de girofle, dont elles portent des pacquets autour du cou, négligent cette graine, par la ſeule raiſon peut-être qu'elle eſt fort commune; car lorſqu'elle eſt cueillie doucement, elle rend une odeur de muſc qui eſt fort agréable. Il eſt vrai que cette odeur ſe diſſipe; mais elle peut être renouvellée avec de la graine fraîche. Les Marchands ne doivent pas ſouhaiter que l'uſage s'en établiſſe parmi les Négres; parce que le girofle, qu'ils achettent aſſez cher, leur deviendroit inutile.

Deſcription de cette plante.

Lorſque l'Abel-Mosh ſe trouve dans un riche terroir, & qu'il rencontre un arbre auquel il puiſſe s'attacher, il s'éleve juſqu'à ſix ou ſept pieds de hauteur. Sans ce ſecours, il rampe ſur la terre, & ne s'éleve à la fin que d'environ deux pieds. Ses coſſes ſont rondes, blanches, tendres, & couvertes d'un duvet. Les feuilles croiſſent deux à deux, mais d'inégale

grandeur. Celles du côté supérieur sont beaucoup plus grandes que les autres. Elles sont dentelées ; & quoique l'échancrure ne soit pas fort profonde, elle forme des angles si aigus, qu'on les croiroit capables de piquer. Leur couleur est un verd brillant au-dessus, & plus pâle au-dessous. On prétend que ces feuilles bouillies dans l'eau, & réduites en cataplasmes, sont un remede excellent pour les tumeurs, & qu'elles les font mûrir en peu de tems. Elles ne sont pas moins estimées pour les contusions & les éréſipelles. C'est du pied de la feuille que sortent les fleurs, composées de cinq feuilles rondes, qui forment un grand calice. Le dehors est de couleur d'or fort brillante, & le dedans couleur de pourpre. Du fond du calice il s'éleve plusieurs filets, au milieu desquels est un piston blanc, qui se change en un fruit pyramidal, à cinq angles. Il est d'abord d'un verd pâle, ensuite brun, & presque noir dans sa maturité. Ce fruit contient quantité de petite semence grise, plate d'un côté, de la forme d'un rognon, & d'une odeur d'ambre qui est fort agréable. On prétend que

COMPAGNON 1716.

COMPAGNON 1716.

cette semence est extrêmement chaude, & qu'elle est d'un excellent usage dans certaines maladies. Il s'en trouve chez nos Parfumeurs. On les accuse même de s'en servir pour falsifier leur musc.

Bataule ou beurre de Bambuk.

Entre les curiosités du Pays de Bambuk, Brue reçut des Marchands Mandingos plusieurs calebasses remplies d'une certaine graisse, qui sans être aussi blanche que celle du mouton, avoit la même consistence. On la nomme *Bataule* dans le Pays. Les Négres qui sont plus bas sur la riviere lui donnent le nom de *Bambuk Tulu*, ou *beurre de Bambuk*, parce qu'elle leur vient de cette Contrée. C'est une admirable présent de la nature. Cependant on assure que la meilleure vient du Pays de *Ghiaora*, sur les bords du Sénegal, trois cens vingt lieues à l'Est de Galam. L'arbre qui produit le fruit d'où l'on tire cette graisse, est d'une grosseur médiocre. Les feuilles sont petites, rudes, & en fort grand nombre. Si on les presse entre les doigts, elles rendent un jus huileux. Les incisions qu'on fait au tronc de l'arbre en tirent la même liqueur, mais en moindre quantité. On n'en connoît pas d'au-

Son origine.

tre propriété, parce que les Mores & les Négres s'attachent plus au commerce de leur beurre qu'à l'étude de l'arbre qui le produit. Cependant on sçait d'eux que le fruit en est rond, de la grosseur d'une noix, & couvert d'une coque, avec une petite peau séche & brillante. Il est d'un blanc rougeâtre, & ferme comme le gland, huileux & d'une odeur aromatique. Son noyau est de la grosseur d'une muscade, & fort dur; mais l'amande qu'il contient a le goût d'une noisette. Les Négres sont passionnés pour ce fruit. Après en avoir séparé une partie, qui tient de la nature du suif, ils pilent le reste & le mettent dans l'eau chaude. Il s'en forme une graisse qui surnage. C'est ce qui leur tient lieu de beurre ou de lard, avec leurs légumes, & quelquefois sans aucun mélange. Les Blancs qui en mangent sur le pain ou dans les sauces, ne le trouvent pas différent du lard, à la reserve d'une petite âcreté qui n'est pas desagréable. Brue paroît persuadé que l'usage de cette graisse est fort sain. Les Négres l'emploient d'ailleurs avec succès pour la guérison des rhumatismes, des sciatiques, des dou-

COMPAGNON 1716.

Description de l'arbre qui le porte & de son fruit.

Son usage pour diverses maladies.

COMPAGNON 1716.

leurs de nerfs, & des autres maladies de cette nature. Ils la préferent beaucoup à l'huile de palmier. Leur méthode eſt d'en frotter devant le feu les parties attaquées, pour y faire pénetrer la graiſſe autant qu'il eſt poſſible; de les couvrir enſuite avec du papier gris, le plus doux, & de les tenir chaudement ſous quelque drap fort épais.

§. II.

Suite des affaires du Comptoir François à Mankanet.

BRUE. 1718.

C'Eſt ici qu'il faut joindre aux tranſactions du ſieur Brue ce qu'il rapporte de Mankanet, après le rétabliſſement du Fort en 1718, & ce qui regarde le projet qu'il avoit formé de bâtir un Fort à Kaygnu, pour couper le commerce des Anglois ſur la riviere de la Gambra.

Démêlés avec un Alkaïde.

Auſſi-tôt que le Fort de S. Joſeph eut été rétabli à Mankanet, Brue reçut pluſieurs plaintes, au Fort Saint Louis, des inſultes continuelles que les Agens de la Compagnie recevoient d'un Chef Négre nommé *Budel*, Alkaïde de *Tonka Niama*. Cet Ennemi

BRUE.
1718.

des François défendoit le commerce, ſuivant les mouvemens de ſon caprice, dans la vûe de faire monter les droits auſſi hauts que ceux du Siratik, ou de réduire les Agens à la néceſſité de quitter le Pays. Brue prit la réſolution, le 31 de Juillet 1718, d'envoyer au ſieur Charles, Gouverneur du Fort Saint Joſeph, l'ordre de raſſembler toutes les munitions néceſſaires pour ſa défenſe, & de commencer alors à punir rigoureuſement Budel, non-ſeulement par le pillage & l'incendie de ſon Village, mais s'il en trouvoit l'occaſion, en l'enlevant lui-même avec ſes femmes & ſes enfans. Il ajoutoit à cet ordre que ſi Tonka Niama prenoit le parti de ſon Alkaïde, au lieu de le corriger, & refuſoit de ſatisfaire la Compagnie, il vouloit que Charles engageât les *Bakarris*, ou les principaux Seigneurs de Galam, à dépoſer leur Roi, pour en élire un plus agréable aux François. Ces menaces, qu'on ne chercha point à tenir ſecrettes, allarmerent ſi vivement le Roi, ſon Alkaïde & les Bakarris, qu'abandonnant toute leur fierté, ils devinrent extrémement civils. Mais c'étoit un maſque, ſous le-

Réſolution du Directeur Général & ſes efforts.

BRUE. 1722.

quel ils vouloient attendre l'occasion d'exercer leur ressentiment.

Les troubles recommencent.

La paix dura jusqu'en 1722, que l'Alkaïde & les Bakarris de Mankanet, soutenus par Tonka Niama, recommencerent leurs outrages, & les pousserent si loin, qu'ils tuerent un Facteur à son retour du marché. Le Gouverneur de Saint Joseph, qui se nommoit alors *Charpentier*, ne se trouvant point en état de penser à la vengeance, prit le parti d'attendre l'arrivée des Barques du Fort Saint Louis. A peine eurent-elles paru qu'il rassembla toutes ses forces; & tournant vers le Village de Mankanet, il battit en pleine campagne les Négres qui avoient pris les armes, il en tua soixante, il en blessa le double & fit quatre cens Esclaves. Ensuite il brûla le Village, après en avoir enlevé tous les bestiaux.

Châtiment des Négres.

Un châtiment si juste & si sévere jetta la terreur dans tout le Pays, & força Tonka Niama & ses Bakarris d'implorer la clémence des Vainqueurs. Ils employerent pour médiateurs les Marbuts de Dramanet, & les principaux Négocians Négres, qui s'étoient conservé l'amitié des Fran-

çois. Charpentier se fit presser long-tems, &ne manqua pas, dans l'intervalle, de faire conduire ses Esclaves & son butin au Fort Saint Louis. Ensuite il se rendit aux sollicitations des Marbuts. Le Roi desavoua la conduite de ses Bakarris, qui reconnoissant leur faute demanderent pardon aux François, & se reconnurent sujets de la Compagnie de France. Le Traité fut confirmé avec les cérémonies ordinaires, par le serment des deux Parties. Il y a beaucoup d'apparence qu'il continuera d'être observé fidellement, comme il n'a pas cessé de l'être jusqu'aujourd'hui ; sur-tout depuis que la Compagnie est devenue plus puissante dans ces Régions, & que son commerce ne fait qu'augmenter de jour en jour.

Rétablissement du Traité & la confirmation.

Lorsque Brue avoit été rappellé en France, peu de tems après la perte du Fort de Dramanet en 1702, plusieurs Facteurs s'étoient fait un mérite d'écrire leurs sentimens à la Compagnie sur les lieux les plus propres à la construction d'un nouveau Fort. Mais la plupart n'avoient pris pour guides que leur passion & leur intérêt. La différence des opinions tint long-tems

Remarques sur divers Etablissemens.

BRUE.

1722.

Diverses projets proposés à la Compagnie Françoise pour bâtir un Fort.

la Compagnie en suspens. Quelques-uns proposoient de bâtir à l'embouchure de la riviere de Falemé; & cet avis n'auroit pas été le moins raisonnable, s'il avoit été possible de l'exécuter. D'autres furent pour Mankanet, sans considérer ce qu'il y avoit à craindre parmi des Négres factieux & turbulens. Enfin d'autres louerent l'Isle de Kaygnu, & prirent parti pour l'opinion de Brue, qui avoit toujours jugé ce lieu fort commode, pourvû qu'il y eût près de la riviere Falemé un autre Fort, tel que celui de Dramanet, pour soutenir le principal établissement, & que le commerce pût suffire aux frais de ces deux Comptoirs; ce qu'on ne pouvoit connoître que par une expérience de plusieurs années.

Projet du Frere Apollinaire. Ses raisons pour l'appuyer.

Le Frere Apollinaire ayant été consulté, comme un homme de probité & d'expérience, déclara qu'on ne pouvoit choisir de place plus favorable que le Canton de Dramanet. 1°. Parce que les provisions y sont en abondance, objet d'une importance égale pour la commodité des Agens de la Compagnie & pour l'entretien des Esclaves jusqu'à l'arrivée des Bar-

BRUE. 1722.

ques. 2°. Parce qu'on y pourroit toujours compter sur un commerce avantageux, & trouver pendant toute l'année l'occasion d'acheter des Esclaves, de l'yvoire & de l'or, pourvû que les marchandises ne manquassent point au Comptoir, & que les Facteurs fussent des gens doux & civils. 3°. Frere Apollinaire représentoit qu'à la vérité les Sarakolez de Kaygnu desiroient de voir chez eux un Etablissement François ; mais qu'étant une Nation maligne & turbulente, & leurs Chefs fort avides, il seroit fort difficile, dans le cas d'une rupture, de retirer les marchandises d'entre leurs mains ; que comme il étoit vrai néanmoins qu'on pouvoit tirer de l'avantage du commerce de Kaygnu, parce que les Caravanes de Bambara Kana s'y arrêtoient, & que les Marchands Négres seroient bien aises qu'on leur épargnât la peine de porter leur yvoire & leur or jusqu'à la Gambra, il croyoit qu'en attendant que le Fort de Dramanet fût en état de soutenir celui qu'on vouloit bâtir à Kaygnu, il falloit ne pas négliger ce dernier lieu, & prendre soin d'y envoyer des Barques pour le passage des Caravanes. Il ajoutoit

BRUE. 1722.

qu'il seroit plus aisé de soutenir un établissement à Dramanet qu'à Kaygnu, parce qu'ici la paresse des Sarakolez rendoit les provisions toujours rares; de sorte que dans toutes les suppositions, il étoit nécessaire d'avoir un Fort à Dramanet, ne fût-ce que pour fournir des provisions à l'autre.

Autres raisons.

D'ailleurs il faisoit observer que dans les tems mêmes où la riviere est la plus basse, il y a toujours devant Dramanet un Canal d'une demi-lieue de largeur, avec six ou sept pieds d'eau; ce qui suffisoit pour les Barques: au lieu que la riviere étant trop large à Kaygnu, il y avoit à peine assez d'eau pour les Canots: enfin que si les François vouloient pousser leur commerce dans le Pays de Bambuk, il falloit absolument qu'ils eussent deux ou trois postes fortifiés sur la riviere de Falemé, particulierement à Kaygnura; ce qui établissoit encore la nécessité d'un Fort à Dramanet, pour les provisions. Kaygnura est situé dans un lieu fort avantageux, & dépend d'un Peuple ami des François. Il n'est qu'à dix-huit ou vingt lieues de Dramanet par terre, sans être beaucoup plus éloigné par eau. C'est

ce qui a fait prendre enfin le parti d'y bâtir un Fort sous le nom de Saint Pierre, comme on l'a déja remarqué.

BRUE. 1722.

Il paroît par toutes ces raisons qu'un Etablissement à Kaygnu a toujours été regardé comme un objet fort important pour le commerce des François sur le Sénégal. Aussi Brue n'avoit-il pas cessé de presser la Compagnie, depuis son premier voyage au Royaume de Galam en 1697. L'Isle de Kaygnu, ou *Kaygneaux*, comme Labat l'a corrompu dans sa Langue, est située dans la riviere du Sénegal, un peu au-dessous des Cataractes de Felu, & 20 lieues au-dessus de Mankanet. Sa longueur est d'environ une lieue, & dans les plus grandes inondations l'eau ne couvre que sa pointe Est. Les Pays voisins, habités par les Négres, sont bien cultivés, & fournissent beaucoup de provisions. Mais le principal avantage de sa situation est d'avoir à l'opposite une Ville du même nom, où les Mandingos & les autres Marchands de Tombuto, de Bambara Kana, & de plusieurs autres contrées à l'Est & à l'Est-Sud-Est, ne manquent jamais de s'arrêter avec les esclaves qu'ils amenent de l'intérieur des terres, pour les conduire sur la riviere

Conclusion en faveur de Kaygnu.

Situation avantageuse de ce lieu.

BRUE. 1722.

de Gambra, où ils les vendent aux Anglois. On en doit conclure de quel avantage il seroit de pouvoir intercepter ces Marchands & leur faire perdre l'envie d'aller plus loin, en leur fournissant ici des marchandises pour leur or, leurs esclaves & leur ivoire. On composeroit avec eux d'autant plus facilement, que ce seroit leur épargner près de deux cens lieues qui leur restent à faire jusqu'aux Etablissemens Anglois sur la riviere de Gambra. Outre une nouvelle ouverture pour le débit de ses marchandises, la Compagnie seroit assurée de trouver tous les ans une grosse quantité d'or, & depuis quinze cens jusqu'à deux mille esclaves. A la vérité les Anglois ont porté le prix des esclaves trois ou quatre fois plus haut qu'il n'étoit anciennement, dans la vûe de ruiner le commerce de France. Mais que deviendroit le leur sur la Gambra, si la source en étoit coupée à la distance de deux cens lieues? Ils seroient peut-être obligés d'abandonner tous les Etablissemens qu'ils ont sur cette riviere.

Avantage que les François en peuvent tirer au préjudice des Anglois.

On convient que ce commerce avec les Mandingos ne peut procurer des esclaves que de Bambara. Mais il

est certain que ces Négres sont les meilleurs de l'Afrique pour le travail; qu'ils sont robustes, dociles & fidéles; enfin qu'ils ne sont pas sujets, comme la plûpart des Négres de Guinée, à se desespérer de leur condition, jusqu'à vouloir s'en délivrer par la mort ou par la fuite. BRUE. 1722.

Le sieur Courbe que Brue eut pour Successeur en 1702, suivit le plan qu'il lui avoit laissé, & n'épargna rien pour engager la Compagnie à bâtir un Fort à Kaygnu. Mais il fut rappellé avant l'exécution; & le sieur Mustelier, qui prit sa place en 1710, écrivit si fortement contre ce projet, qu'il parvint à le faire abandonner. Brue ayant repris l'emploi de Directeur Général en 1714, rentra aussi-tôt dans toutes ses anciennes vûes, & renouvella ses efforts pour les faire goûter, sans y avoir pû jamais réussir. Il dressa en 1727 un Mémoire daté du Fort Saint Louis le vingt-sept de Février, où toutes ses raisons furent réunies avec beaucoup de force, mais avec aussi peu de succès. On trouvera dans la suite de ce Recueil les remarques de quelques autres Voyageurs sur l'état actuel du commerce de France en Afrique.

Ce projet demeure encore sans exécution.

Fin du Tome huitiéme.

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le V. Volume.

LETTRE de M. BELLIN, Ingenieur de la Marine, à M. l'Abbé PREVOST, pag. *j*

LIVRE IV.

Premiers Voyages des Anglois aux Indes Orientales, entrepris par une Compagnie de Marchands.

CHAPITRE PREMIER. *Voyage de Sir Henri Middleton à la Mer Rouge & à Surate, en* 1610, 1

Journal de Nicolas Dounton, Capitaine du Pepper-Corn, dans la Flotte de Sir Henri Middleton, 130

CHAP. II. *Voyage d'Antoine Hippon à la Côte de Coromandel, à Bantam & à Siam en* 1611, 277

CHAP. III. *Journal de Peter Williamſon Floris, premier Facteur du Capitaine Hippon dans le même Voyage,* 295

CHAP. IV. *Voyage de Samuel Caſtleton à Priaman en* 1612, 344

CHAP. V. *Voyage du Capitaine John Saris à la Mer Rouge, aux Moluques & au Japon, en* 1611, 366

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VI. Volume.

CHAP. VI. *Divers événemens arrivés à Bantam & dans d'autres parties des Indes Orientales, depuis le mois d'Octobre* 1605 *juſqu'au même mois* 1609, 1

CHAP. VII. *Relation de ce qui ſe paſſa dans l'Iſle de Firando pendant le Voyage de Saris à la Cour de l'Empereur du Japon,* 44

CHAP. VIII. *Voyage & avantures de William Adams, Pilote d'un Navire Hollandois, aux Iſles du Japon,* 112

LIVRE V.

Voyages en différentes parties de l'Afrique & dans les Isles adjacentes, avec la description des Pays & des Habitans.

CHAP. I. *Description des Isles Canaries & de l'Isle Madere, par Thomas Nicols*, 149
Parag. I. *Isles Canaries en général*, 153
Parag. II. *Isle Canarie*, 169
Parag. III. *Isle de Ténerife*, 176
Parag. IV. *Isles de Gomera, de Palma, d'Hiero* ou *Ferro, de Lancerota & de Fuerte Ventura*, 200
Parag. V. *Trois Voyages au sommet du Pic de Ténerife, avec des observations sur l'origine des Guanches, & sur les Caves des morts*, 217
Parag. VI. *Description de l'Isle de Madere*, 259
Parag. VII. *Histoire de la découverte de l'Isle de Madere*, 301
CHAP. II. *Voyage d'Aluise da Cada Mosto, au long des Côtes d'Afrique, jusqu'à Rio grande, en 1455*, 324
CHAP. III. *Second Voyage d'Aluise da Cada Mosto en 1456, & découverte des*

des Isles du Cap Verd, 406
CHAP. IV. *Voyage de Piedro de Cintra à Sierra Leona, écrit par Cada Mosto*, 425

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VII. Volume.

CHAP. V. *Voyage de Georges Roberts au Cap Verd & aux Isles du même nom en* 1721, 1
CHAP. VI. *Description des Isles du Cap Verd*, 102
Parag. I. *Observations générales sur les Isles du Cap Verd*, 106
Parag. II. *Isles de Sal & de Bona Vista*, 123
Parag. III. *Isles de Mayo* ou *de May*, 144
Parag. IV. *Isle de S. Jago* ou *de Saint-Jacques*, 163
Parag. V. *Isle de Saint Philippe* ou *de Fuego*, 213
Parag. VI. *Isle de Saint Jean* ou *Brava*, 230

Parag. VII. *Isle de S. Nicolas*, 255
Parag. VIII. *Isles de S. Vincent & de S. Antoine*, 274

LIVRE VI.

Voyages au long de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra Leona, contenant la description de plusieurs Pays & de leurs Habitans.

CHAP. I. *Etablissement des François entre le Cap Blanc & Sierra Leona*, 309
CHAP. II. *Voyage en Lybie, particulierement au Royaume du Sénegal, sur le Fleuve Niger*, 391
CHAP. III. *Voyage du sieur André Brue, au long des Côtes Occidentales d'Afrique*, 419
Parag. I. *Différends entre Brue & le Damel, Roi de Kayor*, 423
Parag. II. *Voyage par terre de Rufisco au Fort S. Louis*, 433
Parag. III. *Route de Rufisco à Biyurt, & du Fort S. Louis à Kayor, suivant Barbot*, 462
Parag. IV. *Révolution du Royaume de Kayor en* 1695, 469

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VIII. Volume.

CHAP. IV. *Description de la riviere du Sénegal, tirée des Mémoires de M. Brue, où l'on examine si cette riviere est le Niger ou un de ses bras,* 1

Parag. II. *Recherches sur le Niger, où l'on examine si les rivieres du Sénégal & de Gambra en sont des bras,* 31

CHAP. V. *Premier Voyage du Sieur Brue sur le Sénegal en* 1697, 43

Parag. II. *Remarques sur la Nation des Foulis, sur leur Pays & sur leur Gouvernement,* 81

CHAP. VI. *Second Voyage du Sieur Brue sur le Sénegal jusqu'au Royaume de Galam, en* 1698, 96

Parag. II. *Observations sur le Royaume de Galam & sur les découvertes des François au-delà, avec quelques recherches sur le Pays de Tombuto,* 125

CHAP. VII. *Différends entre les François & les Anglois pour le Commerce de la Riviere de Gambra,* 147

CHAP. VIII. *Voyage du Sieur Brue d'Albreda à Kachao*, 178
CHAP. IX. *Voyage du sieur Brue aux Isles de Bissao & des Bissagos*, 213
Parag. II. *Description de l'Isle de Bissao & des usages du Pays*, 233
Parag. III. *Voyage dans l'Isle de Bulam*, 247
Parag. IV. *Voyage à Kazegut, une des Isles de Bissagos*, 268
Parag. V. *Affaires de Bissao*, 280
Parag. VI. *Voyage de Geves, avec une description historique & géographique des Pays & des Isles jusqu'à Sierra Leona*, 291
Parag. VII. *Supplément au Voyage de Bissao, par un Voyageur anonyme*, 320
CHAP. X. *Entreprise pour découvrir le Lac de Kayor en 1714, avec des observations sur le Commerce de Gorée*, 333
Parag. II. *Observations sur le commerce de Gorée*, 347
CHAP. XI. *Troisiéme Voyage du Sieur Brue sur le Sénegal.* 361
Parag. II. *Observations sur la gomme du Sénegal & sur son commerce*, 402
CHAP. XII. *Etat des Pays au Nord du Sénegal, d'où l'on tire la gomme*, 414

CHAP. XIII. *Relation de la découverte du Royaume de Bambuk ou Bambouc, & de ses mines d'or, en 1716*, 443
Parag. II. *Suite des affaires du Comptoir François à Mankanet*, 499

Fin de la Table des Chapitres.

De l'Imprimerie de LE BRETON, petit-fils D'HOURY, Imprimeur ordinaire DU ROI.

Oa 310
(8)
ULB Halle
3
006 910 572



HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
TOME HUITIEME

Gymnasium zu Quedlinburg

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-15396636X-10/fragment/page=0575